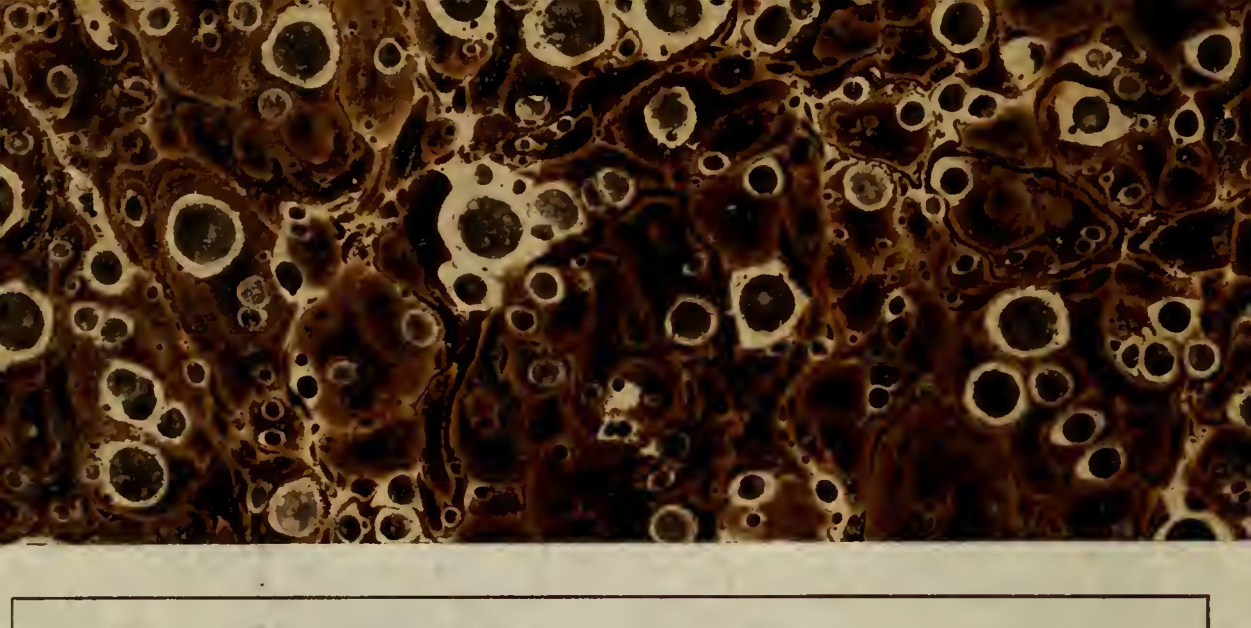
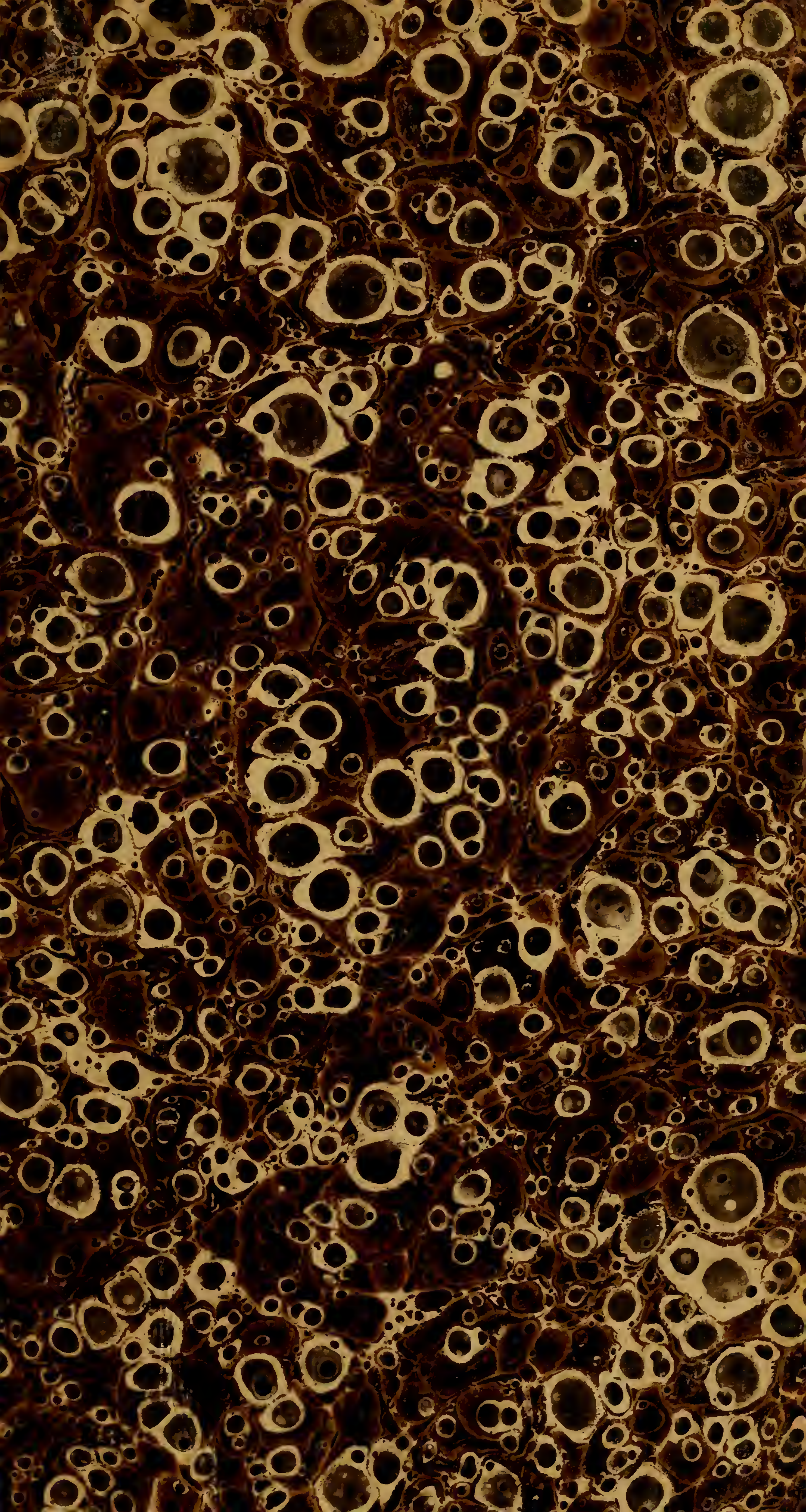
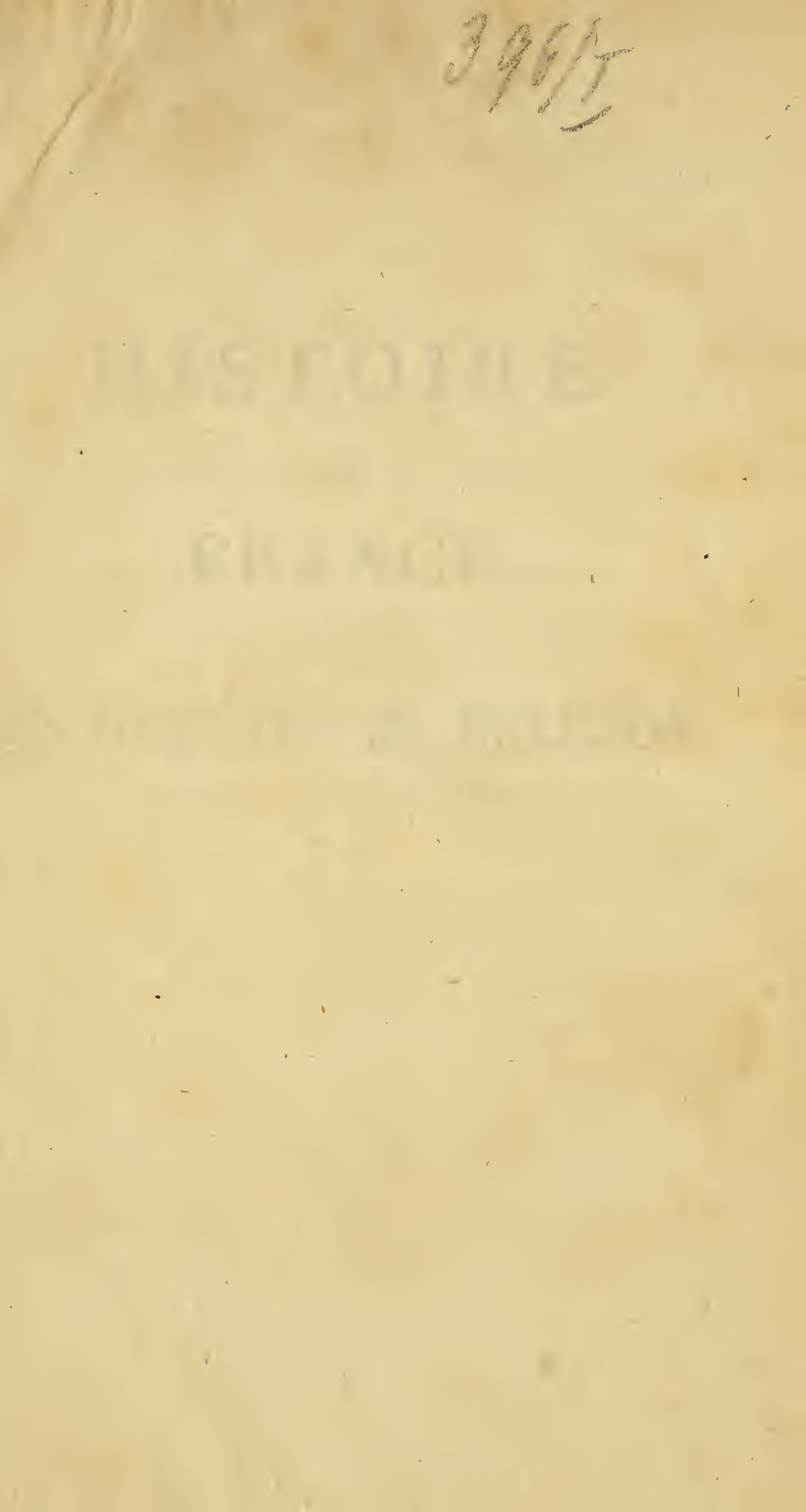








HISTOIRE

DE

FRANCE

PENDANT

LES GUERRES DE RELIGION.

T. I.

ON TROUVE CHEZ LE MÊME LIBRAIRE,

L'*Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, par M. Lacretelle, troisième édition, revue et corrigée, 6 vol. in-8.

HISTOIRE

DE

FRANCE

PENDANT

LES GUERRES DE RELIGION;

PAR CHARLES LACRETELLE,

MEMBRE DE L'INSTITUT ET PROFESSEUR D'HISTOIRE
A L'ACADÉMIE DE PARIS.

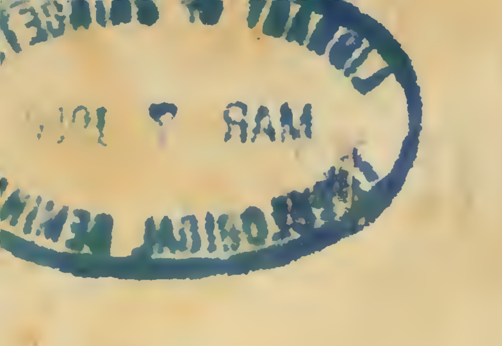
TOME PREMIER.



A PARIS,

CHEZ DELAUNAY, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL,
GALERIE DE BOIS, N°. 243.

1814.



INTRODUCTION.

Desseins de l'auteur.

APRÈS avoir publié, dans des circonstances difficiles, deux ouvrages historiques sur des événemens contemporains, je sentis le danger d'en continuer et d'en compléter le tableau : je conçus le projet d'écrire l'Histoire de France au seizième siècle. C'est une grande et vaste époque, si on la considère sous le rapport de la vive impulsion que reçut l'esprit humain, et sous celui des événemens politiques et militaires; mais la première moitié du seizième siècle présente des guerres, dont l'Italie fut presque toujours le théâtre; et la seconde, des guerres civiles, dont la religion fut moins la cause que le prétexte. Ces deux événemens n'ont entre eux aucune connexion. Tout me prescrit de chercher un sujet qui, offrant par lui-même de l'intérêt, de l'ensemble, une progression marquée, soutienne ma faiblesse, et me permette d'exé-

cuter l'entreprise trop peu tentée jusqu'à ce jour, d'appliquer à l'histoire moderne ce mouvement de narration dont les anciens nous ont laissé d'imposans et trop inimitables modèles. J'aurai encore une fois à raconter les longs malheurs des Français et les crimes qu'ils commirent dans leur démence; mais, du moins, je marcherai vers le dénoûment le plus heureux, le règne de Henri IV. C'est ainsi que j'entrerai dans l'histoire de France, au dix-septième siècle : si des travaux de ce genre ont habitué mon esprit à démêler les causes des grandes catastrophes, je reviendrai à des événemens contemporains, et je les continuerai jusqu'à l'époque de la restauration fortunée où nous sommes parvenus.

État de la France sous les prédécesseurs de François I.

Il faut d'abord offrir quelques considérations sur l'état où se trouvait la France à la mort de François Ier. Aucune des grandes découvertes qui donnaient un nouvel aspect à l'Europe n'appartenait à la France. Cette nation aimable, ingénieuse, paraissait avoir moins que

toute autre la profondeur de pensée et la constance de caractère qui forment le génie inventif; elle remplaçait ce don précieux par la franchise, le courage, la politesse et la grâce. C'était un beau réveil de la chevalerie qui, sous Charles VII, avait successivement arraché aux Anglais chacune de nos provinces. La politique sombre et cruelle de Louis XI avait pesé sur les Français, sans pervertir leur caractère. Les cœurs conservaient l'antique loyauté sous un roi qui mettait tout son plaisir dans la fraude. Il avait porté des coups puissans à l'anarchie féodale. La chevalerie survécut en France aux maux dont elle avait été le remède. Charles VIII, Louis XII et François Ier. furent animés de cet esprit qui faisait l'orgueil et le bonheur de la nation. Le premier de ces rois n'avait reçu pour plaire aux Français qu'un cœur simple, ouvert et confiant; mais c'était pour la nation un bonheur inespéré de rencontrer de la bonté chez un fils de Louis XI. Dès que Charles VIII put ré-

gner par lui-même, il fut clément. Le duc d'Orléans devint, de son ennemi, de son captif, son lieutenant fidèle. Les sages états de Tours, en bornant le revenu de Charles VIII, augmentèrent sa puissance, parce qu'ils fondèrent sur l'amour une autorité que son père avait fondée sur la terreur. La conquête de l'Italie presqu'entière n'avait été pour lui qu'une trop facile promenade : sa retraite fut marquée par une victoire éclatante : on lui pardonna d'avoir voulu jouer sans génie le rôle de Charlemagne. Charles VIII fut toujours aimé, obéi, respecté. Comines a dit de ce monarque : *Il n'y eut oncques meilleure âme sur la terre.*

Louis XII était né pour charmer les Français comme pour les rendre heureux ; tout ce que la bonté peut avoir de sublime était naturel à l'âme d'un roi, qui, en prenant possession du trône, prononça ces paroles : *Le roi de France a oublié les injures du duc d'Orléans.* Les guerres de Louis XII, sans pro-

duire des conquêtes durables, ajoutèrent de nouveaux titres à la gloire nationale. La liste de nos héros s'augmenta. Gaston de Foix, Bayard, La Trémouille, Lautrec n'eurent pas le bonheur de rendre à leur patrie d'aussi grands services que Du Guesclin, Dunois, La Hire et Saintrailles; mais ils furent les plus parfaits modèles de la vertu militaire; et depuis, tous les guerriers ont regardé comme le plus grand titre d'honneur de leur être comparés. Le peuple français fut ébloui d'une gloire trop stérile dans ses résultats, mais qui n'avait rien coûté ni à sa tranquillité ni à son aisance. Louis XII, par les bienfaits d'une administration toute paternelle, fit oublier les fautes de sa politique maladroite et trop souvent inquiète. Il y avait une telle expression de bienveillance dans ses traits, un si parfait mélange de sens et de bonté dans ses paroles, que son règne, malgré de passagères adversités, ne fut en quelque sorte qu'une longue fête de famille. C'est à cette époque, comme sous le

règne de saint Louis, qu'on retrouve le mieux cette cordialité qui fait le plus aimable attribut du caractère français. La gaîté s'entretenait par le bonheur, le bonheur par une confiance réciproque. Il n'y eut que des étrangers qui purent trahir Louis XII. Il montra sur le trône la patience de Socrate et put, comme le philosophe grec, s'amuser d'une comédie dirigée contre lui; jamais une satire indécente fut-elle mieux réfutée que par cette parole de Louis XII? *J'aime mieux que mon avarice les fasse rire, que si ma prodigalité les faisait pleurer.* Il expira, en disant à son successeur: *Je meurs et je vous recommande mes sujets.* Jamais la mort d'aucun prince ne répandit un deuil aussi profond.

Sous François I.

Les courtes prospérités de François Ier. élevèrent la France au plus haut degré de splendeur qu'elle eût connu depuis Charlemagne. Sa défaite à Pavie et sa prison à Madrid, loin de lui ôter le cœur de ses sujets, leur inspirèrent une affection plus tendre. Il semblait que ces mots

écrits à sa mère, *Tout est perdu fors l'honneur*, eussent tout réparé. L'Europe aima dans François Ier. le rival opiniâtre et souvent habile de Charles-Quint. La Savoie, une partie du Piémont étaient les faibles résultats des efforts obstinés de François Ier.; mais l'ambition de Charles-Quint avait été sinon punie, du moins contenue.

Les mœurs des Français furent moins pures, moins austères sous François Ier. que sous son prédécesseur; mais la galanterie devint plus générale, plus vive et plus spirituelle. Quelques atteintes avaient été portées à la bonne foi dans les transactions politiques; mais les Français avaient été bien plus souvent trompés que trompeurs. La nation pouvait s'estimer à juste titre : pendant trois règnes consécutifs et un intervalle de près de soixante ans, l'affection la plus franche avait uni le monarque aux sujets : l'obéissance partait du cœur; s'il fallait contenir les Français, c'était dans l'impatience de prévenir les ordres de leur maître,

ou plutôt de leur père. Les sévères institutions de Louis XI subsistaient, mais comme de vieilles armes que l'on garde dans un arsenal et dont on a oublié l'usage. Les guerres d'Italie avaient montré aux Français la seule nation qui produisît des chefs-d'œuvres dans les belles-lettres, dans les beaux-arts; ils ne les imitaient pas encore, ils les admiraient du moins. Ou vainqueurs ou vaincus, ils n'exerçaient point d'odieuses vengeances; placés entre plusieurs princes fourbes et scélérats, ils n'en furent jamais les complices; s'ils ne profitaient que faiblement à l'école du goût et du génie, ils se maintenaient purs à l'école des vices profonds et des crimes raffinés. Trahis par l'infâme Alexandre VI, bravés, poursuivis, anathématisés par le pape guerrier Jules II, ils revinrent de l'Italie avec une foi pure et docile; en cédant à l'amour, ils se défendaient des molles voluptés. Leurs défaites, à l'exception de celle de Pavie, n'avaient été que partielles; les victoires de Fornoue, d'A-

gnadel, de Ravenne, de Marignan, de Cerisolles avaient été générales et complètes. S'ils trouvaient de dignes adversaires dans les combats, ils n'en avaient pas dans les tournois. Les Italiens, qui s'obstinaient à les traiter de barbares, étaient forcés d'admirer leur élégance, et se vengeaient de leurs succès auprès des femmes, en recourant au poignard.

Les expéditions des Français en Italie furent utiles à la poésie italienne, qui jeta un si vif éclat dans le seizième siècle. Le Boiardo, Le Berni, et ce *divin* Arioste, qui a presque fait oublier les noms et les ouvrages des deux poëtes ses devanciers, peignaient, dans les héros de la cour de Charlemagne, les chevaliers français qu'ils avaient vus traverser rapidement leur pays.

État des lettres et des beaux-arts.

Les Français n'avaient pas contemplé, d'un regard indifférent, les monumens par lesquels l'Italie moderne a surpassé la magnificence d'Athènes et de Rome. Charles VIII, à son retour d'Italie, fit bâtir le château d'Amboise

dans des proportions élégantes. Si l'économie paternelle de Louis XII l'empêcha de céder à son amour pour les beaux-arts, il sut à peu de frais ramener de l'Italie des artistes habiles, qui instruisirent en peu de temps nos architectes et nos sculpteurs. Ses libéralités disputèrent aux Médicis quelques-uns des savans grecs, moins recommandables par leurs vastes connaissances que par les précieux manuscrits dont ils étaient dépositaires. François Ier. contribua aux beaux jours de l'Italie, par la manière dont il en honora les grands écrivains et les grands artistes. Le Primatice et Léonard de Vinci, qui le suivirent en France, furent comme deux belles conquêtes qu'il fit sur l'Italie. Il leur accorda son amitié, pour les consoler d'avoir renoncé à leur patrie. Léonard de Vinci mourut entre ses bras.

De tous les princes qu'immortalisa leur amour pour les beaux-arts et les lettres, aucun ne surpassa François Ier. en discernement. Sa protection ne con-

sistait pas seulement dans des libéralités, mais dans les prévenances les plus délicates. Il employait autant de négociations pour attirer à sa cour des savans étrangers, que s'il se fût agi de réunir une province à sa couronne. Bien plus heureux que lui, Périclès, Auguste, les Médicis, et depuis Louis XIV, parurent avec une escorte d'hommes de génie qui semblaient tenir d'eux leurs plus belles inspirations. La reconnaissance exagéra leurs bienfaits; on leur sut gré de ce qu'un merveilleux hasard avait fait pour la gloire de leur règne: mais le génie naît spontanément; il se forme au milieu des disgrâces comme au milieu des faveurs de la fortune; il peut éclater jusque dans un siècle de ténèbres, et les ténèbres bientôt deviennent moins épaisses; il crée une langue pour une nation qui n'a encore qu'un idiome. Le Dante et Pétrarque ont plus fait pour l'Italie que Léon X lui-même; Shakespeare et Milton ont plus fait pour l'Angleterre que ne firent depuis les li-

béralités de Charles II et de la reine Anne; Corneille et Pascal ont plus fait pour notre littérature que toute la munificence de Louis XIV. En France les hommes de génie ont paru plus tard, mais en plus grand nombre que chez toutes les autres nations de l'Europe. On peut dire que François Ier. leur prépara un sol favorable, en excitant le savoir, en devinant le goût, en accueillant la grâce. Tous ses établissemens littéraires eurent ce caractère de solidité, que peut donner seul un prince qui voit par lui-même. Il fit l'éducation littéraire des Français; nulle guerre, nul péril, nulle calamité ne put le détourner de ce soin. Il avait son conseil de littérature; les frères Dubellay, qu'il élevait aux plus hautes dignités, y paraissaient à côté du Grec Lascaris, de Guillaume Budée, des savans professeurs du collége royal fondé par ce monarque, des jurisconsultes Cujas et Desmoulins, du célèbre imprimeur Henri Étienne, de l'aimable reine de Navarre, qui perfection-

nait parmi nous l'art des contes malins, du poëte Marot, qui créait un genre de poésie gracieuse, dans lequel il n'avait de rival que François Ier. lui-même. Il pardonnait au curé de Meudon Rabelais, des bouffonneries cyniques, et savait juger que, dans un tel siècle, ni la satire, ni la raison qui combat des préjugés, ne pouvaient se produire que sous le voile d'une feinte extravagance. L'architecture, celui de tous les arts dans lequel le prince imprime le mieux son caractère, se montrait digne de François Ier. Le Louvre, qui est devenu par des travaux sucessifs, le plus magnifique palais de l'univers, dut ses commencemens et ses agréables proportions à la munificence de François Ier. Le château de Fontainebleau, celui de Chambord, attestent également son goût pour les beaux-arts. Ce fut la sculpture qui fit les plus grands progrès sous ce règne; le mausolée que sa reconnaissance fit ériger à Louis XII, commença parmi nous un nouvel ordre de monumens. Bientôt

les palais du roi et les hôtels des grands seigneurs furent ornés de statues, qui annonçaient que les chefs-d'œuvres des anciens et ceux de Michel-Ange n'avaient pas été vainement contemplés par Philibert de Lorme, par Jean Cousin, Pierre Bontemps et Germain Pilon.

Industrie.

Les progrès des beaux-arts appellent ordinairement ceux des arts mécaniques; car le sentiment du beau est presque inséparable de celui de l'utile. Malheureusement François Ier., engagé, dans des guerres fréquentes et dispendieuses, ne put donner une attention ni profonde ni suivie à ce grand moyen de prospérité. L'industrie des Français n'était en rien comparable à celle des républiques d'Italie et à celle des Pays-Bas. Ce fut particulièrement sous le rapport des manufactures, que l'esprit d'invention se montra tardif en France; mais il ne faut pas s'exagérer l'importance des tributs que le luxe de la cour et celui des grands seigneurs payaient à l'industrie manufacturière de Venise, de Florence, de Gênes,

de Bruges, de Gand et de plusieurs villes anséatiques : les étoffes précieuses qu'on enviait à l'étranger, étaient plus ou moins bien imitées à Rouen et à Lyon. Les courtisans français, formés à l'élégance sous un roi qui en avait un sentiment exquis, étaient toujours bien parés avec des étoffes communes. Un air de chevalerie suppléait chez eux à la vaine splendeur qui résulte de l'opulence : même aujourd'hui, le costume de Gaston de Foix, de Bayard, de François Ier. plaît beaucoup plus à nos yeux que celui de Turenne, de Condé et de Louis XIV. Les modes pour les femmes avaient une grâce plus naturelle que dans les jours les plus renommés de notre magnificence.

Femmes à la cour.

L'introduction des femmes à la cour fut une grande époque pour nos mœurs, et l'on pourrait même ajouter, pour notre constitution politique. Cet agréable changement fit sortir les seigneurs de leurs donjons et de leurs châteaux. Ce genre d'attraits fit plus fléchir leur fierté

que ne l'avait fait le despotisme artificieux de Louis XI. Anne de Bretagne s'était entourée de dames qui, comme elle, montraient de la bonté et une vertu austère. François I[er]., jeune et galant, ajouta beaucoup à ce nouvel ornement de la cour. Il y eut autour de la reine un plus grand nombre de filles d'honneur, et bientôt il chercha parmi elles une Agnès Sorel. Il déclara plus ouvertement que Charles VII le scandale d'un amour adultère; et ce fut vraiment sous lui que commença le règne rarement interrompu des maîtresses du roi.

De toutes les femmes qui parurent à la cour de François I[er]., celle dont l'influence fut le plus fatale au royaume fut la duchesse d'Angoulême sa mère. Ce roi commit ses trois plus grandes fautes, pour avoir été un fils trop tendre et trop respectueux. L'exil du connétable de Bourbon et les suites terribles de cet événement, la faveur trop constante de Bonnivet, le supplice injuste de Semblançay, furent causés par les intrigues d'une

femme impérieuse. La reine de Navarre ne fit jamais qu'un usage bienfaisant et judicieux de son crédit auprès de son frère. Peut-être cette princesse aurait-elle procuré une solide gloire au règne de François Ier., en lui communiquant les principes de la tolérance religieuse, si elle n'eût parlé pour les protestans qu'au nom de la pitié. Le puissant effet de son intercession en leur faveur fut perdu dès qu'elle professa leurs sentimens. La comtesse de Châteaubriand, le premier objet des amours de François Ier., ne paraît avoir exercé aucune influence politique. On croit que pendant la captivité du roi à Madrid, elle périt victime de la jalousie vindicative de son mari. Il est certain au moins que, depuis la mort de sa femme, le comte de Châteaubriand parut poursuivi de remords et de terreurs; la donation qu'il fit de la plus grande partie de ses biens au connétable de Montmorenci, décéla l'étendue de ses craintes. On ne sait si François Ier. pleura beaucoup la comtesse de Châteaubriand;

mais il est sûr qu'il ne la vengea point. Son amour pour la duchesse d'Étampes ne parut avoir d'autre caractère que celui d'un goût voluptueux. Quoiqu'il ne la consultât point sur les intérêts de son royaume, il eut le tort de fermer les yeux sur des espèces de trahisons politiques où son goût pour l'intrigue l'engagea.

Depuis long-temps les Français riaient plus que toute autre nation de l'Europe, des infidélités conjugales; c'était l'éternel sujet d'entretien des vieux romanciers et des trouvères; mais ces plaisanteries malignes ne faisaient qu'entretenir l'inquiétude et la vigilance des maris. Les aventures galantes se multiplièrent sous François Ier. Il y avait une sorte de combat entre les mœurs anciennes et celles de la nouvelle cour. Des personnes sages préféraient à tout ce sujet d'entretien. La reine de Navarre, cette aimable sœur de François Ier., écrivait sans scrupule des contes fort gais, et personne ne jugeait de ses mœurs d'après ces jeux

de son esprit : mais lors même que l'objet de la galanterie était coupable, les formes en étaient respectueuses. Les chevaliers affectaient une généreuse servitude envers leurs dames ; les rendez-vous étaient très-mystérieux ; les faveurs se laissaient rarement deviner ; on cherchait les voiles les plus ingénieux pour déclarer son amour sans alarmer une pudeur qu'on supposait farouche ; et de là vient sans doute que le siècle de Louis XIV n'a rien produit d'une galanterie plus délicate et plus naïve que plusieurs des poésies de Clément Marot et de François Ier. lui-même.

Effets de la découverte du Nouveau Monde.

Il faut s'étonner, mais non se plaindre, de l'indifférence avec laquelle les Français virent les découvertes et les prodigieux succès des Espagnols et des Portugais dans les deux Indes ; eux qui avaient manifesté si vivement le goût des aventures et des entreprises hardies pendant les croisades ; eux qui s'étaient précipités dans les expéditions les plus hasardeuses, tantôt en Égypte, tantôt

sur les côtes des états barbaresques, tantôt en Sicile et tantôt en Espagne; ils ne parurent ni frappés d'admiration, ni saisis de jalousie, en apprenant la découverte d'un nouveau monde et d'une nouvelle route vers les Indes. Ce furent sans doute les guerres d'Italie qui les détournèrent de la pensée d'aller à peu de frais fonder de vastes empires dans le pays de l'or. François I[er]., malgré ce qu'il avait de romanesque dans l'esprit et dans le caractère, imita sur ce point la timide réserve de son économe prédécesseur. Si le ciel eût fait naître en France les illustres navigateurs qui changèrent l'aspect du monde, il y aurait eu sans doute un titre de gloire de plus pour notre nation; mais il est trop à présumer que des aventuriers Français, loin des regards de leur roi et de leur patrie, se seraient montrés aussi cupides, aussi fanatiques, aussi féroces que les aventuriers espagnols. Rendons grâce au ciel de ce que nos ancêtres ont perdu l'occasion d'une gloire qu'auraient suivie de si terribles reproches,

et de ce que nos annales ne sont point souillées par les noms d'un Valverde ou d'un Pizarre. Aucun des peuples de l'Europe ne pouvait alors, sans danger pour sa population ou son agriculture, fonder des colonies si lointaines; mais la France surtout, si elle eût dirigé son attention vers les deux Indes, eût moins apprécié les véritables élémens de sa richesse et de sa grandeur. Une nation si vive, si ardente, si éprise du merveilleux, aurait multiplié sans mesure ses armemens et ses conquêtes, et, croyant toujours s'enrichir, elle se fût appauvrie et d'hommes et d'honneur. En pénétrant plus tard et sous de plus heureux auspices dans les deux Indes, les Français furent ou les vengeurs ou les consolateurs des peuples, dont plus tôt peut-être ils auraient été les bourreaux. Tandis qu'ils restaient dans une patrie que les bienfaits de Louis XII et de François Ier. leur rendaient si douce à habiter, ils jouissaient à leur insu des résultats les plus utiles de ces expéditions entreprises par leurs rivaux et par leurs

ennemis ; leur commerce devint plus actif, les productions de leur sol furent plus recherchées ; l'or du nouveau monde circulait en France par des canaux invisibles et multipliés ; la masse du numéraire, s'accroissant par de favorables échanges, augmenta de beaucoup les ressources du gouvernement. François I[er]. ne créa que dans les dernières années de son règne (en 1545), une marine un peu imposante : elle n'eut d'autre effet que d'inquiéter un moment les côtes de l'Angleterre ; mais elle offrit les premiers commencemens d'une marine royale. Le gouvernement jusque-là n'avait employé que les navires des particuliers ; les galères royales parurent avec honneur dans la Méditerranée.

Politique de François I.

On a beaucoup dit que la politique de François I[er]. fut faible et versatile ; cependant c'est à lui que la France doit toutes les bases du grand et solide système que suivirent depuis avec tant de gloire et de succès Henri IV, Richelieu, Mazarin et Louis XIV. Il indiqua aux rois ses suc-

cesseurs les moyens de porter à la maison d'Autriche les coups les plus habiles. Il obtint un beau prix de la plus éclatante de ses victoires, celle de Marignan; ce fut un renouvellement d'alliance avec la Suisse : ce pacte, qui couvrait la plus faible partie des frontières de la France, fut tellement combiné, que depuis, aucun événement ne put le rompre. Rien de plus hardi, et l'on peut ajouter, rien de plus judicieux que la manière dont il conduisit ses relations avec la Turquie : s'il brava, en s'alliant avec cet empire, les anathèmes de l'Europe, ce fut pour la sauver des entreprises d'un prince encore plus redoutable pour elle que Soliman; mais il se garda bien de s'unir trop intimement avec le conquérant de Rhode; ses traités avec les infidèles n'étaient qu'une menace contre Charles-Quint ;l a France ne put user avec sécurité de ce moyen politique, que lorsqu'une assez longue suite de princes énervés eut affaibli l'empire des redoutables Ottomans. L'estime et l'admira-

tion portèrent François Ier. à rechercher l'amitié du libérateur de la Suède, Gustave Wasa; mais, après avoir subi une longue oppression, la Suède faisait trop peu sentir son influence en Europe. François Ier. ne pouvait entrevoir que dans l'avenir quelques fruits de cette alliance. Les intelligences qu'il entretint avec les princes protestans de l'Allemagne, auraient eu sans doute des résultats importans, si la mort ne l'eût arrêté au moment où la fortune lui permettait d'user de ce ressort politique. Ne mettons point au nombre des fautes de ce roi la confiance qu'il eut ou parut avoir dans les promesses de Charles-Quint : Louis XIV ne me paraît pas si grand, lorsqu'il donne un asile magnifique à un roi fugitif, que François Ier. lorsqu'il laisse traverser la France au plus puissant, au plus ambitieux des souverains, marchant sans suite et sans armée contre des sujets rebelles. Ceux qui ne veulent pas permettre à la magnanimité de se montrer au milieu de la politique,

font de cette science l'ennemie de la morale et le fléau des peuples. François Ier. fut plus souvent traversé dans ses combinaisons par les caprices de Henri VIII, que par les artifices de Charles-Quint.

Ni François Ier., ni ses généraux ne perfectionnèrent beaucoup l'art de la guerre; s'il entretint à la fois plusieurs armées, il ne sut pas les faire concourir à un même but, ni coordonner leurs mouvemens.

Guerriers illustres sous François I.

Le chevalier Bayard n'orna du pur éclat de sa renommée que les premières années de ce règne. Lautrec et Trivulce furent presque toujours malheureux. Le connétable de Bourbon fut promptement rebelle. François Ier. n'eut à opposer, pendant long-temps, au marquis de Pescaire, à Antoine de Lève, à André Doria, au duc d'Albe, que le maréchal depuis connétable de Montmorenci, et Claude duc de Guise. Je ne parle pas de Bonnivet, plus connu encore par sa présomption et son inca-

pacité, que par sa bravoure et le frivole éclat de ses aventures galantes. De plus habiles guerriers parurent dans les dernières années de François Ier. Le comte d'Enghien, vainqueur à Cerisoles, rappelait les vertus et les talens de Gaston de Foix; mais un fatal accident enleva ce jeune héros presqu'au sortir de la victoire. Le comte d'Aumale, fils aîné de Claude de Guise, faisait ses premières armes avec un brillant héroïsme; mais François Ier. craignait d'élever trop haut une gloire naissante, sur laquelle une ambitieuse famille fondait ses espérances. Cossé de Brissac annonçait de grands talens et les plus pures vertus. Châtillon de Coligni montrait autant de valeur que de sagesse. Montluc et Tavanes étaient des guerriers ardens et déjà expérimentés. La plupart de ces personnages étaient destinés à faire, un peu plus tard, d'abord la gloire et ensuite le malheur de leur patrie.

Ministres. Les ministres de François Ier. furent des hommes d'état médiocres.

Son extrême déférence pour sa mère lui fit faire de mauvais choix; mais, après avoir trop justifié les craintes que Louis XII avait exprimées sur sa prodigalité, il sentit le besoin de l'économie; il eut le courage de seconder l'administration sévère du connétable de Montmorenci, quoiqu'elle dût souvent faire violence à sa libéralité naturelle. Le cardinal d'Amboise, malgré les impardonnables erreurs de sa politique, avait été sous Louis XII plein de vigilance et de ménagement dans son économie. Montmorenci faisait haïr la sienne, parce qu'elle était à la fois minutieuse et tranchante. Après la disgrâce de ce ministre guerrier, le roi conçut de lui-même un plan d'administration plus habile et plus paternel. Il ouvrit des emprunts, dont le gage principal était la parole du roi. L'amiral d'Annebaud, le cardinal de Tournon, le chancelier Olivier, ses trois derniers ministres, montrèrent ce que peut la sagesse en finances, même sans

le génie : les beaux jours de Louis XII renaissaient.

Origine des troubles religieux.

Les différens aspects sous lesquels je viens d'envisager François Ier. me paraissent prouver que l'histoire peut le considérer comme un grand homme auquel la fortune manqua; mais il me reste à le montrer sous un rapport moins honorable pour sa mémoire, je veux parler de sa conduite relativement aux troubles religieux. Je vais entrer dans le sujet le plus difficile à exposer : heureusement la révolution que causa Luther dans l'église et dans le monde politique, est un des événemens que la critique de l'histoire a le plus approfondis. On ne me fera point un crime d'être impartial.

Progrès et decadence de la puissance des papes.

Depuis près d'un siècle, on s'est plu à ne considérer l'autorité des papes que sous le seul rapport des vives alarmes qu'elle donna long-temps à la puissance civile. On oublie que sans eux l'Europe, livrée à des conquérans barbares, eût reçu, sans aucune modification, les coutumes soit de la Tartarie, soit de la Ger-

manie, d'où sortaient ses vainqueurs; que des cultes grossiers et sanguinaires eussent partout cimenté le droit de la force, et que la force eût été perpétuellement dirigée vers la destruction. C'en était fait de toute civilisation au milieu de cet épouvantable chaos, si la religion chrétienne n'eût été secondée par la vigilance et les lumières des papes. Eux seuls dirigeaient encore cet apostolat périlleux qui cherchait à soumettre les hommes les plus grossiers et les plus féroces de l'univers : à cet égard, l'église latine l'emporta de beaucoup sur l'église grecque. Cette dernière possédait un grand nombre de pontifes éloquens et éclairés; mais comme elle était moins menacée dans le centre de l'empire, parce que les barbares se détournaient toujours à la vue des hautes murailles de Constantinople, elle devint bientôt inactive : quand le mahométisme parut elle lui céda l'Asie.

Les chefs de l'église latine veillèrent sur l'Europe; leurs missionnaires, dirigés par d'habiles instructions, péné-

trèrent dans les palais les plus ensanglantés et dans les contrées les plus sauvages.

Trois événemens élevèrent au plus haut degré la puissance des papes, ce furent les invasions de Pépin et de Charlemagne en Italie, les entreprises hardies de Grégoire VII contre les empereurs d'Allemagne, et les croisades. Le commencement du quatorzième siècle vit le déclin de cette autorité qui faisait trembler les rois : Philippe-le-Bel lui porta les premiers coups. La translation du saint siége dans la ville d'Avignon dissipa ce puissant prestige, qui s'attachait toujours au seul nom de Rome. Le long schisme d'occident fut encore plus fatal à l'église : dès lors le projet d'une domination théocratique et universelle devint une chimère. Si l'ambition des papes avait fait craindre de grands maux, ils n'en avaient pas moins rendu d'importans services dont nous goûtons encore les fruits ; en maintenant l'unité de dogme, de discipline dans l'église, ils

rendirent plus fort et plus durable le sentiment qui devait rapprocher les nations chrétiennes. Leur politique étouffa plus de guerres qu'elle n'en alluma ; ils s'entendirent avec des princes judicieux pour préparer l'abolition de la servitude. Un nouveau droit des gens changea la face du monde. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que l'esprit de liberté fut souvent secondé par la politique des papes. Ils étaient en Italie les protecteurs des républiques : enfin eux seuls, à travers les plus horribles siècles de l'histoire, conservèrent ce qui pouvait rester de lumières en Europe.

Quand les décrets des conciles de Constance et de Bâle eurent mis un terme au schisme d'occident et quelques limites à l'autorité des papes, il se fit un changement remarquable dans leur politique ; ils n'usèrent plus de leur puissance spirituelle que pour grossir leur trésor, et voulurent régner comme des souverains magnifiques. Leur première pensée était d'agrandir leurs états,

et la seconde d'agrandir leurs familles. Les foudres du Vatican cessèrent d'avoir leur effet, quand les papes, émules présomptueux et presque ridicules des grands potentats de l'Europe, s'occupèrent à faire des conquêtes à main armée. Alexandre VI ébranla le trône pontifical par ses vices et par ses crimes; Rome vit avec horreur le vicaire de Dieu reproduire toute l'infamie et toute la cruauté de Néron. Les fidèles étaient si étonnés de cet effroyable scandale, qu'ils croyaient faire un crime contre la foi, en répétant tout ce qu'on leur racontait d'Alexandre VI, de son fils César de Borgia, de sa fille Lucrèce; on s'obstinait à démentir des témoignages évidens. Enfin l'habitude d'une antique vénération triomphait de toute l'impudence d'un pape, qui ne cessa jamais d'être serein et même joyeux dans ses monstrueux désordres : si son règne fut tranquille et florissant, c'est qu'on n'osa le juger qu'après sa mort. Ce fut l'Italie elle-même qui répandit dans l'Europe

les relations trop bien certifiées de toutes les débauches et de tous les crimes de la famille Borgia. Les catholiques effrayés parurent demander compte à Dieu, de la patience avec laquelle il avait supporté un pareil ministre de ses décrets; l'indignation multipliait les blasphèmes. Les entreprises ambitieuses et les exploits militaires de Jules II furent un nouveau sujet de murmures pour la chrétienté; on ne pardonna point au chef de l'église d'être le perturbateur de l'Italie et de l'Europe; Jules II ne remporta point assez de victoires pour qu'on pût l'absoudre d'avoir pris tant de fois les armes. L'imprimerie commençait alors à élever un tribunal invisible d'où l'on jugeait les papes eux-mêmes; la connaissance que plusieurs savans venaient d'acquérir du grec et de l'hébreu, faisait étudier les saintes écritures avec une méditation plus forte; comme on croyait mieux comprendre la parole de Dieu, on se défiait de ses interprètes; la morale chrétienne apparaissait dans un jour plus brillant et plus

pur, et les esprits remarquaient mieux tout ce qui lui était opposé dans la conduite des papes et dans celle des gens d'église. Un Médicis fut porté sur le trône pontifical; et ses goûts libéraux, sa magnificence, sa prodigalité hâtèrent l'explosion de l'orage qui depuis trente ans grondait sur le saint siége. Léon X voulut régner par des enchantemens, à une époque où un pontife ne devait régner que par un esprit de modération et de sagesse; un successeur des apôtres ne pouvait être qu'un indiscret émule de Périclès et d'Auguste; tout ce qu'il fit pour les lettres et les beaux-arts, il le fit au péril de l'église et aux dépens de son autorité; sous lui la religion chrétienne surpassa toutes les pompes du paganisme; les beaux-arts lui donnèrent un éclat dont s'étonnait sa primitive et constante humilité. Il éleva, dans la basilique de Saint-Pierre, le plus admirable monument qui ait été entrepris par la main des hommes; mais Rome paya bien cher ce fastueux témoignage de sa splendeur

nouvelle ; les tributs que le pape levait sur toute la chrétienté furent insuffisans pour cette entreprise gigantesque ; il fallut vendre avec profusion ces indulgences, qui, même distribuées avec épargne, corrompent toujours la morale et la piété. L'Italie, la France et l'Espagne contribuèrent sans un vif empressement, mais aussi sans murmure, à payer les petites sommes, au prix desquelles les envoyés du saint père promettaient tous les biens de la vie éternelle. La nation allemande, plus simple dans ses mœurs, plus humble dans sa foi, se précipita sur ces trésors célestes ; les couvens s'enrichirent par le trafic des indulgences ; la prospérité des Dominicains excita, dans cette contrée, la jalousie des Augustins, leurs rivaux. Luther parut : il n'avait point médité la grande révolution qu'il opéra. Ses chagrins, son orgueil, son caractère irascible et indomptable s'étaient formés dans l'ombre d'un cloître ; c'était lui que les Augustins d'Allemagne opposaient avec le plus

Luther commence à dogmatiser.

De 1516 à 1518.

de confiance aux Dominicains, dans leurs débats théologiques. A l'âge où la dévotion est le plus exaltée, il avait été conduit à Rome; tout ce qu'il avait vu de licencieux et d'infâme dans la capitale du monde chrétien, se retraçait perpétuellement à sa pensée. Croyant encore être fidèle à la foi, il avait séparé insensiblement la religion de ses ministres et l'église de son chef. On lui parle des indulgences et du commerce lucratif qu'en font les Dominicains; il tonne contre cet abus dans une thèse de théologie qu'il soutient à Vittemberg. L'envoyé de Rome dénonce au pape ce moine téméraire; Léon X n'ose ni le condamner ni l'absoudre. Luther, qu'enhardit l'impunité, redouble de violence; ses idées se développent, à mesure que s'accroît son audace; son système est lié, c'est une église nouvelle qu'il établit; et quoiqu'il lui donne pour base l'indépendance, il saura bien s'en rendre le chef. L'autorité des décrétales, du droit canonique, celle des conciles, celle même du

temps, rien ne l'épouvante; il traduit au tribunal de la raison, sinon la religion tout entière, au moins toutes les lois de l'église; hormis le témoignage de la sainte écriture, il ne veut plus rien admettre; il établit une doctrine nouvelle sur le sacrement de l'eucharistie. La confession, le célibat des prêtres, la plupart des cérémonies de l'église, il les rejette ou les modifie au nom même des écritures. Les Augustins, ses confrères, entraînés dans sa révolte contre le saint siége, des étudians bouillans de toute l'audace et de tout l'orgueil que donne la jeunesse, répètent avec fanatisme les paroles du maître. Déjà Luther a des souverains pour disciples, et pour protecteur, un prince à qui sa nation et son siècle ont donné le beau titre de Sage, Frédéric, électeur de Saxe. Ce prince qui exerça pendant un an et demi la fonction de vicaire général de l'empire, et qui refusa la couronne impériale pour la placer sur la tête de Charles-Quint, approuvait une doctrine qui mettait les

empereurs et tous les souverains à l'abri des affronts lâchement endurés par la maison de Souabe. Charles-Quint ne pensait pas si favorablement d'une entreprise hardie, qui, malgré les précautions de son auteur, pouvait faire bientôt passer les esprits de l'indépendance religieuse à l'indépendance politique. Cependant il ménagea d'abord le protégé de son bienfaiteur. La diète de Worms avait condamné le réformateur. Par une convention secrète entre les deux princes, Luther devient le prisonnier de Frédéric-le-Sage; et cette mesure le soustrait à la persécution de ses ennemis, qui voulaient le traduire à Rome. Mais voici une épreuve bien dangereuse pour ce chef de parti : sa doctrine, en se propageant, est déjà corrompue par de trop fougueux disciples. Un fanatique, au cœur atroce, Thomas Munzer, appelle, au nom de l'Évangile, les peuples à la révolte; il proclame l'égalité civile : des paysans forcenés le suivent. La Thuringe, la Hesse, la Vest-

phalie sont dévastées par la rage de ces sectaires. Luther sort de sa prison pour réprimer ceux qui font un abus odieux de son nom et de sa doctrine; les villes et les souverains s'arment à sa voix; on fait une guerre acharnée à ceux qui se sont mis en guerre contre toute la société; cinquante mille brigands périssent avec leur chef, et ne laissent plus après eux que de faibles et insignifians débris d'une secte forcenée. Luther est regardé comme le sauveur de l'Allemagne; la Saxe, la Hesse, la plupart des villes anséatiques et impériales ont embrassé ses opinions; elles s'établissent paisiblement dans la Suède et le Danemarck, sous la protection de Gustave et de Frédéric. Leurs états étaient pauvres, et ils avaient saisi une occasion de les délivrer de tributs onéreux; les Suédois et les Danois se prêtèrent à une réforme du culte, avec la même docilité que s'il se fût agi d'une loi somptuaire; mais nul autre peuple n'imita le flegme de ces peuples du nord. Luther a fait un appel à la rai-

son, et ce sont les passions qui y répondent. Cependant parmi les sectaires qui s'élevaient en foule, on ne vit aucun incrédule attaquer ouvertement les bases de la religion chrétienne; tout ce que Luther et ses disciples n'avaient point attaqué était regardé comme inattaquable. La religion reprenait des forces pendant la guerre civile de l'église; les sectaires avaient autant de bonne foi que d'orgueil; la puissance de Luther fut dans sa conviction; l'enthousiasme religieux s'animait chez lui à mesure qu'il était signalé comme le fléau de la religion. Dès qu'il eut annoncé tout le plan de sa réforme, il parut n'avoir plus aucune découverte à faire. En le voyant immuable on le crut inspiré : la colère lui tint lieu d'éloquence; il régna par l'invective; la cour de Léon X fut déconcertée par ce genre d'attaque; la violence des imprécations de Luther étouffait le bruit des foudres du Vatican; des emportemens abjects, qui dans un siècle plus poli l'eussent avili lui-même, avilirent aux yeux du

peuple ceux que pour la première fois on voyait impunément outragés. Luther était secondé par un homme qui lui était bien supérieur en lumières, son compatriote Mélanchton; mais il avait sur lui l'ascendant d'un caractère beaucoup plus ferme et beaucoup plus intrépide. Toute l'Europe admirait alors le profond savoir, le goût et l'éloquence d'Erasme. L'église avait craint en lui un homme qui renouvelait le badinage de Lucien, et qui en prenant les moines pour objet de ses satires, paraissait préluder à des attaques plus hardies. Erasme dédaigna ou se fit scrupule de se subordonner au moine turbulent et peu lettré qui embrasait l'Europe. Il combattit la doctrine de Luther; mais il s'aperçut bientôt que des traits fins et délicats ne pouvaient rien contre un homme qui s'était emparé de l'arme alors la plus puissante, celle des malédictions.

Réforme de Henri VIII en Angleterre.

Un autre adversaire s'élevait contre la réformation; c'était Henri VIII, roi d'Angleterre. Rome vit avec reconnais-

sance ce monarque impétueux entrer pour la défendre dans la lice théologique, et publier un écrit en faveur de la doctrine et du chef de l'église. Luther traita sans ménagement son auguste antagoniste; mais tandis qu'il bravait le plus irritable des princes, son redoutable ennemi devenait, en dépit de lui-même, l'auxiliaire de la réforme qu'il venait de combattre. Henri VIII, marié depuis dix-huit ans à Catherine d'Arragon, tante de Charles-Quint, avait conçu un amour adultère pour Anne de Boulen. Le désir de satisfaire sa passion sans remords, ou du moins sans crainte de l'enfer, lui fit demander au pape la cassation d'un mariage dont il avait eu trois enfans; c'était mettre à une terrible épreuve la reconnaissance du saint siége. Clément VII, de la maison de Médicis, occupait alors le trône pontifical; il venait d'éprouver, par le saccagement de Rome et par une insultante captivité, les effroyables effets de la colère de Charles-Quint; il craignit de rallu-

mer le ressentiment de l'empereur, et de s'attirer le mépris des fidèles par une lâche et scandaleuse condescendance. Henri VIII se déclara le pontife suprême de son royaume, pour épouser la jeune fille qui avait allumé ses désirs; il adopta tous les points principaux de la réforme de Luther, en rejeta d'autres; et, pour paraître conséquent à sa doctrine théologique, il fit brûler dans ses états les catholiques et les luthériens. Un parlement esclave sanctionna tous les sanguinaires caprices de ce despote, le seconda pour placer Anne de Boulen sur le trône, et pour la conduire bientôt après à l'échafaud; approuva les divorces du roi qui épousa six femmes, lui accorda encore la condamnation juridique de Catherine Howard, sa cinquième épouse; souscrivit à toutes ses cruautés comme à toutes ses extravagances pédantesques, et fit fléchir devant chacune de ses volontés, la conscience religieuse, la morale, les lois et l'honneur du peuple, qui déjà s'était

montré le plus redoutable à ses rois : ainsi s'établit l'église anglicane, qui dans la suite acquit encore plus de conformité avec celle de Luther. Deux églises nouvelles furent fondées dans le même temps, l'une par Zwingle et l'autre par Calvin.

Zwingle en Suisse.

Ces deux réformateurs allèrent plus loin que Luther, et s'arrêtèrent cependant devant les dogmes fondamentaux de la religion chrétienne. Presque en tout point d'accord entre eux, ils réunirent tous leurs efforts pour attaquer le mystère de l'eucharistie (1), que Luther, suivant eux, avait trop épargné. Ils séparèrent toute idée mystique du sacrement de la cène, et n'y virent plus qu'un signe commémoratif de la mort de

(1) Luther, en rejetant la *transubstantiation* des catholiques, admettait la *consubstantiation*, c'est-à-dire une présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ avec la permanence du pain et du vin ; Dieu survenait, mais le pain restait. Zwingle, Calvin, et tous ceux qu'on appela depuis sacramentaires, niaient la présence réelle, et ne regardaient le pain et le vin que comme la figure du corps et du sang.

Jésus. Ils simplifièrent extrêmement les cérémonies de l'église, et détruisirent toute hiérarchie sacerdotale. Zwingle obtint de rapides succès dans la Suisse sa patrie. Les cantons de Zurich, de Berne, de Bâle et de Schaffouse mirent aux voix la question de la réforme; la majorité s'étant décidée pour changer de culte, chacun des citoyens en changea. Il n'en fut pas ainsi dans les petits cantons, ni dans ceux de Fribourg et de Soleure. Les hommes les plus libres et les plus pauvres se virent, avec chagrin, troublés dans des cérémonies qui touchaient leur cœur et charmaient leur imagination. Ils s'indignèrent du changement de leurs alliés, y virent une apostasie sacrilége, marchèrent contre eux et les vainquirent dans la bataille de Cappel. Zwingle y périt en combattant avec ceux qui avaient embrassé sa doctrine: de tous les réformateurs, il fut celui dont le cœur fut le plus humain et la morale la plus douce. Les protestans le vénérèrent comme un martyr

et le vengèrent bientôt; mais ils s'épouvantèrent de verser le sang de leurs concitoyens; les catholiques éprouvèrent le même scrupule: les peuples de la Suisse apprirent à tolérer dans leurs amis, leurs voisins, et même dans leurs sujets, un culte différent du leur. Malheureusement cet exemple, qui aurait été si salutaire, fut comme inaperçu du midi de l'Europe, et la sagesse resta renfermée dans les montagnes où la liberté avait pris naissance.

Calvin en France.

Nous allons voir, avec Calvin, la réforme s'introduire dans le royaume où les guerres religieuses devaient faire couler le plus de sang et produire le plus de crimes. Calvin était né en 1505 à Noyon en Picardie. Il était curé à l'âge de seize ans et ne fut jamais prêtre. Ce fut dans l'année 1534 qu'il prit rang parmi les plus redoutables ennemis de l'église romaine. Ses prédications à Paris eurent beaucoup d'éclat et de succès, précisément parce qu'elles étaient périlleuses. La reine de Navarre se sentait attirée vers

des opinions qu'on punissait avec atrocité ; elle crut comprendre Calvin, le sauva de la fureur du clergé, et lui procura un asile chez la duchesse de Ferrare, Renée de France, fille de Louis XII, qui ne pardonnait pas au saint siége la lutte malheureuse que son père avait eu à soutenir contre Jules II. Calvin ne put se fixer en Italie, où sa doctrine faisait trop peu de prosélytes. Il vint en Allemagne, plutôt pour affronter que pour seconder Luther, dont il ne se regardait plus comme le disciple, mais comme le vainqueur, parce qu'il avait exagéré toutes ses opinions. Les protestans d'Allemagne restèrent, pour la plupart, fidèles à leur premier apôtre; Calvin voulait le suprême pontificat de la réforme. Il vint s'établir à Genève, devint le législateur de cette république naissante, et en fit la métropole de la religion évangélique. Genève, par le secours du canton de Berne, venait de se soustraire à la double autorité de son évêque et du duc de Savoie : elle professait déjà la ré-

forme de Zwingle; elle embrassa celle de Calvin, qui en était le hardi développement; Luther avait conquis une moitié de l'Allemagne, la Suède et le Danemarck; Zwingle, une partie considérable de la Suisse; Calvin mit tous ses soins à conquérir la France, sa patrie.

Jusque-là, la réforme n'avait eu qu'un petit nombre de partisans en France. Il importe de pénétrer les véritables motifs pour lesquels François Ier. l'avait repoussée. Ces motifs, on ne les cherche ordinairement que dans la politique extérieure de ce monarque, et surtout dans son désir, trop souvent malheureux, d'avoir le pape pour allié, afin de s'établir solidement dans le Milanais. Il me paraît que François Ier. se dirigeait d'après des considérations d'un ordre plus élevé. Combien ne devait-il pas craindre pour un peuple aimable, qu'il voulait rendre plus éclairé, les passions haineuses et la lugubre gravité qui accompagnaient le goût des controverses

théologiques. Il regardait ce genre de discussion comme entièrement opposé à l'esprit de chevalerie, à l'amour des lettres, au génie des beaux-arts : il savait bien d'ailleurs que les Français, lancés une fois dans des innovations religieuses, y seraient entraînés plus loin que tout autre peuple par leur impétuosité naturelle. Il voulait les détourner de raisonner sur ces objets pour les dispenser de se haïr. Il vit avec plaisir la Sorbonne s'élever, dès l'année 1521, contre la doctrine de Luther, et la condamner sur tout point. Bientôt on lui dénonça quelques luthériens parmi les Français : s'il avait de l'aversion pour cette secte, il n'en avait pas moins pour les supplices violens et disproportionnés aux délits. L'irrésolution le conduisit à la faiblesse. Il manqua pour la première fois du courage qu'il faut toujours pour être humain ; il ne poursuivit point par lui-même les hérétiques, mais il les laissa torturer et brûler par les parlemens et les officialités. Il en sauva plusieurs, non

par son autorité, mais par son intercession. Ses premiers soins n'eussent-ils pas dû être d'abolir ou de modifier une législation qu'on pouvait regarder comme atroce, même du temps de nos ancêtres? Quand il s'agit des erreurs de l'opinion, la digue la plus forte n'est pas la meilleure. François Ier. comprit, au bout de quelques années, qu'il fallait accorder quelque chose au mouvement de son siècle : il lui vint une pensée digne de son esprit pénétrant et sage, c'était celle d'appeler auprès de lui le judicieux et tolérant Érasme. Sans doute il se proposait de l'opposer également à de tristes novateurs, et à leurs implacables adversaires. Des pédans jaloux traversèrent un projet si honorable pour le savant et pour le monarque.

François Ier. tourna ensuite ses vues sur Mélanchthon : si ce théologien était le principal appui de Luther, ce n'était pas sans gémir et s'épouvanter des discordes de l'église; il cherchait des moyens de conciliation que Luther repoussait

toujours, et il n'osait abandonner le maître fougueux qu'il ne pouvait modérer. Le timide Mélanchthon ne se rendit point aux vœux de François Ier., qui lui-même éprouvait quelques craintes en appelant en France ce réformateur irrésolu. Puisque ce monarque cherchait des tempéramens, on conçoit avec quel déplaisir il vit Calvin prêcher une doctrine beaucoup plus hardie et plus tranchante que celle même de Luther. Du moins le moine allemand avait pris des précautions pour rassurer les gouvernemens les plus absolus. En donnant à l'église une constitution républicaine, il n'avait cessé de répéter que la société civile se prête à des régimes divers, tous également approuvés par Dieu. Calvin, fondateur de la république de Genève, et devenu, après la mort de Zwingle, l'apôtre de plusieurs républiques de la Suisse, laissait percer dans ses dogmes des maximes inquiétantes pour les rois. Quand il vit François Ier. sérieusement alarmé sur sa puis-

sance, il changea de système; et modérant par politique l'âpreté de son caractère, il publia l'*Institution chrétienne*, et ce fut le premier ouvrage où la réforme évangélique fut présentée avec méthode et un peu de calme philosophique. Ce livre, Calvin le dédia à François Ier. lui-même, et le discours qu'il lui adressa fut un chef-d'œuvre d'adresse. Il lui demandait, non une protection spéciale, mais de la tolérance pour les protestans (1). Les alarmes qu'inspirait Calvin au roi, ôtèrent tout effet à des conseils modérés. François Ier. n'eut de tolérance que pour des persécuteurs; quelquefois même, dans ses dernières années, animé par le cardinal de Tournon, il parut seconder le zèle barbare des évêques et des parlemens. Pourquoi dans sa timidité n'usait-il pas du plus

(1) Ce mot de protestant servait alors de ralliement pour toutes les sectes ennemies de Rome. Les luthériens l'avaient pris à la suite d'une protestation qu'ils firent contre les décrets de la diète de Spire. Quand on voulait les désigner plus spécialement, on les appelait *Ceux de la confession d'Ausbourg*.

beau de ses droits, celui de faire grâce? Pourquoi ne modérait-il pas des peines qui, appliquées aux plus féroces assassins, eussent encore fait frémir la nature? Pourquoi laissait-il punir comme des rebelles déclarés, comme des régicides, des hommes qu'on soupçonnait de mêler à une doctrine obscure, mal comprise par eux-mêmes et par leurs adversaires, quelques maximes dangereuses pour l'autorité royale?

Ce qui nuit le plus à l'autorité, ce sont des alarmes vagues qui décèlent la peur et amènent la tyrannie. Dans une monarchie tranquille et florissante, la cour ose bien rarement s'éloigner de la religion d'un roi chéri et respecté. Les classes moyennes, qui tendent à copier la cour, restent fidèles au culte que celle-ci n'abandonne pas. Où était le danger pour la France et pour le roi, que dans un petit nombre de réunions on chantât des psaumes traduits par Marot, en vers dénués de force, d'onction et d'harmonie? L'at-

trait que la nouveauté faisait trouver à ces chants, n'eût pas déguisé long-temps leur monotonie. Combien les Français n'eussent-ils pas été promptement ramenés à des cérémonies qui faisaient, non-seulement l'édification, mais la joie de leurs pères! La triste nudité d'un prêche des protestans n'eût pas été long-temps préférée à des églises riches de mille objets d'une antique vénération, et que le génie naissant des beaux-arts décorait de monumens bien plus faits pour parler à l'imagination et au cœur. Il est des dangers qu'on n'éloigne qu'en affectant de les dédaigner. François Ier. pouvait opposer à des théologiens novateurs cette chevalerie qu'il ressuscitait en l'épurant, qui n'était plus ennemie du savoir, mais qui l'était essentiellement de l'obscure scolastique; il pouvait lui opposer les délices, non tout-à-fait innocentes, mais peu coupables de la cour; enfin la franchise, la légèreté et la gaieté de son peuple. Quelque simples que paraissent aujourd'hui de telles considé-

rations, il faut bien convenir que les lumières du seizième siècle ne les indiquaient nullement; mais le privilége des grandes âmes est de deviner, par un merveilleux instinct, ce que l'expérience doit un jour démontrer. Il n'en coûtait, pour arrêter les progrès de la réforme en France, que d'abroger ou de faire tomber en désuétude les lois du roi Robert, de Philippe-Auguste et de saint Louis contre les hérétiques. Je termine ici cette introduction, et réserve pour le premier livre de cette histoire un certain nombre d'événemens, qui, commencés sous François Ier., furent continués sous le règne suivant.

HISTOIRE
DE
FRANCE
PENDANT
LES GUERRES DE RELIGION.

LIVRE PREMIER.

RÈGNE DE HENRI II.

HENRI II, en montant sur le trône, se hâta d'appeler auprès de lui le connétable Anne de Montmorenci, l'un des personnages les plus illustres du règne précédent, guerrier qu'avait signalé tantôt sa prudence, tantôt son indomptable bravoure, politique adroit, administrateur sévère; mais le plus souvent la fortune avait manqué à ses armes, l'élévation à ses pensées, la magnanimité à ses vertus. François Ier., qui lui devait l'éclatant service d'avoir repoussé l'invasion de Charles-Quint dans la Provence, ne lui avait pas

31 mars 1547.
Le connétable, Anne de Montmorenci, dirige les affaires.

pardonné d'avoir cru trop facilement aux promesses de cet empereur et l'avait exilé à Chantilli. Henri II avait pour le connétable les sentimens d'un élève tendre et respectueux, ou plutôt d'un fils. Le jeune monarque voulait opposer à sa propre faiblesse la fermeté d'un seigneur français, qui, au milieu de la cour la plus galante, affectait d'imiter Caton le Censeur, et qui, suivant de trop près ce modèle, était souvent injuste à force d'être rigoureux.

Influence de Diane de Poitiers.

Cependant, le connétable comprit que son autorité serait mal affermie, s'il s'opposait à l'ascendant de la duchesse de Valentinois.

A l'âge de quarante-sept ans, Diane de Poitiers conservait tellement l'éclat de la beauté, que ses ennemis attribuaient ce prodige à la magie. Son enchantement le plus sûr pour régner sur le cœur du roi était d'entretenir ses goûts voluptueux, tout en feignant d'être occupée des soins de sa grandeur et de sa gloire. Elle paraissait obéir à des volontés qu'elle avait su lui suggérer. Elle lui permettait l'inconstance pour le trouver plus docile au retour; et jamais elle n'était plus sûre de faire du roi le ministre de ses caprices, que lorsqu'elle avait eu à

lui pardonner un léger oubli, une petite dissimulation ou des amours volages.

Les premiers jours du règne d'un prince voluptueux furent marqués par des actes sévères. Henri II, infidèle à toutes les instructions que lui avait données son père en mourant, commença par renouveler le conseil. Le cardinal de Tournon, auquel on ne pouvait reprocher qu'un zèle trop emporté contre les hérétiques, reçut l'ordre de quitter ses charges dans le moment où il veillait encore auprès des restes du roi (1). L'amiral d'Annebaud, ministre sage et désintéressé, fut exilé dans ses terres. Plusieurs secrétaires d'état partagèrent cette disgrâce. Des courtisans vifs et spirituels furent mis à la Bastille pour avoir plaisanté sur l'âge de la maîtresse du roi.

Disgrâce de la duchesse d'Étampes.

La duchesse d'Étampes quitta précipitamment la cour dès que le roi, dont elle était aimée, eut rendu les derniers soupirs; la crainte la plus vive l'accompagna dans sa fuite; elle avait tout à redouter de Diane de Poitiers. Une longue rivalité les avait rendues des ennemies implacables. On supposait assez généralement que Diane n'avait obtenu de François Ier. la grâce de son père,

(1) Varillas, *Hist. du règne de Henri II*, tom. 1er.

Saint-Vallier, condamné comme complice du connétable de Bourbon, qu'en cédant aux désirs du monarque. Elle avait alors tous les charmes de la jeunesse; il éprouvait tout le feu des passions, mais il était généreux; et les historiens les plus recommandables ont refusé de croire qu'il eût attaché une condition infâme à un acte de clémence. Mais, quelques années après, elle parut à la cour avec tous les signes d'une faveur éclatante; elle y montrait beaucoup d'ambition et peu de scrupule : il est vraisemblable qu'elle partagea quelque temps le cœur du monarque avec la duchesse d'Étampes, et qu'elle eut le dépit de ne pouvoir le fixer. Le roi la vit avec beaucoup de plaisir s'emparer de toutes les affections de son fils, qui lui paraissait avoir besoin d'être poli par l'amour. Henri se déclara son chevalier et devint son esclave. Diane lui faisait partager sa haine contre la duchesse d'Étampes. La cour était divisée en deux partis. Diane, devenue toute-puissante par la mort de François Ier., n'épargna rien pour humilier son ennemie, et se crut généreuse parce qu'elle lui laissait la liberté. Henri II fit redemander d'abord à la duchesse d'Étampes un diamant de cent mille écus, dernier présent qu'elle eût reçu du roi; c'é-

tait, disait-il, un bien de la couronne. Mais en même temps il donnait à Diane des pierreries qui surpassaient la valeur de ce diamant. Bientôt après il revendiqua, comme biens du domaine, la terre de Chevreuse et l'hôtel d'Étampes; il les confisqua; et, par la plus scandaleuse inconséquence, il donna l'hôtel à sa maîtresse et la terre au cardinal de Lorraine. Ce ne fut point là le terme des humiliations de la duchesse d'Étampes ni des ressentimens de Diane; le roi lui-même suscita la colère du duc d'Étampes contre une épouse adultère, comme si on eût oublié qu'il était époux et qu'il aimait la duchesse de Valentinois. Le duc d'Étampes entretint pendant plusieurs années les tribunaux des infidélités de sa femme, et des prétendues persécutions qu'il en avait éprouvées au temps de sa faveur. Il appela plusieurs témoins parmi les courtisans; et le roi eut l'extrême faiblesse de faire, dans ce procès, une déposition peu favorable à la mémoire de son père (1). Avilie et humiliée, la duchesse d'Étampes chercha quelques consolations dans la

(1) Cette déposition est donnée textuellement dans les manuscrits de Fontanieu, qui sont à la Bibliothèque Royale. Elle est conçue dans des termes fort ignobles.

religion protestante que détestait sa rivale.

Conduite de Catherine de Médicis.

La reine Catherine de Médicis affectait de céder à la faveur de la duchesse de Valentinois, comme une épouse patiente et résignée. Quoiqu'elle fût jeune encore, et qu'elle joignît la grâce à la beauté, elle avait recours aux plus humbles soumissions pour vaincre la froideur de son époux. Elle perdait beaucoup à la mort de François Ier., qui la chérissait tendrement, et lui confiait le soin d'ordonner et d'embellir ses fêtes. Secrètement avide du pouvoir, elle ne dédaignait pas ce que son altière rivale voulait bien lui laisser de faveurs à distribuer; et, pour mieux grossir son partage, elle feignait d'en être satisfaite. Cette lâche condescendance envers une femme qu'elle haïssait, était le seul indice qu'elle fît entrevoir des vices profonds de son caractère.

Luxe de la cour.

Le mouvement que François Ier. avait donné aux beaux-arts semblait devoir se ralentir sous un prince peu fait pour apprécier leurs productions, et moins fait encore pour fournir des inspirations au génie. Henri II n'était passionné que pour les exercices du corps. Les chevaliers de sa cour avaient soin de reconnaître sa supériorité dans tous les genres de luttes et de jeux, et cherchaient

avidement l'occasion d'être vaincus par le monarque. Henri croyait, par cette activité frivole, masquer son indolence, et ne faisait que la rendre plus manifeste. Il n'avait qu'une instruction médiocre, même pour ce temps; néanmoins il montra de l'intérêt pour les savans et pour les artistes : c'était Diane de Poitiers qui lui avait recommandé de suivre sur ce point l'exemple de son père. Elle faisait orner, avec la plus rare élégance, des hôtels, des châteaux qu'elle avait obtenus par des confiscations odieuses. La cour imitait à la fois sa cupidité et son luxe. Les cardinaux de Lorraine et de Guise, et tous les princes de cette maison ne négligèrent point un genre de prestige utile à leur renommée et à leurs desseins ambitieux. Le connétable de Montmorenci voulut éclipser par de nobles dépenses des rivaux secrets qui ne s'annonçaient alors que comme ses courtisans. Il déployait dans les châteaux d'Écouen et de Chantilli une magnificence royale. Il y recevait souvent un maître qui oubliait complètement devant lui l'orgueil du trône, et le nommait *son compère et son ami.* Une partie des épargnes de François Ier. fut employée à payer à Montmorenci plusieurs années d'un traite-

ment qu'il n'avait point reçu dans sa disgrâce (1); cette somme s'élevait à près de cent mille écus. Le luxe, en moins de trois mois, avait pris plus d'accroissement à la cour que pendant les cinq dernières années du règne précédent; et c'était le moment où l'on faisait paraître des lois somptuaires. Le chancelier Olivier s'était flatté de mettre un frein aux caprices et à la vanité des femmes. De graves règlemens avaient prescrit, sous des peines sévères, les vêtemens et les modes qu'elles devaient porter suivant leur naissance et le rang de leurs époux. D'abord elles éludèrent ces règlemens par des nuances nouvelles qu'elles imaginèrent; ensuite, elles firent comme une conspiration générale pour s'affranchir de ce qui leur paraissait la plus odieuse des contraintes. On fut étourdi du nombre et de l'éclat des contraventions. On voulut sévir; quelques femmes furent arrêtées; mais il ne se trouva pas, dans les divers parlemens du royaume, de magistrats assez sévères pour les punir (2).

Lois somptuaires.

27 mai. 1547. Funérailles de François I, du Dauphin et du duc d'Orléans.

Les obsèques de François Ier. (3) furent

(1) *Hist. de France*, continuée par Garnier.

(2) *Ibidem.*

(3) Il était mort le 31 mars 1547, à l'âge de 52 ans. Dans une relation de ses obsèques, écrite en latin par

dignes d'un roi qui avait fait connaître aux Français une magnificence pleine de goût. Henri II voulut que les restes de ses deux frères, le dauphin et le duc d'Orléans (1), déposés dans l'église de Notre-Dame-des-Champs, fussent portés à Saint-Denis avec ceux de son père. Cette pompe funèbre se fit le 27 mai, aux approches de la nuit. Le cortége, composé des principaux corps d'élite, de tous les grands du royaume et d'un innombrable clergé, traversait à la lueur des torches des rues dont toutes les maisons étaient tapissées de noir, hommage que la douleur publique avait rendu spontanément à la mémoire d'un monarque chéri. De vieux guerriers rappelaient les périls qu'ils avaient courus auprès de leur roi, à Marignan, à Pavie; les artistes et les savans s'entretenaient des bontés d'un prince qui voulut être le père des lettres. C'est lui, disait-on, qui a fait

Pierre Châtelain, évêque de Mâcon, on voit que le corps de François Ier., porté à Haute-Bruyère, y resta jusqu'au 11 avril. Son effigie fut placée sur un lit de parade; et pendant onze jours il fut servi comme s'il eût été vivant, en présence des grands de la cour.

(1) François, dauphin, était mort en 1536. Charles, duc d'Orléans, nommé d'abord duc d'Angoulême, en 1545, à l'âge de 23 ans.

nommer sa bonne ville de Paris *Fontaine de toutes sciences*. On pleurait, et cependant des vieillards ne pouvaient s'empêcher de dire : « Louis XII fut encore pleuré davantage (1) ».

Mot de Henri II.

Henri II avait voulu être témoin de cette cérémonie. Il s'était transporté avec le maréchal de Saint-André et Scépeaux de Vieilleville dans une maison de la rue Saint-Jacques, et, pour n'être point reconnu, il avait quitté le violet, couleur de deuil des rois de France. Avant que la pompe funèbre passât sous ses yeux, il versait des larmes sincères; les éloges que Saint-André et Vieilleville faisaient de son père redoublaient sa douleur. Il leur parla de son frère le duc d'Orléans avec le plus tendre intérêt. On ne conçoit pas comment ces deux seigneurs, l'un renommé pour sa circonspection, et l'autre pour sa loyauté, purent, dans un tel moment, révéler au roi des torts graves qu'avait eus envers lui le frère qu'il pleurait (2). Henri frémit de colère

(1) *Mémoires de Vieilleville*, rédigés par Vincent Carlois, son secrétaire.

(2) Le dauphin François et le prince Henri II, fils de François Ier., étaient tombés dans la Charente en prenant le plaisir d'une promenade sur l'eau. Par

en les apprenant ; il se mit à la fenêtre, et voyant s'avancer d'abord le char qui portait le corps du duc d'Orléans, il s'écria (si l'on en croit le secrétaire de Vieilleville) : « Le » voilà donc qui mène l'avant-garde de ma » félicité » ! On a peine à concevoir que ce secrétaire, écrivain très-naïf, ait pu imaginer un pareil mot ; mais il est plus difficile de penser qu'un prince, qui ne montra jamais de penchans féroces, ait pu exprimer un sentiment si exécrable.

Henri fit élever un magnifique mausolée à son père. Philibert Delorme en conçut le plan ; Pierre Bontemps et Germain Pilon en exécutèrent les figures. La reconnaissance enflamma le génie de ces artistes ; leur ci- Mausolée élevé à François I.

un empressement maladroit, un courtisan court l'annoncer à François Ier. Ce malheureux père se livre au désespoir ; le duc d'Orléans est au comble de la joie ; il se voit, par la mort de ses deux aînés, l'unique héritier du trône ; mais cette coupable ivresse ne fut pas de longue durée. Vieilleville vient dire quelque temps après que les deux princes sont sauvés. Le roi, est-il dit dans les mémoires de ce courtisan, *cuyda (pensa) le manger de caresses ;* mais le duc d'Angoulême le reçut fort mal, maudit tout haut sa destinée ; et, par l'effet du passage subit de la joie à la tristesse, il tomba dangereusement malade. Ce fait arriva l'an 1537. (*Mémoires de Vielleville*, liv. 2, chap. 11.)

seau retraça noblement les traits d'un roi généreux et spirituel qu'ils avaient vu souvent applaudir à leurs essais (1).

Anecdote sur l'Oraison funèbre de ce prince.

Ce fut Pierre Châtelain, évêque de Mâcon, qui prononça l'oraison funèbre de François I[er]. Il eut grand soin de dissimuler les désordres galans de ce prince; et il alla jusqu'à dire : Qu'il était persuadé qu'*après une si sainte vie, l'âme du roi, en sortant de son corps*, *avait été transportée au ciel sans passer par les flammes du purgatoire*. Ces expressions suffirent pour faire conclure à des docteurs de Sorbonne que l'évêque de Mâcon, hérétique en secret, niait le purgatoire. Ils envoyèrent une députation à Saint-Germain, où résidait la cour, pour y porter leurs plaintes contre le panégyriste. Le roi était absent; Jean Men-

(1) On lit, dans la Description du musée des monumens français, un traité par lequel Pierre Bontemps s'engage à faire, moyennant soixante livres, deux figures pour le tombeau de François I[er]. Par un autre traité, Germain Pilon s'oblige à faire, pour onze cents livres, huit figures destinées à orner le même tombeau. Lorsqu'on voit ce monument, regardé encore de nos jours comme un chef-d'œuvre, et qu'on songe au salaire exigé par les deux sculpteurs, on admire autant leur génie que leur désintéressement. Ces sommes étaient fort modiques, même pour cette époque.

dose, premier maître d'hôtel, dont François Ier. aimait beaucoup l'esprit enjoué, reçut fort poliment les députés, sut les égayer en dînant avec eux, et leur dit en les congédiant : « Tranquillisez-vous, messieurs ; si vous aviez vu d'aussi près que » moi le feu roi, mon bon maître, vous » auriez mieux compris le sens des paroles » de M. l'évêque de Mâcon. François Ier. » ne pouvait s'arrêter nulle part, et s'il a » fait un tour en purgatoire, on n'aura jamais pu lui persuader d'y rester longtemps (1) ». Cette plaisanterie amusa la jeune cour, déconcerta les docteurs, et le roi ne put se résoudre à examiner sérieusement l'accusation portée par la Sorbonne. On préparait la dispendieuse cérémonie du sacre ; mais auparavant Henri II eut l'imprudence de donner à la cour un spectacle bien différent, c'était un combat judiciaire. Dans une histoire spécialement consacrée à la peinture des mœurs, on lira sans doute avec intérêt les détails d'un événement qui caractérise les Français du seizième siècle.

François Vivonne de la Châtaigneraie et

Duel de Jarnac et de la Châtaigneraie. 10 juillet 1547.

(1) Cette anecdote est tirée de l'*Histoire universelle* du président de Thou, liv. III. Cet historien en donne trop peu de ce genre.

Guy Chabot, sire de Montlieu, qui depuis porta le nom de Jarnac, nés dans la même province, s'étaient rencontrés dès leur enfance à la cour de François Ier., dont ils avaient été pages. Tous deux se firent remarquer dans les combats; mais durant les loisirs de la paix, Vivonne ne s'exerçait qu'aux armes; il avait obtenu dans tous les genres d'escrime une telle renommée, que personne n'osait plus le mettre à l'épreuve. Il abusait de cette supériorité. Montlieu annonçait des penchans plus doux; il s'occupait de plaire aux femmes et y réussissait. Vivonne, plus riche que son ami, s'étonna de lui voir faire des dépenses supérieures aux siennes. Il lui demanda un jour, en présence de Henri qui était alors dauphin, comment il pouvait soutenir un si brillant équipage, vu la fortune médiocre de son père. Montlieu répondit qu'il avait soin de faire sa cour à sa belle-mère, et qu'il obtenait par elle plus d'argent que son père n'eût voulu lui en fournir. Peut-être accompagna-t-il ces paroles d'un ton ou d'un sourire qui donnait à entendre davantage. Le dauphin et Vivonne crurent voir dans cette réponse la révélation d'un commerce incestueux. Vivonne au moins s'abstint de ré-

péter cet entretien ; le dauphin ne manqua pas d'en faire part à Diane de Poitiers. Celle-ci fut indiscrète à son tour ; elle haïssait dans le sire de Montlieu le favori de la duchesse d'Étampes. Cette rumeur scandaleuse, après avoir occupé la cour, vint retentir jusques dans le château où vivait le baron de Jarnac. Rempli d'indignation, il mande son fils. Montlieu se jette à ses pieds et désavoue avec tant de force le crime et l'horrible jactance dont on l'accuse, qu'il a le bonheur de dissiper des soupçons si funestes à l'honneur de sa famille. Le baron de Jarnac et son fils brûlent de venger leur outrage, et partent pour la cour. François Ier. était à Compiègne. L'offense faite à l'un de ses vieux compagnons lui paraît demander une réparation éclatante. Il permet à Montlieu de déclarer, en présence de toute la cour, que quiconque a dit qu'il entretenait un commerce criminel avec sa belle-mère *en a menti par la gorge*. Le roi ne pouvait croire qu'un tel cartel dût avoir des suites. Il y avait une gratuite et odieuse inhumanité à déchirer le cœur d'un vieillard, en le forçant de haïr ou sa femme ou son fils. Le dauphin gardait le silence ; mais il lisait

dans tous les regards que son indiscrétion était condamnée.

Vivonne fut instruit de la scène de Compiègne, et de l'espèce d'humiliation que subissait le prince auquel il était attaché; il prend tout sur lui. L'opinion qu'il a de sa force le rend aussi grossier que cruel; il affirme que Guy Chabot s'est vanté *d'avoir couché avec sa belle-mère*. Les cartels s'échangent; les deux champions demandent le combat en champ clos. Les ministres du roi pensent qu'il doit leur être accordé. Plus sage que ses conseillers, François Ier. le refuse. La chevalerie qu'il voulait maintenir n'était point celle du douzième siècle. Il aimait les tournois et défendait les combats judiciaires. Vivonne et Montlieu reçoivent la défense expresse de vider par les armes un différent que le roi attribuait à leur étourderie réciproque. Que ne peut la bonté d'un monarque magnanime? François Ier. vit ses ordres respectés par deux ennemis furieux; mais sa mort laissa le champ libre à leur haine. Vivonne, pendant deux ans, avait enduré le supplice d'être regardé par les dames comme un chevalier déloyal; il lui tardait de se venger sur son adversaire d'un genre de disgrâce dont l'ami-

tié de Henri II ne pouvait le dédommager. Le roi céda aux vœux de son favori, et permit le combat.

Le jour est indiqué. On cherche tout ce qui peut donner un air de magnificence à cet acte de barbarie. Les deux champions s'épuisent en frais pour leur armure et pour leur suite (1). On prend parti : si plusieurs courtisans se décident pour le champion que favorise le roi, le plus grand nombre reste fidèle à celui dont la cause intéresse les dames. De l'une et de l'autre part on invoque le secours de Dieu, on visite les églises, on fait dire des messes. L'arrogant Vivonne s'est montré bien moins fervent que Montlieu dans ces pratiques pieuses (2). C'est le seul

(1) Celui qui envoyait le premier cartel avait le droit d'exiger de son adversaire qu'il fît provision, pour le combat, d'une infinité d'armes différentes. C'était déjà une première vengeance que de forcer son ennemi à d'excessives dépenses. Brantôme, dans son *Discours sur les duels*, rapporte que lorsque La Chataigneraie eut pris lecture du cartel que lui adressait Jarnac, il s'écria : « Jarnac en veut à ma vie et à ma bourse ».

(2) « Car, dit Brantôme, par telle fiance et présomp» tion de soi, il eut peu de souci aussi d'implorer son » Dieu et l'appeler à son aide; et même le jour de son » combat passa légèrement par l'église et la messe ».

présage favorable que l'on conçoive pour ce dernier.

La lice est ouverte à Saint-Germain, le 10 juillet 1547. Les nobles des provinces les plus éloignées ont quitté leurs donjons pour assister à ce spectacle si chéri de leurs pères, et qui leur paraissait se renouveler trop rarement. Les balcons sont remplis par des femmes qui toutes ressentent vivement l'outrage fait à la baronne de Jarnac, et qui accusent l'altière maîtresse du roi. Un magnifique échafaud est dressé pour Henri II et pour les princes. Il aime tant à se produire dans de telles occasions qu'il oublie entièrement sous quels fâcheux auspices il assiste à ce combat. Le connétable de Montmorenci est juge du camp. On croit que ses vœux sont pour Montlieu; mais il ne s'est point opposé à un combat que le roi a voulu, et qui d'ailleurs convient à la rudesse de ses mœurs. Le brillant duc d'Aumale remplit un poste que son ambition vigilante a recherché, c'est celui de parrain d'armes de la Châtaigneraie. Quelqu'intérêt que l'on mette au combat, le duc d'Aumale, qui n'y doit jouer qu'un rôle de représentation, appelle sur lui tous les regards. Il existe déjà dans toutes les âmes un pressentiment de ses

grandes destinées. François Ier. avait démêlé en lui une profonde ambition, que ne cessaient d'enflammer son père Claude de Guise, le cardinal de Lorraine, son oncle, et son frère, l'archevêque de Reims. Ce monarque, en mourant, avait dit à son fils : « Craignez les Guises, contenez le duc d'Au- » male ». Henri a dédaigné un conseil qui lui paraît tenir à une injuste défiance. Tout asservi qu'il est aux volontés du connétable, il ne peut échapper à l'ascendant du seigneur le plus distingué de sa cour. Le duc d'Aumale s'est fait un appui de Diane de Poitiers, sans oublier devant elle son rang, sa naissance et la gloire à laquelle il est appelé. Ses traits sont pleins de noblesse, la légère cicatrice d'une blessure qu'il a reçue au visage, rappelle ses premiers exploits : toutes ses paroles annoncent une âme élevée; il manifeste partout sa supériorité sans montrer des formes altières. Poli avec les courtisans, il n'est familier qu'avec les soldats.

D'autres personnages occupent encore l'attention des spectateurs. Le maréchal de Saint-André est un des favoris du roi; c'est un guerrier estimé, mais il est insatiable de présens; il prélève sa part dans des confiscations nombreuses. Scépeaux de Vielle-

ville ne demande rien, et refuse quelquefois. Les vieux Français retrouvent dans Cossé de Brissac les traits et l'âme de Bayard. Henri le voit avec quelqu'inquiétude; on dit que Brissac est aimé de Diane de Poitiers. Il tarde cependant à celui-ci de quitter la cour; vrai chevalier, il n'aime que les combats; qu'on l'éloigne, pourvu qu'il commande. Montluc, capitaine avisé, soldat impétueux, parle toujours de ses prouesses: on lui pardonne son orgueil en faveur de sa franchise. Le bouillant Tavannes a souvent fait admirer sa bravoure; mais il a fait craindre sa férocité. Quel homme dangereux si la France a le malheur d'être en proie aux guerres civiles! Un jeune homme s'attire le respect de toutes parts: c'est Châtillon, neveu du connétable de Montmorenci. Il est calme, intrépide, porté à la réflexion: on s'étonne de voir dans cette cour un homme qui médite. S'occupe-t-il des projets les plus sages ou de pensées ambitieuses? on l'ignore. Une parfaite amitié paraît l'unir au duc d'Aumale. Que deviendra-t-elle lorsque l'un sera le grand duc de Guise, et l'autre l'amiral de Coligni?

Le son des tambours et des trompettes, mêlé à celui des cloches, annonce le combat

judiciaire. Vivonne s'avance dans la lice, d'un air arrogant ; Montlieu, d'un air modeste (1) : tous deux affirment par serment que *leur cause est juste ; qu'ils ne portent point d'armes défendues, et qu'ils n'ont point eu recours à des enchantemens.* Ils frappent ; toute la force de la Châtaigneraie ne peut triompher de l'adresse de Montlieu. Enfin celui-ci paraît plier sous les coups de son adversaire ; il couvre sa tête de son bouclier, et décharge deux coups de son épée sur le jarret gauche de Vivonne (2). On voit tomber ce chevalier qui avait cru sa victoire in-

(1) Toutes les particularités de ce duel sont textuellement tirées du procès verbal que le Laboureur a inséré au 2e. tome des additions aux Mémoires de Castelnau. Ce procès verbal contient quelques circonstances de plus dans les manuscrits de Fontanieu. Gui Chabot de Jarnac y est toujours appelé Montlieu.

Brantôme, neveu de La Chataigneraie, dans son *Discours sur les duels*, raconte ou plutôt défigure une partie des circonstances de ce combat. Il accuse Jarnac d'avoir usé de supercherie dans le choix des armes : il lui fait encore d'autres reproches, dont l'injustice est évidente.

(2) Ce coup inattendu, que Montlieu porta à son adversaire, fut appelé *coup de Jarnac*, et passa en proverbe, pour signifier une atteinte soudaine et qu'on ne songe point à parer.

faillible. Sa vie est à la merci du vainqueur, qui peut traîner trois fois dans la lice ses membres mutilés. Montlieu rougirait d'user de ce droit barbare. « Rends-moi mon hon- » neur! crie-t-il à son rival, et demande » merci à Dieu et à ton roi ». Vivonne garde un silence farouche. Montlieu vient se jeter aux pieds de Henri. « Sire, je vous donne » mon adversaire, lui dit-il, daignez m'es- » timer homme de bien; pardonnez aux » fautes de notre jeunesse. Prenez-le, sire, » en considération de votre glorieux père » qui nous a nourris tous deux ». Le roi se tait. Montlieu retourne vers Vivonne, mais sans le menacer de son épée. Il se prosterne, et répète trois fois, en se frappant la poitrine avec son gantelet de fer: *Domine, non sum dignus;* mais, pendant qu'il prie, Vivonne fait un effort pour ressaisir son épée, se lève sur le genou, et se traîne jusqu'à son adversaire. « Ne bouge, ou je te » tuerai, lui dit Montlieu. — Tue-moi donc, » reprend Vivonne ». Montlieu le regarde avec compassion, fait tomber sa daguette, et, revenant au roi: « Prenez-le, sire, il » est vôtre, je vous donne sa vie, et je de- » mande à Dieu que ce brave chevalier » puisse vous servir dans un jour de bataille,

» comme je voudrais vous y servir moi-» même ». Henri se tait encore. Ce second refus n'empêche point Montlieu d'user de générosité. « Vivonne, mon ancien camarade, » dit-il à son adversaire; Vivonne, implore » ton créateur, et soyons encore amis ». Il n'en obtient aucune réponse. Le roi cèdera-t-il enfin à une nouvelle prière? Montlieu la fait avec toute l'éloquence du cœur. Le roi se rend, accepte Vivonne pour sien. Le connétable et les maréchaux réclament l'usage qui accorde le triomphe au vainqueur; Montlieu le refuse. Henri l'embrasse, et lui dit : « *Vous avez combattu en César » et parlé comme Aristote* (1) ». Le duc d'Aumale veut rendre des soins au vaincu, et ne peut calmer sa rage. On se retire; la multitude se jette dans la tente où Vivonne avait fait préparer un festin magnifique pour ses amis (2), et pille la vaisselle. Vivonne, qui avait déchiré en furieux ses bandages, ne survécut que trois jours à ses blessures. Le duc d'Aumale lui fit ériger un tombeau.

(1) Ces paroles, où Aristote est si étrangement cité, sont tirées du procès verbal.

(2) « Conviant ce jour, dit Brantôme, ses amis et » amies à se trouver à la vue du combat, il leur disait ces propos : *Je vous convie tel jour à mes noces* ».

Mesures particulières. De 1547 à 1548.

La cérémonie du sacre (1), des plaisirs variés et des occupations futiles, firent bientôt oublier à Henri le chagrin que lui avait fait éprouver le dénoûment inattendu de ce combat. Le connétable se chargeait d'établir l'ordre le plus sévère dans toutes les parties du gouvernement. Complaisant pour la plupart des demandes des courtisans privilégiés, il était inflexible pour celles que n'appuyait pas une faveur signalée. Il réprima la licence des gens de guerre avec plus de force que ne l'avait fait François Ier (2);

(1) Le sacre de Henri II se fit du 25 au 29 juillet 1547; car le jour de cette cérémonie n'est pas constaté d'une manière positive dans les histoires. Il est dit, dans les Mémoires du maréchal de Vielleville, liv. 3, chap. 1er., que Henri II fit sommer Charles-Quint, par un héraut, de s'y trouver en qualité de comte de Flandre, et d'y faire sa charge de pair de France. « Je m'y trouverai avec 50,000 hommes pour » y faire mon devoir, répondit l'empereur ». Heureusement il n'exécuta pas sa menace, et le sacre du roi se fit avec autant de pompe que de tranquillité. Aucun historien n'a fait usage de cette anecdote. Cependant les détails dans lesquels entre le rédacteur des Mémoires d'où elle est tirée, semblent offrir tous les caractères de l'authenticité.

(2) « On disait dans les armées qu'*il se fallait* » *garder des patenôtres de M. le Connétable*; car en

à la multitude des vagabonds et des malfaiteurs, il opposa les rigueurs de la justice prévôtale (1), et prit des mesures pour faire cesser parmi les Français la contagion des crimes dont ils avaient trouvé l'exemple en Italie; heureux s'il avait su punir les crimes d'une barbare intolérance.

Quelques paysans vaudois, restes obscurs d'une secte fondée au treizième siècle par un habitant de Lyon, nommé Valdo, et qui fut

Massacre des Vaudois en 1546 et 1547.

» les disant et marmottant, lorsque les occasions se » présentaient, comme force débordemens et désor- » dres y arrivent, maintenant il disait : *Allez-moi* » *prendre un tel; attachez celui-là à un arbre; faites* » *passer celui-là par les piques tout à cette heure,* » *et les arquebusez tous devant moi. Taillez-moi* » *en pièces ces marauts; brulez-moi ce village; bou-* » *tez-moi le feu partout à un quart de lieue à la ronde;* » et ainsi tels et semblables mots de justice et de police » de guerre proférait-il selon ses occurrences, sans se » débaucher nullement de ses *pater*, jusqu'à ce qu'il » les eût parachevés ». (*Brantôme, Discours 52, connétable de Montmorenci.*)

(1) La justice prévôtale ne s'exerçait auparavant que sur les mendians; elle s'étendit alors sur tous les hommes pris en flagrant délit, voleurs de grands chemins, homicides, domiciliés ou non, ceux même qui servaient dans les compagnies d'ordonnance, milice toute composée de gentilshommes, enfin les braconniers ou transgresseurs des ordonnances sur les chasses.

en butte à une atroce persécution (1), avaient trouvé un refuge dans les montagnes qui séparent le Dauphiné du Piémont. C'était en défrichant les terres les plus stériles du royaume, qu'ils avaient reconnu l'hospitalité de quelques seigneurs chez lesquels la voix de la pitié ou celle de l'intérêt avait fait taire un préjugé fanatique. Cette paisible colonie fut pendant deux siècles à l'abri de toute persécution. Elle était pauvre et peu nombreuse. La cour de Rome, instruite de l'existence des Vaudois, supposa que ces paysans s'occupaient à la maudire dans les assemblées particulières où ils lisaient et interprétaient, suivant l'opinion de leurs pères, l'ancien et le nouveau Tes-

Il fut permis à son prévôt et à son lieutenant, en appelant avec lui sept juges du plus prochain siége, ou à leur défaut des avocats, de juger ces sortes de malfaiteurs jusqu'à sentence de mort inclusivement et sans appel. Le parlement vit avec douleur que la vie des citoyens allait être entre les mains de juges pris au hasard; il considéra que l'article qui concernait les braconniers pouvait surtout donner lieu aux plus horribles vexations. Il fit des remontrances qui ne furent point écoutées, et enregistra l'ordonnance avec cette clause, *attendu la malice du temps.*

(1) De Thou, Gauffredi, Garnier, Voltaire, *Essais sur les Mœurs.*

tament. Elle voulut exciter contre eux le zèle de Louis XII (1); ce bon roi se fit informer, non de leur croyance, mais de leurs mœurs, et dit : « Ils sont meilleurs chrétiens » que nous ». Il cassa les procédures que des seigneurs et des évêques avaient commencées contre eux, et leur rendit avec joie un faible patrimoine qu'on avait déjà confisqué.

Quel fut l'étonnement de ces paysans lorsqu'ils apprirent, peu de temps après, que des opinions semblables à celles dont leurs ancêtres avaient été les martyrs et dont ils se croyaient les derniers dépositaires, trouvaient de puissans protecteurs en Allemagne et quelques partisans en France! Ils s'en réjouirent sans orgueil; leurs pasteurs cédèrent aux instances des ministres protestans de la Suisse qui voulaient faire avec eux une sorte de traité d'union, moins pour ajouter aux forces de la religion réformée que pour lui prêter une origine plus ancienne. Cet acte fut dénoncé à François Ier.; mais ce monarque, tout résolu qu'il était de maintenir la religion catholique, ne put se déterminer à punir comme des rebelles des paysans laborieux. Un arrêt cruel que le parlement d'Aix

(1) L'an 1501.

avait rendu contre les Vaudois resta sans exécution.

Le moment vint où la politique embarrassée de François Ier. (1) souffrit plutôt qu'elle ne commanda des persécutions religieuses. Des magistrats violens cherchèrent à l'entraîner dans des mesures que leur suggérait un zèle barbare. A leur tête était Jean Meynier, baron d'Oppède, qui, réunissant par le plus dangereux abus la fonction de premier président du parlement d'Aix à celle de lieutenant militaire de la Provence, montrait l'âme d'un bourreau, soit qu'il prononçât ses arrêts, soit qu'il les fît exécuter. Il avait recherché la main d'une veuve opulente qui joignait au charme de la beauté les vertus les plus pures. La comtesse de Cental devait le prompt accroissement de sa

(1) L'an 1540. Ce fut Guillaume Dubellay, seigneur de Langeai, commandant pour le roi en Piémont, qui, chargé par François Ier. de prendre des informations sur les Vaudois, fit un rapport favorable, qui disposa ce prince à la clémence. On ne doit pas oublier non plus de dire, pour l'honneur des gens de lettres, que le cardinal Sadolet, savant philosophe et poëte latin, qui était alors évêque de Carpentras, reçut avec bonté les Vaudois, et intercéda pour eux. (Voy. *De Thou*, liv. 6.)

fortune au soin qu'elle avait eu d'attirer dans ses terres des Vaudois qui ne laissaient rien d'inculte autour d'eux. Respectée à la cour, elle y prêtait son appui à des paysans, les seuls parmi les hérétiques qui ne fussent point des novateurs. Ce qu'elle entrevit du caractère du baron d'Oppède la fit trembler pour ses vassaux. Elle refusa sa main. D'Oppède jura de se venger; un horrible massacre fut le moyen de sa vengeance. A des imputations qu'il réveille contre les Vaudois, il en ajoute de nouvelles qu'il a calculées avec un art profond. Suivant les rapports qu'il adresse au gouvernement, les Vaudois veulent se former en cantons républicains, à l'exemple des cantons suisses dont ils partagent les erreurs et avec lesquels ils entretiennent une correspondance coupable; ils forment des rassemblemens, ils exercent la jeunesse aux armes, ils sont prêts pour une sédition. Des magistrats fanatiques ou pervers appuyèrent le témoignage imposteur de d'Oppède. François I[er]. est indécis; le cardinal de Tournon est alarmé; la cour de Rome menace ses anciens ennemis. Le roi n'a point encore prononcé; « Prévenons les ordres de la cour, dit le baron » d'Oppède au parlement d'Aix; nous en

» avons la puissance, et c'est pour nous un » devoir puisque la religion nous l'impose». Une levée d'hommes que le roi a ordonnée dans la Provence et qui doit servir contre les ennemis de l'état, il va l'employer contre les Vaudois. Le baron de la Garde, chef de ces nouvelles troupes, les met à la disposition de d'Oppède, et veut présider avec lui à cette fatale exécution. D'Oppède est suivi de quelques magistrats qu'il a remplis de toute sa rage. Le territoire habité par les Vaudois est investi. Ces hommes, qu'il avait accusés de s'exercer à la révolte, fuient devant une poignée de soldats. Femmes, enfans, vieillards, tous cherchent à se sauver du massacre général. Enfin, ils sont arrivés au pied des montagnes du Piémont : fatigués, haletans, ils gravissent les rochers qui peuvent les séparer de la France. Tandis qu'ils montent, des feux allumés sur le sommet leur font craindre de nouveaux ennemis. Un soldat des bandes piémontaises cède à la pitié et leur crie de loin : « N'avancez-pas, mal- » heureux, où vous êtes perdus ». Ils redescendent; les hommes se dispersent, les femmes n'ont plus de force pour se traîner à leur suite. Les soldats de d'Oppède accourent de toutes parts : le viol est le pre-

mier acte par lequel ces défenseurs de la foi signalent leur zèle. Les maisons, les granges, les vergers, tout est livré aux flammes. Aucun des habitans n'est épargné, presque tous ceux qui ont pu fuir sont arrêtés et réservés à la peine infâme des galères. Il n'existe plus rien du bourg florissant de Mérindol. D'Oppède se présente ensuite devant Cabrières. Trente hommes et soixante femmes qui n'ont pas abandonné la ville, refusent d'en ouvrir les portes ; trop faibles pour résister long-temps, ils veulent du moins obtenir une capitulation qui les sauve : ils l'obtiennent, on leur a promis la liberté ; mais à peine défilent-ils, on les enveloppe et on les égorge. Plus de quatre mille Vaudois ont péri, vingt-huit villages sont devenus la proie des flammes, toute cette peuplade est détruite.

D'Oppède se vanta de cette expédition ; il crut que les Français allaient applaudir au récit de tant de barbaries ; on en eut horreur. Il ne restait plus de vieillards qui eussent pu voir les guerres civiles du règne de Charles VI. Un tel massacre était une affreuse nouveauté pour des hommes que Louis XII et le monarque régnant (car c'é- Procès du baron d'Oppède.

tait encore François Ier.) n'avaient habitués qu'à de nobles émotions ; en même temps c'était un triste présage des horreurs dont la religion allait devenir le prétexte.

D'abord François Ier. parut décidé à punir les magistrats qui avaient souillé son règne. D'Oppède, instruit de la rumeur qui s'élevait contre lui à la cour, s'y rend aussitôt. Le roi refuse de le voir. Était-ce assez d'une marque de défaveur pour tant de sang répandu? Le cardinal de Tournon vint à bout de persuader à son maître que le procès des membres du parlement d'Aix donnerait une nouvelle audace à l'hérésie. François Ier. recommanda dans ses derniers momens à son fils de punir le massacre des Vaudois (1). Néanmoins il est vraisemblable que Henri II et le connétable, en faisant instruire ce procès, cédèrent bien moins aux vœux du roi défunt qu'au désir de rendre odieux le cardinal de Tournon et de justifier sa disgrâce. Le parlement de Paris, chargé de juger la conduite des principaux magistrats

(1) Ce fait est tiré des mémoires des écrivains protestans. En général ils ne se montrent point défavorables à la mémoire de François Ier.

du parlement d'Aix, ne montra que faiblesse et que partialité. D'Oppède accusé osa presser ses juges d'imiter son exemple et d'être aussi impitoyables que lui envers les hérétiques. Après cinquante audiences solennelles, il fut acquitté, ainsi que les complices de ses fureurs (1). Un seul d'entr'eux, l'avocat général Guérin (2), fut condamné à être pendu, non comme assassin, mais comme faussaire. *La justice du ciel*, dit l'historien de Thou, *suppléa à la justice de la terre.* D'Oppède mourut peu de temps après, d'une maladie dangereuse et assez semblable à celle qui depuis enleva Charles IX.

(1) Ces complices de d'Oppède étaient le président Delafonds, les conseillers Badet et de Tributs, et l'avocat général Guérin.

(2) De Thou prétend que la principale cause de la condamnation de Guérin fut qu'il était sans protecteur à la cour. Il avait joué le rôle le plus affreux dans l'exécution des Vaudois, « ayant été » cause, dit le père Mainbourg, dans son Histoire du » Calvinisme, de tout le désordre, par la licence qu'il » avait donnée aux soldats, en criant effroyablement » *tolle, tolle* (tue, tue) ». Ce qui vraisemblablement causa sa perte, ce fut qu'il se rendit partie contre le président d'Oppède, pendant le cours du procès.

Procès du maréchal de Biez et de Jacques de Couci.

Deux accusés illustres furent, vers le même temps, traduits devant une commission militaire; l'un était le maréchal de Biez, et l'autre, Jacques de Couci, seigneur de Vervins. Le premier expiait une faute militaire qu'il avait commise à la fin du précedent règne, et surtout la faveur dans laquelle il s'était maintenu auprès de François Ier. pendant la disgrâce du connétable. La France reprochait au second la reddition de Boulogne aux Anglais : cet événement avait été l'une des plus pénibles disgrâces qu'eût éprouvées ce monarque. Des habitans de Boulogne, réfugiés dans la capitale, ne parlaient qu'avec indignation de la conduite de Couci; on l'accusa de trahison; et, contre toute justice, on rendit cette accusation commune au maréchal de Biez, son beau-père, à qui l'on ne pouvait reprocher que de la négligence. Ce vieux guerrier, de qui Henri II avait voulu recevoir l'ordre de la chevalerie (1), voyait

(1) Ce qui procura cet honneur au maréchal de Biez, ce fut la ressemblance qu'on remarquait entre lui et Bayard, par qui François Ier. avait voulu être armé chevalier. Henri II témoignait la plus tendre affection au maréchal, et ne l'appelait jamais que son père.

son maître méditer l'arrêt de sa honte ou de sa mort. Le roi se montra fort animé contre les accusés dans l'instruction de ce procès : il faisait venir souvent le premier président Lizet, chef de la commission, pour lui demander l'état de la procédure (1). Dès que celui-ci rapportait un moyen de justification présenté par les accusés, Henri le réfutait avec emportement. Comme le sieur de Vervins alléguait pour sa défense qu'il n'avait pu accepter l'offre généreuse des habitans de Boulogne, parce qu'il avait déjà fait sa capitulation : « Je lui apprendrai, dit le roi, à » fausser sa foi envers son prince naturel et » souverain, pout tenir sa parole à un étran- » ger ». Deux témoins déposèrent que Vervins avait reçu en leur présence des flacons remplis d'or, qui lui étaient envoyés par le roi d'Angleterre; ils firent contre le maréchal de Biez une accusation du même genre : c'étaient des imposteurs. Arrêtés cinq années après pour un nouveau crime, ils rétractèrent leurs dépositions contre ces deux guerriers. Couci, l'héritier d'un nom cher aux

(1) Où en est le procès de ces *misérables?* disait le roi, qui ne désignait Couci et son beau-père que par les épithètes les plus injurieuses. (Voyez *Mémoires de Vielleville*, liv. 2, chap. XIII.)

Français, fut décapité. Le maréchal de Biez ne fut jugé que dix-huit mois après, le 3 août 1551. Henri, qui lui fit grâce, avait cependant exigé qu'il fût condamné à la peine capitale; et l'un de ses motifs, en faisant prononcer le déshonneur du maréchal, avait été de pouvoir disposer de toutes ses places : lui-même en fit l'aveu au président Lizet (1). Les courtisans se montrèrent moins empressés de recevoir les dépouilles de de Biez que Henri de les leur offrir. Vieilleville eut la générosité de refuser une des places du maréchal, et l'adresse d'énoncer son refus sans offenser le roi. La mémoire de de Biez et de Couci fut réhabilitée sous le règne de Henri III. On peut voir, par ce procès, combien l'autorité royale, après trois

(1) Henri II s'exprime ainsi dans les Mémoires et à l'endroit cités : « Il faut qu'il soit condamné à mort » et confisqué, autrement je ne disposerais pas de son » état de maréchal; car, vous le savez, les états de » connétable, maréchaux et chancelier de France » sont totalement collés et cousus à la tête de ceux » qui en sont honorés, que l'on ne peut arracher l'un » sans l'autre ».

La peine de mort prononcée contre de Biez fut commuée en une prison perpétuelle. On ne tarda pas à rendre la liberté à ce vieillard octogénaire. Il se retira dans sa maison du faubourg Saint-Victor, où il

règnes modérés, reprenait facilement l'impulsion violente qu'elle avait reçue de Louis XI : l'exemple suivant va le montrer encore mieux.

Révolte de la Guyenne et de la Saintonge.

Une révolte éclata pendant l'année 1548, dans la Guyenne et la Saintonge : elle fut assez sérieuse pour qu'on craignît de voir renaître la sanguinaire et longue anarchie qui désola le royaume pendant la captivité du roi Jean. En France, comme dans tout autre état de l'Europe, les impôts étaient moins le résultat de la sage prévoyance du gouvernement, que de la détresse où le réduisaient tantôt ses prodigalités, tantôt des malheurs publics. La perception en restait toujours accompa-

mourut, cinq ou six mois après, autant de chagrin que de vieillesse. (Voyez le livre 6 des *Mémoires de Montluc*, qui, s'exprimant sur le compte de de Biez avec autant de raison que de franchise, défend victorieusement sa mémoire.)

En 1575, Jacques de Couci, fils de Vervins, en considération des grands services que sa maison avait rendus à l'état, obtint du roi Henri III, que l'arrêt rendu contre son père et le maréchal de Biez, son aïeul, serait annulé et leur mémoire réhabilitée. Il est probable que dans cette révision l'innocence de de Biez fut aussi favorable à la cause de son gendre, que dans leur procès les torts de Vervins avaient nui à celle du maréchal.

gnée des mêmes violences qui avaient signalé leur origine. François Ier. avait été forcé d'augmenter les rigueurs de la gabelle (1), et d'y assujétir même les provinces qui fournissent le sel abondamment. La ville de la Rochelle et ses environs se soulevèrent : François marcha en personne pour châtier cette rébellion ; la ville coupable se soumit ; les habitans vinrent tomber aux genoux de leur roi. Quand ils aperçurent quelques signes de compassion sur son visage, ils firent entendre leurs sanglots. Le cri de *miséricorde* était dans toutes les bouches. François Ier. fit plus que pardonner à ses sujets repentans, il les consola d'avoir pu faillir envers leur roi. « Je ne suis venu ici pour » vous dire (ainsi s'exprima ce roi magnanime) tout l'ennui que je reçus, quand » me furent apportées les nouvelles de la misérable rébellion que présentement vous » confessez ; mais bien pour vous dire, mes » amis (car amis vous puis-je appeler, maintenant que vous reconnaissez et que vous » pleurez votre offense), mais bien pour » vous dire combien j'ai eu de liesse de vous » avoir vus rentrer dans le devoir ». Ensuite il s'étendit sur toutes les conséquences

(1) *Manuscrits de Fontanieu. — De Thou.*

du crime qu'il pardonnait. Ce discours serait trop long à rapporter; mais quel bonheur pour l'histoire d'avoir à répéter des paroles telles que celles-ci! « Je ne ferai jamais » volontairement à mes sujets, ce que l'empereur a fait aux Gantois pour moindre » offense que la vôtre; il en a maintenant » les mains sanglantes, et je les ai, la merci » à Dieu, encore sans aucune teinture du » sang de mon peuple ». Les acclamations d'une foule reconnaissante ayant interrompu son discours, le bon roi reprit la parole en ces termes : « Je veux que tous les prisonniers soient délivrés présentement; que » les clefs de votre ville vous soient rendues; que vous soyez réintégrés et restitués totalement en ma grâce, en votre » liberté et vos priviléges, et veux aujourd'hui demeurer en votre garde; et pour la » réjouissance et congratulation, je veux que » vous sonniez vos cloches, tiriez votre artillerie, et fassiez feu de joie en rendant » grâce à Dieu (1) ».

Voilà le roi précurseur de Henri IV. Re-

(1) Voyez le liv. 9 des *Mémoires de M. Martin Du Bellay*, seigneur de Langey, d'où le discours de François Ier. est textuellement tiré.

venons à Henri II, ou plutôt au connétable de Montmorenci.

Comme les contrebandiers de la Saintonge et de la Guyenne trouvaient des complices dans presque tous les paysans de ces provinces, ils soutenaient de fréquens combats contre les employés de la gabelle : huit de ces derniers furent massacrés. Les prisons de Périgueux et de Saintes furent bientôt remplies des contrebandiers les plus signalés. Leurs partisans formèrent le projet de les délivrer. Quatre mille paysans s'assemblèrent sous la conduite de chefs grossiers et féroces. Ils firent trembler ceux des seigneurs qui voulurent s'opposer à leurs excès, brûlèrent des châteaux, mirent au pillage des bourgs et des petites villes, arrêtèrent plusieurs des officiers du grenier à sel, et les livrèrent aux supplices raffinés qu'invente et que prolonge une populace furieuse : on les étouffait avec ce sel qui était l'objet de leurs dures perquisitions; on salait leurs cadavres. Cette troupe déchaînée se grossit et devint une armée. Le nouveau règne avait multiplié les mécontens. La noblesse des provinces n'avait pas vu sans jalousie cinq ou six grandes familles s'emparer de tous les emplois, de toutes les grâces, et ne lui laisser

qu'une existence obscure. Puimoreau, gentilhomme de la province, se mit à la tête des rebelles et prit le nom de colonel de la Saintonge. Bientôt ils furent réunis au nombre de cinquante mille hommes. Les prisons de Périgueux, de Saintes et d'Angoulême furent forcées; quelques détachemens de troupes royales furent battus. La révolte s'étendit jusqu'à Bordeaux; la populace de cette grande ville se livre à tous les genres d'excès; les hommes paisibles se dispersent et se cachent; les magistrats sont intimidés. Le parlement, qui d'abord a rendu des arrêts sévères contre les rebelles, n'ose les faire exécuter : il appelle de Bayonne Tristan de Monneins, lieutenant du gouverneur de la province. Monneins se présente avec intrépidité; mais il n'amène avec lui qu'un faible cortége; tandis que de l'hôtel-de-ville il ordonne des mesures contre les mutins, il est investi par eux. L'orateur qu'ils ont choisi pénètre jusque dans l'assemblée que Monneins préside. Là il expose tous les grief des mécontens, et enflamme les esprits par la véhémence et l'audace impunie de ses discours. Monneins, qui, presque seul dans toute la ville, ose se montrer fidèle au roi, ne voit pour lui de refuge assuré qu'au château Trompette : il

s'y rend, et bientôt il y est assiégé. Les séditieux s'étaient emparés des canons de la ville, et les tournaient contre le fort. Monneins a trop peu d'artillerie, trop peu de soldats pour soutenir un siége. Un président du parlement de Bordeaux, La Chassagne, dans l'intention de prévenir un crime, trompe les séditieux en paraissant embrasser leur parti; il s'engage à persuader à Monneins de quitter le fort, et obtient d'eux la promesse de respecter les jours de cet officier. Le commandant cède aux sollicitations de La Chassagne, il sort du château Trompette; mais à peine est-il revenu à l'hôtel-de-ville, que le peuple vient l'assaillir de nouveau. Les piques, les poignards sont levés sur sa poitrine; Monneins croit opérer une diversion à la fureur des mutins, en jetant au milieu d'eux la chaîne d'or qui pend à son cou. La multitude ne voit dans ce mouvement qu'une insulte : en vain La Chassagne intercède pour celui qui ne s'est livré à ces furieux que sur sa parole, Monneins est percé de mille coups, et Montlieu, l'un de ses gentilshommes, tombe à ses côtés en voulant le défendre. On mutile, on traîne par les rues leurs restes inanimés, qui seraient restés sans sépulture, si des religieux

n'avaient exposé leurs jours pour leur rendre les derniers devoirs. Cependant, La Chassagne, devenu suspect aux rebelles, poursuivi par eux, s'était retiré dans un couvent de Dominicains; on l'arrache de cet asile. Les mutins, dans leurs excès, n'étaient point exempts de crainte : ils voyaient arriver le moment où, pressés par les troupes du roi, ils seraient désavoués et punis par les principaux de la ville. Ils étaient maîtres d'égorger La Chassagne; ils aimèrent mieux le déclarer leur chef pour lui faire partager leurs dangers. Investi de l'autorité, il parut en faire un usage conforme à leurs vœux. Les conseillers du parlement, les bourgeois, les notables et les prêtres eux-mêmes, tout fut forcé de prendre les armes, en apparence pour se joindre aux factieux, et dans le fait pour les réprimer. La Chassagne n'avoua ce dessein, qu'après avoir, sous différens prétextes, renvoyé ou puni du dernier supplice les brigands les plus dangereux. L'alarme devint générale, lorsqu'on apprit la prochaine arrivée du connétable à la tête d'une armée. Le parlement de Bordeaux reprit ses fonctions; pour se disculper de sa faiblesse passée, il outra les rigueurs de la loi dans le châtiment des coupables. L'un

d'entr'eux, nommé Lavergne, qui le premier avait sonné le tocsin, fut puni du supplice réservé pour les seuls régicides, il fut écartelé. Le parlement eût voulu persuader au connétable que sa présence n'était plus nécessaire pour rétablir l'ordre dans une cité qui d'elle-même procédait si violemment contre les séditieux; mais Montmorenci pressait sa marche, résolu de se montrer inexorable.

Henri II visitait ses villes du Piémont, lorsqu'il apprit la nouvelle de cette révolte. Une armée qu'il faisait marcher vers les frontières de l'Italie, fut dirigée contre les rebelles. On la divisa en deux corps, l'un sous la conduite de François de Lorraine, duc d'Aumale, et l'autre sous celle du connétable de Montmorenci. Les deux rivaux se montrèrent dans cette occasion sous un aspect bien différent. François de Lorraine, en arrivant dans la Saintonge, dédaigna d'opposer l'appareil des combats à des bandes qui se dispersaient; il fit punir les chefs des mutins et se contenta du repentir de tout le reste. On eût dit, à sa conduite, que François Ier. régnait encore.

Quant au connétable, il agit contre Bordeaux pacifié, comme si cette cité eût été dans

tout le feu de la sédition. Les magistrats, suivis d'un nombreux cortége d'archers et de gens d'armes, le supplièrent de ne point laisser entrer dans la ville les troupes allemandes qu'on savait être portées au pillage. « Ce » sont, répondit-il, de fidèles serviteurs du » roi. Pouvez-vous en dire autant de vous- » mêmes » ? Les députés lui présentèrent les clefs de la ville : « Qu'en ai-je besoin ? dit- » il, vous allez voir quelle entrée je sais me » faire ». En même temps il dirige son artillerie contre les murailles et y fait une large brèche. Il désarme tous les habitans, et ne veut voir en eux que des coupables ou des lâches. Le généreux La Chassagne est un des premiers objets de la rigueur du connétable ; s'il lui laisse la vie, il lui ôte la liberté : il le traduit devant le parlement de Toulouse ; mais on ne put le trouver coupable. La peine de mort est prononcée contre cent soixante des principaux citoyens de la ville, d'autres sont condamnés aux galères. Pendant un mois, Bordeaux est le théâtre des plus sanglantes exécutions. Montmorenci tourne contre les séditieux les supplices cruels qu'ils avaient employés. Plusieurs sont brûlés vifs ; il fait pendre au battant de la cloche celui qui avait sonné le

beffroi ; les jurats et cent vingt notables sont contraints d'aller, en habits de deuil et tête nue, déterrer avec leurs ongles le corps de Tristan de Monneins, et de porter tour à tour son corps sur leurs épaules jusqu'au lieu de sa sépulture. Pendant cette odieuse cérémonie, Montmorenci, représentant le roi, se tenait sur un balcon, et forçait les magistrats de la ville de se mettre à genoux devant lui en criant *miséricorde* et en demandant pardon. Bordeaux, dépouillé de tous ses priviléges, est imposé à de fortes amendes ; on enlève les cloches de toutes les églises, on ordonne la démolition de l'hôtel-de-ville. Quelques-unes de ces dispositions cruelles furent adoucies par le roi au bout de quelque temps. Enfin Montmorenci quitte Bordeaux, mais c'est pour faire dresser des échafauds dans les provinces que François de Lorraine avait épargnées. Il traverse lentement la Guyenne, l'Angoumois, la Marche et la Saintonge, et marque son passage par l'exécution des rebelles, qui, gagnés par la clémence du duc d'Aumale, étaient redevenus des sujets fidèles. Le connétable était fier de l'épouvante qu'il jetait dans toutes les âmes ; mais ce ministre, par son ex-

cessive sévérité, paraissait plutôt proscrire que punir.

Situation de l'Europe. 1548.

Une tâche difficile était imposée au successeur de François Ier. Il s'agissait de sauver la France et l'Europe de l'ambition de Charles-Quint, de surveiller, pendant la paix, un souverain qui ne connaissait pas le repos; de jouer contre lui le rôle dangereux d'allié des plus faibles puissances; enfin de surpendre celui qui avait coutume d'étourdir ses ennemis par la violence et la rapidité de ses aggressions. Quel heureux événement, pour Charles-Quint, que la mort de François Ier.! Jamais il n'y eut, entre deux rois, une rivalité plus ardente; c'était quelquefois une inimitié poussée jusqu'à la rage, d'autres fois une émulation de qualités brillantes. Si Charles-Quint avait tenté de se produire sous un aspect chevaleresque, c'était pour ne pas laisser à son rival ce puissant moyen de séduction. La fortune avait plus fait pour l'empereur d'Allemagne que pour le roi de France, et cependant le premier n'avait jamais pu ni accabler ni éclipser le second.

L'Espagne et le Nouveau Monde.

Avant de suivre Charles-Quint dans le cours de plusieurs entreprises qui, sans être dirigées contre la France, devaient

être de graves sujets d'alarmes pour ce royaume, montrons quels étaient les élémens de la puissance d'un souverain qui se crut appelé à reprendre le rôle de Charlemagne, sans avoir le génie de cet habile conquérant. Les Espagnols, dont il avait dompté l'arrogance, lui obéissaient sans murmure en faveur de sa gloire. D'ailleurs la cupidité avait distrait les nobles Castillans du soin de conserver leurs priviléges. L'or du nouveau monde occupait tellement leur pensée, qu'ils demeuraient presqu'insensibles au bruit des controverses dont toute l'Europe était agitée. Ils étaient pleins de ferveur pour un culte qui, violemment transporté dans le Mexique, avait fourni tant de prétextes à leur avarice. Les exploits merveilleux de Cortez, les infâmes exploits de Pizarre, étaient le principal sujet d'entretien de la nation espagnole. Elle consentait à se voir représentée au-delà de l'Atlantique par les sanguinaires aventuriers qui l'enrichissaient. Richesses illusoires que Charles-Quint sut mal apprécier! Tandis qu'il s'agitait, son peuple s'habituait à l'indolence. La plaie qu'avait faite à l'agriculture le barbare édit de Ferdinand *le Ca-*

tholique, concernant l'expulsion des Maures, s'élargissait tous les jours. L'industrie ne faisait aucun progrès chez un peuple qui trouvait commode d'acheter avec de l'or les fruits de l'industrie de ses voisins. Tout fier qu'était Charles-Quint des nouveaux empires qui lui avaient été soumis presque du moment où ils furent découverts, il ne sut jamais y faire sentir son autorité, y poser les bases d'un bon régime colonial. On ne le vit ni prévenir, ni réprimer les guerres civiles, les guerres d'assassinats, par lesquelles les Pizarre et les Almagro vengeaient, en s'entr'égorgeant, des millions d'Américains immolés comme de vils troupeaux. Maître de la marine alors la plus puissante du monde, il la fit servir à des rapines et la rendit inutile au commerce. Aussi connut-il souvent la pénurie, quand tout parlait de son opulence.

Les Pays-Bas semblaient devoir l'indemniser, par leur agriculture et par leur commerce, de la langueur inattendue de l'Espagne; mais ce qui donnait à ce prince d'un caractère inquiet une politique nécessairement tracassière, c'était la difficulté de régir à son gré, et d'assujétir fortement des provinces fort distantes et de l'Espagne et de

Pays-Bas, Autriche, Italie, Allemagne.

l'Autriche. Les états héréditaires d'Autriche étaient soumis sans être florissans ; le royaume de Naples, le duché de Milan, tant de fois perdus et reconquis, avaient besoin d'être ménagés. Soumettre des princes allemands révoltés et ligués contre le chef de l'empire, assigner de nouvelles divisions aux différens états de l'Italie, qui ne pouvaient rien sans la France et qui détestaient les Français, voilà le double but que se proposait Charles-Quint. S'il pouvait y atteindre, non-seulement il menaçait la France du haut des Pyrénées et des Alpes, il l'investissait encore des rives du Doubs, de la Moselle, de la Meuse, de la Sambre et de la Somme. Enfin ses nombreuses galères lui donnaient le moyen d'insulter sur l'Océan et sur la Méditerranée, toutes les côtes de ce beau royaume, qui n'eût plus semblé qu'une enclave ou une citadelle bloquée au milieu d'un si vaste empire.

France. Plusieurs circonstances nouvelles aplanissaient les obstacles que Charles-Quint avait jusques-là rencontrés dans ses projets. François Ier. n'avait pu que bien rarement former contre son rival une ligue redoutable : qui maintenant saurait renouer cette coalition de tant de princes jaloux les

uns des autres? Henri II, qui n'avait été qu'un faible lieutenant de son père, semblait devoir oublier les combats et les intérêts politiques dans les tournois et les molles voluptés. L'empereur voyait avec plaisir les affaires de France conduites par le connétable de Montmorenci, auquel il se croyait supérieur en politique. En flattant ce vieux guerrier, qui, malgré son heureuse campagne en Provence, avait eu plus d'une raison de se défier de la fortune, Charles espérait l'éloigner de la guerre jusqu'à ce que lui-même fût prêt à la porter sur les frontières de France.

La mort du roi d'Angleterre Henri VIII, qui avait précédé de quelques mois celle de François Ier., favorisait les progrès de Charles-Quint. Henri VIII, si craint de ses sujets, et qui n'en était pas abhorré autant qu'il aurait dû l'être, avait su se rendre respectable au dehors. Sa politique était à la fois capricieuse et loyale. Son inconstance avait eu tous les résultats d'une combinaison habile. Trompé par Charles-Quint après son expédition de Boulogne, il allait s'en venger en se réunissant au roi de France, son ancien ami, quand la mort les surprit l'un et l'autre. Édouard VI, encore enfant, avait succédé à Angleterre.

son père. Les troubles d'une minorité allaient se joindre pour l'Angleterre à des troubles religieux que Henri VIII, sanguinaire théologien, avait tout à la fois excités et contenus par son despotisme.

Turquie. Soliman régnait et soutenait la gloire de ses premiers exploits. Nulle soumission n'avait coûté à Charles-Quint pour faire cesser les ombrages de ce formidable voisin. Il souffrait que son frère Ferdinand lui payât une espèce de tribut pour une petite portion de la Hongrie. Une guerre, où la Turquie se trouvait engagée contre la Perse, détourna l'attention de Soliman des affaires de l'Europe.

Venise. Ce n'était pas sur l'Italie qu'allaient tomber les premiers coups de l'empereur : il n'avait rien à craindre de cette contrée. Depuis la ligue de Cambrai, Venise n'existait plus qu'avec les souvenirs de sa gloire. L'Autriche et la Porte Ottomane avaient seules profité de l'abaissement où l'aveugle politique de Louis XII avait réduit cette république. Son territoire devenait le passage et pouvait devenir la conquête du dominateur de l'Italie. Venise, long-temps parée des dépouilles du Levant, était le théâtre des plaisirs licencieux et la sombre école de la politique défiante.

Redoutable pour des citoyens mécontens, cette politique n'avait plus que de faibles armes à opposer au plus ambitieux des souverains. Charles-Quint avait montré à l'Europe la faiblesse de Rome. Il n'avait que trop vengé les sanglans affronts des empereurs de la maison de Souabe; et son hypocrisie avait encore accru l'horreur de ses violences. Après avoir fait Clément VII son prisonnier, il cherchait à rendre Paul III l'instrument de ses desseins. Ce vieux pontife, quoiqu'il eût régné jusques-là sans éprouver de disgrâce, suivait encore, plus que ses derniers prédécesseurs, une marche faite pour ruiner une domination théocratique. C'était le second pape qui eût à s'occuper de l'établissement d'un fils. Les Romains ne l'avaient pas vu sans murmure former pour son fils Louis de Farnèse, un état particulier des duchés de Parme et de Plaisance, qu'avait conquis le pape guerrier Jules II. Charles-Quint lui faisait acheter cher la protection suspecte qu'il accordait au nouveau duc. Paul III avait été obligé de permettre que le plus important concile fût convoqué à Trente, ville soumise à l'empereur. Le duc de Savoie n'attendait que de lui la restitution Savoie.
de ses états : deux autres puissances semblaient

invariablement attachées à l'alliance de l'empereur. Cosme de Médicis, grand-duc de Toscane, avait besoin d'être défendu par ses armes contre les inquiétudes de plusieurs villes avides de recouvrer leur liberté et d'être encore nommées républiques. L'empereur avait à Gênes un illustre et fidèle ami; c'était André Doria, l'un des plus grands hommes du seizième siècle. L'Europe s'entretenait encore du danger auquel venait d'échapper ce vieillard.

Toscane.

Conjuration de Fiesque.

De 1546 à 1547.

Tandis qu'André Doria croyait avoir assuré le calme d'une république qui lui devait le maintien de sa puissance et de ses lois, une conjuration se formait contre lui et contre sa famille dans le palais du comte Jean-Louis de Fiesque. Il semblait qu'en Italie le plus grand titre d'honneur fût d'avoir bien conduit une conspiration. Fiesque n'était animé contre les Doria par aucun motif de vengeance. Son ambition était insensée; il voulait commander à sa patrie, et pour son premier exploit assassiner le vieillard qui en était l'honneur. Doué de tous les avantages extérieurs, le comte de Fiesque affectait la frivolité, et savait allier aux grâces de la jeunesse la plus profonde dissimulation. Son affabilité l'avait rendu agréa-

ble au peuple qu'il voulait asservir. Il conspirait contre les Doria, et se montrait le courtisan le plus assidu de l'oncle et du neveu. Sa principale force consistait en quatre galères dont le pape lui avait confié le commandement. Des hommes qui, sous l'administration la plus douce, trouvaient des sujets de mécontentement et de haine, se joignirent au comte de Fiesque. Ce fut dans un festin, qu'il se donna violemment de nouveaux complices : ses convives témoignaient leur surprise d'entendre le bruit des armes dans un palais où ils s'attendaient à trouver les apprêts d'une fête. Fiesque leur révèle son sinistre projet. « Ce Doria, dont » on proclame si haut la gloire et les services, » qu'est-il autre chose que le lieutenant et » le satellite de l'empereur ? En vain sa vieil» lesse nous présente l'espoir d'être délivrés » bientôt du joug sous lequel il nous tient » courbés ; sa domination, ou plutôt sa ty» rannie, se continue dans un neveu qui » surpasse son orgueil, sans approcher de ses » talens. Tout est prévu, tout est disposé » pour que mon généreux dessein s'accom» plisse cette nuit même ; mais je n'ai pas » voulu l'exécuter sans y faire participer les » Génois qui honorent le plus la république.

» Voilà pourquoi je vous ai rassemblés. Re-» fuserez-vous de punir les tyrans ? je ne le » pense pas; mais si quelqu'un de vous hé-» site, c'est sur lui que vont tomber mes pre-» miers coups ». Un tel discours a produit tout l'effet que Fiesque devait en attendre, tous les convives s'arment et le suivent. Le comte se hâte de sortir avec sa troupe, et court au port s'emparer des galères de la république. En passant de l'une à l'autre sur une planche, il tombe dans la mer. Les conjurés ont perdu leur chef; ils agissent encore, parce que cet accident, caché dans les ténèbres de la nuit, est ignoré de la plupart d'entr'eux. Le neveu de Doria, sur qui ce vieillard se reposait d'une partie de l'administration, s'avance vers le port, attiré par les clameurs qui s'y élèvent et qu'il croit provenir d'une légère émeute de marins. Les conjurés le poignardent; c'est-là le terme de leur audace, ils ne font plus que des mouvemens incertains. Qu'est devenu leur chef? Un frère de Fiesque se présente. « Ce n'est plus du comte Louis qu'il » s'agit, dit-il, il n'est plus; je prends sa » place ». Cette indiscrète arrogance répand une morne consternation parmi les conjurés; ils méprisent le prétendu successeur de

Fiesque, et refusent de lui obéir. On se disperse, on fuit. Presque tous les principaux coupables sont arrêtés et conduits au supplice.

Telle était la situation de l'Italie. Voyons celle de l'Allemagne, ou plutôt transportons-nous sur le théâtre d'une guerre déjà allumée. Suivons-en les événemens avec rapidité; ils sont importans pour les intérêts de la France, quoiqu'elle n'ose encore y jouer aucun rôle. Ce n'est pas seulement la cause du protestantisme, c'est l'indépendance de toute l'Europe qui est défendue par Jean Frédéric, électeur de Saxe. Nous allons voir ce prince succomber bien promptement; mais à sa chute commence sa grandeur. Plus on fait d'efforts pour l'avilir, plus il s'élève. Quand il perd l'autorité d'un souverain, il prend la dignité d'un sage dans les fers. Il doit avoir un vengeur, et ce vengeur c'est Maurice, ce perfide parent, qui a causé son infortune. Charles-Quint est trompé au milieu de toutes ses ruses; il est arrêté dans ses vastes projets par la dissimulation d'un homme qu'il en croit l'aveugle instrument. Avant d'éprouver le malheur d'être vaincu, l'ambitieux monarque éprouvera un

Situation de l'Allemagne.

malheur plus humiliant à ses yeux, celui d'être joué.

Ligue de Smalcalde. 1547.

La ligue de Smalcalde avait le double objet de fonder en Allemagne l'indépendance politique et la liberté de conscience. La république bizarre que formaient, dans cette contrée, des souverains et des villes libres avait reçu un ciment nouveau de la religion réformée : mais Luther n'était plus, et lui seul avait pu calmer d'anciennes rivalités entre les princes ses disciples. Le jeune Maurice de Saxe (1), quoiqu'il fût entré dans la ligue des protestans, avait conçu le projet d'arracher la couronne électorale à son parent, le vertueux Jean Frédéric. Il dissimula, ouvrit une correspondance secrète avec l'empereur, qui lui enseigna tous les moyens de tromper ses confédérés. Instruit à feindre par un maître si habile, Maurice

(1) Ce prince, qui va jouer un si grand rôle dans la révolution la plus importante du seizième siècle, descendait d'Albert, second fils de l'électeur Frédéric II. Il n'avait aucun droit au trône électoral, puisque Jean Frédéric, qui l'occupait alors, descendait de la branche aînée qu'on appelait *Ernestine*. Maurice possédait la Misnie et une partie assez considérable de la Saxe.

La ligue de Smalcalde était formée depuis l'année 1529 par les soins de Luther, et pour le maintien de

de Saxe fit avorter les desseins de la ligue. Enfin il se déclara, envahit les états de l'électeur. Celui-ci trouva dans l'affection de ses peuples les moyens de recouvrer sa puissance. Maurice, en persévérant dans ses opinions religieuses, devint l'allié du vengeur de la religion catholique. Charles, pendant les troubles de la Saxe, avait surpris les confédérés de la Souabe et de la Franconie. Le duc de Vittemberg fit de lâches soumissions, et fut châtié par le vainqueur plutôt avec dédain qu'avec colère. Les villes d'Ulm, d'Augsbourg et de Strasbourg payèrent des contributions qui devaient servir à soumettre les confédérés. Charles, aidé de Maurice, marcha contre l'électeur de Saxe, qui n'avait plus d'autre allié que le

la religion réformée. Elle n'entra en hostilité directe contre l'empereur, que vers l'année 1544. L'irrésolution de Jean Frédéric, et celle de son gendre, le landgrave de Hesse, leur avaient fait manquer les occasions d'accabler Charles-Quint, qui avait à peine dix mille hommes à opposer à une armée de soixante-dix mille protestans. Cette armée ne resta pas long-temps sous les drapeaux de princes qui ne pouvaient la solder, et qui se faisaient un scrupule de la mener au pillage. La mort de Luther, en 1546, acheva d'ôter toute énergie aux princes luthériens.

landgrave de Hesse. On l'avait vu, dans tout le feu de l'âge, confier à des lieutenans ses redoutables armées; à cinquante ans, il veut pour lui toute la gloire et les premiers périls. Il ose ce que ses ennemis ont supposé qu'il n'oserait jamais. Arrivé sur les bords de l'Elbe, vis-à-vis Muhlberg, il entreprend le passage du fleuve, à la vue de l'armée saxonne. Des soldats espagnols nagent l'épée entre les dents. L'empereur, monté sur un cheval magnifique, s'élance avec ses escadrons, protégés par le feu de l'artillerie et de la mousqueterie. Ils gagnent l'autre rive. L'armée saxonne déconcertée fuit en désordre; il n'était plus temps pour elle de refuser le combat : l'électeur s'y prépare; son courage n'est point épuisé; mais l'ardeur de ses troupes est ralentie par un premier affront.

Bataille de Muhlberg. 1547.

Charles-Quint parlait à ses soldats comme à une troupe de héros. A l'approche du combat, il leur montra dans les airs un aigle qui planait sur son camp. Le soleil, après avoir été voilé par un épais brouillard, parut dans tout son éclat. Charles-Quint vit dans ces deux circonstances un double augure pour le succès de ses armes. Cependant l'électeur de Saxe se présentait dans une or-

dre de bataille imposant. Il avait ordonné aux troupes du centre de recevoir dans une complète immobilité le choc de la cavalerie impériale, jusqu'à ce que ses ailes, qu'il avait fort élargies, pussent se déployer. Ce choc fut mal soutenu, et les ailes de l'armée saxonne furent bientôt attaquées. Charles-Quint, Maurice et le duc d'Albe rivalisaient d'impétuosité. Du côté des Saxons, on ne combattait plus avec courage qu'autour de l'électeur. Enfin il est entraîné dans la fuite générale. Le combat a cessé, le carnage se prolonge (1). A chaque instant on amenait d'illustres prisonniers au camp de l'empereur. Il demandait toujours l'électeur de Saxe. Vers la fin du jour, on conduisit ce prince au vainqueur; il avait été reconnu parmi les fugitifs, à la majesté de son visage. Il s'était vaillamment défendu et n'avait succombé qu'après avoir reçu deux blessures. Le sang qui coulait de ses joues, sa contenance calme et fière, la renommée de ses

(1) La perte des Saxons, dans la bataille de Muhlberg, fut de douze cents hommes tués et de huit cents prisonniers. Celle des impériaux ne fut que de cent cinquante hommes tués ou blessés.

vertus, tout donnait à son malheur une haute dignité. Mais dès que Charles-Quint a vu son ennemi en sa puissance, il a cessé d'être un héros. Le prisonnier descend de cheval et veut, suivant l'usage, baiser la main de l'empereur; Charles-Quint le repousse. « Puissant empereur, lui dit Jean » Frédéric, puisqu'ainsi l'ordonne la for» tune, je suis votre prisonnier...—On me » reconnaît donc pour empereur, dit Char» les-Quint, avec un sourire amer? Je n'é» tais que Charles de Gand dans vos mani» festes. — Je m'attends, reprend l'électeur, » à être traité suivant ma dignité. — C'est » suivant vos actions que vous serez traité » par votre vainqueur et votre maître ». Charles ne fut que trop fidèle à ses menaces.

Noble constance de l'électeur de Saxe. 1547.

Cependant le prince électoral, blessé dans la bataille, s'était retiré dans Vittemberg avec les fugitifs. Sybille de Clèves, épouse du malheureux électeur, résidait avec sa famille dans cette ville, qui était bien fortifiée, bien pourvue de vivres et défendue par une garnison nombreuse. Le malheur de son époux n'avait point abattu son courage. Ses fils et tous les guerriers lui avaient déféré l'honneur du commandement. Tous

les habitans venaient de jurer à ses pieds de mourir pour leur patrie. Charles-Quint manquait d'artillerie pour commencer le siége de Vittemberg. Maurice ne lui offrait, à cet égard, que des secours insuffisans. Il fallait donc, au sortir d'une action glorieuse, subir un affront, et confesser l'impuissance de ses armes. Charles aima mieux abuser de la victoire que d'en perdre le prix. « Écrivez à » votre épouse, fit-il dire à son captif, per- » suadez-lui bien de rendre Vittemberg : » vos jours dépendent de sa soumission. — » Le seul conseil qu'elle recevra de moi, » répondit l'électeur, c'est celui de compter » pour rien les dangers de son époux, lors- » qu'il s'agit de soutenir l'honneur de nos » ancêtres et les droits de nos enfans ». Dans le même temps, Charles écrivait à Sybille : « Votre résistance va décider la mort de l'é- » lecteur ». C'était le seul genre d'alarmes qui pût la troubler. Mais l'exécution d'une telle menace lui paraissait impossible ; ou du moins elle savait combien les lois du corps germanique devaient la rendre difficile. Charles-Quint a bientôt écarté cette barrière. Un conseil de guerre, composé d'Espagnols et d'Italiens, va juger l'électeur. On ne peut douter du résultat, c'est le duc

d'Albe qui préside. L'arrêt de mort est prononcé : on vient le signifier à l'électeur. On s'était tout promis de l'étonnement et de la terreur que lui causerait cet arrêt inattendu.
1547. Mai. L'électeur jouait dans ce moment une partie d'échecs avec Ernest de Brunswick, qui était prisonnier avec lui. Il entend lire l'arrêt sans décéler la moindre émotion. Après un moment de silence : « Vous me faites » connaître, dit-il, que Vittemberg ne veut » pas se rendre et que ma femme et ma famille » restent fidèles à leurs sermens. Me » voilà bien consolé de cet arrêt de mort ; » je vois sans regret l'empereur retrancher » quelques jours d'une vie déjà trop longue ». Après avoir ainsi parlé, l'électeur prie son compagnon de continuer la partie d'échecs commencée, y donne toute son attention et la gagne (1).

(1) L'histoire moderne offre peu de tableaux aussi imposans et aussi pathétiques que celui de la captivité de Jean Frédéric, électeur de Saxe ; trois historiens ont traité cet événement avec une dignité et un intérêt qui rappellent les plus beaux passages des historiens de l'antiquité : ce sont Jean Sleidan, Auguste de Thou, et Robertson. Le premier a servi de guide aux deux autres, qui ont ajouté plusieurs circonstances

Mais la consternation régnait au château de Vittemberg. Sybille se reprocherait de conserver encore du courage. Ni elle ni ses enfans ne balancent plus. Rendre Vittemberg et tout l'électorat, renoncer aux préroga- Dévouement de Sybille

à sa narration. Sleidan, allemand, luthérien et magistrat de Strasbourg, avait été employé dans diverses négociations relatives à la ligue de Smalcalde; et il le fut depuis dans celles qui amenèrent le fameux traité de Passaw. Sa principale histoire, écrite en latin et formant vingt-six livres, a pour titre : *De statu Religionis et reipublicæ Germanorum sub Carolo V.* Il eut le grand mérite de déplaire, par son impartialité, aux hommes de son parti. Cependant il juge Charles-Quint avec une sévérité inexorable et quelquefois injuste. Auguste de Thou montre plus de calme et une critique plus judicieuse : le talent de cet historien me paraît s'élever beaucoup lorsqu'il rend compte d'événemens étrangers à sa patrie; il sait alors se borner aux détails nécessaires pour l'intérêt et la clarté de sa narration; son style est moins rapide et moins vigoureux que noble et pur. Robertson a sur eux l'avantage d'avoir écrit dans sa langue natale, à une époque où elle était perfectionnée par quelques hommes de génie.

On n'a présenté ici qu'un récit abrégé de la bataille de Muhlberg et de ses suites. Les faits qu'on a rapportés sont du petit nombre de ceux sur lesquels s'accordent presque tous les historiens et presque tous les mémoires.

tives de leur naissance, rien ne leur coûte, s'il est encore temps de sauver la vie du meilleur époux et du plus tendre père. Ce sont eux maintenant qui supplient le souverain dont ils allaient défier toutes les forces. Le duc Maurice se rend leur organe. Le remords le poursuivait au milieu de son triomphe. Il craignait de paraître à ses nouveaux sujets, couvert du sang d'un prince, son parent, dont il avait partagé les projets politiques, et dont il partageait encore les opinions religieuses. Charles-Quint, dès qu'on lui proposa une forte rançon, parla de clémence; mais il ne promit point de rendre la liberté à son prisonnier. Sybille avait eu à vaincre la résistance de son époux, qui croyait ses jours trop achetés par la ruine de ses enfans. Touché de leurs instances, il signa enfin une convention par laquelle il mettait ses états et sa personne même à la disposition de l'empereur; mais il y eut une condition à laquelle il fut impossible de le faire souscrire. On voulait qu'il se soumît aux décisions du pape et du concile, concernant la réforme. « On peut » me dépouiller, dit-il, mais non m'avilir ». L'empereur, qui n'avait voulu que faire parade de son zèle, se relâcha sur ce point.

Maurice fut investi de l'électorat, et se montra encore le courtisan respectueux de son trop puissant allié. Mais une perfidie, dont l'empereur le rendit l'instrument, lui fit sentir amèrement sa dépendance. Parmi les confédérés, les uns avaient été accablés dès le premier choc, les autres n'avaient même osé engager le combat. Un seul souverain restait armé; c'était le landgrave de Hesse; il ne résistait plus que dans l'espoir d'obtenir une capitulation moins dure que celle de ses malheureux alliés; et ce fut lui qui subit les conditions les plus déshonorantes. Il était beau-père de Maurice. Le nouvel électeur fut chargé, avec le marquis de Brandebourg, de décider le landgrave à se soumettre. Ils lui promirent que sa vie et sa liberté seraient respectées; pour achever de vaincre sa défiance, ils se rendirent eux-mêmes garans de cette promesse, et signèrent un acte par lequel ils s'engageaient à subir le même traitement que Charles lui ferait éprouver. Enfin ils lui dépeignirent avec tant de force le danger de la résistance, que le landgrave céda; et lui, qui était encore à la tête d'une armée imposante, et qui voyait dans ses sujets un zèle intrépide pour la réforme, il consentit à livrer à l'empereur sa personne

Humiliation du landgrave de Hesse.

et ses états, et à lui demander pardon à genoux de sa rébellion. Charles-Quint montra dans cette cérémonie une pompe, une arrogance, une dureté qui rendaient plus sensible encore la dégradation du landgrave. Ce prince crut avoir acheté par assez de basses soumissions le pardon de sa faute. Il s'approcha pour baiser la main de l'empereur; mais le marquis de Brandebourg et Maurice, frappés de l'expression sévère qui régnait sur le visage du monarque, écartèrent le malheureux prince. Le soir ils soupèrent avec lui chez le duc d'Albe. Le banquet se ressentit du sombre caractère de celui qui le donnait, et de la situation déplorable d'un prince avili. Que ne peut cependant l'espoir de la liberté? Vers la fin du repas, le landgrave n'était plus occupé que de la joie de revoir sa famille. Il se disposait à sortir, lorsque le duc d'Albe lui signifie l'ordre de l'empereur qui le déclare prisonnier. Un même cri d'indignation sort de la bouche de Maurice de Saxe, de l'électeur de Brandebourg et du landgrave. Tous s'écrient que la parole de l'empereur est engagée; mais Charles-Quint, inflexible aux réclamations de son ennemi vaincu, résista de même aux deux princes qui n'étaient

plus que les faibles ministres de sa vengeance.

Maurice indigné dissimula. Cependant Charles faisait trembler l'Allemagne, l'épuisait en contributions, en traitait les divers souverains comme ses délégués; et pour entretenir leur épouvante traînait à sa suite deux prisonniers qu'il eût dû considérer comme ses accusateurs, le sage Frédéric et le faible landgrave.

Une guerre de religion venait de se terminer en Allemagne; une guerre de religion allait s'y rallumer. Voyez cependant comme le flegme naturel aux peuples de cette contrée amortit le plus épouvantable des fléaux. Si la chute de Jean Frédéric excite une pitié mêlée d'admiration, si celle du landgrave de Hesse montre dans son oppresseur les fraudes les plus impudentes de la politique, ces événemens n'ont rien qui soit particulier aux guerres religieuses. Les sujets de ces deux souverains sont les témoins indignés mais immobiles de leurs malheurs. Ce long orage des guerres de religion semble encore éloigné de la France; mais combien il y sera plus terrible !

Dispositions de la France et de l'Angleterre.

La France, depuis le nouveau règne, avait interrompu ses liaisons politiques avec

les protestans de l'Allemagne. Ce n'était pas que Henri II et le connétable sentissent vivement le danger de fomenter l'hérésie dans le royaume, par les secours donnés à des princes hérétiques. L'un et l'autre craignaient Charles-Quint, affectaient de croire à ses protestations pacifiques, et négligeaient les projets de François Ier., parce que les faibles ressources de son économie étaient déjà dissipées. La duchesse de Valentinois, tous les princes de la maison de Lorraine, le maréchal de Saint-André, enfin le connétable lui-même, s'étaient partagé les fonds que le rival de Charles-Quint avait destinés à la ligue de Smalcalde. Une autre entreprise, réclamée par l'honneur, excitait la principale attention du connétable ; il s'agissait de reconquérir Boulogne sur l'Angleterre, et de laver ainsi le dernier affront qu'eût reçu François Ier. Tout favorisait ce projet, et l'on pouvait espérer de porter en Écosse un coup plus funeste encore à l'Angleterre. C'était un devoir sacré pour la cour de France de protéger la veuve de l'infortuné Jacques V. La défaite et la mort de ce monarque semblaient livrer l'Écosse à un joug qu'elle avait plusieurs fois subi, et dont elle avait été perpétuellement

menacée. Cette veuve du roi d'Écosse était une princesse de Lorraine, sœur des Guises; elle exerçait la régence, en attendant la majorité de sa fille, Marie Stuart, qui était au berceau à la mort de son père. Aux dangers extérieurs qui la menaçaient se joignaient les discordes intestines nées de la rapide propagation de la réforme dans l'Écosse. Rien n'eût pu sauver cette reine, si l'Angleterre n'eût éprouvé elle-même les troubles d'une minorité. Le duc de Sommerset, régent d'Angleterre, sous le titre de protecteur, s'était impérieusement subordonné ceux que le testament de Henri VIII lui avait associés pour la régence. Toujours en alarmes sur les manœuvres de ses rivaux, il flattait la nation, et cédait à l'esprit novateur. La plupart des Anglais abandonnaient avec impétuosité la réforme religieuse de Henri VIII pour celle de Luther. Ce qu'il y avait d'étonnant, c'est que le culte inventé par un despote capricieux et féroce trouvait des zélateurs fanatiques. De là mille agitations, présages de ces sombres et sanglantes discordes qui devaient long-temps désoler l'Angleterre. Sommerset, pour faire honorer son protectorat, voulait forcer par la terreur de ses armes la régente d'Écosse à

consentir au mariage de Marie Stuart avec le jeune roi d'Angleterre. Toute onéreuse qu'était pour les Anglais la possession de Boulogne, cette nouvelle conquête leur rappelait des souvenirs chers à leur orgueil. Le duc de Sommerset fit faire de nouveaux travaux à Boulogne et dans les forts qui l'environnaient : c'était annoncer évidemment l'intention de violer le dernier traité conclu entre la France et l'Angleterre. Il y avait été convenu que Boulogne serait rendu au bout de huit ans au roi de France, sous la condition imposée à celui-ci de payer

Expédition en Écosse. 1547.

deux millions au roi d'Angleterre. Gaspard de Coligni de Châtillon fut chargé par le roi de fortifier la ville d'Ardre, et d'en étendre les ouvrages jusqu'aux portes de Boulogne. Dans le même temps une flotte mettait à la voile pour l'Écosse. Une élite de seigneurs français partait pour accomplir un des premiers devoirs des preux chevaliers ; les Dandelot, les La Rochefoucauld, les Pienne, les Crussol, les Bourdeille, les Joyeuse, étaient fiers d'avoir été choisis pour protéger deux reines, l'une veuve et l'autre orpheline, contre les attaques d'un injuste voisin ; on leur avait donné pour chef Montalambert de Dessé, dont la naissance n'égalait pas la

leur; mais il se fit respecter d'eux par l'autorité de son caractère et par ses talens guerriers. Cette troupe n'était que de cinq mille combattans. Réunie aux montagnards écossais, elle tint souvent tête à une armée anglaise de vingt-cinq mille hommes, soumit plusieurs forts, sut s'avancer avec audace, se replier avec prudence; elle surprit des camps par des attaques nocturnes, et lassa l'ennemi en se montrant infatigable. La santé du brave Montalambert s'altéra pendant le cours de cette expédition; il fut obligé de revenir en France. De Thermes, qui prit le commandement après lui, ne fut ni moins habile ni moins heureux. Les frontières de l'Écosse furent sauvées. Les Anglais gémirent de voir leurs propres frontières exposées à l'invasion des Français dont ils avaient si long-temps ravagé les provinces. Leur confusion et leurs alarmes furent au comble, quand ils apprirent que les cours de France et d'Écosse avaient arrêté le mariage de Marie Stuart avec le dauphin François, et que la jeune reine était conduite en France.

Le roi s'était réservé de commander l'expédition de Boulogne. Il l'entreprit avec une armée plus brillante que formidable. Les seigneurs opulens avaient armé à leurs Expédition de Boulogne. 1549.

frais de jeunes gentilshommes qui se vouaient à leur service ; tous cherchaient à se distinguer par la somptuosité et par l'élégance de leurs équipages. Cette multiplicité de troupes d'élite ne pouvait tenir lieu de corps réguliers et permanens. Plus le roi portait de magnificence dans le camp, moins la discipline pouvait s'y établir. Les premiers succès de cette expédition furent brillans et rapides; quatre forts que les Anglais avaient construits autour de Boulogne, Sellacques, Ambleteuse, Blaquenai et Mont-Lambert, furent emportés de vive force ou contraints de capituler. La première ardeur des troupes avait été employée à faire la conquête de ces forts; mais, lorsque les Français furent parvenus sous les remparts de Boulogne, ils ne mirent point dans les travaux du siége l'activité que demandait une saison assez avancée. (1) Pour amuser un roi, qui, sans

(1) Je ne rapporte cette anecdote qu'avec l'expression du doute sur son authenticité : les historiens anglais n'en font aucune mention ; on ne la trouve que dans les mémoires de Vieilleville; cette dernière objection ne suffirait pas pour la rejeter. Les auteurs des mémoires ne parlent guère que de leurs faits d'armes particuliers, ou de ceux des capitaines auxquels ils étaient personnellement attachés. Les historiens an-

avoir l'âme d'un vrai chevalier, aimait avec passion toutes les formes chevaleresques, voici ce que Vieilleville imagina, si l'on en croit les mémoires rédigés par son secrétaire. Le bruit s'était répandu dans le camp que le duc de Sommerset avait parlé légèrement de la valeur française. Vieilleville voulut avoir raison de cet outrage, et crut que sa dignité et l'éclat de ses services le rendaient l'égal du régent d'Angleterre. Accompagné de quatre gentilshommes et d'un trompette, il se présenta à la porte de Boulogne; et, après la chamade battue, il fit dire aux Anglais que, si le duc de Sommerset était là, il lui donnerait volontiers un coup de lance. Vieilleville fut bien déconcerté quand on lui répondit que le duc de Sommerset était malade à Londres. « Qu'au moins, dit le » chevalier français, un de vos milords » se présente ». Aucun des milords ne ré-

glais rejettent avec soin les faits où leur nation ne joue pas le rôle le plus brillant; surtout lorsque ces faits sont, comme celui-ci, d'une médiocre importance. Vincent Carlois parle, comme un témoin, du combat qu'il raconte; et la naïveté de sa narration le rend très-vraisemblable. Le jeune Anglais, dont il parle, était fils du comte de Varvick, qui remplaça et fit mourir le duc de Sommerset.

pondit à cet appel. « Anglais, s'écrie Vieilleville impatienté, il y va de l'honneur de » votre nation, si aucun de vous ne vient » ici faire preuve de sa personne. Voici » mon gendre qui n'a pas vingt ans ; il de» mande à faire ses premières armes con» tre le fils d'un de vos milords ». Pour cette fois, un fils du comte de Varvick sort de la ville. Les conditions du combat sont bientôt arrêtées. D'Épinai, gendre de Vieilleville, renverse son adversaire du premier choc, et l'amène prisonnier à la tente du roi, à qui ce fait d'armes cause autant de joie que si on lui eût annoncé la prise d'un ouvrage avancé de la place. Quelques jours après, d'Épinai, compatissant à la tristesse de son prisonnier Dudley, lui demanda *s'il lui ennuyait en si bonne compagnie?* Ému de ce ton d'intérêt, le jeune Anglais lui avoue qu'épris de la fille du comte de Betfort et près de l'épouser, il tomberait malade de chagrin s'il ne repassait la mer. L'usage était alors, mais chez les étrangers bien plus que chez les Français, d'exiger des prisonniers des rançons, équivalant au moins à la moitié de leur fortune. Le jeune vainqueur n'eut garde de s'en prévaloir : il pleura, en songeant en son âme quel eût été son mal-

Trait de courtoisie chevaleresque.

heur dans une telle situation. « Partez, dit-il
» à Dudley, en l'embrassant, il n'est besoin
» de mettre à prix d'argent nos premières
» armes à tous d'eux. Je vous tiens quitte
» pour quatre belles haquenées, dignes d'ê-
» tre présentées aux princes et princesses
» auxquels en mon cœur je les ai vouées ».
Cette générosité, vivement ressentie par
Dudley, établit entre les deux familles des
liens d'amitié assez semblables à ceux que
l'hospitalité formait chez les anciens.

Levée du siége de Boulogne. 1549.

Charles-Quint, qui était alors dans les
Pays-Bas, se plaignit amèrement au roi de
France du siége de Boulogne. Il était,
disait-il, le tuteur du roi Édouard, et ne
pouvait souffrir qu'on voulût enlever à ce
monarque les conquêtes de Henri VIII.
Ce message offensa la jeune cour, et peu
s'en fallut que le héraut ne fût exposé à
un traitement ignominieux, pour s'être ex-
primé dans des termes insultans. Cependant
il est vraisemblable que les menaces d'un
souverain victorieux contribuèrent beau-
coup à faire manquer l'entreprise de Bou-
logne. Une violente tempête qui s'éleva fut
le prétexte de la levée du siége. Toutes les
tentes furent renversées par l'ouragan, des
chevaux furent noyés, on perdit beaucoup

de bagages. Le roi se retira et crut que la prise de quatre petits forts suffisait à sa gloire. Bientôt il ouvrit une négociation avec l'Angleterre. Le duc de Sommerset venait de succomber aux manœuvres de ses rivaux, qui, dans une nuit, s'étaient rendus maîtres de Londres. Après avoir fait d'inutiles tentatives pour leur résister à main armée, il fut forcé de se démettre du protectorat et de se livrer à ses ennemis. Ceux-ci furent impitoyables envers un homme qui avait exercé seul la régence, dont Henri VIII avait voulu faire leur partage commun. Ils l'accusèrent de tous les crimes dont il est aisé de charger les vaincus ; et, se plaçant au nombre de ses juges, ils cimentèrent de son sang leur puissance précaire. Varvick, depuis comte de Northumberland, se conduisit envers ses complices comme le duc de Sommerset l'avait fait envers ses collègues. Il devint le chef du gouvernement, et résolut de vendre cher à la France la possession très-dispendieuse pour l'Angleterre de la ville de Boulogne. Il ne se bornait pas d'abord à demander des sommes considérables ; il voulait que la jeune reine d'Écosse fût reconduite dans son royaume. La cour de France crut

faire assez pour sa gloire et pour la politique de rejeter cette dernière proposition; mais elle consentit à racheter pour quatre cent mille écus une ville qu'il lui était aisé de reconquérir. Le connétable, à qui l'on reprochait de sacrifier, dans cette occasion, la dignité de la plus belle nation de l'univers, colora cette paix par la proposition d'un mariage du jeune roi d'Angleterre avec Madame Élisabeth, fille aînée du roi de France. L'âge de la princesse apportait des délais au mariage; mais les deux rois se plurent à se considérer sous les nouveaux rapports que ce lien allait établir entre eux.

Ambassade de Henri II au roi d'Angleterre.

1550.

Henri II envoya une magnifique ambassade à son gendre futur. Jamais un souverain n'avait mis plus de pompe en payant à un prince moins puissant que lui une espèce de tribut. Le maréchal de Saint-André, celui de tous les courtisans qui savait le mieux flatter le goût de son maître pour l'ostentation, se rendit à Londres avec une élite de la cour la plus élégante. Cette ambassade fut une continuité de festins pour lesquels le maréchal faisait venir à grands frais tout ce que la France produit de plus exquis. Le roi Édouard, qui n'avait

pas seize ans accomplis, vit tout cet appareil avec beaucoup de plaisir : il faisait oublier aux Français, par la grâce et la cordialité de son accueil, que c'était de l'or qu'ils lui apportaient avec tant de vanité. Il reçut du maréchal de Saint-André le cordon de Saint-Michel. Aucun roi d'Angleterre n'avait encore paru mieux disposé pour la France.

Fête donnée à Henri II.

Henri II semblait ne régner que pour ordonner et recevoir des fêtes. Quoiqu'il fût éloigné d'avoir un esprit fin et pénétrant, il savait justifier par la politique son penchant aux plaisirs. C'était un moyen, disait-il, de faire cesser le goût des controverses religieuses : mais s'il les amortissait par des jeux, il les ranimait bientôt par les persécutions. Il entremêla trop souvent l'appareil des échafauds à des pompes dans lesquelles il tâchait de captiver l'amour du peuple. Ce fut ainsi qu'il souilla son entrée à Paris : il l'avait différée de plus de deux ans. Le parlement avait condamné à mort un grand nombre de calvinistes, et avait remis leur supplice au jour de l'arrivée du roi. Voulait-on, en les exposant aux regards du monarque, embellir cette fête par un acte de clémence ? Non : une idée si naturelle ne se

présente point à des hommes qu'aveugle le fanatisme : on voulait sanctifier cette fête par un pieux sacrifice. Des bûchers furent allumés sur le parvis Notre-Dame, à la place Maubert, à la Grève et dans la rue Saint-Antoine. Les calvinistes y furent conduits par bandes. Henri, qui revenait au palais des Tournelles, après avoir assisté à des joutes brillantes, voulut contempler de près un des bûchers. Il reconnut la voix d'un de ses anciens domestiques que les flammes allaient étouffer. Le saisissement qu'il éprouva fut une bien imparfaite punition de sa lâche et barbare curiosité.

État des lettres et des beaux-arts.

Les fêtes de la cour de Henri II remplissent une longue partie des mémoires de ce temps (1). A travers mille détails qui, dans

(1) Brantôme décrit une fête magnifique donnée au roi Henri II, lors de son entrée dans la ville de Lyon. On commença par représenter devant lui le spectacle d'un combat à outrance, à l'imitation de ceux des gladiateurs romains, mais sans effusion de sang. Douze champions vêtus à l'antique exécutèrent d'abord plusieurs manœuvres avec une précision qui excita l'admiration du roi et de la cour. Six d'entr'eux figurèrent très-adroitement le combat des Horaces et des Curiaces. Puis s'étant séparés en deux troupes, ils s'attaquèrent avec des armes *tranchantes et non feintes*, et se chargèrent avec tant d'impétuosité, et

l'histoire, pourraient paraître ou puérils ou monotones, on reconnaît que les arts se per-

une fureur si bien jouée, *qu'il n'y eut si bonne zagaye qui ne fût coupée en deux ou trois tronçons, qui étonna de prime face le regardant, pensant qu'ils le fissent à bon escient, s'étant mis tellement en colère, qu'ignorant leur adresse, plusieurs s'écrièrent qu'on les secourût et qu'on les départît.* Henri fut si charmé de ce spectacle, qu'il en demanda une autre représentation.

Ensuite le roi et la duchesse de Valentinois furent conduits, à quelque distance de la ville, dans un petit bois peuplé de cerfs et de chevreuils apprivoisés. Les premières dames de Lyon, représentant Diane et son cortége, arrivèrent avec les attributs de leurs rôles. A peine furent-elles devant le roi, qu'un lion vint au milieu d'elles, se laissa docilement enchaîner et conduire aux pieds du prince; et Diane lui offrit, sous cet emblème, la ville de Lyon *douce et gracieuse, et humiliée à ses lois et commandemens.* La duchesse de Valentinois, qui était le principal objet de la fête, trouva l'idée de cette chasse très-ingénieuse, et en témoigna sa reconnaissance à la ville de Lyon.

On avait préparé sur le Rhône un spectacle d'un autre genre; c'était une naumachie ou combat de galères. Le roi et la cour y assistèrent sur une barque magnifiquement décorée, et appelée *Bucentaure.* Ces jeux ne finirent qu'à la nuit, et furent terminés par un très-beau feu d'artifice tiré sur les galères. Mais ce qui mit le comble aux plaisirs de cette journée, ce fut une tragi-comédie intitulée Sophonisbe, que

fectionnaient beaucoup plus que les mœurs. La mythologie était ingénieusement em-

le cardinal de Ferrare, archevêque de Lyon, fit jouer dans une salle décorée à grands frais. La représentation de cette tragi-comédie lui coûta, dit Brantôme, plus de dix mille écus.

Les fêtes qui se donnaient en l'honneur de Henri II n'étaient pas toutes aussi ingénieuses ni aussi magnifiques : plusieurs n'avaient d'autre mérite qu'une bouffonnerie grotesque. Telle fut celle qu'il reçut à Saint-Jean de Morienne : on en lit dans les *Mémoires de Vieilleville*, une description dont la singularité est encore augmentée par la gaîté naïve de Vincent Carloix. « Il est vrai qu'à Saint-Jean de Morienne, pour ce » qu'elle porte titre d'évêché, il fut prié par l'évêque » et les habitans de les honorer de quelque forme » d'entrée, et l'assurèrent de lui donner le plaisir de » quelque nouveauté qui le contenterait, et qu'il n'a- » vait encore jamais vue. Sa Majesté, pour ne perdre » sa part de cette nouvelle invention, à lui toutefois » inconnue, les en voulut bien gratifier, et se pré- » senta le lendemain à la porte de Morienne, en » équipage assez royal pour une telle ville, accom- » pagné des princes et seigneurs de sa suite, sembla- » blement de toute sa maison, et entra sous le poêle à » lui préparé; mais comme il eut marché environ » deux cents pas en belle ordonnance, voici une com- » pagnie de cent hommes vêtus de peaux d'ours, têtes, » corps, bras et mains, cuisses, jambes et pieds, si » proprement qu'on les eût pris pour ours naturels, » qui sortent d'une rue, le tambour battant, ensei-

ployée dans ces fêtes : les dieux y étaient représentés avec leurs véritables attributs : elles étaient quelquefois terminées par des représentations dramatiques, qui n'étaient

» gne déployée, et chacun l'épieu sur l'épaule, et se
» vont jeter entre le roi et la garde de Suisse, mar-
» chant quatre par rang, avec un ébahissement très-
» grand de toute la cour et du peuple qui était par les
» rues, et amenèrent le roi, qui était merveilleuse-
» ment ravi de voir des ours si bien contrefaits, jus-
» ques devant l'église ; qui mit pied à terre suivant la
» coutume de nos rois, pour adorer. . . . . L'adoration
» faite, les ours dessus dits remenèrent le roi en son
» logis, devant lequel ils firent mille gambades, toutes
» propres et approchantes du naturel des ours, comme
» de lutter, et grimper le long des maisons et des pil-
» liers des halles ; et (chose admirable) ils contrefai-
» saient si naturellement, par un merveilleux artifice
» en leurs cris, le hurlement des ours, que l'on eût
» pensé être parmi les montagnes ; et voyant que le
» roi, qui déjà était en son logis, prenait un grandis-
» sime plaisir à les regarder, ils s'assemblèrent tous
» cent, et firent une *chimade* (chamade), ou salve à
» la mode de *chiorme de galère* (à la manière des
» galériens), tous ensemble si épouvantable, qu'un
» grand nombre de chevaux sur lesquels étaient valets
» et laquais, attendant leurs maîtres devant le logis
» du roi, rompirent rênes, brides, croupières et san-
» gles, et jetèrent avec les selles tout ce qui était
» dessus eux ».

plus de pieuses bouffoneries. Un arrêt du parlement condamna *les mystères* comme une indigne profanation des choses sacrées. Les calvinistes, qui n'envisageaient la religion que sous les rapports les plus sévères, avaient relevé l'indécence de ces jeux, où plus d'une fois sans doute l'impiété se déguisa sous l'apparence de la crédulité. Les *Frères de la Passion* devinrent des comédiens, et prirent possession du théâtre de Bourgogne. Le poëte Jodelle fut le premier qui fit entrevoir aux Français ce que pouvait être une tragédie. Sa *Cléopâtre* charma la cour et le public. Elle fut jouée devant Henri II, à l'hôtel de Reims, et ensuite dans un collége, avec un grand concours d'illustres spectateurs : c'étaient des poëtes, noblement rivaux de Jodelle, qui avaient voulu jouer les principaux rôles dans cette tragédie. L'auteur, fidèle à leurs conseils, avait tâché d'imiter la marche des tragédies de l'antiquité ; mais c'était avec un trop faible talent qu'il avait voulu atteindre à la simplicité majestueuse des anciens. Il fallait un siècle, il fallait surtout Corneille pour donner à notre langue un caractère élevé. Une tragédie, qui n'avait d'autre mérite qu'un peu de raison, plut beaucoup

Jodelle. Sa Cléopâtre.

à des hommes fatigués des inepties d'une scène si long-temps grossière. Henri II fit donner à Jodelle une gratification de cinq cents écus. Les auteurs qui avaient concouru à son succès le célébrèrent avec ivresse. Jodelle fut à leurs yeux un nouvel Eschyle; ils renouvelèrent pour lui les fêtes de Bacchus; et, dans une cérémonie, moitié grotesque, moitié sérieuse, ils vinrent lui décerner le prix dont Athènes récompensa ses premiers tragiques : ils amenèrent un bouc au poëte couronné et chantèrent des hymnes à Bacchus (1).

Cette sorte de paganisme littéraire excitait l'humeur des controversistes ; mais qu'y avait-il de plus propre à calmer leurs funestes débats, que cette vénération pour l'antiquité, et l'espèce de délire qui s'y joignait? Tous les poëtes étaient élèves des érudits et souvent érudits eux-mêmes. Obligés de recourir aux langues grecque et latine pour suppléer à l'indigence de la nôtre, forcés de s'aider des anciens dès qu'ils voulaient élever leur imagination, ils vivaient avec eux plus qu'avec leurs contemporains ; et ils croyaient, dans leurs humbles demeures, marcher sous les

(1) *Manuscrits de Fontanieu. — Histoire du Théâtre français*, par Fontenelle.

portiques d'Athènes et de Rome : ils s'aimaient entr'eux comme s'aiment les citoyens d'une petite peuplade ; sept poëtes se plaisaient à confondre leurs titres de gloire, et s'appelaient la *pléïade française*. Ronsard, qu'ils reconnaissaient pour leur chef, avait imaginé ce nom. Si François Ier. n'avait pas donné aux lettres l'impulsion la plus vive, on doit convenir qu'il ne pouvait leur donner une direction plus judicieuse. Quoiqu'il n'eût qu'une instruction fort légère, il avait averti les littérateurs, par la solidité de ses établissemens, d'attendre tous leurs progrès d'une instruction profonde. Dès qu'il s'agissait d'un élégant badinage, il était un de leurs plus aimables rivaux. Fidèles à sa mémoire, ils se firent respecter de son successeur. Henri II applaudissait à leurs travaux, sans savoir ni les apprécier avec discernement, ni les inspirer avec grandeur. Diane de Poitiers, les princes de la maison de Lorraine et quelquefois le connétable de Montmorenci, leur donnaient des encouragemens qu'ils ne payaient point par de basses flatteries. Aucun d'eux ne se montrait le digne héritier des grâces de Clément Marot ; mais du moins aucun d'eux n'imita l'exemple de cet esprit inquiet, et ne quitta comme lui la

douce école des poëtes de l'antiquité pour la sombre école de Luther et de Calvin. Ils dédaignaient l'esprit de controverse, et ne furent ni instrumens ni victimes des persécutions religieuses. Il faut honorer leur sagesse, lors même qu'on ne peut rendre hommage à leur génie. L'éducation des Français en littérature a été bien lente; mais que de fruits ne devait-elle pas produire!

Quelques années plus tard, des esprits d'une trempe originale exprimèrent de plus fortes pensées, soit en recourant à la majesté de la langue latine, soit en prêtant à la prose française, encore dénuée de nombre, d'harmonie et de lois, l'énergie de leur âme ou les grâces faciles de leur imagination. J'aurai ailleurs occasion de rendre compte de leurs travaux et de montrer les commencemens de Michel l'Hôpital, de Montaigne, de son ami La Boëtie, et d'Auguste de Thou. Mais je dois faire remarquer ici l'heureuse et trop courte influence qu'exerça Jacques Amyot, par sa belle traduction des vies de Plutarque, premier chef-d'œuvre de notre littérature. Même après lui, aucun traducteur ne sut mieux s'identifier avec l'auteur original. En conservant à Plutarque toute sa gravité, il sut prêter à la

J. Amyot. Traduction de Plutarque.

philosophie du dernier sage de la Grèce le mérite de l'onction et de la naïveté. Cet ouvrage fit une grande fortune à la cour. Jacques Amyot, abbé de Bellozane, reçut de Henri II la plus noble des récompenses; ce roi le nomma précepteur de deux de ses enfans. On ne peut, sans une profonde douleur, songer aux inutiles soins que prit Amyot pour rendre un de ses élèves, qui fut depuis Charles IX, semblable aux héros dont il avait, d'après Plutarque, retracé les vertus magnanimes; mais il eut la consolation de voir d'illustres guerriers se former à l'envi sur ces grandes âmes de l'antiquité. Le duc de Guise affectait d'imiter Scipion; mais on put lui reprocher par la suite d'imiter trop César. Le maréchal de Brissac, malgré son ardeur chevaleresque, voulait reproduire Fabius, et il y réussit. Quant au connétable, nous avons dit qu'il avait choisi Caton le Censeur pour modèle. Souvent, à l'heure de ses repas, il se faisait relire la vie de ce personnage sévère. Son neveu, l'aîné des Châtillon, aspirait à ressembler à Caton d'Utique. Il me tarde de montrer les efforts que firent ces guerriers pour donner un nouveau lustre aux armes de leur patrie, et pour abaisser la fortune de Charles-Quint. Mais il me reste encore une

tâche difficile, c'est d'expliquer les manœuvres politiques qui précédèrent un mouvement d'armes glorieux. C'est ici que l'on retrouve, dans toute son aridité, la fatigante complication des intérêts du sacerdoce avec ceux des potentats, dédale où s'égarent souvent les historiens modernes. Est-on sorti des intrigues de cour, c'est pour tomber dans les intrigues plus profondes d'un concile ou d'un conclave. Il faut sans cesse passer du bruit des armes aux clameurs de l'école. La politique, matière si âpre en elle-même, vient s'embarrasser de toutes les épines de la théologie. Abrégeons ces détails; le temps en a beaucoup diminué l'importance. Transportons-nous en Italie, c'est une conspiration qui nous y rappelle.

Affaires d'Italie.

Le fils du pape Paul III, Pierre-Louis Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, avait l'âme atroce de César Borgia, sans en avoir les talens. Il dressait des embûches à ses voisins, tandis qu'il avait tout à craindre de la haine trop légitime de ses sujets. Charles-Quint était convaincu que le duc de Parme avait favorisé la conjuration du comte de Fiesque. L'alliance que l'empereur avait contractée avec cette maison, en donnant

sa fille à Octave Farnèse, petit-fils du pape, ne modérait point en lui le désir de se venger d'une perfidie. Ferdinand Gonzague, gouverneur du Milanez, entretint des intelligences avec des seigneurs qui gémissaient sous la tyrannie de Farnèse. Sûrs d'être protégés dans leur conjuration par Charles-Quint, ils suivirent l'exemple de Fiesque, et devinrent les flatteurs du prince qu'ils voulaient poignarder; et celui-ci les traitait comme ses amis, en attendant le jour où il pourrait les condamner à mort. Anguisciola, Lando, Pallavicini, Confalonieri furent secondés dans leurs projets par le tyran lui-même, qui, en se faisant détester chaque jour davantage, accroissait le nombre de leurs complices. Il résidait à Plaisance. Après d'inutiles tentatives pour l'attirer hors de son palais, les conjurés résolurent de l'assassiner dans son palais même. L'art des conjurations s'était tellement perfectionné, que les citoyens les plus considérables d'une petite ville et d'un très-petit état purent, pendant plusieurs jours, préparer une attaque générale sans qu'un prince soupçonneux en prît le moindre ombrage (1). Le 10 septembre 1547,

Conjuration contre Pierre Farnèse. 1547.

10 septembre.

(1) S'il faut en croire De Thou, Farnèse avait eu

ils se rendent en grand nombre à la citadelle (Farnèse en avait fait son palais); c'était en plein jour et à l'heure du dîner. Les uns occupent les postes extérieurs qu'aucune troupe ne gardait; les autres remplissent l'intérieur des appartemens, et ne semblent occupés que de faire leur cour. Le duc, après dîner, se retire dans sa chambre. Lando donne le signal en tirant un coup de pistolet par la fenêtre. Le pont-levis de la citadelle

quelqu'avis de la conjuration. Voici comme il s'exprime à ce sujet : « On dit (et ce n'est pas sans fon-» dement) que le duc, informé de la conjuration dont » il ignorait cependant les complices, aussi-bien que » le lieu où elle devait éclater, avait eu enfin recours » à la magie que son père lui avait apprise. . . . » Il ajoute qu'un démon, évoqué par Farnèse, lui avait dit qu'il trouverait sur une pièce de monnaie le nom des conjurés et le lieu de l'exécution. Sur un côté de la monnaie de Parme étaient gravés ces mots: P. ALOIS. FARN. PARM. ET. PLAC. DUX. Le mot PLAC. désignait Plaisance où il fut tué, et comprenait en même temps les premières lettres du nom des conspirateurs, Pallavicini, Lando, Anguisciola et Confalonieri. *Exemple très-remarquable*, ajoute l'historien, *des effets de la magie.*

Ces idées qu'avait De Thou sur la magie, ne doivent en rien diminuer l'autorité d'un historien d'ailleurs si judicieux. Il partageait cette croyance avec des grands hommes de son temps, tels que Henri IV et Sully.

est baissé ; les gardes sont surpris et désarmés. Anguisciola pénètre sans obstacle dans la chambre du duc et l'égorge. Les conjurés se répandent dans les rues en criant *liberté*. Trois coups de canon avertissent les troupes de Gonzague du succès de la conspiration ; elles arrivent, et Plaisance, où retentit encore le cri de *liberté*, n'a fait que changer de maître. Charles-Quint y domine. Le gouverneur de Parme, fidèle aux Farnèse, résiste aux ordres de l'empereur et n'est point attaqué. Cette possession est conservée à Octave, petit-fils du pape Paul III, et gendre de l'empereur (1).

Conduite irrésolue du pape Paul III. De 1547 à 1548.

Ne perdons point de vue ces petits duchés de Parme et de Plaisance ; ils vont figurer avec éclat, pendant deux siècles, dans les négociations les plus importantes et dans les guerres les plus générales de l'Europe. Paul III, en apprenant la mort de son fils et la perte de Plaisance, est accablé à la fois de douleur et de remords (2). Si les crimes

(1) *Mathieu. — De Thou. — Ribier. — Manuscrits de Fontanieu.*

(2) Rien de plus compliqué et de plus fastidieux dans l'histoire, que les immenses détails qui ont été recueillis sur la tenue et la longue durée du concile de Trente. Sans doute l'histoire de ce concile, par Fra-

d'Alexandre VI et le religieux trafic que fit Léon X, pour soutenir sa prodigue magnifi-

Paolo, est un monument hardi de l'esprit de critique appliqué à des objets que jusques-là on osait à peine soumettre aux jugemens humains; mais les intrigues sacerdotales sont le plus terrible écueil de l'histoire moderne, et jusqu'à présent peu d'historiens ont su l'éviter. Ceux qui furent les contemporains de ces grands troubles de l'église, s'égarent à l'envi dans des discussions théologiques dont ils supposent tous les esprits occupés. La plupart professaient les opinions des églises réformées. Le désir de dévoiler et de condamner tout ce qui fut l'objet de la vénération de leurs ancêtres les emporte trop loin; et le ton de la satire remplace chez eux le ton de l'histoire. Ceux qui sont animés d'un grand zèle pour la religion catholique, entrent dans des apologies et des explications qui fatiguent les lecteurs sans pouvoir les édifier. Enfin l'esprit d'irréligion invite d'autres écrivains à retracer des scandales qu'ils croient réjouissans, mais qu'on ne peut raconter sans blesser les mœurs et tous les genres de convenance. Voltaire, malgré quelques aperçus vastes ou ingénieux qu'il a présentés dans son *Essai sur les Mœurs des Nations*, a beaucoup rétréci le champ de l'histoire moderne, en la voyant presque tout entière dans l'histoire ecclésiastique.

J'ai consulté particulièrement dans cet ouvrage, en ce qui concerne les intrigues de la cour de Rome, sous le pape Paul III, Fra-Paolo, De Thou et Robertson. J'ai tâché de m'en tenir à des résultats généraux et peu contestés.

cence, excitèrent les premières révoltes contre l'autorité du saint siége, Paul III assura le succès de ces révoltes, par son irrésolution et ses maladroits artifices. D'abord on l'avait vu se lier intimement avec l'empereur, pour réprimer les protestans d'Allemagne et rompre la ligue de Smalcalde. Il lui avait même envoyé des troupes qui figuraient avec assez d'honneur dans une armée peu nombreuse. Les premiers succès de Charles-Quint lui donnent de l'ombrage; il rappelle ses troupes; il se repent d'avoir laissé convoquer le concile à Trente, ville soumise à la domination de l'empereur; il n'a que peu de foi au zèle religieux d'un monarque qui ne souffre aucun frein à son ambition. L'empereur, souverain de tant d'évêques allemands, espagnols, flamands, italiens même, qui forment la majorité du concile, ne voudra-t-il pas s'en servir pour restreindre et renverser peut-être l'autorité de la cour de Rome? Quels sont ses sentimens secrets? Quelle est sa croyance? Le sac de Rome, la prison de Clément VII, les respects dérisoires par lesquels Charles-Quint voulut pallier cette persécution et la rendit plus cruelle, voilà de mauvais garans de sa foi, de sa déférence filiale. Paul III transfère

Le concile est transféré de Trente à Bologne.

le concile à Bologne, dans les états de l'église. L'empereur s'indigne. Le pape, qui le voit marcher de victoire en victoire, craint les effets de sa colère, et implore les secours du roi de France. Ses intrigues ne peuvent entraîner à la guerre une cour qui ne respire que les plaisirs. C'est à elle qu'il s'adresse encore pour venger l'assassinat de Pierre-Louis Farnèse; il n'en reçoit que de stériles témoignages d'intérêt. Il revient en suppliant auprès de l'empereur, qui insulte froidement au chagrin du vieillard et garde Plaisance. Que faire? Les cardinaux et ses sujets lui reprochent d'avoir démembré des domaines de l'église deux états qui étaient la conquête du pape guerrier Jules II. Il conçoit le projet de les rendre au saint siége; mais voici un nouvel adversaire qui s'élève contre lui : c'est son petit-fils Octave. Celui-ci veut garder le duché de Parme, resté en dépôt entre ses mains. Au milieu de ce mouvement, des conspirateurs tentent, sans succès, d'assassiner Gonzague; et c'est le pape qui est accusé d'avoir dirigé leurs coups. Les réformés virent avec joie un scandale nouveau dans l'église : le pape armait contre son petit-fils Octave, l'appelait un apostat dénaturé, et se disposait à lancer contre lui

Querelle entre Paul III et Octave Farnèse.

1549.

les foudres du Vatican. La mort délivra ce vieillard de la honteuse extrémité où il se trouvait réduit. Paul III mourut le 10 novembre 1549, dans la seizième année de son pontificat et la quatre-vingt-deuxième de son âge.

Mort de Paul III.

Élection de Jules III. 1549.

Qui ne s'attendrait à voir les Farnèse anéantis après la mort du pape, leur aïeul? Mais ils sont opulens, on les craint, ils ont une faction puissante dans le conclave : leur parti, qui se réunit à celui de la France, réussit à faire nommer le cardinal del Monte, qui prend le nom de Jules III. Le nouveau pape fait éclater sa reconnaissance aux dépens des intérêts de Rome. Il rend le duché de Parme à Octave Farnèse. Ici se déclare un nouveau changement dans la politique européenne. Charles-Quint, qui s'était d'abord montré le protecteur d'Octave, son gendre, ne peut résister ni au désir de posséder le duché de Parme, ni aux instances de Ferdinand Gonzague, mortel ennemi des Farnèse, dont il a fait assassiner le père. Octave, dépouillé de son petit état, cherche un vengeur dans le roi de France. Henri II, satisfait du succès de ses armes en Écosse et de la restitution de Boulogne, commençait à suivre des conseils moins ti-

mides. Le Piémont, qu'il occupait et que le sage Brissac attachait à la France par une administration paternelle, lui faisait espérer de ressaisir en Italie une domination qui tant de fois avait échappé à ses trois prédécesseurs. Les Guises depuis long-temps voulaient la guerre. François de Lorraine, qui prit le nom de duc de Guise après la mort de
1548. Claude, chef de cette famille (1), avait épousé Anne d'Est, petite-fille de Louis XII par sa mère, et voyait dans cette alliance plus d'un moyen de conquérir une principauté en Italie. Son frère, le cardinal de Guise, qui, après la mort de son oncle (2), prit le nom de cardinal de Lorraine, brûlait de faire concourir le pape et le roi de France aux projets ambitieux de son frère. Octave Farnèse vit ses plaintes contre l'empereur favorablement accueillies à la cour de France. Dès ce moment la guerre parut inévitable. Voici les circonstances qui la rendaient redoutable pour Charles-Quint.

Interim; Fatigué d'un concile qu'il n'avait plus à sa disposition, Charles-Quint avait imaginé de

(1) Claude, duc de Guise, mourut le 18 avril 1550.

(2) Jean, cardinal de Lorraine, mourut dans l'année 1550.

trancher à lui seul toutes les difficultés théologiques qui troublaient la paix de la chrétienté. Tandis qu'il traitait l'Allemagne comme sa conquête, il se flattait de lui prescrire une croyance uniforme. C'était par les conférences de trois théologiens, dont deux étaient catholiques et l'autre protestant, qu'il suppléait à l'autorité des pères du concile. Le résultat fut prompt, et comme les protestans avaient été vaincus à la guerre, il leur fut presqu'en tout point défavorable (1). L'empereur se hâta de consacrer ce système de doctrine comme une loi sous le nom d'*interim*. Il paraissait attendre encore Mai. la décision suprême du concile; mais le pape voyait que l'empereur, en s'arrogeant le droit de confirmer l'autorité du saint siége, prenait celui de la modifier ou de la détruire. Tandis que l'*interim* paraissait aux

(1) Tous les dogmes et toutes les pratiques extérieures de la religion catholique étaient confirmés. Seulement, pour ne pas heurter trop rudement des préjugés déjà fortement établis, deux points de réforme étaient, si non autorisés, du moins tolérés pour un temps : les ecclésiastiques mariés n'étaient point obligés de se séparer de leurs femmes; et il était permis aux provinces accoutumées à communier sous les deux espèces de conserver cet usage. (*Fra-Paolo.* — *Sleidan.* — *Robertson.*)

protestans le comble de l'oppression, il était un sujet de scandale pour les catholiques. Peu s'en fallut que Charles-Quint ne fût excommunié dans le temps même où il voulait soumettre les Pays-Bas au tribunal de l'inquisition. Charles-Quint sentait tout le poids de la grandeur toutes les fois que sa puissance rencontrait des obstacles inattendus. Il voulait maîtriser toutes les consciences, et la sienne même était livrée à des irrésolutions religieuses. Le successeur très-modéré de Luther, Melanchthon, en conférant avec l'empereur, avait jeté du trouble dans son âme. Charles-Quint était à demi protestant lorsqu'il se montrait encore le fléau du protestantisme. Des douleurs de goutte très-aiguës vinrent le saisir, lorsque, plein de l'ambition des anciens conquérans, il voulait imiter l'impétuosité de leur courage. Son tempérament affaibli lui faisait un supplice de l'activité que conservait son âme. Perdu dans le labyrinthe des intrigues dont il s'était environné, il sentait l'impuissance de suffire à tout, et voulait encore tout conduire. Il passait des rêves de l'ambition à un état de langueur qu'il prenait pour de la sagesse. Dans ce conflit de pensées, il conçut le projet de faire passer, lui vivant, la cou-

Charles-Quint projette d'abdiquer la couronne impériale.

ronne impériale sur la tête de son fils Philippe, alors âgé de vingt-un ans. Peut-être, frappé du pressentiment d'une mort prochaine, avait-il voulu assurer tout son héritage à Philippe. On lui supposa une intention plus profonde. « Charles-Quint, disait-on, veut se servir de son fils, pour achever de courber l'Allemagne sous un joug despotique; et lui, dégagé de ce soin, il poursuivra ses projets de conquêtes, bien sûr d'être toujours secondé par un empereur, son vassal ». Tous les princes d'Allemagne frémirent de ce projet. Philippe, que Charles-Quint leur avait montré avec pompe, déplut à chacun d'eux par son arrogante gravité. Ferdinand, nommé depuis 1550 roi des Romains, se voyait avili et dépouillé par un frère qui l'avait assez désigné comme son successeur à l'empire. Il s'emporta. Catholiques et protestans tout se réunit à lui. Charles se vit obligé de conserver la couronne impériale et résolut d'en augmenter l'éclat. Condamné à s'occuper encore d'*interim* et de concile, il montra plus d'ardeur que jamais à se rendre le suprême arbitre des controverses religieuses. Il avait redoublé de menaces envers son prisonnier, Jean Frédéric, pour lui faire accepter l'*interim*. Ce fut une nou-

velle occasion pour l'électeur de montrer la fermeté de son âme. Charles-Quint se vengea de ses refus en augmentant les rigueurs de sa captivité. Le faible landgrave de Hesse, dans l'espoir de recouvrer sa liberté, offrit à l'empereur d'accepter l'*interim*. Charles rejeta et publia ses offres. Tout son espoir reposait sur Maurice, qui paraissait soumis à ses volontés.

Maurice de Saxe commence à trahir Charles-Quint.

De 1549 à 1550.

Le nouvel électeur mettait son bonheur et sa gloire à tromper le politique le plus habile qui eût encore paru en Europe. Loin de faire des objections contre l'*interim*, il proclame dans les états cette règle de conscience, brave les nouvelles malédictions qu'il reçoit des protestans, s'en fait un mérite auprès de l'empereur, et paraît jaloux de l'aider encore une fois à soumettre les rebelles. Les princes d'Allemagne étaient domptés; mais les villes libres résistaient encore. C'était le roi de France qui les excitait à rester fidèles aux dogmes de Luther; il leur fournissait de l'argent et leur faisait espérer des secours en hommes. Mais était-il possible à des villes telles que Hambourg, Brême, Lubeck, Magdebourg, Augsbourg, Strasbourg et Constance de concerter les moyens d'une défense commune? L'empe-

reur a bientôt réduit les villes du midi; Maurice marche contre celles du nord ; il assiége Magdebourg, et l'assiége aussi mal qu'il peut le faire, sans éveiller les soupçons de l'empereur. Il exagère tous les obstacles de cette entreprise. Charles-Quint et son défiant ministre Granvelle, évêque d'Arras, sont trompés. Enfin Magdebourg ouvre ses portes. 3 novembre 1551. Maurice, dont cette ville avait craint la vengeance, s'annonce à elle ouvertement comme un pacificateur, et secrètement comme un ami. Charles-Quint ne prend aucun ombrage de ce qu'elle a nommé Maurice son premier magistrat. Cet empereur, qui au bout de cinq ans se plaisait encore à inventer de nouvelles vexations et de nouveaux outrages pour deux souverains, ses captifs, ratifie sans difficulté le pardon accordé par Maurice à une petite république, dont le courage a opposé une longue résistance à ses armes et à sa fortune (1).

Cependant, même avant d'entrer dans Magdebourg, Maurice, dont les desseins n'étaient point encore pénétrés des protestans, avait signé, sous le voile du plus profond mystère, un traité d'alliance offensive avec le roi de France. Il faut voir, dans tous

(1) *Sleidan.* — *De Thou.* — *Robertson.*

les ouvrages des protestans, avec quelle complaisance, avec quelle espèce d'orgueil ils racontent et peut-être exagèrent les ruses politiques d'un prince, dont la destinée fut d'être signalé long-temps comme le plus odieux déserteur de la réforme et d'en être le plus solide appui ! Toutes ces ruses, ils les bénissent sous le nom de voies incompréhensibles de la providence. Les historiens allemands, qui partout ailleurs font valoir, le plus souvent avec justice, la bonne foi de leur nation, triomphent de voir au seizième siècle un prince allemand remporter le prix de la politique sur une foule d'Italiens, d'Espagnols, de Flamands, et, pour tout dire, sur Charles-Quint lui-même. Ils montrent Maurice licenciant son armée, après la prise de Magdebourg, mais prenant ses mesures pour la trouver toute rassemblée au premier signal ; ils le montrent entouré de deux conseillers d'état qui informaient le cardinal de Granvelle de toutes ses démarches, et leur livrant, avec les apparences d'un épanchement intime, des secrets tout opposés à ses véritables desseins ; feignant du respect pour le concile de Trente, lorsqu'il a repris sa ferveur pour la confession d'Augsbourg ; décidé à tromper son allié catholique, le roi

de France, si celui-ci, en secourant les protestans d'Allemagne, continue ses barbares persécutions envers les calvinistes français; ils le montrent enfin jouant l'irrésolution et la crainte, lorsqu'après un premier éclat, il est résolu de s'abandonner tout à l'audace. Maurice fait annoncer à l'empereur qu'il vient le trouver en le suppliant, et cependant il marche avec une puissante armée, pour l'enfermer dans les gorges du Tyrol. Je ne suivrai point les détails de ses stratagèmes; j'aurai bientôt à parler de ses exploits (1).

François Ier. avait posé les bases principales du système politique de la France. L'alliance avec les Suisses, utile et admirable prix de la victoire qu'il avait remportée sur eux; l'alliance avec les Turcs, que ce descendant de Saint-Louis ne put contracter qu'à regret, à une époque où Soliman étendait les conquêtes de ses terribles prédécesseurs; l'alliance avec les princes protestans d'Allemagne; enfin quelque commencement d'amitié avec la Suède, voilà les heureuses combinaisons d'un roi dont on n'a pas assez apprécié la politique.

(1) *Arnold*, *Vie de Maurice*. — *Robertson*.

Renouvellement de l'alliance avec les Suisses. 1549.

Depuis le commencement du règne de Henri II, les Suisses avaient été vivement sollicités de renouveler les traités qu'ils avaient faits avec son prédécesseur; mais Charles-Quint avait mis en œuvre tous les ressorts de sa politique pour les éloigner de l'alliance du roi et pour les engager dans la sienne. Cependant quelques avantages proposés aux cantons par le connétable l'emportèrent sur les brigues de l'empereur et fixèrent leurs irrésolutions. Le traité fut renouvelé pour la vie du roi et pour cinq ans après sa mort. Les Suisses s'obligèrent, entre autres conditions, à le servir partout où bon lui semblerait, excepté sur mer; deux cantons seulement, Zurich et Berne, arrêtés par quelques scrupules de conscience, refusèrent d'entrer dans ce nouvel engagement. Charles-Quint avait obtenu plus de succès dans ses négociations clandestines avec la Porte.

Avec les Turcs. 1547.

Soliman avait à se plaindre de la cour de France; on avait négligé de l'informer de la mort du dernier roi. Il menaçait la Hongrie. Charles-Quint et Ferdinand, son frère, sentaient combien il était urgent d'arrêter, à quelque prix que ce fût, les entreprises d'un tel ennemi. L'empereur acheta du sultan une trêve de cinq ans, à des conditions hu-

miliantes. Il se soumettait à un tribut, et souffrait qu'on lui refusât le titre d'empereur. Montmorenci n'eut connaissance de la négociation que quand le traité fut conclu; tout ce qu'il put obtenir fut une mention du roi de France dans le traité de Hongrie. Henri II y était désigné sous le titre d'empereur d'occident. Toutefois Soliman ne fut pas pour la France un allié inutile. Pour prix des secours qu'on en tira dans les guerres qui suivirent, on ferma les yeux sur les entreprises des corsaires musulmans, et l'on brava les cris de l'empereur, dont le zèle intéressé se scandalisait d'une intelligence si contraire aux intérêts de la chrétienté. Le connétable, dans les trois premières années de son administration, ne parut nullement disposé à renouveler l'alliance avec les protestans d'Allemagne. Mais le cardinal de Lorraine, moins pacifique, était moins scrupuleux. La diplomatie semblait alors le partage des ecclésiastiques. Marillac, évêque de Vienne, et de Fresse, évêque de Bayonne, secondaient le plan du cardinal de Lorraine, communiquaient avec les luthériens allemands, se montraient pleins de pitié pour eux et d'indignation pour leurs oppresseurs. Établir la liberté de conscience en Allema-

Avec les protestans d'Allemagne.

1550.

gne et le tribunal de l'inquisition en France, voilà les deux projets que le cardinal de Lorraine faisait marcher de front; il croyait concilier de cette manière les intérêts de la religion avec ceux de la politique. On redoubla les persécutions afin d'attirer les bénédictions du ciel sur les armes du roi; et tandis qu'on préparait un manifeste contre un empereur qui se permettait de condamner des protestans à la prison, on condamnait au feu des protestans beaucoup plus timides. Les hommes d'état, que de telles contradictions embarrassaient peu, supposaient le peuple français plus stupide au seizième siècle qu'il ne le fut jamais dans les siècles les plus grossiers.

Le cardinal de Lorraine, à l'exemple des papes eux-mêmes, servait tantôt l'église et tantôt sa maison, faisait quelquefois fléchir ses principes ultramontains, et affectait ceux d'un évêque français qui ne voulait obéir au pape qu'avec quelques réserves de liberté. Souvent il bravait à Rome le pape qu'il défendait dans le concile; il n'avait pas craint de lui faire déclarer la guerre par le roi de France. Je ne m'étendrai pas sur cette guerre qui, entreprise sans animosité, fut conduite sans vigueur. Les mouvemens d'ar-

mes y furent insignifians, les mouvemens d'intrigues y furent actifs. L'histoire peut aujourd'hui dédaigner les uns et les autres.

Il s'agissait toujours de Parme. Le pape Jules III n'était pas resté long-temps fidèle à la reconnaissance qu'il avait témoignée aux Farnèse. Charmé de voir l'empereur improuver le nouveau don qu'il avait fait à Octave du duché de Parme, il avait cédé si facilement aux représentations de ce souverain, qu'on pouvait bien le soupçonner de les avoir provoquées. Rompre avec Octave, c'était rompre en même temps avec le roi de France, son protecteur : ainsi le pape, au bout de quelques mois, était devenu l'ennemi de ceux qui l'avaient porté au trône pontifical. Inquiet des suites de son ingratitude, il appela l'empereur à son aide, et n'eut plus rien à lui refuser. Le concile fut rétabli à Trente; la cour de France refusa d'y envoyer un ambassadeur et des prélats. Jacques Amyot, abbé de Bellozane, ce littérateur aux talens duquel nous venons de rendre hommage, fut chargé de signifier à cette assemblée même la protestation de son maître, et fit entendre que le roi se proposait de rendre à l'église gallicane ses précieuses libertés, et à rétablir la pragmatique sanction,

Guerre de Parme. 1550.

1551.

toujours redemandée par le parlement et les universités. Le cardinal de Lorraine parla, écrivit beaucoup dans cette négociation. On l'entendit déplorer le sort des luthériens d'Allemagne. « Pourquoi, disait-il, aggraver » leurs malheurs, lorsqu'il est devenu si diffi- » cile de les ramener à la foi? Les armes de » l'empereur ont détruit d'avance l'effet que » les décrets du concile auraient produit sur » eux ». Ce cardinal, en dépit du connétable, devint, dans cette conjoncture si délicate, le guide principal d'un roi qui, brouillé avec le saint siége, craignait d'être entraîné au schisme et à l'hérésie. Une nouvelle persécution lui offrit les moyens de calmer les scrupules du roi. On vit paraître, presque en

Édit de Châteaubriant. 1551.

même temps, deux édits : l'un défendait aux Français d'envoyer de l'argent à la cour de Rome; l'autre, qui fut nommé l'édit de Châteaubriant, était dirigé contre les hérétiques, et les rendait à la fois justiciables des juridictions ecclésiastique et séculière; en sorte que ceux qui avaient été absous par l'une, pouvaient encore être poursuivis et condamnés par l'autre (1). C'était par des mesures si violentes et si contradictoires

(1) Les juges séculiers devaient rechercher et punir dans l'hérésie le crime public, tandis que la justice

qu'on voulait réprimer en France l'esprit de discussion. Les défenseurs, ou plutôt les ministres mêmes du saint siége, supprimaient les tributs pécuniaires que la piété envoyait à Rome, et redoublaient de fureur contre ceux qui avaient prononcé d'une manière trop absolue leur indépendance du saint siége. Le même édit interdisait, sous les peines les plus sévères, la circulation des ouvrages de Calvin et de tous les réformateurs. Bien peu de personnes en France

ecclésiastique poursuivrait les délits contre la foi romaine.

D'autres dispositions de cet édit avaient pour objet de fermer aux hérétiques tout asile et toute voie de salut contre les poursuites des deux juridictions. La plus active vigilance était prescrite aux cours supérieures et aux tribunaux subalternes dans la recherche des coupables. Etaient réputés *fauteurs d'hérésie*, non-seulement ceux qui donnaient retraite ou fournissaient quelques moyens d'évasion aux fugitifs; mais encore quiconque osait intercéder pour les détenus. Les biens des proscrits étaient confisqués, ou saisis entre les mains des acquéreurs suspects de collusion. Les dénonciations étaient encouragées par des récompenses. Enfin cet édit prononçait les peines les plus sévères contre les libraires et imprimeurs qui publieraient ou mettraient en circulation les livres des docteurs protestans, et ceux même des catholiques dont la doctrine était suspecte.

pouvaient entendre les écrits des controversistes; mais chacun pouvait se rendre juge des tyranniques contradictions du gouvernement. Les mensonges de l'autorité trouvaient des esprits rebelles. Cependant le gouvernement français avait déjà commencé les hostilités contre le pape et contre l'empereur même. Les Français parvinrent à maintenir Octave Farnèse dans le duché de Parme, et se maintinrent dans la ville de la Mirandole, dont le prince s'était mis sous la protection de Henri II. Brissac, gouverneur du Piémont, et le maréchal de Strozzi, firent d'adroites surprises à Ferdinand de Gonzague, qui avait bloqué ces deux villes. Le premier soumit trois forts du Piémont, Quiers, Quéras et Saint-Damien. Le pape humilié demanda la paix. Le cardinal de Lorraine négocia ce raccommodement et parut être un arbitre entre un père et un fils. Qu'avait-il voulu en faisant déclarer cette guerre? Entraîner une guerre plus sérieuse, celle du roi de France contre l'empereur. Il était près d'atteindre à son but; le moment était venu d'étouffer une querelle importune et dangereuse. Octave conserva son duché de Parme, et il fut de nouveau permis aux Français d'envoyer de l'argent à Rome.

Il ne faut point s'étonner des ressorts compliqués que le cardinal de Lorraine mit en œuvre pour forcer Henri II à jouer contre Charles-Quint le rôle glorieux, mais difficile, de François Ier. Le roi, quelque langage que lui tînt la cour, se sentait inférieur à son père. De longues fatigues, des courses lointaines, des périls imminens, un continuel travail de l'esprit effrayaient un prince qui aimait plus les images de la guerre que la guerre même. Il aurait volontiers quitté ses fêtes et ses tournois pour aller surprendre quelques forts et même pour briller dans de légers combats à la tête de ses chevaliers; mais dévouer sa vie aux mêmes sollicitudes que Charles-Quint, l'imiter pour le combattre, cet effort était au-dessus de son âme. La duchesse de Valentinois n'aurait pas souffert une longue absence du monarque qui se disait encore son chevalier. Le connétable avait secondé les vœux de son maître et de Diane; il avait en quelque sorte amusé l'ardeur belliqueuse de la jeune cour par trois guerres peu sérieuses, celle de Boulogne, celle d'Écosse, et enfin celle de Parme et de la Mirandole. Même en négociant avec les princes et les villes libres d'Allemagne, il n'était nullement résolu de tenter de longs

Préparatifs de guerre contre Charles-Quint.

1551.

efforts en leur faveur : ni les finances du royaume, ni la discipline des soldats ne lui paraissaient assez solidement établies pour suffire à plusieurs campagnes ou pour répondre du succès des batailles rangées. C'était sans avoir remporté de victoire éclatante qu'il avait obtenu la réputation d'un sage et vaillant capitaine. Fallait-il la compromettre dans un âge avancé, ou la sacrifier à de jeunes rivaux? Cependant Maurice de Saxe, et Albert de Brandebourg étaient entrés en campagne. L'Allemagne tout entière, sans distinction de catholiques et de protestans, s'agitait pour recouvrer sa liberté. Charles-Quint voyait de toutes parts les dangers et n'en avait prévu aucun. Son frère, Ferdinand, avait à défendre la Hongrie contre une nouvelle invasion de Soliman. Des députés du corps germanique venaient sommer le roi de France de remplir ses engagemens. Les courtisans offraient leur vaisselle pour subvenir aux frais de la guerre. Le roi craignit que ses dispositions pacifiques ne fussent jugées l'effet de la pusillanimité. Le connétable vit qu'il était temps de se décider pour la guerre; mais il ne cessait de gémir sur l'état des finances, sur les charges nouvelles qu'il faudrait im-

poser au peuple, enfin sur la présomption et la pétulance des jeunes seigneurs (1).

Le 12 février 1552 le roi se rendit au parlement, accompagné des princes du sang, des cardinaux, des ministres et des ducs ; il y tint un lit de justice. Cette solennité avait pour but de faire connaître aux Français les motifs et les ressources de la guerre ; mais Henri II et son ministre ne voulaient pas que le parlement se crût le conseil de la nation. Le discours que prononça le roi fut laconique et sévère. Il se réduisait en substance à ces termes : « Je » vais venger les hérétiques qu'opprime » l'empereur d'Allemagne ; poursuivez, pen- » dant mon absence, poursuivez avec plus » de rigueur que jamais les hérétiques de » mon royaume ». Le roi finissait par déclarer que, pendant son absence, la régence du royaume serait confiée à la reine son épouse. Il y eut plus d'art et moins de sécheresse dans le discours du connétable de Montmorenci ; ce ministre sut, en faisant le tableau de cinq années de son administration, donner de l'éclat à des événemens d'une légère importance, et les présenter comme de fa-

Lit de justice. 1552 12 février.

(1) *De Thou. — Garnier. — Mézerai.*

vorables présages pour de plus grandes entreprises.

Cependant le trésor est vide; comment pourvoir aux besoins d'une guerre qui ne peut manquer d'être longue et dispendieuse? On commence par recourir aux expédiens de finance qu'employait François Ier. dans les plus dures extrémités. La vénalité des offices judiciaires, établie par le monarque, invite à créer des offices nouveaux. Pour obtenir des ressources momentanées (1), on crée ainsi des charges permanentes. A ce mode d'emprunt déguisé, on ajoute un emprunt direct; mais il se remplit mal, soit par la rareté du numéraire, soit par la défiance des capitalistes. Pour la première fois, c'est le clergé qui fournit à l'état les ressources les plus efficaces. Ce corps fait au roi le don important et volontaire de trois millions de livres. D'où lui vient ce zèle pour une guerre dont il doit détester le but et craindre les résultats? Les évêques français ne frémissent-ils plus au nom de Luther? Il

(1) Le roi créa soixante nouveaux siéges présidiaux, ce qui formait plus de six cents offices à vendre. Ce fut une plaie pour l'état que cette subite et vaste augmentation du nombre des gens de justice. Cet édit était une invention du cardinal de Lorraine.

n'en est parmi eux qu'un bien petit nombre dont le catholicisme soit suspect; mais occupés à se défendre en France contre la doctrine de Calvin, ils voient avec moins d'horreur le triomphe de la doctrine de Luther en Allemagne. D'ailleurs ils flattent un gouvernement dont l'appui leur est nécessaire. Avec un don de trois millions de livres, ils achètent le droit de poursuivre l'hérésie; ils en obtiennent un autre prix, c'est le rétablissement de plusieurs priviléges de la juridiction ecclésiastique. C'est par là surtout que le cardinal de Lorraine les a déterminés à un sacrifice.

Le roi a donné rendez-vous à la noblesse pour le 15 mars 1552, à Vitry, sur les frontières de Champagne. Tout est en mouvement dans les châteaux des seigneurs opulens et dans les chaumières des pauvres gentilshommes. Plus de huit mille ont répondu à l'appel du monarque. Heureux ceux qui peuvent entrer dans les compagnies d'élite des princes du sang, du maréchal de Saint-André, des ducs de Guise, d'Aumale et de Nevers! Un vieux et funeste préjugé les détourne de prendre du service dans l'infanterie. Quelques-uns seulement consentent à entrer dans des compagnies d'élite, où l'on

n'a point à craindre les rigueurs de la discipline. La cour anime par des fêtes les préparatifs militaires. Les dames dansent avec des seigneurs luthériens qui arrivent de l'Allemagne, pour admirer et pour presser la singulière croisade que forme en leur faveur une cour catholique; elles distribuent des écharpes à leurs chevaliers. La reine et Diane de Poitiers accompagneront le roi jusqu'à la frontière; nouvelles occasions de fêtes; jamais l'image des plaisirs ne s'est trouvée mieux mêlée à celle de la guerre. Les Français voyageaient fort peu dans ce temps; l'espérance de voir et de passer le Rhin réjouissait les courtisans. Ce qu'il y avait de plus remarquable dans ce nouveau mouvement de l'opinion, c'étaient les sentimens d'affection et de fraternité qu'éprouvaient les Français pour les Allemands. On s'applaudissait d'avoir avec eux une origine commune. Le roi, dans son manifeste, n'avait rien négligé pour fortifier ces dispositions (1). Au frontispice de ce manifeste, on

(1) Henri II, dans ce manifeste, se comparait à Flaminius partant pour aller délivrer la Grèce. Un tel rapprochement ne présentait pas une belle perspective à l'Allemagne, puisque l'expédition de Flaminius doit être considérée comme la première cause de l'es-

voyait gravé le bonnet de la liberté entre deux poignards, avec la devise, *liberté*, et pour légende, *Henri, protecteur de la Germanie et des princes captifs*. Les enrôlemens se faisaient partout avec facilité; l'enthousiasme chevaleresque ralentissait, mais pour trop peu de temps, l'ardeur des controverses religieuses.

clavage de la Grèce; mais au seizième siècle on ne se piquait pas de scrupules, quand il s'agissait de faire une citation. L'historien Sléidan donne en entier ce manifeste qui est fort curieux, et dont il est probable que Darbois, le principal secrétaire du connétable, était l'auteur.

FIN DU PREMIER LIVRE.

LIVRE SECOND.

SUITE DU RÈGNE DE HENRI II.

Idée générale de ce livre.

Ce livre ne contiendra que des événemens politiques et militaires; mais ne sera point un détail minutieux de marches, de campemens, de siéges, d'escarmouches. L'art de la guerre était alors bien éloigné des vastes et terribles développemens que trois siècles devaient lui donner; tout tenait aux inspirations plus ou moins heureuses des capitaines. Moins ils connaissaient la tactique, plus il leur fallait de promptitude dans le coup d'œil : c'était par la réunion de mille qualités brillantes qu'ils devaient suppléer à la science ou plutôt la deviner.

Mais si au seizième siècle les opérations de la guerre sont peu compliquées, il n'en est pas ainsi des intrigues de la politique; la ruse était l'arme nécessaire et le refuge des états faibles, et les états puissans y avaient recours par ambition. Cependant quelques républiques n'avaient d'autre défense que

leur loyauté même. L'Europe voyait encore un nombre considérable de petits états subsister avec quelque gloire autour des puissans royaumes que possédait ou que menaçait Charles-Quint. Le plus beau modèle de confédération qui exista jamais fut celui des villes anséatiques : elles seules surent donner de la consistance à la masse informe et confuse de la confédération germanique. Des villes libres dirigeaient, par la force de leurs conseils et de leurs exemples, des princes qui les voyaient avec envie, et qui affectaient de les dédaigner. La ligue helvétique, créée par l'amour de la liberté et maintenue par l'enthousiasme belliqueux, put toujours se passer des combinaisons de la fraude et de la défiance. La politique des princes et des républiques d'Italie, beaucoup plus raffinée dès sa naissance, devint une science complètement ennemie de la morale : Machiavel avait tracé le code de cet art détestable. Des ministres, des cardinaux, des papes et même des monarques firent leur éducation politique dans le livre *Du Prince* (1),

(1) Je n'ai jamais compris, en lisant le livre *Du Prince*, comment quelques auteurs ont pu y voir la satire et non l'apologie de la politique des tyrans. Chaque fois que Machiavel loue des intrigues artifi-

et dans d'autres ouvrages moins célèbres et non moins odieux. La France fut perdue, lorsque la cour lentement, mais profondément empoisonnée par cette doctrine, ne rougit pas de donner à de grands crimes le nom de grands coups d'état. Cette corruption ne se manifesta d'une manière effrayante que sous les successeurs de Henri II; mais elle avait déjà fait des progrès sous le règne de ce monarque. Henri, plutôt par défiance que par faiblesse, tint toujours divisées les grandes familles auxquelles il semblait abandonner le pouvoir suprême; il dissimulait avec elles; et de leur côté elles masquaient habilement leur ambition. C'est ici que se dé-

cieuses et scélérates; c'est avec le langage le plus clair et le plus positif. Au reste, on retrouve la même doctrine, le même dédain pour les lois de la morale et de l'équité dans un livre où il parle en républicain, c'est-à-dire dans ses Discours sur les *Décades de Tite-Live*. Il y conseille à chaque instant les moyens de la fraude et de la violence. De tous les écrivains d'un grand talent, Machiavel paraît être celui qui, par le but de ses ouvrages et par l'influence qu'ils exercèrent, fit le plus de mal au genre humain. J'ai la conviction que l'histoire peut fournir la meilleure réfutation de ses pernicieuses maximes. J'ai le désir le plus vif d'arriver à ce résultat en écrivant l'histoire.

clara ouvertement la rivalité des princes de Lorraine et des Montmorenci, soutenus des Chatillon. Cette rivalité ne fut pas moins fatale à la France que ne l'avait été, un siècle auparavant, celle des Bourguignons et des Armagnacs. Nous allons voir combien de pures vertus elle altéra par degrés.

Succès de l'armée française en Allemagne.

1552.

Une conquête aussi facile qu'importante s'offrait à la France. La fortune de Charles-Quint paraissait tellement ébranlée par la nouvelle ligue des princes de l'Allemagne, qu'on se flattait de recouvrer sans combats la plus grande partie des provinces qui formaient autrefois le royaume d'Austrasie. S'emparer du pays messin, réduire la Lorraine à l'état d'un grand fief de la France, soumettre les villes et les forts du pays de Luxembourg, s'assurer une domination en Alsace, enfin donner au royaume la puissante frontière du Rhin, voilà quel était le but secret d'un armement qu'on représentait comme un exemple rare de générosité.

L'armée, rassemblée pour l'expédition d'Allemagne, consistait en quinze mille hommes de bandes françaises, neuf mille lansquenets, sept mille Suisses, quinze cents lances, la maison du roi, quatre cents archers de la garde, deux mille chevau-légers,

douze cents arquebusiers à cheval, deux mille hommes des arrière-bans et cinq cents cavaliers anglais que le roi Édouard envoyait au secours de son futur beau-père. L'armée qui devait agir dans le Piémont, sous les ordres de Brissac, ne comprenait guère moins de vingt mille hommes. Enfin le gouvernement, qui concevait l'espoir d'opposer avec succès sa marine naissante à celle de Charles-Quint, avait fait équiper trente galères sur la Méditerranée et vingt-cinq vaisseaux sur l'Océan. Il n'hésitait plus à déclarer une nouvelle alliance avec Soliman; les marines française et turque devaient agir concurremment sur la Méditerranée.

Entrée des Français dans Metz.

Après avoir souvent changé de maîtres, les villes de Metz, de Toul, de Verdun et de Strasbourg étaient parvenues à n'en plus reconnaître aucun. Elles augmentaient le nombre de ces petites et paisibles républiques qui avaient des souverains pour alliés, et l'empereur lui-même pour protecteur. La France, occupée tantôt à repousser le joug de l'Angleterre et tantôt à conquérir l'Italie, n'avait point menacé l'indépendance de ces villes qui lui avaient autrefois appartenu. Elles ne craignaient que Charles-Quint.

C'était avec beaucoup d'alarmes qu'elles l'avaient vu réduire sous son obéissance les villes impériales de Cambrai, de Liége et d'Utrecht. Elles ne doutaient pas que ce monarque ambitieux ne les comprît bientôt au nombre de ses places d'armes; aussi s'étaient-elles livrées à l'allégresse en apprenant l'armement de Henri II, tant était respectée encore la loyauté française. Ce fut devant Toul que l'armée conduite par le connétable se présenta d'abord; Toul ouvrit ses portes sans défiance et perdit sa liberté. Metz, ville plus importante, expia son indolente sécurité. Une armée de cinquante mille hommes se déployait autour de ses vieilles murailles; et soixante pièces d'artillerie les menaçaient. Le connétable exigeait que l'armée d'un roi protecteur de la Germanie entrât sans obstacle dans cette ville impériale. Le sénat de Metz, à cette proposition, voulait armer les citoyens. Mais à l'approche du danger, des haines anciennes s'étaient réveillées. D'un côté, le cardinal de Lenoncourt, évêque de Metz, regardait le sénat comme l'usurpateur des droits de souveraineté du siége épiscopal; de l'autre, le peuple faisait à ses magistrats les reproches auxquels est toujours en butte l'aristocratie

même la plus modérée. Metz n'offrait pas ce concours de volontés, cette ardeur de résistance qui eût pu lui tenir lieu de remparts et d'artillerie. En vain le sénat représentait-il au connétable que Charles-Quint lui-même, lorsqu'il marchait contre la France, n'avait pu obtenir de Metz que d'y entrer de sa personne. Le vieux et rusé guerrier s'emportait en voyant ces signes de défiance, et paraissait disposé à s'en venger par le siége de la ville. Enfin il fut convenu (et les magistrats avaient cru tout sauver par ce traité), que le connétable entrerait seulement avec des gens de sa suite et deux compagnies, qu'on appelait enseignes. Montmorenci s'applaudit de pouvoir opérer par un stratagème facile une conquête si importante. Des officiers entrèrent dans Metz sous l'habit de ses domestiques; quant aux compagnies, qui devaient être de trois cents hommes, il en porta le nombre jusqu'à plus de quinze cents. Les magistrats, qui se tenaient à la porte de la ville pour compter ceux qui entraient, furent déconcertés moins encore par la multitude que par la violence des suivans du connétable. Le peuple s'effraya, s'attroupa et fut dispersé. Les Français coururent aux autres portes et les firent

ouvrir ; la plus grande partie de l'armée était entrée dans la ville. Ce fut ainsi que le connétable acquit à la France, avec un beau territoire, un boulevard dont on connut bientôt l'importance (1). Mais il est douloureux de ne pouvoir expliquer le procédé des Français que par ces mots de François Rabutin :

(1) Cette manière de s'emparer de Metz excita l'indignation de tous les publicistes allemands. Vincent Carlois rapporte les expressions suivantes, tirées d'un mémoire écrit en latin, et contenant la relation de l'entrée des Français dans Metz : *Hostis pro hospite, sub spe et fide protectionis, Germaniam invasit, et proditoriè, cum omni perfidiâ Metim, Tullum et Verdunum, olim clavem sancti imperii, amplissimas et immunes civitates sibi asciscere ausus est.* — « Ennemi, sous l'apparence de l'hospitalité, se parant du » titre et des priviléges de protecteur, il envahit l'Allemagne ; et par une perfidie et une trahison inouïes, » il osa s'emparer de Metz, de Toul et de Verdun, » cités libres et florissantes, autrefois la clef du Saint-» Empire ».

Le bon Vincent Carlois s'emporte contre l'injustice de cette imputation, et traite l'historien allemand de *pédant et d'ivrogne*. Il paraît que les Français de cette époque se servaient volontiers de ces épithètes en parlant des Allemands.

Des commentateurs ont cru que l'ouvrage, dont il est ici question, fait partie du recueil de Schardius, qui a pour titre : *De rebus Germanicis.*

Car nous étions adonc les plus forts (1).

Occupation de la Lorraine.

Pendant ce triste exploit du connétable, Henri II avait été retenu à Joinville par une dangereuse maladie de la reine. A défaut de médecins habiles, Diane de Poitiers entreprit et opéra la guérison de Catherine de Médicis (2). Elle ne l'aimait pas, et en était secrètement détestée; mais une autre épouse aurait pu lui disputer un ascendant que Catherine semblait lui céder avec résignation. La reine parut se féliciter de devoir la vie à la duchesse de Valentinois; elle revint à Paris exercer la régence que le roi lui avait confiée pour tout le temps de son expédition d'Allemagne. Heureux les Français, s'ils n'avaient subi l'autorité de Catherine de Médicis que dans cette occasion (3)! Le roi vint rejoindre son armée, qui trouvait partout des conquêtes à faire plutôt que des combats à livrer. La Lorraine n'avait presque point de troupes pour sa défense; elle

(1) *De Thou.* — *Tavanes.* — *Rabutin.*

(2) *De Thou.* — *Mémoires de Vieilleville.*

(3) On ne peut disconvenir que, dans cette première régence, Catherine de Médicis ne manqua pas de vigueur. Elle tint la main à l'exécution d'édits bursaux, auxquels le parlement faisait une assez forte opposition. Elle les força de les enregistrer sans plus

aurait subi le sort du pays messin, si les Guises n'eussent veillé sur leur pays natal et sur la branche aînée de leur famille. Leur ambition trouvait tellement à s'exercer en France, en Écosse, et même en Italie, qu'ils protégèrent le duc leur neveu. Ce prince était dans l'enfance; sa mère, Christine, gouvernait pour lui. Fille du sanguinaire tyran de Danemarck, Christierne II, elle en avait la fierté sans en avoir les penchans féroces. La politique lui disait en vain de s'attacher aux heureux cadets de la maison de Lorraine; elle ne leur montrait que froideur et défiance, bravait Henri II, et s'appuyait du secours de Charles-Quint. En vain voulut-elle engager les seigneurs et le peuple lorrains à faire respecter leur territoire par l'armée du roi de France, les Guises, toujours aimés et toujours puissans dans leur première patrie, suscitèrent un parti contre

de délai. Il fut résolu qu'on y procéderait, mais dans la forme suivante. On ouvrait les deux battans de la porte de la salle d'audience; un huissier lisait à haute voix l'édit; après la lecture, le premier président, sans sortir de son siége et sans prendre les voix, appelait un greffier et disait : *Maître Simon Cornu, écrivez sur le repli de ces lettres : lues et publiées du très-exprès commandement du roi.*

la duchesse douairière. La régence lui fut ôtée par une délibération des états. Les Guises étaient maîtres de la faire donner à l'un d'eux; mais il convenait à leurs vastes projets d'affecter du désintéressement et de ne reconnaître plus que la France pour patrie. Le comte de Vandemont, prince de la troisième branche de la maison de Lorraine, fut nommé régent. L'armée du roi pénétra sans obstacle jusqu'à Nanci. Henri déclara qu'il destinait sa fille, madame Claude, au jeune duc, et ce prince fut conduit en France; il devait être élevé à côté du dauphin.

Fermeté des habitans de Strasbourg.

Henri vint se montrer à ses nouveaux sujets, les habitans de Metz, et recevoir leurs sermens de fidélité. Il s'efforça par mille soins de calmer leur ressentiment, et alla bientôt dans l'Alsace essayer encore de surprendre et de soumettre d'autres villes impériales. Déjà il est aux portes de Strasbourg. Avertie par l'exemple de Metz, cette ville s'était préparée pour un siége; d'actifs magistrats avaient rassemblé une garnison de cinq mille hommes, dont une population nombreuse partageait les travaux. Ils avaient fait raser les édifices extérieurs, et couvrir les remparts d'une artillerie formidable. Cependant ils ne refusèrent pas de fournir des

vivres au roi. « Vous allez, lui dirent-ils, dé-
» fendre la liberté de l'Allemagne ; mais
» permettez-nous quelqu'inquiétude pour la
» nôtre ». Henri, qui devait s'attendre à un affront trop mérité, affecta de s'en plaindre avec amertume. Tout son zèle pour la confédération germanique s'était déjà refroidi ; il n'attendait plus qu'un prétexte pour revenir sur ses pas. Avec plus d'audace, et surtout avec plus de sincérité, peut-être eût-il renversé Charles-Quint du trône impérial. Ce puissant dominateur de l'Europe éprouvait alors les cruelles vicissitudes de la fortune, ou plutôt il portait une peine tardive de son orgueil et de son imprévoyance.

Succès de Maurice de Saxe.

Le soulèvement de l'Allemagne avait été un événement inattendu, pour le souverain qui depuis cinq ans la parcourait avec l'appareil d'un triomphateur ; il avait cédé à la tentation commune de mépriser trop ceux qu'on opprime sans peine. La pénurie d'hommes et d'argent qu'éprouvait presque toujours ce maître de tant d'états, est un témoignagne manifeste des vices de son administration. Tout lui manquait à la fois. Les vaisseaux qui lui apportaient chaque année les trésors du nouveau monde avaient éprouvé, dans l'année 1551, un assez long re-

tard (1). En Italie, il n'avait point eu assez de troupes pour soumettre Parme et la Mirandole. Le roi de France s'était avancé plus de quarante lieues au-delà de ses frontières sans avoir rencontré d'ennemis. Enfin l'empereur avait envoyé la plus grande partie de son armée d'Allemagne au secours de la Hongrie, attaquée par les Turcs. Les montagnes du Tyrol servaient de refuge à ce conquérant sans armée. Des garnisons, disséminées dans de petites forteresses, faisaient toute sa défense. Cependant Maurice affectait de ne marcher qu'à regret à la rencontre d'un ennemi qu'il avait tant de fois nommé son bienfaiteur et son père; et Charles-Quint, de son côté, affectait de ne pas croire à la révolte déclarée de son vassal. Il se soumit à ouvrir avec lui une négociation par l'entremise de son

(1) Charles-Quint n'avait jamais donné qu'une attention légère aux immenses conquêtes que firent pour lui en Amérique Fernand Cortez, Almagro et les Pizarre. Pendant près de vingt ans, les aventuriers qui faisaient tous les frais de ces expéditions lointaines en recueillaient presque tous les bénéfices. Ce fut vers l'année 1554 que Charles-Quint parvint à prélever une part importante sur les mines du Mexique et du Pérou; mais leur exploitation ne rendit d'immenses richesses que sous le règne de Philippe II, qui en fit un usage pernicieux.

frère, le roi Ferdinand. Le langage de l'amitié, les plus humbles protestations, tout fut employé pour fléchir l'électeur qui se présentait comme le vengeur de ses propres victimes. Charles-Quint crut avoir trouvé le moyen de dissoudre une ligue si redoutable, quand il apprit que Maurice consentait à venir trouver à Lintz le roi Ferdinand. Le salut de l'empereur dépendait d'une trêve à quelques conditions qu'elle fût obtenue. Les protestans et les catholiques marcheraient-ils long-temps sous les mêmes drapeaux? Des villes épuisées, des princes indigens pourraient-ils suffire à la solde des aventuriers mercénaires auxquels ils avaient confié leur vengeance? Le fougueux Albert, marquis de Brandebourg, ne s'offenserait-il pas de rester le second de l'artificieux Maurice? Que deviendrait l'alliance de l'Allemagne avec le roi de France, qui, pour premier gage de son amitié, avait démembré du saint empire une fertile province? Mais le duc de Mecklembourg, lieutenant de l'électeur de Saxe, s'avançait toujours dans la Souabe, pendant que celui-ci laissait à Ferdinand l'espoir de l'abuser. Enfin elle est signée cette trêve que Charles-Quint veut rendre si funeste aux protestans. Seulement Mau-

Charles-Quint cherche à l'arrêter par des négociations.

rice a exigé qu'elle ne commençât que dans seize jours. Maurice veut employer ces jours si précieux, et peut-être lui suffiront-ils pour s'assurer de la personne même de Charles-Quint. Il conduit son armée à l'entrée du Tyrol. Huit cents homme de troupes impériales s'offrent seules pour la défendre. Mais ils sont fortement retranchés. Maurice les attaque. Déconcertés, vaincus, ils vont porter leur épouvante à Ruten. Maurice y arrive presqu'aussitôt; tout cède à ses armes; tout fuit. Il marche vers le château d'Ehremberg; c'est le seul passage qu'une armée puisse s'ouvrir à travers les montagnes du Tyrol; mais cette forteresse, bâtie sur un rocher escarpé, est défendue par une garnison nombreuse. Les soldats de Maurice, à l'aspect de cette forteresse, ne peuvent concevoir comment il sera possible d'en faire le siége; ils condamnent la témérité de leur général; ils s'attendent à une retraite difficile. Un berger, qu'attire l'appât d'une récompense, vient trouver l'électeur, s'offre à lui indiquer un sentier par lequel ses soldats peuvent gravir le sommet de la montagne et dominer sur le château même. Il avait découvert, ou plutôt frayé lui-même ce sentier en faisant paître ses

Maurice poursuit ses avantages.

chèvres. Le duc de Mecklembourg et des soldats d'élite suivent ce guide par les ordres de Maurice ; tout est danger pour eux. Ils seront écrasés si la garnison les aperçoit. Ils aiment mieux cacher leur marche dans la nuit; mais la nuit peut leur faire perdre les traces incertaines d'un sentier qu'un seul homme a pratiqué. Ceux dont le pied chancelle roulent dans des précipices ; on n'ose rappeler par des cris ceux qui s'égarent. Enfin le duc de Mecklembourg et la plus grande partie de ses soldats sont parvenus à la hauteur de la forteresse même. Le jour seul peut donner de la confiance, il faut l'attendre dans une complète immobilité. Le jour paraît, et Maurice attire toute l'attention des assiégés par une fausse attaque ; ils se réjouissent d'avoir à repousser ce téméraire assaut. Mais quel est leur effroi, lorsqu'ils voient une autre troupe au-dessus de leurs têtes, et la forteresse attaquée par le seul point où on l'a laissée sans défense ! Le duc de Mecklembourg a déjà tenté l'escalade ; bientôt il combat dans le fort même : la peur a multiplié le nombre des assaillans aux yeux des assiégés. Ceux-ci posent les armes, ils se rendent ; ils ont oublié qu'à la défense d'Ehremberg est attachée celle d'Ins-

pruck, où l'empereur a cru trouver un refuge assuré. Maurice veut prévenir, par la rapidité de sa marche, tous ceux qui pourraient avertir Charles-Quint de son danger. Si sa cavalerie ne peut le suivre à travers tant de rocs escarpés, son infanterie va se porter rapidement sur Inspruck, fermer toute issue à Charles-Quint, et ramener captif celui qui traîne encore à sa suite deux souverains d'Allemagne; celui dont un roi de France et un pape ont porté les fers; mais c'est en vain que Maurice présente une si brillante perspective à ses soldats victorieux; ils montrent l'âme des plus vils mercénaires, lorsque leur premier succès devrait en faire des héros; leur aveugle cupidité laisse échapper une proie magnifique pour réclamer un modique salaire. Ils se mutinent, refusent de marcher jusqu'à ce que leur chef leur ait payé une gratification pour la prise du château d'Ehremberg. « Eh! que demandez-vous, leur crie Maurice! c'est à Charles-Quint lui-même à vous payer le prix de vos exploits. Encore un jour ou deux de fatigue, il est en votre puissance, et je vous promets pour sa rançon les trésors du nouveau monde ». La sédition est enfin apaisée, tant par l'effet de cette pro-

messe, que par une première distribution faite aux soldats; mais d'irréparables momens ont été perdus. La fortune, qui la veille avait si cruellement trahi Charles-Quint, le sauve par un accident que devait si peu craindre le vainqueur. Un messager arrive à ce monarque. *Le château d'Ehremberg est pris*, lui dit-il, *les confédérés marchent sur Inspruck; je n'ai sur eux que deux ou trois heures : fuyez* (1).

Détresse de Charles-Quint.

Il était neuf heures du soir, la nuit était obscure et pluvieuse, Charles-Quint éprouvait les douleurs les plus aiguës de la goutte. Il n'avait autour de lui qu'un cortége de deux cents gardes. Le roi Ferdinand, qui venait d'arriver de Lintz, un grand nombre de courtisans couraient éperdus dans la ville; chacun se rendait au palais. Charles-Quint en sortait déjà; on le portait dans une litière; les plus illustres seigneurs le suivaient à pied pêle-mêle avec des domestiques : tous les rangs sont confondus dans cette cour qui fuit. Une multitude de torches donnent à cette marche l'aspect d'une pompe funéraire; mais ces clartés peuvent servir de direction à l'ennemi qui les pour-

(1) *Sleidan.* — *De Thou.* — *Mémoires de Ribier.* — *Robertson.*

suit. Il faut se détourner de la route, descendre et gravir par des sentiers escarpés, côtoyer des précipices. Charles-Quint, de sa litière, croit entendre l'Europe qui se réjouit de son malheur, qui recueille avidement les détails de cette nuit de disgrâce, et les compare avec la pompe triomphale dont il a fatigué cinq ans l'Allemagne. Qu'il voudrait, pour paraître grand dans la mauvaise fortune, avoir usé modérément de la fortune prospère! Enfin il arrrive à Villack, dans la Carinthie; et lui qui vient d'être éprouvé par le ciel, il est forcé d'en bénir la faveur, lorsqu'il apprend que, s'il fût parti deux heures plus tard, il était au pouvoir de Maurice. Mais voici un nouveau sujet d'alarmes : on annonce à l'empereur qu'un corps de troupes se présente au-delà de Villack. Il n'attend point de renforts, il n'a donné aucun ordre. Quel est ce corps? Les confédérés ont-ils réussi à l'envelopper de toutes parts? Ses craintes se modèrent, mais sans se dissiper tout-à-fait, lorsque les troupes se font connaître pour vénitiennes. Le sénat de Venise, qui croyait encore l'empereur au faîte de la puissance, lui avait envoyé ce corps auxiliaire. Après mainte explication et mainte difficulté, Charles-

Quint s'environne de ces troupes, qui furent pour lui le premier noyau d'une nouvelle armée.

1551. J'ai dit que Ferdinand, roi de Hongrie et de Bohême, avait accompagné son frère dans sa fuite. C'était pour ce prince que le malheur d'une telle situation devait être le plus accablant, car il venait de se rendre coupable d'un crime. Un prélat tout-puissant dans la Hongrie, le cardinal Martinuzzi, en se montrant à la fois guerrier habile et prudent négociateur, avait, dans l'année 1551, repoussé les troupes de Soliman et fléchi la colère d'un si formidable ennemi. Ferdinand avait envers ce prélat des obligations plus anciennes et même plus importantes, car il lui devait la possession de plusieurs provinces : il l'avait comblé d'honneurs et de richesses. Le cardinal Martinuzzi s'était déclaré le protecteur des priviléges de la noblesse hongroise. Ferdinand vit un rebelle dans un bienfaiteur importun : il dissimula pour rendre sa vengeance plus sûre et plus terrible. Par ses ordres, des seigneurs assassins vinrent trouver Martinuzzi dans sa magnifique résidence, et lui remirent de la part du roi la lettre la plus flatteuse ; il la lisait avec attendrissement,

lorsqu'un assassin le frappe (1) : il se défend et meurt sous des coups redoublés. Ce crime fut fatal à Ferdinand, et augmenta les malheurs de Charles-Quint. Martinuzzi trouva dans la Hongrie des vengeurs qui appelèrent de nouveau les Turcs. Hors d'état de résister à cette nouvelle invasion, Ferdinand avait eu recours à son frère ; et si nous venons de voir Charles-Quint tellement dépourvu de troupes à l'approche des plus grands dangers, c'est parce qu'à la fin de l'année 1551 il avait envoyé en Hongrie l'élite de son armée. Ainsi, de ces deux frères si tristement réunis à Villach, l'un pouvait dire à l'autre : *J'expie ton orgueil ;* et celui-ci pouvait répondre : *J'expie ton crime.*

Charles-Quint, dans sa détresse, reprit une vivacité de coup d'œil, une clarté de conception qu'il paraissait avoir perdues pendant le cours de ses prospérités. Son esprit vient de se familiariser avec un principe qui Paix de Passau.

(1) Le meurtre du cardinal Martinuzzi est le seul crime que l'histoire reproche au roi Ferdinand, depuis empereur. Sa politique modérée, et les principes de tolérance religieuse auxquels il resta toujours fidèle, firent le salut de l'Allemagne. De Thou donne beaucoup de détails sur l'assassinat de Martinuzzi.

avait beaucoup plus effarouché sa politique que ses sentimens religieux, la liberté de conscience. C'est un soulagement pour lui de n'avoir plus à s'occuper de débats théologiques. Il punira la cour de Rome qui, sur le premier bruit de ses malheurs, a de nouveau dissous le concile de Trente. Il rassemblera tous ses moyens contre la France; et peut-être à la fin de l'année lui ravira-t-il les conquêtes qu'elle vient d'opérer avec tant de facilité. Henri II reconnaîtra, dans ce Charles-Quint qu'il croit humilié, le rival et le vainqueur de François Ier. voilà les pensées qui occupent l'empereur. Que lui servirait de se livrer à tout son ressentiment contre Maurice? S'il peut s'en venger un jour, c'est dans une pleine sécurité qu'il faudra le surprendre. Les conférences qui devaient avoir lieu le 26 mai sont reprises ce jour même, comme si rien d'important ne s'était passé dans cet intervalle. Ferdinand et Maurice sont réunis à Passau : la trêve est déclarée; tout prescrivait à l'habile électeur de s'assurer un prix glorieux et permanent de ses succès. Charles-Quint avait été surpris; mais on ne pouvait sérieusement le regarder comme vaincu. Maurice, qui cinq ans auparavant avait trahi la ligue

de l'Allemagne, devait craindre à son tour des trahisons. Son traité avec le roi de France devait-il l'arrêter par de vains scrupules? Henri II ne s'était-il pas payé par ses própres mains de ce qu'il avait fait ou paru faire en faveur de l'Allemagne? Maurice voulait être béni par ses sujets qui l'avaient haï comme un usurpateur, par les luthériens qui l'avaient maudit comme un apostat. Il signa la paix de Passau, qui fut nommée la paix de religion (1) : c'est un des plus beaux mo-

(1) Voici quelles étaient, en substance, les principales conditions de ce traité : il était arrêté que, dans un délai de dix jours au plus, les confédérés licencieraient leurs troupes et que le landgrave serait mis en liberté; qu'en attendant qu'il fût pris des mesures pour prévenir désormais les disputes de religion, ceux qui suivaient la confession d'Augsbourg auraient le libre exercice de leur culte, sans qu'il fût permis de les inquiéter pour raison de leur croyance; que ceux-ci de leur côté observeraient la même tolérance à l'égard des catholiques; que la justice serait rendue avec impartialité à tous les sujets de l'empire, sans distinction de religion; que toute réclamation relative aux dommages, soufferts de part et d'autre pendant la guerre, serait prescrite. On négligea dans ce traité les intérêts du roi de France, sauf à régler les différens particuliers qu'il pouvait avoir avec l'empereur, et qui étaient étrangers à l'empire. (*Recueil des Traités.*)

numens du seizième siècle ; c'est le premier gage de tolérance que s'accordèrent des sectes chrétiennes.

Jean Frédéric refuse la liberté.

Charles-Quint, lorsqu'il fuyait d'Inspruck, avait voulu remettre en liberté l'un de ces deux princes malheureux dont toute l'Europe lui demandait la délivrance : la politique et non le remords lui avait suggéré cette pensée. Il supposait que Jean Frédéric le vengerait de Maurice, et rentrerait bientôt dans ses états à main armée. Le sage électeur reçut avec indifférence l'offre de la liberté, et il la rejeta. « Il est trop tard, ré» pondit-il au ministre de Charles-Quint ; » ma présence pourrait jeter du trouble par» mi les confédérés ; je ne veux point nuire » à leur cause. Je suis prêt à suivre encore » l'empereur, non pour lui insulter dans ses » disgrâces, mais pour lui apprendre, s'il en » a besoin, comment on supporte le mal» heur ». La paix de Passau permit à Jean Frédéric de passer ses jours auprès de sa famille : il ne fit aucune tentative pour recouvrer son électorat ; il n'avait plus besoin de la souveraineté pour prouver sa grandeur.

Maurice, pendant cette courte guerre, et même pendant les négociations de Passau, avait reconquis tout le pays de Hesse ; aidé

des armes du fils du landgrave, un prince faible, mais indignement trompé, eut le bonheur d'être vengé par l'amitié et par la piété filiale. Il reprit le gouvernement de sa principauté.

Charles-Quint reprend de nouvelles forces.

De puissans renforts arrivaient à Charles-Quint, qui, tranquille sur l'Allemagne, ne respirait plus que la guerre contre la France. Les malheurs, ou plutôt les épreuves qu'il venait de subir, lui avaient ramené l'affection de ses sujets. Son crédit était épuisé; mais d'opulens seigneurs espagnols vinrent à son secours et lui prêtèrent des sommes considérables. Les villes de Flandres eurent la générosité d'oublier des griefs récens; elles crurent que les revers de Charles-Quint garantissaient leurs priviléges, et le détourneraient d'établir parmi elles le tribunal de l'inquisition. Elles tinrent à honneur de montrer leur fidélité et leur zèle. Tandis que l'empereur avait tant de reproches à faire au duc d'Albe, qui n'avait cessé de lui conseiller des violences, à l'évêque d'Arras, qui lui avait fait ourdir mille trames perfides; il éprouvait le bonheur d'avoir, dans André Doria, un grand homme et un honnête homme pour ami. Cet illustre vieillard redoublait d'ardeur et d'activité pour con-

duire par terre et par mer des secours de tout genre à Charles-Quint. L'Europe apprit avec étonnement que l'empereur, peu de jours après avoir signé une paix, témoignage de ses revers, avait autour de lui une armée de soixante mille hommes : la France ne put l'apprendre sans terreur. Henri II avait signalé son retour par des conquêtes ; mais il s'agissait de garantir, avec une armée épuisée de fatigues, un grand nombre de places qui donnaient une nouvelle frontière au royaume. Expliquons en peu de mots les événemens militaires antérieurs au siége de Metz par Charles-Quint. Je me garderai bien d'aller chercher des exploits à travers des scènes de pillage et de désolation.

Pendant que *les chevaux de l'armée française buvaient l'eau du Rhin*, deux corps de troupes impériales dévastaient, l'un la Picardie et l'autre la Champagne ; ce n'étaient point des armées, mais des partis. Le comte de Reuth, à la tête de ces détachemens, pénétra jusqu'à Noyon. Il avait tout brûlé sur son passage ; il brûla cette ville et menaça Compiègne. Le comte de Mansfelt, à la tête de l'autre troupe, s'empara de Stenai et permit tout à ses aventuriers. Catherine de Mé-

dicis, alors régente du Royaume, prit des mesures pour arrêter ce fléau. L'amiral d'Annebaud, qu'elle avait rappelé à la cour et choisi pour son conseil, contint ces barbares Allemands. L'armée du roi se mit en marche pour délivrer la Picardie et menacer le Luxembourg. Ce fut le dernier exploit de ce guerrier, qui mourut peu de temps après et fut remplacé par Châtillon de Coligni dans la dignité d'amiral de France. Les représailles furent violentes; partout où se trouvait le connétable de Montmorenci, le droit de la guerre était exercé avec une implacable rigueur (1). La ville de Stenai fut re-

(1) Ces deux expéditions étaient dirigées par la sœur de Charles-Quint, Marie, reine de Hongrie et gouvernante des Pays-Bas; elle était devenue la terreur de la France et avait porté la consternation jusques dans Paris. Les mémoires du duc de Nevers, écrits par François de Rabutin, et ceux de Vieilleville, contiennent une foule de faits et de détails qui caractérisent la fureur avec laquelle on se battait sur cette frontière. Au milieu de tant de scènes de dévastation et de brigandage, on aime à retrouver quelques traits de cette loyauté dont plusieurs officiers français conservaient le caractère. Vincent Carloix rend un beau témoignage de l'humanité de son maître et de la fermeté avec laquelle il maintenait la discipline. A la suite d'une expédition sanglante, Vieilleville rencontra dix

prise après un siége fort court : on se détourna de Thionville ; Verdun ouvrit ses portes et prêta serment de fidélité au roi ; Damvilliers fut emporté au bout de quel-
1552. Mai. ques jours. Le connétable fit donner tout le butin pris dans cette ville à Gaspard de Coligni, qui rougit de ce bienfait de son oncle, et partagea le butin entre ses soldats. Ivri se défendit mal, quoique le comte de Mansfelt s'y fût renfermé avec quatre mille hommes. Il éprouva ce qu'on doit attendre de soldats qu'on a laissés s'abandonner au brigandage. Ils demandèrent à se rendre dès que la tranchée fut ouverte ; le comte de

soldats français qui avaient ouvert quinze ou seize cadavres de Bourguignons, et fouillaient dans leurs entrailles avec une curiosité féroce ; il les maltraita et leur reprocha cette abomination avec colère, lorsqu'un de ces furieux lui dit, pour s'excuser : « Ces » Bourguignons ont avalé leur or ; ne nous est-il pas » permis de le chercher » ? — « Tigresse canaille, » s'écria le général, transporté d'indignation, quel » opprobre faites-vous à nature ! Quelle abominable » cruauté avez-vous aujourd'hui exercée au christia- » nisme ! De quel déshonneur avez-vous avili les » armes, et foulé au pied la bonne renommée de no- » tre nation, qui est estimée la plus courtoise de » l'univers ! Je jure à Dieu que vous en mourrez ». Ces misérables furent aussitôt pendus.

Mansfelt, pour sauver son honneur, prit à témoin le parlementaire français, de ses inutiles efforts auprès d'une lâche garnison. Montmédi n'opposa pas plus de résistance qu'Ivoi ; de là le connétable se porta sur le Hainault. Trois bourgades pillées et démolies, Trélon, Glaïon, Chimai, et plusieurs châteaux et villages brûlés expièrent l'incendie de Noyon. Ce fut là le terme des courses de l'armée française. On entrait seulement dans le mois d'août. La disette et les maladies prescrivaient de terminer la campagne ; mais Charles-Quint était en mesure pour ouvrir une campagne nouvelle. Le connétable songe à mettre sa gloire en sûreté ; le duc de Guise veut commencer la sienne.

Le duc de Guise, gouverneur de Metz, met cette ville en état de siége. Sa conduite, son caractère.

Le duc de Guise a seul pénétré les desseins de l'empereur : en vain ce monarque affecte-t-il de répandre dans l'Allemagne qu'il va conduire en Hongrie sa puissante armée ; c'est Metz que Charles-Quint menace, a dit le prince lorrain. Plein de cette pensée, et plein aussi du sentiment de ses ressources personnelles, Guise obtient un poste périlleux ; celui de lieutenant-général dans les trois évêchés : il s'établit dans la ville de Metz. Il sait bien que, s'il est

assiégé, le connétable ne marchera point à son secours : il s'en applaudit. Son rival va lui laisser une gloire sans partage.

C'était une difficile entreprise, que d'inspirer aux habitans d'une ville si nouvellement et si violemment réunie à la France, les sentimens de vieux Français. Le duc de Guise leur fit oublier, par la grâce de ses manières, ce qu'avaient eu d'odieux les procédés du connétable. Il calma leurs regrets sur la perte de leur indépendance. « Prenez » votre rang, leur disait-il, dans une nation » dont vous faisiez autrefois partie. Quand » on a eu le bonheur d'être Français, peut-» on cesser de l'être? Le roi veut vous traiter » en père; l'empereur veut vous traiter en » maître; soyez l'honneur de la France et non » la proie de l'Allemagne ». C'était par de continuels actes de modération et d'équité qu'il appuyait ces discours; il prouvait que le moyen le plus sûr pour gagner les cœurs des peuples, c'est d'être juste. Les succès du duc de Guise auprès des Messins furent si rapides et si complets, que non-seulement il les fit consentir, mais concourir à la démolition de leurs faubourgs et de leurs maisons de plaisance. Les propriétaires étaient convenablement indemnisés; les

paysans quittaient les travaux de la vendange pour venir élever les nouveaux remparts de la ville. Ils étaient bien moins attirés par l'appât d'une forte récompense que par le plaisir d'avoir pour compagnons le duc de Guise, trois princes du sang de France et les seigneurs les plus illustres, qui portaient la hotte et maniaient le mortier au bruit des trompettes et des chansons militaires. Il fallait cependant éloigner les bouches inutiles. Le duc de Guise indiquait des asiles et prodiguait des secours aux femmes, aux enfans, aux vieillards qui partaient. Pour satisfaire à des libéralités si nombreuses, il se gardait bien d'importuner le gouvernement par des demandes perpétuelles. Le cardinal de Lorraine aidait son frère et lui envoyait une grande partie de ses opulens revenus. Enfin le duc de Guise, avant d'être le défenseur de Metz, en était déjà par ses bienfaits le véritable conquérant.

En moins de deux mois, Metz, malgré la vaste étendue de son circuit, avait été environné d'ouvrages de fortification d'autant plus redoutables, qu'ils devaient être masqués aux yeux des assiégeans par la haute et vieille muraille qui faisait auparavant toute la défense de cette ville. La Moselle, qui

se divise en deux bras, dont l'un baigne les murs et l'autre passe au milieu de la cité ; la Seille, qui, avant de se réunir à cette rivière, arrose aussi Metz en deux points différens, prêtaient beaucoup à l'art des ingénieurs. Le duc de Guise en avait auprès de lui trois fort distingués, Camille Marin, Léon Strozzi et Saint-Remi ; et lui-même, versé dans cette partie de l'art militaire, était jaloux de prouver que les Français pouvaient y surpasser les Italiens. Ce qui restait d'endroits faibles lui était parfaitement connu ; mais, sans les décéler aux soldats de la garnison, il remédiait aux défauts des fortifications par la quantité de gabions et de sacs de terre dont il s'était pourvu. Tout autre que lui eût été embarrassé de maintenir dans la subordination des princes et des seigneurs fort avides de gloire sans doute, mais peu jaloux de servir d'instrument à la gloire d'un prince de Lorraine. Parmi eux était le jeune prince de Condé, qui devait bientôt se mesurer avec Guise dans des combats si funestes. Les autres personnages illustres, qui venaient de se jeter dans Metz, étaient le duc d'Enghien, frère de Condé, un troisième prince du sang, La Roche-sur-Yon ; deux des fils du connétable, François de Montmorenci

et Damville ; deux des frères du duc de Guise, le marquis d'Elbeuf et le grand prieur ; Horace Farnèse, le duc de Nemours, le vidame de Chartres, les frères La Rochefoucault et Rendan, La Trémouille, Mortemar, Duchâtelet, Levis, Biron, les deux Mailli, Canaples, Martigues, Matignon, Gamaches, Fontrailles, Gondrin et Béthune. Chacun d'eux eut son poste assigné ; et cette fière noblesse sut cette fois s'abstenir de faire au-delà de son devoir.

Parmi les édifices dont la démolition était indispensable, était l'antique abbaye de Saint-Arnould, où étaient déposées les cendres d'Hildegarde, épouse de Charlemagne, celles de Louis-le-Débonnaire, et d'autres princes de cette maison, que le duc de Guise mettait au nombre de ses aïeux. Pour apaiser les regrets et les scrupules du peuple, il vint, dans une procession générale, la tête nue et un flambeau à la main, chercher les cendres illustres, les reliques et les vases sacrés de la ville, pour les transporter dans la cathédrale (1).

Albert de Brandebourg. Perfidie de ce brigand.

Mais pendant que le duc de Guise, occupé de ces soins, se servait avec habileté des ressources d'une province fertile, et fai-

(1) *Salignac.* — *De Thou.*

sait entrer dans Metz des provisions suffisantes pour alimenter, pendant une année entière, une garnison de six mille hommes et une population assez nombreuse, il avait à se défendre contre les fureurs et les perfidies d'un brigand dont il fallait se faire ou un dangereux ennemi, ou un auxiliaire plus dangereux encore : ce brigand était le marquis Albert de Brandebourg. Une rage féroce, une insatiable cupidité l'avaient rendu odieux à toutes les sectes, à tous les partis : catholiques, luthériens, Allemands et Français frémissaient également au nom d'un prince qui depuis trois mois portait partout les meurtres et les rapines. Long-temps ami de Maurice de Saxe, il l'avait aidé à trahir les confédérés de Smalcalde, et l'avait ensuite secondé dans le noble dessein de délivrer deux princes prisonniers et l'Allemagne tout entière. Quelle que fût la cause qu'il embrassât, le choix de ses moyens décélait toujours la violence de son caractère. Chef d'une armée d'aventuriers, comme lui sans religion et sans patrie, il lui fallait du butin et du sang. Sur le premier bruit de la conférence et de la paix de Passau, il se vit avec désespoir frustré de la proie qu'il s'était promise. Il dénonça l'électeur de Saxe

comme un traître et refusa de souscrire à la paix; Maurice cependant y avait réservé les droits du prince son allié. Albert se mit en guerre, non contre une secte, contre un parti, contre une nation, mais contre toute la société. Les circonstances servaient sa fureur. Charles-Quint n'avait garde d'employer une partie de ses troupes contre un prince luthérien, qui se rendait exécrable aux luthériens même. Le roi Ferdinand conduisait l'élite de ses forces en Transylvanie, et Maurice l'y suivait avec son armée victorieuse, dans la belle ambition d'humilier Soliman comme il venait d'humilier Charles-Quint. Les évêques de Wurtzbourg et de Bamberg virent leur territoire assailli et dévasté par une troupe furieuse dans laquelle venaient s'enrôler tous les bandits de l'Allemagne. Leur chef trempait ses mains dans le sang des prêtres catholiques, pour donner à ses cruautés le prétexte de la religion. Il se montra comme un brigand déclaré devant Nuremberg. Pour forcer cette ville libre à lui payer une énorme rançon, il fit égorger sous les yeux des habitans de nombreux prisonniers qu'il avait faits sur leur territoire. Les habitans d'Ulm, menacés d'un traitement pareil, firent cette réponse au marquis

Albert : *Nous nous portons bien ; et tant qu'il nous restera un souffle de vie, nous ne ferons rien de ce que vous demandez.* Cette fermeté les sauva. De là le marquis se porta sur les villes de Coblentz, de Trèves, de Worms, de Spire. Il semblait s'enorgueillir du nom d'Attila que la haine des peuples lui avait donné. C'était dans les plus grossiers excès d'intempérance qu'il jouissait de ses rapines ; mais une ivresse abrutissante n'empêchait pas son esprit de s'exercer aux combinaisons les plus astucieuses. Il voyait arriver le moment où les nations se réuniraient contre leur fléau commun, s'il ne se mettait sous la protection d'un puissant souverain. C'était le roi de France qu'il prétendait servir ; il s'appelait son lieutenant, et mettait des fleurs de lis à ses drapeaux ; mais à chaque instant il changeait avec la cour de France de langage et de mesure : tantôt il demandait des sommes immenses pour prix de ses secours ; tantôt il rejetait avec une apparence de dignité la solde qui lui était proposée. Il sollicitait vivement l'honneur de couvrir Metz avec son armée. Guise, qui ne voyait dans cette alliance ni sûreté ni gloire, évita de s'unir avec un prince noirci de crimes et familiarisé avec la

trahison. Irrité de la défiance qu'on lui opposait, Albert recourait à une profonde dissimulation. D'abord il demanda au duc de Guise une entrevue hors des murs de la ville. Celui-ci s'excusa d'après la loi imposée à tous les gouverneurs de ne s'absenter sous aucun prétexte. Albert voulut ensuite entrer dans Metz avec une partie de ses troupes, et se vit encore une fois refusé. Pour donner un gage de sa sincérité au gouverneur, il le pria de recevoir sa grosse artillerie; Guise y consentit; bientôt cette artillerie fut redemandée à ce gouverneur, qui la rendit fidèlement. Enfin Albert vit bien qu'il fallait renoncer au projet de livrer Metz en paraissant la défendre. Il parla de revenir sur ses pas pour mettre en sûreté des conquêtes qu'il promettait d'abandonner ensuite au roi de France. Le connétable, qui se trouvait en Lorraine avec une petite armée d'observation, offrit de le faire reconduire; il lui donna des gardes et un détachement commandés par le duc d'Aumale, avec l'instruction d'observer cet ami suspect et de l'empêcher de se joindre à Charles-Quint: car on ne doutait pas qu'ils ne fussent liés par une convention secrète. Albert, n'osant refuser ce secours incommode, feignit de

l'accepter avec reconnaissance. Il se laissa docilement conduire tant qu'il put craindre l'armée du connétable; mais dès qu'il se crut en sûreté, il changea de direction et marcha sans détour vers les quartiers de l'empereur. Le duc d'Aumale indigné voulut lui fermer le passage; il engagea le combat avec une troupe d'élite, mais peu nombreuse. Albert soutint le premier choc des cavaliers français, tandis qu'il faisait filer sur le derrière des troupes qui les cernèrent et leur coupèrent toute issue. Ils s'ébranlèrent, combattirent encore avec valeur, mais avec confusion. Réné, vicomte de Rohan, et La Châtre furent tués. Le chef de cette malheureuse expédition, d'Aumale, fut fait prisonnier avec la plupart de ses officiers et de ses soldats. L'évêque de Bayonne, qu'on employait toujours dans les négociations avec les princes luthériens, était présent à ce combat. Il put s'échapper, et vint porter cette triste nouvelle dans le camp des Français.

Le duc d'Aumale est fait prisonnier.

Guise renferma au fond de son cœur le chagrin que lui causaient la défaite et le malheur de son frère; il ne cessait d'enflammer ses compagnons par ses discours. Sans dissimuler les périls, sans exagérer les ressour-

ces, il savait prouver que sa confiance n'était point présomptueuse. « Nous avons » rempli, disait-il, la plus grande partie » de notre tâche. Il était plus malaisé de » construire en deux mois la place d'armes » où nous sommes, qu'il ne nous le sera de » la défendre pendant dix mois. Plus l'armée de l'empereur se grossit, plus il est » près du moment où les vivres lui manqueront. Une nouvelle armée lui arrive des » Pays-Bas, près de cent mille hommes » seront sous ses ordres; mais quelle saison » a-t-il choisie pour les mettre en campagne? Comment pourra-t-il les vêtir, les » nourrir et les solder? Je me suis bien informé de ses moyens et j'en connais les » bornes. Le roi vient de me faire demander dans quel temps je croyais nécessaire » qu'il vînt à mon secours avec toute son » armée : avant de répondre, j'ai parcouru » encore une fois les lignes de cette place; » j'ai visité mes magasins; quant à votre » courage il m'est connu; voici quelle a été » ma réponse : *Je n'ai pas besoin d'être secouru avant dix mois* ».

Guise donnait à tous ses procédés un air de grandeur, même lorsqu'il y entrait de la finesse. Un lieutenant de l'empereur, Louis

Davila, avait cru pouvoir abuser de la loyauté du gouverneur de Metz pour prendre des renseignemens sur l'état de cette place. Il avait chargé un espion très-intelligent d'entrer dans Metz et de s'y présenter comme un esclave déserteur, qui emmenait le plus beau des chevaux de son maître. L'espion fut reçu dans la ville. Quelques jours après, Louis Davila écrivit au duc de Guise pour réclamer l'esclave fugitif et le cheval précieux qu'il avait volé. « J'ai fait » chercher votre cheval, lui répondit Guise, » et je me fais un plaisir de vous le renvoyer. » Quant au transfuge, il ne peut vous être » rendu : tout esclave devient libre dès qu'il » entre dans le royaume de France. J'exé- » cute avec scrupule une loi si digne des » chrétiens (1) ».

Charles-Quint fait le siége de Metz.

Charles-Quint avait fait une extrême diligence dans ses préparatifs pour le siége de Metz : il n'imaginait pas que le duc de Guise eût pu en réparer les fortifications dans un si court intervalle. Le duc d'Albe lui avait en vain représenté le danger d'entreprendre ce siége dans une saison avancée. « Si nous différons jusqu'au printemps » prochain, disait l'empereur, nous nous

(1) *Salignac. — De Thou.*

» présenterons devant une ville imprénable. » Voici le seul moment de l'attaquer avec » succès ». Son armée, forte de près de cent mille combattans, formait en trois camps l'investissement de la ville. Albert avec sa troupe occupait l'un de ces camps. L'armée du connétable venait de quitter les frontiètières de la Lorraine et marchait sur Hesdin en Artois, dont les troupes flamandes s'étaient emparées : le duc de Vendôme et Châtillon de Coligni parvinrent facilement à les reprendre. Heureusement Toul et Verdun avaient reçu de fortes garnisons, l'une sous le commandement du duc de Nevers, l'autre sous celui du maréchal de Saint-André. L'empereur n'osa se détourner de son entreprise principale pour attaquer deux villes qui appuyaient fortement celle de Metz. Tandis que cent vingt pièces d'artillèrie battaient une vieille muraille, Nevers, Saint-André, Vielleville inquiétaient les assiégeans; la garnison de Metz faisait de fréquentes sorties; les Condé, les Montmorenci, les La Rochefoucault sollicitaient à l'envi l'honneur de les conduire : Guise ne tardait pas à les suivre. Tous les soldats, tous les canonniers avaient acquis une extrême précision dans leurs manœuvres. Charles-Quint pro-

diguait ses munitions de guerre ; Guise employait les siennes avec plus d'économie et de succès. Une tranchée, qui la veille avait été couverte d'ouvrages, de gabions, de soldats et de machines, était quelquefois nettoyée en deux ou trois heures : vingt hommes bien postés détruisaient des files entières d'ennemis. Les troupes d'Albert étaient celles que les Français attaquaient avec le plus d'acharnement : ils ramenaient de nombreux prisonniers dans la place, et ne quittaient le combat que pour venir réparer les fortifications. Les assiégeans n'étaient pas plus heureux dans les travaux de la sape que dans ceux de l'artillerie. Vers la fin du mois de décembre, plus de quatorze mille coups de canon avaient été tirés ; la vieille muraille offrait des brèches considérables ; mais quand l'empereur et le duc d'Albe vinrent les visiter, ils furent confondus d'apercevoir d'autres ouvrages beaucoup plus importans que cette muraille avait masqués. La tour principale des assiégés vint à s'écrouler. Tout le camp impérial en tressaillit d'allégresse; mais à ces acclamations succéda une morne stupeur, quand cette masse en tombant laissa voir une autre tour nouvellement bâtie, et qui semblait s'élever tout à coup derrière

ces décombres. La poudre commençait à manquer aux assiégeans; leurs vivres étaient épuisés, les moulins étaient brûlés à une longue distance : Saint-André, Vielleville et Nevers ne cessaient d'enlever des convois. Les paysans de Lorraine poursuivaient avec des faux les brigands d'Albert qui venaient mendier du pain dans les foyers que deux mois auparavant ils avaient dévastés. La rigueur du froid était extrême; les fluxions de poitrine et d'autres maladies vinrent porter la mortalité dans les camps de Charles-Quint : ce prince ne vit plus de salut que dans un assaut; pendant plusieurs jours il y disposa ses troupes. Malade lui-même, il visite en litière les tentes et les barraques; il n'est point d'effort qu'il ne fasse auprès de ses vieux soldats. Les secours contre la famine et la maladie ne peuvent être que dans Metz : il faut les y chercher, et des brèches ont ouvert la place. Le jour est indiqué; soixante mille combattans sont sous les armes; leur ardeur s'est ranimée; mais un instant a suffit pour abattre leur courage. Ils ont vu, le long d'un mur encore solide, les Français, tous la pique à la main, couverts d'une armure étincelante, entourés de mille bouches à feu, pleins de joie et d'ar-

deur martiale, commandés par l'élite des guerriers d'une nation belliqueuse. A ce spectacle, ils ont senti plus que jamais la misère, le dénûment, la langueur qui depuis un mois les accable : leurs chefs ont plusieurs fois commandé l'assaut, et tout est resté immobile. Charles-Quint, qui se fait porter en litière à travers les rangs, essaie en vain les prières et les menaces (1) : les armes tombent des mains à ses soldats ; ils ne demandent plus que le signal du départ. Charles consterné se décide à le donner. Le 1er. janvier Metz est délivré ; le duc de Guise jouit de toute sa gloire ; ou plutôt il va, par son humanité, obtenir une gloire encore supérieure à celle de sa belle défense.

Charles Quint lève le siége.

Humanité du duc de Guise et des Français.

Des mourans et des blessés restaient étendus au pied des remparts : Guise les recueille, les console, les fait traiter avec le même soin que si c'étaient ses propres soldats (2). Il sort avec une partie de sa garni-

(1) Le 30 décembre, dit Mathieu dans son *Histoire de Henri II*, l'empereur fit assembler son armée, et montrant la brèche s'écria : *Comment, n'entre-t-on pas là ?* Furieux du silence de ses soldats : « *Je vois bien*, ajouta-t-il à ceux qui le suivaient, *que je n'ai plus d'hommes* ».

(2) Ce fut un grand bonheur pour tous les blessés,

son pour inquiéter la retraite de l'empereur. Les trois ou quatre mille hommes qu'il pouvait conduire ne se mesuraient qu'avec trop d'avantage contre cinquante mille fugitifs ou plutôt cinquante mille malades. Il répugnait au cœur de nos chevaliers de tenter ces sortes de combats ; s'ils faisaient des prisonniers c'était pour les arracher à la mort. Les deux La Rochefoucault venaient de couper un détachement assez nombreux ; en apercevant une longue file de chariots couverts, ils sont importunés du facile triomphe qui leur est offert, ils voudraient voir venir à eux des combattans. Le capitaine de la troupe allemande s'avance : « Seigneurs » Français, leur dit-il, n'est-ce pas pour l'hon- » neur que vous combattez ? — Oui sans dou- » te, ont répondu en même temps les offi- » ciers et les soldats. — Eh, bien ! reprend-t-il, » s'il est ainsi, retirez-vous ; vous n'auriez » nul honneur à combattre contre des mou- » rans (1) ». Les Français s'éloignent. Je ne

de trouver dans la ville de Metz le chirurgien Ambroise Paré, qui a obtenu une place parmi les hommes les plus distingués du seizième siècle, par les progrès qu'il fit faire à l'un des arts les plus utiles à l'humanité.

(1) Nous croyons devoir ajouter ici une anecdote

sais s'il fut jamais rendu un plus bel hommage au caractère des Français. Que de pareils exemples eussent été long-temps suivis; que des âmes héroïques eussent mis leur étude à modifier ainsi les droits de la guerre; le seizième siècle, si fertile en grandes découvertes, n'en eût point compté de plus

fort semblable à celle qu'on vient de lire, et qui est tirée de la relation du *Siége de Metz*, par Bertrand de Salignac : « Ce même jour, une troupe de nos gens » de cheval, sortirent par le pont des Morts, pour aller » donner jusqu'à la file de ceux qui passaient sous le » mont Saint-Martin, et trouvèrent beaucoup de ca- » valerie espagnole qui lui faisait escorte. Les autres » commencèrent à attaquer l'escarmouche; mais l'un » des ennemis appela un de nos arquebusiers à cheval » pour s'enquérir *ce que c'était que les Français de-* » *mandaient*; et comme il lui fut répondu *qu'ils cher-* » *chaient à combattre et donner coups de lance;* l'Es- » pagnol dit *leur troupe n'être maintenant en état de* » *répondre à cela, qu'ils se retiraient et qu'on les lais-* » *sât aller en paix* ». Les Français les laissèrent passer et retournèrent sur leurs pas.

Beaucoup de personnes se figurent que les mœurs chevaleresques cessèrent en France à la mort de Bayard, ou du moins à celle de François Ier. Le trait que nous venons de citer, et beaucoup d'autres dont nous aurons encore à parler démentent cette opinion. Au reste, on peut ajouter que l'esprit de chevalerie ne s'est jamais éteint parmi les Français.

importante, de plus utile au genre humain (1). Lorsque toutes les nations de l'Europe auraient fait l'énumération de ce qu'elles avaient inventé à cette grande époque de créations merveilleuses, les Français auraient pu dire : *Nous avons inventé, nous, l'art d'adoucir les maux de la guerre* (2).

Résultat de la campagne. 1552.

La France n'avait pas vu de campagne plus brillante depuis celle qui avait suivi la bataille de Marignan. L'armée du roi s'était avancée jusqu'au Rhin ; son retour même

(1) La relation détaillée du *Siége de Metz*, par Bertrand de Salignac, un des ancêtres de Fénélon, les mémoires du duc de Nevers et du maréchal de Vieilleville ne laissent rien à désirer sur ce grand événement. Le récit des historiens allemands et espagnols ne diffère que par des circonstances fort légères de celui des historiens français. Tous s'accordent à rendre le plus brillant témoignage à l'humanité que montrèrent le duc de Guise et ses principaux officiers, après la levée du siége. De Thou fait tenir à ce général un discours fort étendu, pour exhorter ses soldats à repousser le dernier assaut tenté par Charles-Quint ; mais on s'aperçoit trop que l'historien parle ici à la place du militaire. En écrivant son histoire en latin, de Thou s'est privé de la puissante ressource de rapporter les paroles vives et chevaleresques de nos guerriers, ou de leur prêter des expressions analogues à leur temps et à leur caractère.

(2) *De Thou. — Robertson.*

avait été marqué par une suite de conquêtes. La défense de Metz avait fait oublier comment le connétable s'en était rendu maître : les habitans de cette ville, redevenus Français, étaient proclamés l'honneur et l'appui de leur première patrie : ceux de Toul et de Verdun avaient un peu participé à cette gloire. La Lorraine était rentrée sous la protection de la France : presque tout le pays de Luxembourg venait d'être soumis. Hesdin et Stenay n'avaient été qu'un moment au pouvoir des ennemis : les événemens politiques n'étaient pas moins heureux que les opérations militaires. Par le traité de Passau, les princes d'Allemagne avaient cessé d'être les vassaux de Charles-Quint : Soliman continuait à menacer la Hongrie ; l'Italie remuait pour secouer le joug de l'Espagne. Jules III oubliait, au milieu de soins minutieux et des voluptés, l'agrandissement de l'autorité pontificale et celui de sa maison : comme il avait excité la colère de l'empereur, la crainte le tenait attaché à la France. Les Napolitains, toujours inquiets, toujours ennemis de la domination présente, venaient jusqu'à la cour de Henri II accuser l'avarice et la dureté de leur vice-roi. Le duc de Ferrare et le duc de Parme suivaient

ouvertement le parti de la France. Le frère de ce dernier, Horace Farnèse, duc de Castro, venait d'épouser Diane d'Angoulême, fille légitimée de Henri II (1). Un événement d'une plus haute importance appelait les Français dans l'Italie, qui avait été depuis soixante ans l'objet de tant d'espérances et le théâtre de tant de revers.

Affaires d'Italie. 1552.

La république de Sienne avait maintenu sa liberté plus long-temps que Florence et que Pise, ses anciennes rivales; moins opulente, elle avait été moins corrompue. Ses mœurs faisaient encore la garantie de ses lois. Les voisins jaloux qui n'avaient pu l'as-

(1) Le roi de France avait eu cette princesse d'une demoiselle piémontaise, nommée Philippe Duc, qui, selon le président Hénaut, se fit religieuse après ses couches. Les mémoires du temps ne font connaître par aucun détail cette maîtresse de Henri II : elle n'eut sans doute, comme les autres rivales de Diane de Poitiers, qu'une courte faveur. Mézeray et quelques autres écrivains supposent que Diane d'Angoulême était fille de la duchesse de Valentinois; sans indiquer sur quel fondement ils appuient cette opinion. Il est assez généralement reçu que Henri II n'eut aucun enfant de Diane de Poitiers : celle-ci laissa deux filles de son mari, Louis de Brézé. La première épousa le maréchal Lamarck; et la seconde, dont nous avons parlé plus haut, fut mariée au duc d'Aumale.

servir, suscitèrent dans son sein de fatales discordes. Le peuple s'arma contre les grands, signala sa victoire par des proscriptions, et, craignant à son tour des vengeances, risqua de se donner un maître en appelant un protecteur. Ce fut Charles-Quint que Sienne choisit. Elle reçut une garnison, et se crut encore libre. Mais bientôt elle s'aperçut que le joug des étrangers était bien plus dur que celui des nobles. Les magistrats dépouillés de leur autorité, et souvent de leurs biens, conspirèrent avec les familles nobles qu'ils avaient exilées. Il ne s'agissait point ici de l'un de ces assassinats qui décidaient toutes les révolutions en Italie. Il fallait surprendre une garnison dans une forteresse. La liberté ne pouvait être le prix que d'un brillant courage et d'une parfaite concorde. Les exilés et les citadins s'entendirent dans toutes leurs mesures, et montèrent à l'assaut avec une ardeur digne des plus beaux jours des républiques anciennes. La garnison fut détruite ou chassée; le fort fut démoli, et l'on fit à la fois des sermens d'union et de liberté. L'honneur d'un si bel effort appartenait surtout aux dames de la ville. Elles ne laissèrent pas se refroidir l'enthousiasme qu'elles avaient excité. Elles travaillaient de leurs

mains aux remparts et achetaient des armes en vendant leurs ornemens les plus précieux. Cependant le gouverneur de la Lombardie se disposait à venger l'outrage fait aux armes de son maître. Le grand-duc de Toscane, Côme de Médicis, craignait que Florence n'imitât bientôt l'exemple de Sienne. Quoique peu guerrier, il voulait arrêter les progrès d'une liberté contagieuse. Sienne se vit forcée de se mettre encore sous la protection d'un monarque. Le roi de France, auquel elle eut recours, était trop mal établi en Italie, pour lui faire craindre une domination tyrannique. Enfin ce qui bannissait toute alarme du cœur des Siennois, c'étaient les vertus du maréchal de Brissac, gouverneur du Piémont.

Sage conduite de Brissac.

Cet habile capitaine était le plus vigilant comme le plus humain des guerriers. Dans un pays où chaque bourgade était une forteresse, il s'avançait pas à pas, faisait des surprises et n'en éprouvait jamais, s'abstenait le plus possible de donner l'assaut, et lors même qu'il était contraint de l'ordonner, en prévenait les suites. Les maisons d'une ville qu'il avait conquise étaient pour lui comme des temples inviolables. Ses troupes ne causaient jamais d'épouvante

qu'aux hommes armés. Il veillait sur les récoltes. Les gens de la campagne recueillaient paisiblement les fruits de leurs vergers, pendant que l'armée française défilait sur la route. Ils offraient des dons et ne craignaient pas de rapines. Quand Brissac était sûr d'être bien approvisionné dans son camp, il fermait les yeux sur quelques voitures de grains qui passaient à l'ennemi. Les précautions de sa police militaire ressemblaient à celles d'une police rurale; elles étaient si bien combinées qu'il eut toujours des vivres en abondance, tandis que l'ennemi éprouvait le plus souvent la disette. Au lieu d'exiger, comme on le faisait dans toute l'Europe, des rançons usuraires pour les prisonniers, il réduisait ces rançons à la valeur d'un mois d'appointemens, si c'étaient des officiers, et de quelques jours de solde, si c'étaient des soldats; noble piége par lequel il obtint plus d'une capitulation inattendue. C'est une étude digne des philosophes et des militaires de lire de si précieux détails dans les mémoires de du Villars, secrétaire de Brissac. Je ne connais rien de plus touchant que des images de bienfaisance à côté de celles de la guerre.

La campagne des Pays-Bas, en 1553, va nous offrir un spectacle bien différent. Le gouvernement français s'y était mal préparé, et prouvait que l'imprévoyance et l'irrésolution laissent promptement échapper les faveurs les plus signalées de la fortune. Le connétable qui, l'année précédente, avait tenu son armée en quelque sorte cachée devant celle de Charles-Quint, se flatta qu'il pourrait encore opérer des conquêtes sans combat. Il mit tout en mouvement auprès des princes de l'Allemagne pour faire rompre une paix qui devait être à leurs yeux un bienfait inespéré du ciel. Il eût voulu que l'ambitieux Maurice vînt encore une fois défier Charles-Quint, et que, par une subite invasion, il fît rappeler au centre de l'Autriche les débris d'une armée que tous les fléaux avaient atteinte sous les remparts de Metz. Maurice avait d'autres projets à suivre et un autre ennemi à combattre ; ce n'était plus contre Charles-Quint, c'était contre le féroce Albert qu'il allait jouer une seconde fois le rôle de protecteur de l'Allemagne. Charles-Quint qui, après le plus cruel revers, brûlait de se montrer encore terrible et victorieux, employait en préparatifs militaires un temps que le connétable consumait en

Campagne des Pays-Bas. 1553.

vaines négociations. *Je vois bien*, avait-il dit en s'éloignant de Metz, *que la Fortune est femme et qu'elle abandonne les cheveux blancs*. Aux tourmens de son âme se joignaient les souffrances toujours plus aiguës de la goutte. Par une étrange contradiction, il était toujours plus fatigué du soin de régner, et toujours plus épris du projet d'une domination universelle. Il ne ranimait ses forces que pour descendre du trône avec gloire. Encore deux ou trois années d'illustres fatigues, et il étonnerait le monde par la scène la plus imposante et la résolution la plus inattendue. Avec quelle consolation n'apprenait-il pas de Bruxelles, où il avait transporté sa résidence et rassemblé ses troupes, que le gouvernement français n'assurait les fonds de l'année que par de petites et faibles ressources; que Henri II se flattait déjà d'avoir surpassé son père et ne songeait plus à l'imiter; que le héros de Metz était plus envié que célébré; que le connétable se garderait bien de laisser le commandement à son jeune et fortuné rival; enfin qu'il était difficile de décider s'il existait encore une armée du roi de France.

Siége de Térouane. 1553.

A peine le printemps s'annonce, l'armée de Charles-Quint, forte de soixante mille

combattans, marche sur Térouane. Cette place, rasée sous Louis XII, avait été reconstruite et fortifiée par François Ier. Ce monarque avait eu souvent à s'applaudir de sa prévoyance et de ses soins. Il avait coutume de dire que *Térouane et Acqs en Provence étaient les deux oreillers sur lesquels le roi de France pouvait dormir en paix.* La nouvelle de ce mouvement de Charles-Quint vint troubler les fêtes qui se succédaient à la cour sans aucune interruption. Térouane manquait à la fois de munitions et de défenseurs. Le connétable saisit avec empressement une occasion de répandre un nouvel éclat sur sa famille. Il crut que la défense de Térouane, confiée à François, l'aîné de ses fils, pourrait être égalée à la défense de Metz. Il lui donna pour second et pour conseil d'Essé Montalambert, que ses exploits en Écosse avaient fait mettre au rang des guerriers les plus distingués. Consumé par une maladie de langueur, ce capitaine s'était retiré du service et vivait dans sa terre. La lettre du connétable qui lui apprenait sa nomination le fit tressaillir de joie. En s'arrachant du lit de douleur où une jaunisse le retenait : « Je n'aurai donc point, » s'écria-t-il, le chagrin de mourir loin du

» champ d'honneur »! Il embrassa plusieurs fois le courrier, et lui dit avec gaîté : *Vous pouvez annoncer au roi que, quand les ennemis auront pris Térouane, d'Essé sera guéri de sa jaunisse et mort sur la brèche* (1). Il fit diligence et vint trouver François de Montmorenci, qui le reçut comme un père. La plus brillante jeunesse de la cour brigua l'honneur de le suivre. Cette troupe, composée en grande partie des défenseurs de Metz, se fit jour à travers les ennemis, et entra comme en triomphe dans Térouane. Mais l'aspect de la place diminua beaucoup la confiance et la joie de nos Français. Elle eût demandé des réparations qu'il n'était plus temps de faire. Les Espagnols entreprenaient le siége de cette ville dans une saison favorable. La Flandre leur fournissait des vivres en abondance. Des paysans, que la

(1) Les historiens ont raconté de différentes manières les saillies chevaleresques qui échappèrent à d'Essé dans cette occasion, et qui toutes faisaient allusion à son état de maladie. Voici ce qu'on lit dans les écrits du baron de Forquevaulx : *Ce brave homme s'acheminait à Térouane, fort content de changer un lit importun et fâcheux en un très-honorable, où il choisirait beaucoup plus volontiers mourir que de se recoucher au premier.*

garnison de Térouane avait souvent pillés, s'offraient avec ardeur pour seconder les travaux du siége. On était sûr que le connétable, toujours ennemi des batailles rangées, se tiendrait immobile, et craindrait de faire pour son fils ce qu'il n'avait pas fait pour le duc de Guise. Cependant le dévouement fut le même que si l'on eût été soutenu des plus justes motifs d'espérance. Fréquentes sorties, réparations des brèches, usage des contremines, rien ne fut négligé. Au bout de six semaines, les ennemis, commandés par un ingénieur habile, Hallain de Biancourt, avaient fait une brèche de plus de soixante pas de largeur. L'assaut fut livré; le combat fut opiniâtre. La nuit seule put le terminer. Les Espagnols furent repoussés de tous les points : leur perte était immense; celle des Français, moins considérable, était plus importante : ils avaient à regretter le brave d'Essé Montalambert (1), à qui, par la plus noble défé-

(1) Il fut tué d'un coup d'arquebuse par un soldat espagnol.

D'Essé était un des plus spirituels comme des plus braves chevaliers de cette époque. Souvent dans les combats, au milieu des plus grands dangers, il disait à ses compagnons : *Ah! messieurs, que le roi ne nous voit-il faire! car il vaut mieux rompre une lance de-*

rence, François de Montmorenci avait laissé jusque-là le commandement. Avec lui périrent, dans cette action glorieuse, Pienne, Ferrières et plusieurs autres officiers. Un renfort de trois cents hommes pénétra quelques jours après dans la place : mais elle était bien près d'être entièrement ruinée. Une mine fit sauter les derniers ouvrages. Montmorenci avait assez fait pour l'honneur et pour son roi. Le 20 juin, de l'avis de son conseil de guerre, il résolut de capituler. Il en avait déjà fait la proposition aux ennemis; mais le chagrin de ne point obtenir le prix de son courage, et la crainte où il était sans doute d'encourir la colère d'un père orgueil-

vant son roi, que de gagner une bataille hors de sa vue.

Pendant son séjour en Écosse, il voyait fréquemment la reine douairière, *et il était très-bien venu avec elle*, dit Brantôme, *pour l'amour de ses gentilles façons, bonnes grâces et honnêtetés.* Cette princesse aimait fort le jeu et jouait souvent avec d'Essé, dont la fortune était médiocre, et qui ne se prêtait aux goûts dispendieux de la reine que par complaisance, *tant il était*, dit encore Brantôme, *courtois et respectueux aux dames.* Après une partie où il avait exposé une somme très-considérable, *Madame*, dit-il, *vous avez joué en grand reine et princesse libérale, et moi j'ai joué en bélître de gentilhomme par trop prodigue.*

leux et inexorable, troublèrent l'esprit de ce jeune commandant au point qu'il négligea la plus nécessaire et la plus simple des précautions, celle de faire demander une suspension d'armes. Les ennemis furent assez peu généreux pour profiter d'une telle faute. Ils montèrent à l'assaut, ou plutôt ils entrèrent dans une ville démantelée, non pour y livrer un combat, mais pour y faire un massacre. Les Français étaient dispersés dans différens quartiers, sur la foi d'une trève qu'ils croyaient obtenue. De quelle horreur ne furent-ils pas frappés, en voyant de perfides vainqueurs égorger sans pitié des femmes et des enfans? Ils se rassemblent encore pour protéger ces malheureux habitans, et ils sont résolus de vendre cher leur vie. Mais une voix s'est fait entendre à travers les rangs des Espagnols : « Les voilà, s'est écrié un officier, les voilà ces braves Français qui ont pris soin de nos jours devant Metz »! Chacun des Espagnols est ému, se souvient d'un bienfait et croit retrouver son bienfaiteur dans celui qu'il allait égorger. Des hommes, sur lesquels la pitié ne pouvait rien tout à l'heure, sont désarmés par la reconnaissance. On n'entend plus que ces cris : « Sauvez Montmorenci, sauvez-le des Flamands;

Surprise et sac de cette place. 21 Juin.

» les Flamands n'étaient pas au siége de Metz,
» ils ne savent pas combien il a été humain
» et compatissant pour nous. Martigues,
» Dampierre sont-ils ici? Sauvez-les; nous
» leur devons la vie; sauvez-les tous. Ne fai-
» sons pas périr les Français : recevons-les à
» rançon, et qu'eux-mêmes en fixent le prix».
Ainsi s'arrêta le carnage; et l'humanité se fit entendre jusques dans le sac d'une ville indignement surprise. Montmorenci fut presque le seul officier français qui n'obtint pas la liberté. Charles-Quint fit raser la ville de Térouane jusqu'aux fondemens (1) (2).

Siége et prise d'Hesdin.

Les troupes espagnoles s'avançaient déjà sur Hesdin, et pas un détachement de l'armée française ne se présentait pour arrêter leur marche. Le connétable avait si mal pris ses mesures, qu'au mois de juillet l'armée paraissait être encore dans ses quartiers d'hi-

(1) L'empereur était à Bruxelles lorsqu'il fut instruit de la prise de Térouane. Selon les expressions de François Rabutin, *il en prit aussi grand plaisir que si c'eût été l'empire de Constantinople.* Il commanda que cette forteresse fût rasée jusqu'aux fondemens, afin qu'il n'en restât que la place, *où on dirait que Térouane avait été.*

(2) *Mémoires de Rabutin.* — *Brantôme.* — *La Popelinière.* — *Dépêches de Marillac,* extraites des *Manuscrits de Fontanieu.*

ver. Les officiers n'en étaient que plus animés à signaler leur courage et leur passion pour les entreprises difficiles. On eût dit que deux ou trois cents gentilshommes avaient résolu de tenir lieu d'une armée à la France. Ceux même qui venaient d'échapper au désastre de Térouane, tels que Martigues et Dampierre, coururent s'enfermer dans Hesdin, place qui, prise et reprise l'année précédente, n'avait été que faiblement réparée. Ce dévouement excita une noble émulation parmi ceux même que les fêtes et la faveur du roi avaient encore retenus dans une cour voluptueuse. Horace Farnèse s'arracha des bras de sa jeune épouse, pour prouver que le gendre du roi de France était un digne chevalier français. Une si belle ardeur fut mal récompensée. Le maréchal de Lamarck, nouveau duc de Bouillon, commandait dans Hesdin, et montrait peu de talent et de fermeté. Charles-Quint lui avait opposé un jeune héros; c'était Philibert Emmanuël, duc de Savoie, qui, dépouillé de ses états par les Français, voulait, en soumettant des villes de l'Artois et de la Picardie, se faire rendre à la paix ses villes du Piémont. Les approches d'Hesdin furent bien défendues; mais dès que les Français furent enfermés

dans la place, ils regardèrent leur perte comme inévitable. Nulle armée ne venait à leur secours. Le duc de Savoie avait fait ouvrir une mine qui pouvait en un instant renverser les derniers ouvrages des assiégés. Lamarck se tenait retranché derrière un fossé rempli de feux d'artifice et de matières inflammables. C'était une mauvaise défense, et qui compromettait la ville même. Il était temps de capituler. Qui ne s'attendrait à voir les assiégés, d'après le fatal exemple de Térouane, prendre toutes les précautions pour prévenir un nouveau malheur ou une nouvelle perfidie? L'imprévoyance fut la même qu'à Térouane, et les suites en furent encore plus désastreuses. La trève était signée;
10 Juillet. on discutait les articles de la capitulation, lorsqu'un malheureux prêtre de la ville s'avança près du fossé, conduit par la curiosité ou par une exécrable intention. Des gardes négligens lui permirent de s'approcher des feux d'artifice. A l'aspect d'une troupe d'Espagnols qui venaient reconnaître le rempart, il mit le feu aux matières inflammables. L'explosion fut beaucoup plus funeste aux assiégés qu'aux assiégeans. Ceux-ci voulurent se venger de cette infraction à la trève; ils allumèrent la terrible mine. Les remparts,

les tours, les maisons s'écroulent : la plupart des défenseurs de la place périssent engloutis sous des ruines. Martigues, Dampierre, Lusignan et Horace Farnèse sont au nombre des morts. Le duc de Bouillon est fait prisonnier (1) (2).

Triste résultat de cette campagne.

Le connétable n'avait voulu entrer en campagne, que lorsqu'un renfort de douze mille Suisses lui aurait assuré la supériorité du nombre sur l'armée ennemie. Comme la saison était fort avancée, il fit, sans art et sans gloire, une promenade militaire qu'il souilla par l'inutile dévastation de campagnes fertiles. Ce triste résultat humilia son orgueil; il tomba malade. Les nouvelles preuves d'affection qu'il reçut du roi lui rendirent la vie.

(1) La nouvelle de la prise de Térouane et d'Hesdin arriva dans la capitale au moment où on y célébrait la délivrance de Metz. La cour n'était occupée que de fêtes et de tournois, et ne s'entretenait que de la gloire du duc de Guise. Ce double succès de Charles-Quint fit une impression d'autant plus triste, qu'on était loin de s'attendre à un coup si hardi de la part d'un prince que l'on croyait accablé par ses malheurs et par ses infirmités. Le bruit de sa mort s'était même répandu, et l'on avait eu l'indiscrétion de s'en réjouir publiquement.

(2) *Mémoires de Du Villars. — De Thou. — Histoire de France de Garnier.*

Suite de la guerre des confédé- res.
1553.

De plus grands événemens se passaient alors en Allemagne. Les heureux effets de la paix de Passau y avaient été troublés par une nouvelle sorte de guerre civile allumée entre deux princes luthériens, Maurice de Saxe et le marquis de Brandebourg. Charles-Quint regardait comme le triomphe de sa politique d'avoir si promptement armé l'un contre l'autre deux princes qui avaient surpris sa prudence et abaissé sa fortune. Il avait permis qu'Albert, revenu du siége de Metz, pour prix de ses inutiles secours, exerçât de nouvelles rapines en Allemagne, et vînt exiger à main armée le payement des contributions qu'il avait imposées à des évêques, à des chapitres, à toutes les commanderies de l'ordre Teutonique. L'empereur osa le relever des condamnations que lui-même avait fait porter contre ce brigand, par la chambre impériale de Spire. Maurice trouva glorieux de remplir un devoir que Charles-Quint méconnaissait. Il revint précipitamment avec son armée des frontières de la Hongrie, invita tous les opprimés, sans distinction de culte, à se ranger sous ses drapeaux et à marcher contre un ancien ami, qui s'était rendu aussi odieux que méprisable. Il le joignit sur le territoire de Lune-

bourg, et lui présenta la bataille. Les troupes que Charles-Quint avait prêtées au marquis de Brandebourg avaient porté son armée à près de vingt-cinq mille soldats : celle de l'électeur de Saxe n'était pas inférieure en nombre. Ceux qui combattaient pour l'honneur l'emportèrent sur ceux qui n'étaient armés que pour le pillage. Le centre d'Albert fut enfoncé. Maurice, déjà victorieux, aperçut un de ses corps qui pliait sur un autre point; il y courut, le rallia. Mais tandis qu'il s'élançait de nouveau dans les rangs ennemis, il fut blessé à mort d'un coup d'arquebuse. Ses soldats le vengèrent; la déroute d'Albert fut complète. On apporta soixante-quatre drapeaux à Maurice mourant. Il soupira, en contemplant ces nouveaux trophées de sa victoire : « Ah! que » font, dit-il, ces vaines pensées de gloire » sur le bord du tombeau »? Il mourut à l'âge de trente-un ans. Cependant pouvait-il se plaindre d'une mort prématurée, lui qui avait compté assez de jours pour réparer le tort de s'être montré dès sa jeunesse un parent ingrat? L'Allemagne pleura son libérateur. Malgré l'éclat héroïque de ses dernières années, et l'importance du but auquel il parvint, on ne saurait dire qu'il fut

Mort de l'électeur Maurice.
9 Juillet.

grand puisqu'il fut perfide. La Saxe, qui devait à Maurice le haut rang où elle venait de s'élever dans l'ordre politique, se soumit au prince Auguste, son frère. Jean Frédéric existait encore. Le plus sage des princes de son temps ne s'étonna point que ses anciens sujets se souvinssent moins de ses modestes vertus, que des exploits de Maurice. Albert rassembla les débris de son armée, et crut que la mort de son rival compensait bien sa défaite. Mais vaincu par Henri de Brunswick, dans une seconde bataille, et repoussé par la haine de toute l'Allemagne, il fut réduit à chercher un asile en France. Il y trouva le mépris, quoiqu'il y apportât des richesses. L'ivrognerie, qui avait été la cause de plusieurs de ses crimes, ne put les lui faire oublier. Il succomba, dans l'année 1557, au sentiment de sa honte et à ses remords (1).

Mort d'Albert de Brandebourg. 1557.

Mort du roi Édouard.

Tandis que la religion réformée s'affermissait en Allemagne, elle était menacée de la plus violente persécution en Angleterre. La mort du roi Édouard causait cette révolution, et faisait présager de grands changemens dans la politique de tous les princes de l'Europe. Ce monarque était mort d'une maladie de langueur, dans la seizième année

Jeanne Gray. 1553.

(1) *Sleidan.* — *Ribier.*

de son âge et la septième de son règne. Northumberland, qui gouvernait à sa place, était haï des grands et du peuple. Il avait tout à craindre de l'héritière légitime du trône, Marie, fille de Henri VIII et de Catherine, reine d'Aragon. Dans son désespoir, il conçut un projet hardi, celui de faire proclamer reine Jeanne Gray, qui descendait de Henri VII. Douée des grâces les plus accomplies et des plus aimables vertus, regardée par tous ceux qui avaient le bonheur d'approcher d'elle comme un prodige de sens, d'esprit et même d'érudition, Jeanne Gray avait un titre encore plus assuré à la faveur des Anglais, elle était protestante. Marie était catholique : tout annonçait même qu'elle serait fanatique dans sa croyance. Elle l'avait professée non-seulement avec courage, mais avec un zèle amer à la cour du roi Édouard. Cependant la haine qu'inspirait Northumberland l'emporta dans le cœur des Anglais, sur les craintes qu'excitait Marie. Le conseil, le peuple et les troupes abandonnèrent presqu'au même instant le parti de Jeanne Gray ; et Marie fut proclamée. Celle-ci jouit d'abord avec quelque modération de son triomphe ; et le seul Northumberland fut sacrifié à sa vengeance. A peine Charles-

Marie est proclamée reine d'Angleterre.

Quint vit-il sa cousine-germaine élevée sur ce trône, qu'il conçut l'espérance d'y faire asseoir son fils Philippe, comme son époux. Marie, déterminée à braver les rumeurs d'un peuple turbulent pour faire dominer la religion catholique, désirait elle-même un mariage qui lui donnerait un puissant appui dans un jeune époux héritier de tant d'états. La cour de France, sacrifiant cette fois la politique à des scrupules religieux, ne traversa que faiblement un projet de mariage, qui devait réveiller dans le cœur de Charles-Quint et de son fils l'espérance tant de fois trompée d'une monarchie universelle. Elle se reposa sur l'orgueil et la défiance du parlement d'Angleterre, pour prescrire de sévères limites à l'époux de la reine. Ces limites furent en effet tracées de telle manière que Philippe devait rester complètement étranger au gouvernement de l'Angleterre. Mais ce prince, patient et dissimulé, se flattait de rendre moins illusoire le titre qu'il venait d'acquérir. La publication des articles du contrat de mariage, tels qu'ils avaient été réglés par le parlement, parut aux mécontens une occasion favorable pour éclater. Ils sondèrent les dispositions de la cour de France, et ne reçurent de l'ambassa-

Elle épouse Philippe, fils de Charles-Quint.

deur Noailles, qu'un refus formel de seconder leurs mouvemens contre une reine catholique. L'un d'entre eux, sir Wyat, donna précipitamment le signal d'une révolte, leva une armée, la conduisit jusqu'aux murs de Londres, et parut ensuite étonné de l'audace de son entreprise. Ses troupes furent dispersées. Il paya de sa tête un effort commencé avec témérité et soutenu sans courage. Les parens de Jeanne Gray, et son jeune époux Guilford, avaient trempé dans ce complot qu'elle seule désapprouvait et qu'il lui avait été impossible de rompre. La colère de Marie se tourna sur cette intéressante victime. Jeanne Gray, devant des juges inexorables et sur l'échafaud même, montra, par sa constance et sa sérénité, combien son âme s'était élevée par de nobles études (1).

(1) *Histoire d'Angleterre* de Hume. — *Négociations de Noailles*. — *Recueil de Ribier*.

Ce *Recueil de Ribier*, qui fournit aux historiens beaucoup de pièces authentiques, se compose des dépêches écrites par les rois, ambassadeurs et ministres sous les règnes de François I[er]., Henri II et François II. Les *Manuscrits de Fontanieu* forment un supplément très-utile à cette collection, et offrent encore plus de pièces curieuses. En général, les dépêches des ambassadeurs à cette époque sont écrites dans un style assez clair et assez précis. Les plus distinguées sont

Le mariage de Philippe et de Marie fut célébré avec la lugubre gravité qui convenait à de telles circonstances et au sombre caractère des deux époux. Les persécutions suivirent de près cette pompe nuptiale. Marie avait annoncé le projet de détruire entièrement la religion réformée en Angleterre ; sa cruelle dévotion se refusait aux conseils de la prudence autant qu'à ceux de l'humanité. Deux prélats d'un caractère opposé partageaient entr'eux sa confiance. L'un était l'inflexible Gardiner, premier ministre de la reine, sous

celles de Marillac, archevêque de Vienne, qui remplit différentes missions en Flandres et en Allemagne. Parmi les dépêches des généraux, on doit remarquer celles de François de Guise et celles du maréchal de Brissac. Il paraît certain que ces deux capitaines écrivaient eux-mêmes leurs dépêches. Montluc, dans ses mémoires, dit, qu'impatienté de ne pouvoir parler au duc de Guise qui était toujours enfermé dans son cabinet, il s'écria : *Quand se lassera-t-il donc de faire des écritures ? Il pourrait gagner autant que tous les greffiers du parlement.* Quant aux dépêches du maréchal de Brissac, elles sont écrites d'un style bien plus naturel et plus ferme que les *Mémoires de du Villars*, son secrétaire et son panégyriste. On a aussi un grand nombre de dépêches écrites par le connétable de Montmorenci, ou plutôt en son nom. Elles donnent une idée assez avantageuse des talens de Dardois, son secrétaire principal.

le titre de chancelier; l'autre, le cardinal Polus, légat du pape, homme qui, au seizième siècle, professait des sentimens et des principes tels que les ecclésiastiques eussent dû les pratiquer en tous les temps, tels que Fénélon les manifesta dans le siècle suivant. Marie vit dans le prêtre violent un homme d'état habile, et dans le prêtre pacifique un homme trop simple et trop peu résolu. Charles-Quint lui recommandait dans toutes ses lettres de modérer son zèle pour la religion catholique, ou du moins de ne pas le faire éclater par des persécutions. Ce monarque, qui aspirait au moment de devenir tranquille spectateur de cette scène du monde qu'il avait tant agitée, jugeait et condamnait plusieurs actes de son règne. « Que de maux ne me serais-je pas » épargnés, écrivait-il à Marie, si j'eusse été » moins violent et moins absolu dans les » matières de religion »! Quant à Philippe, que les auto-da-fés du saint office avaient toujours édifié et recréé, il ne voyait de sûreté pour un règne que dans le tribunal de l'inquisition. J'aurai bientôt à parler des scènes sanglantes dont Marie épouvanta l'Angleterre : elles étaient le prélude de celles qui devaient désoler la France. A cette époque d'une effervescence commune à toutes les

Premier acte du règne de Marie.

nations, les bons exemples étaient perdus, et les mauvais trop fidèlement suivis.

La reine Marie, dans le même temps qu'elle se livrait à un zèle fanatique, se montrait animée du louable désir de faire cesser la guerre des princes chrétiens. C'était le cardinal Polus qui lui avait suggéré la pensée d'offrir sa médiation à l'Autriche et à la France. Les représentations de cet homme de paix furent reçues avec assez d'indifférence. Les deux souverains armés étaient fatigués de combats; mais aucun des deux ne voulait avouer sa fatigue : on n'osa terminer la guerre et on aima mieux la continuer avec langueur. Les campagnes des années 1554 et 1555 n'offrent que deux événemens militaires dignes d'attention, le combat de Renti, dans les Pays-Bas, et la courageuse défense de Sienne, par Montluc.

Combat de Renti. 13 août. 1554.

Dans la campagne de 1554, le roi, le connétable et le duc de Guise marchaient à la tête d'une armée nombreuse. Tous trois paraissaient désirer vivement l'occasion d'engager une bataille décisive avec l'armée impériale; mais ce désir n'était sincère que chez le duc de Guise, et il ne commandait qu'une aile de l'armée. Le connétable, en s'occupant de trois petites entreprises, ra-

lentit l'ardeur dont les troupes étaient animées. On prit Mariembourg, Dinant et Bovines. La dévastation des campagnes souilla le faible honneur de ces conquêtes. L'armée se dirigea ensuite sur Renti; le siége de cette chétive forteresse était commencé. Le duc de Guise couvrait les opérations avec un corps de neuf à dix mille hommes; il apprit avec joie qu'un corps de troupes allemandes, un peu plus fort que le sien, marchait pour l'attaquer. C'était l'avant-garde d'une armée que Charles-Quint commandait en personne. Le choc fut vif. Les Français plièrent d'abord. Le duc de Guise eut bientôt réparé le désordre : il engagea l'action avec autant d'ardeur que d'habileté; il espérait forcer l'empereur de venir à sa rencontre, et le connétable de se joindre à lui; mais l'empereur, par une manœuvre savante, se saisit d'un poste que le connétable aurait dû couvrir avec son corps de réserve. Pendant ce temps, le duc de Guise remportait une victoire complète. Sous ses ordres, Gaspard de Coligni et Tavanes avaient enfoncé les rangs de l'avant-garde ennemie. Les impériaux avaient perdu quinze cents hommes; la perte des Français n'était que de deux cents. Le duc de Guise, qui ne se vit pas soutenu, ne put profiter de

ce brillant avantage. Il passa la nuit sur le champ de bataille. Le connétable put voir les suites funestes de son immobilité, puisque Charles-Quint, malgré la défaite de son avant-garde, entra dans la forteresse assiégée. Mais sans doute Montmorenci s'applaudissait d'avoir ainsi diminué la gloire de son rival. Il affecta de rapporter à Coligni, son neveu, tout l'honneur de cet inutile succès. Le duc de Guise défendit ses droits avec vivacité. L'explication eut lieu devant le roi. Ni la présence du monarque, ni le souvenir d'une longue amitié ne put modérer deux rivaux aussi fiers. Le duc de Guise s'écria : « Monsieur, ne m'ôtez pas mon honneur ». Dès ce moment, les deux plus grands caractères de cette époque conçurent l'un pour l'autre la plus profonde inimitié, et ce fut ainsi que l'insignifiant combat de Renti eut des suites funestes pour la France. Le roi, pour rester neutre entre François de Guise et de Coligni, avait donné le prix de la bravoure à Tavanes. L'armée française resta deux jours encore dans le voisinage de Renti. Henri, qui voulait sauver l'honneur de ses armes, envoya un héraut à Charles-Quint, pour l'avertir qu'il se tenait prêt à recevoir la bataille. « Je l'ai gagnée, répondit l'empe-

» reur ; ne suis-je pas entré dans la ville que » vous assiégiez » ? L'armée fit sa retraite en bon ordre sur la Picardie (1).

Les préparatifs qu'avait faits le roi pour cette campagne des Pays-Bas, l'avaient empêché d'envoyer des renforts suffisans à son armée d'Italie. Cette faute causa la perte de la république de Sienne. On ne peut voir sans admiration les efforts par lesquels cette ville retarda et illustra sa chute. Je dois faire ici une remarque : si l'Italie moderne diffère autant de l'Italie antique, ce n'est pas que les républiques de Florence, de Pise, et surtout celles de Venise et de Gênes n'aient montré à différens intervalles ce que peut le mobile de la liberté ; mais les perpétuelles intrigues de la cour de Rome pervertissaient leur politique, tandis que l'esprit de commerce refroidissait leur enthousiasme. Elles n'eurent du patriotisme et de la grandeur que par accès. Dans les jours de leur splendeur, elles montraient de la magnificence sans connaître une véritable fierté. Ces hommes libres semblaient toujours craindre la servitude pour le lendemain ; ils détournaient leurs périls par la ruse, au lieu d'attendre l'occasion d'en triompher par le courage.

Siége de Sienne. 1554 à 1556.

(1) *Rabutin. — De Thou. — Tavanes.*

Pierre et Léon Strozzi.

Sienne, comme nous l'avons vu plus haut, s'était livrée aux Français avec une noble confiance; elle avait vu arriver avec joie dans ses murs deux illustres bannis de Toscane, Pierre et Léon Strozzi, qui, sous les auspices de la reine Catherine de Médicis, leur parente et leur amie, s'étaient attachés au service de France. L'année précédente, Léon, ingénieur et marin distingué, dans l'opinion très-injuste que le connétable de Montmorenci voulait le faire assassiner, s'était brusquement enfui de Toulon, après avoir poignardé un agent du connétable. Pierre Strozzi avait obtenu le rappel de son frère. L'un et l'autre se livraient à l'espoir d'opérer de Sienne une révolution dans Florence leur patrie. Le roi de France leur avait confié une armée à l'aide de laquelle ils rendirent à Sienne les villes et les ports de son territoire. Côme de Médicis, grand-duc de Toscane, se regarda comme personnellement menacé par les opérations de deux hommes proscrits dans ses états. Il leva une armée qu'il joignit aux troupes de l'empereur. Le marquis de Marignan, qui commandait cette armée, parvint en peu de temps à enfermer Pierre Strozzi dans Sienne. Celui-ci eut la douleur de perdre son frère dans une légère

escarmouche. Fatigué d'épuiser inutilement les vivres de la ville assiégée, il résolut d'en sortir. Il laissait à Sienne un gouverneur intrépide, Blaise de Montluc; son dessein était de marcher à la rencontre du marquis de Marignan, avec une armée forte de douze mille fantassins et de quinze cents chevaux. Victorieux, il eût non-seulement délivré Sienne, mais attaqué Florence. Des troupes mercénaires qu'il avait à sa solde, répondirent mal à son courage. Il attaqua sans succès le marquis de Marignan dans son camp de Marciano. Au lieu de profiter de la nuit, pour opérer sa retraite, il se piqua de ne se retirer qu'en plein jour et dans l'appareil le plus fier. Le marquis de Marignan l'atteignit le lendemain, et n'eut pas de peine à mettre en désordre des troupes dont il avait tenté la foi par l'appât d'une solde plus considérable. Pierre Strozzi rallia ses compagnies d'élite, et rendit la victoire indécise jusqu'à ce qu'il tombât sur le champ de bataille, tout couvert de blessures; à peine une moitié de l'armée put-elle échapper à ce désastre. Le malheureux général, qu'on ramenait sur un brancard, sut résister à la douleur d'un revers que son extrême bravoure avait du moins ennobli; avec les troupes qui lui res-

Blaise de Montluc, gouverneur de Sienne.

taient, il se tint à portée de recevoir des secours du Piémont. Après les avoir inutilement attendus, il rentra dans Sienne, y passa quelques jours, en sortit sans être inquiété, et sut se maintenir dans Portohercole, petit port des Siennois. Montluc soutenait le courage de ces républicains, comme si lui-même eût été animé de l'esprit des républiques anciennes. Il était depuis long-temps signalé entre les braves. Dans sa vivacité gasconne, il était toujours original et souvent insupportable. Il amusait ou étourdissait ses compagnons, tantôt par les saillies de sa vanité, tantôt par les éclats de sa colère. Ces défauts même le rendaient plus ardent au service. Quand il se vit chargé de la défense de Sienne, il résolut, non pas tout-à-fait de réformer son caractère, mais de l'adoucir. Devenu patient par calcul, il forma toutes les âmes à une patience héroïque. Dès le départ de Strozzi, « Songeons, avait-il dit aux » Siennois, à ce qu'il faudra faire si Strozzi » est battu ». Et par là il avait prévenu la morne consternation qui devait être la suite de cette défaite. Il sut faire pratiquer aux Français qu'il avait avec lui, une frugalité dont les Italiens avaient plus l'habitude. Les rations furent diminuées de bonne heure.

Montluc parlait comme un Romain dans le sénat de Sienne, citait Tite-Live et tous les héros de son histoire, inspirait joyeusement la concorde, invoquait, dans des processions, les saints les plus vénérés dans la ville, et avertissait les habitans de ne pas trop compter sur des miracles. On l'avait nommé dictateur de la république. Ce titre faisait oublier aux Siennois qu'ils étaient commandés par un étranger. Il trouva en eux des héros, dans une nuit où la ville fut menacée d'être prise ignominieusement. Le marquis de Marignan avait résolu de donner l'escalade à un fort qui était défendu par une compagnie allemande peu affectionnée aux Siennois. Près d'exécuter ce projet, ce général avait envoyé une provision de rafraîchissemens au gouverneur de la place. Ces traits de courtoisie militaire furent usités pendant trois siècles et se sont perdus; cependant les nations ne peuvent pas trop se souvenir pendant la guerre qu'elles cesseront un jour d'être ennemies. Au reste, ces présens avertissaient presque toujours d'une tentative prochaine ou des assiégeans ou des assiégés. Le fort de Lomolia fut attaqué dans la nuit de Noël et emporté sans peine, soit par la trahison, soit par la lâcheté des Allemands qui

Sa conduite courageuse.

le défendaient. Montluc accourt furieux, conçoit l'espoir de reprendre le fort dans cette nuit même; il rassemble ses fidèles Gascons, et fait entrer dans leurs rangs les plus dévoués des Siennois. Il marchait déjà vers le fort, lorsqu'il aperçoit l'officier Saint-Auban, qui venait de s'y laisser surprendre. Il lui met l'épée sur la gorge : *Méchant*, lui dit-il, *tu es cause de nous faire perdre la ville, ce que tu ne verras jamais ; car je te tuerai tout à cette heure, ou tu sauteras dedans.* — *Oui, monsieur, j'y sauterai*, répond l'officier tout épouvanté, et il appelle quelques-uns de ses amis, les priant de franchir avec lui un large fossé, pour attaquer le rempart. Montluc se tenait derrière eux, encourageant ceux qui s'avançaient de bonne grâce, et faisant sauter de force ceux qui montraient peu d'ardeur. Bientôt il les suit; et, secondé surtout des capitaines Charri et Cornélio, il rentre dans le fort. Cependant une troupe d'ennemis beaucoup plus considérable s'avançait pour le reprendre. Les torches qu'ils portaient leur furent fatales; elles servaient aux assiégés pour diriger leurs coups. Le marquis de Marignan, repoussé sur tous les points dans cette nuit, perdit six cents des siens. La perte de Montluc fut légère. Ce re-

vers força les assiégans de renoncer à de semblables attaques. Que n'imagina point Montluc, pour soutenir l'espérance des Siennois et les préserver des horreurs de la famine? Arrêtons-nous encore un peu avec lui dans les remparts de Sienne. Depuis plus de six mois qu'il soutenait ce siége avec tant de vigueur, il avait été presque constamment malade. Il se montrait tous les jours, mais fort enveloppé de fourrures. En le voyant pâle, exténué, les Siennois craignaient de le perdre. « *Que ferons-nous*, disaient les da- » mes et les peureux (car en une ville il y en » a des uns et des autres), *que ferons-nous,* » *si nous perdons notre gouverneur? Après* » *Dieu, toute notre fiance est en lui; il n'est* » *possible qu'il en échappe* ». Montluc croit fermement qu'il dut la vie aux prières de ces *bonnes femmes*. Sans attendre une parfaite convalescence, il résolut de se montrer aux Siennois, dégagé de tout l'attirail d'un malade. Deux petits flacons de vin grec, que lui avait envoyés un cardinal, lui servirent à rehausser les couleurs de son teint. Il se fit apporter *des chausses de velours cramoisi* avec d'autres parures élégantes *qu'il portait autrefois pour l'honneur d'une dame de qui il était amoureux, quand il en avait le loi-*

sir. Il vint dans ce nouvel équipage à l'hôtel de ville, où cette métamorphose excita de grands éclats de rire; lui-même riait de bon cœur. *Eh quoi!* dit-il à l'assemblée, *pensez-vous que je sois ce Montluc qui s'en allait mourant par les rues? Nenni, nenni; car celui-là est mort, et je suis un autre Montluc.*

Sienne capitule.

Cependant les secours de France, qu'il ne cessait de promettre, n'arrivaient point; les vivres s'épuisaient: Montluc renvoya de la ville les soldats allemands sur lesquels il comptait peu et qui consommaient beaucoup. Ce fut pour lui une extrémité bien cruelle d'être contraint de faire sortir des enfans, des vieillards et des femmes. On ne pouvait précisément les regarder comme des bouches inutiles, car tous avaient concouru à bâtir les remparts et même à les défendre. En sortant d'une ville affamée, ils se plaignaient comme s'ils eussent été exilés d'une ville florissante. Ces malheureux furent exposés aux rapines et aux violences des assiégeans: Montluc ne peut dissimuler qu'il en périt un grand nombre. Enfin, au mois d'avril, les horreurs de la faim furent insupportables; Montluc, et c'est ici sans doute un excès de fierté, ne voulut point signer de capitulation; mais il permit aux

magistrats de traiter pour leur ville et pour les troupes françaises. Le marquis de Marignan accorda, au nom du grand-duc de Toscane, les conditions les moins rigoureuses pour les habitans de Sienne et les plus honorables pour les Français, qui ne furent point prisonniers (1). Montluc avait soutenu le siége pendant dix mois (2).

(1) *Pieci, Memorie di Siena. — Montluc. — De Thou.*

(2) Montluc, en rendant compte au roi Henri II de sa conduite pendant le siége de Sienne, étonna beaucoup ce monarque, qui ne l'avait pas cru capable de montrer tant de modération, de patience et de dextérité dans une ville étrangère. Voici la réponse originale que lui fit Montluc, telle qu'on la lit dans ses mémoires. « Je dis au roi que je m'en étais allé un samedi » au marché, et qu'en présence de tout le monde j'a» vais acheté un sac et une petite corde pour lier la bou» che d'icelui, ensemble un fagot; ayant pris et chargé » le tout sur le cou, à la vue d'un chacun; et comme je » fus à ma chambre, je demandai du feu pour allumer » le fagot, et après je pris le sac, et là je mis dedans » toute mon ambition, toute mon avarice, mes haines » particulières, ma paillardise, ma gourmandise, ma » paresse, ma partialité, mon envie et mes particu» larités, et toutes mes humeurs de Gascogne, bref » tout ce que je pus penser qui me pourrait nuire à » considérer tout ce qu'il me fallait faire pour son ser» vice : puis après je liai fort la bouche du sac avec la

Succès de Brissac en Italie. Prise de plusieurs places. 1555.

Peut-être s'est-on demandé, en lisant ce récit, pourquoi Brissac, ce capitaine si vigilant et si zélé pour l'honneur de sa nation, n'avait pas porté du secours à Sienne. En butte à la jalousie du connétable, il ne recevait lui-même que de faibles renforts : on le laissait manquer d'argent, et sa résolution était prise de ne pas s'en procurer par des rapines. Cependant, aidé d'illustres volontaires qui venaient se former à son école, il sut non-seulement garder ses conquêtes, mais signaler chacune de ses campagnes par la prise de quelques nouvelles places. Les princes d'Enghien et de Condé, les ducs de Nemours et d'Aumale, le vidame de Char-

» corde, afin que rien n'en sortît, et mis tout cela dans » le feu : et alors je me trouvai net de toutes choses » qui me pouvaient empêcher en tout ce qu'il fallait » que je fisse pour le service de sa majesté ».

Ce récit est fort divertissant; mais il s'en fallut de beaucoup que Montluc ensevelît pour toujours les défauts dont il venait de se confesser au roi : nous verrons avec horreur sa conduite pendant les guerres civiles. Ses mémoires, en ce qui concerne le siége de Sienne et le combat de Marciano, s'accordent avec l'ouvrage italien qui a pour titre : *Pieci*, *Memorie di Siena*. De Thou s'est plu à traduire la relation de Montluc; mais elle perd dans le latin la piquante naïveté de notre vieux langage.

tres et Bonnivet le dédommageaient par une sorte de respect filial des froideurs de la cour.

Brissac, en voulant pénétrer jusqu'à Sienne, eût compromis, par l'effet d'une seule bataille, des places dont la conquête était le prix de plusieurs années de patience et de courage : il évitait avec soin les fautes qui avaient fait perdre trois fois l'Italie aux Français. C'était un sujet d'admiration de voir, dans un des plus brillans chevaliers, la prudence et l'art de Fabius. Cependant l'énumération de ses conquêtes et le récit de ses combats ne présente rien d'important à l'imagination. Il serait difficile aujourd'hui de concevoir tout ce que coûta d'efforts héroïques la prise de Céva, d'Ivrée, de Verceil, de Casal, de Pondescure et de Vulpian. Les grands événemens qui de nos jours se sont passés en Italie, ont fait oublier les petites et laborieuses victoires de nos ancêtres. Ce qui mit le comble à la gloire de Brissac, ce fut d'avoir vaincu tour à tour les plus habiles généraux de Charles-Quint, le duc de Savoie et le duc d'Albe. Deux anecdotes de la dernière campagne méritent d'être rapportées, parce qu'elles peignent les guerriers français du seizième siècle.

Combat singulier entre le duc de Nemours et le marquis de Pescaire.

Le marquis de Pescaire, fils d'un héros, gémissait de ne point trouver, auprès du duc d'Albe, d'occasion de signaler sa valeur : il sortit d'une ville assiégée, pour défier dans un combat singulier le duc de Nemours : ce défi n'était pas un témoignage de haine, mais d'estime ; le duc de Nemours l'accepta sans consulter le maréchal de Brissac. Il fut convenu entre les jeunes guerriers que chacun d'eux s'avancerait au combat assisté de trois compagnons. Brissac condamnait cette inutile épreuve ; mais par une défense tardive il eût compromis l'honneur du duc de Nemours ; il l'exhorta du moins à ne pas se présenter avec des armes de parade, mais bien avec celles de cavaliers résolus à la victoire. La vanité du duc de Nemours et de ses trois amis leur fit négliger ce conseil : deux Français périrent ; un troisième tua le chevalier italien qui lui était opposé. Pescaire et Nemours coururent trois fois l'un contre l'autre sans se blesser (1).

(1) Les historiens italiens ne s'accordent pas avec les Français sur diverses circonstances de ce combat, ni même sur les noms des combattans. Selon les premiers Nemours aurait été blessé. Nous avons suivi, en l'abrégeant, la relation de Du Villars, secrétaire de Brissac. Il termine son récit par cette réflexion : « Ceci

Jusque-là les Français s'étaient regardés comme invincibles dans ces sortes de combats : l'issue désavantageuse de celui-ci leur fut extrêmement pénible. Nemours venait de séduire et de délaisser une demoiselle de Rohan ; les dames de la cour virent dans son malheur un jugement du ciel.

Comment Brissac punit une infraction à la discipline.

Le même marquis de Pescaire, avec une troupe d'élite, qu'il appelait les braves de Naples, ne cessait, depuis son faible avantage, de provoquer les chevaliers français. Le maréchal de Brissac avait défendu même aux soldats de sortir de leurs retranchemens, pour s'engager dans ces escarmouches. Un

» servira pour l'avenir d'instruction aux cavaliers français, à ne s'embarquer jamais en ces combats en » *habit de nymphes*, mais de braves et courageux » guerriers, amateurs de leur honneur et de celui de » la nation, à laquelle ces inconvéniens ravalent quelquefois la valeur et le courage ».

Le duc de Nemours était regardé comme le plus brillant et le plus étourdi des seigneurs de la cour de Henri II. Il montrait dans des jeux et des exercices plus de témérité qu'il n'en faut même à la guerre : il était surtout parfait cavalier. Il s'avisa un jour de paraître dans une fête, déguisé en vieille femme et monté sur un cheval fougueux ; il portait à sa ceinture un énorme clavier où pendaient plus de cent clefs. Tandis qu'il faisait cabrer, sauter et courir son cheval,

jeune gentilhomme, nommé Boissi, perdit un jour patience, et s'élança contre *les braves de Naples*, en appelant à lui ses compagnons. Plusieurs le suivirent; et ils remportèrent une victoire complète. Le maréchal accourut sur le champ de bataille, et, dissimulant la profonde douleur que lui causait cette violation de la discipline militaire, il récompensa par des présens ceux qui avaient suivi Boissi. Cependant le jeune imprudent n'osait encore se montrer devant un général qu'il savait être inflexible sur la discipline.

» ces clefs, dit Brantôme, faisaient un bruit comme
» si ce fussent été sonnettes, pour l'amour des sauts
» du cheval, qui en même temps que lui sautaient en
» l'air et tintinnaient ainsi ».

Le roi Henri II était partisan de la gaieté la plus folle et la plus aventureuse : Nemours servait à souhait toutes ses fantaisies. Un jour de mardi gras, le roi et ses jeunes gentilshommes couraient la ville de Paris en masque, et c'était entr'eux à qui ferait le plus de folies. Arrivés devant le palais, Nemours paria qu'il monterait en courant à cheval par le grand escalier. Il le fit, entra par la grand'salle du palais qu'il parcourut au galop, puis descendit par l'escalier de la Sainte-Chapelle sans que son cheval bronchât. Brantôme, qui rapporte ce fait, ne manque pas d'ajouter que ce trait de Nemours fut miraculeux et conduit évidemment par la main de Dieu.

Il céda enfin, et se présenta. Brissac le fit arrêter et traduire devant un conseil de guerre. Boissi fut condamné à expier par la mort sa généreuse imprudence. Les vieux soldats se doutaient seuls qu'une telle sentence ne recevrait point d'exécution. Brissac ne pouvait imiter l'action atroce de Manlius; il fit venir Boissi : « Le jugement est juste, » lui dit-il; en violant la défense de ton gé- » néral, tu as exposé toute l'armée; tu mé- » rites la mort : mais ton nom et ton âge » appellent ma compassion. Je te fais grâce. » Accepte de moi cette chaîne d'or; elle te » ſait mon captif dans les jours de combat, » et t'avertira d'attendre mon signal (1) ».

Conquête de l'île de Corse par la France.

La marine française avait obtenu quelques avantages dans la Méditerranée; mais elle n'avait rien tenté que sous la protection du pavillon ottoman. Soliman s'était rendu non moins redoutable par ses galères que par ses armées. Il se montra un allié fidèle des Français : mais son ardeur de conquêtes s'était ralentie. Dragut qui commandait ses vaisseaux, après avoir menacé le royaume de Naples et la Toscane, se retira, fier d'avoir maltraité une flotte commandée par André Doria. Secondés par les Turcs, les Français

(1) *Boivin Du Villars.*

attaquèrent inopinément l'île de Corse, qui appartenait à la république de Gênes. Paul de Thermes, formé à l'école de Brissac, dirigeait cette expédition. Il parla de liberté aux Corses. Ce peuple, qui portait impatiemment le joug de maîtres arrogans, se rendit l'auxiliaire des Français et des Turcs. Toute l'île fut soumise, à l'exception de Calvi que défendait Spinola.

Ainsi se continuait, mais en paraissant s'affaiblir d'année en année, une guerre qui n'avait été vivement conduite que pendant la première campagne. Un grand nombre de villes soumises par les Français dans le Piémont, le Milanez, le territoire de Gênes et la Corse, enfin la conquête beaucoup plus importante de Metz, de Toul et de Verdun, faisaient oublier aux Français le chagrin d'avoir perdu Hesdin et Térouane, et de n'avoir rendu qu'un moment d'existence à la république de Sienne. Henri II n'offrait point encore la paix; mais il voyait avec plaisir la cour d'Angleterre renouveler ses offres de médiation par l'organe du bon cardinal Polus. Le prince Philippe approuvait les propositions de la reine Marie, son épouse. Enfin il était naturel de supposer que l'un et l'autre étaient mis en avant par l'empereur lui-même.

Le connétable de Montmorenci désirait ardemment une paix qui mettait des bornes au crédit et à l'ambition des Guises. Il eût bien voulu être secondé dans ses vœux par le pape, médiateur naturel des princes de la chrétienté. Mais Jules III n'avait montré, pendant son pontificat, que de l'indolence et de l'irrésolution. Il mourut le 23 mars 1555. Marcel II, qui lui succéda, mourut peu de jours après son élection. Les cardinaux, quelles que fussent l'élégance et même la dissolution de leurs mœurs, sentaient la nécessité d'élever un homme religieux et austère sur le trône, dont les pontifes du douzième et du treizième siècles avaient fait un tribunal si redoutable pour les rois. Ils crurent avoir trouvé dans le cardinal Caraffe un digne émule de Grégoire VII. Malgré les efforts de la faction impériale, ce cardinal fut élu et prit le nom de Paul IV. Dès les premiers jours de son règne, il se conduisit comme aurait pu le faire un prince long-temps enivré du pouvoir. Au sortir du conclave, c'était déjà un despote arrogant et fantasque. On s'était attendu à voir une rigidité monastique dans un vieux cardinal qui avait renoncé à d'opulens bénéfices pour fonder un ordre de moines, les Théatins. Il imita, non les dérè-

Mort du pape Paul III.

Élection de Paul IV.

glemens de Jules III, mais son faste excessif. Loin de se prêter aux vœux que toute l'Europe lui adressait pour terminer la guerre, il manifesta sans pudeur le désir de la rendre plus sanglante, et d'y mêler ses armes. La haine qu'il avait conçue dès long-temps contre l'empereur, s'était irritée par les obstacles que ce monarque avait voulu mettre à son élection. Oubliant le danger de précipiter dans la réforme un prince ambitieux, qui déjà cessait de la combattre et de la persécuter, il se proposait hautement de le chasser de l'Italie. On eût dit, à la violence de ses mesures, qu'il se croyait encore au temps des Guelfes et des Gibelins. De telles dispositions, dans lesquelles il était encore animé par ses neveux, tournèrent toutes ses pensées du côté de la cour de France. C'était avec l'effusion d'un zèle apostolique qu'il exhortait Henri II à poursuivre sans relâche un empereur, dans lequel il feignait de voir un ennemi de l'église. Pour l'exciter, il lui montrait ce fatal appât qu'Alexandre VI avait autrefois présenté à l'ambition de Charles VIII, l'investiture du royaume de Naples. Dans l'effervescence de ses vœux, il voyait l'Italie presque toute entière changer de domination. La Toscane redevenait une ré-

publique. De nouvelles principautés allaient se former sur les débris des possessions de l'Autriche en Italie. Les unes augmenteraient le territoire de l'église, d'autres seraient données aux Caraffe, et d'autres enfin à la maison d'Est, alliée du duc de Guise. C'était ce héros que Paul IV demandait pour opérer cette grande révolution, et pour conduire à la fois l'armée de France et celle du Saint-Siége. Le cardinal avait pris des engagemens secrets avec le pape. Tous les historiens croient qu'il était convenu entre eux que le duc de Guise, qui, par sa femme, prétendait succéder aux droits de Louis XII, garderait pour lui au moins une grande partie du royaume de Naples, après l'avoir conquis. Fortifié d'un tel appui dans l'Italie, le cardinal de Lorraine espérait remplacer sur le trône pontifical le vieillard dont il secondait l'ambition. Le duc d'Aumale, gendre de la duchesse de Valentinois, eût été investi d'une principauté dans la Lombardie. Ainsi la branche cadette de la maison de Lorraine eût possédé autant de principautés, que jadis les chevaliers normands en avaient subjugué dans leurs courses rapides. Pour l'accomplissement de si vastes projets, leur espoir et celui du pape reposaient sur la duchesse de

Valentinois. Cette femme altière pouvait-elle être insensible au bonheur de voir son gendre et ses petits-enfans élevés au nombre des souverains? Les Guises lui rendaient alors les hommages les plus assidus; et leur ambition faisait taire leur fierté.

Malgré l'opposition du connétable de Montmorenci, le faible Henri II était séduit par ce plan de conquêtes, et brûlait de procurer à ses fils des états secrètement promis aux princes de Lorraine. Mais l'Europe dut un trop court intervalle de repos à un événement qu'elle ne pouvait comprendre, l'abdication de Charles-Quint.

Charles-Quint prend la résolution d'abdiquer.

A l'âge des illusions, et quand tout paraissait lui sourire, Charles-Quint avait cru pouvoir, dans un temps déterminé, donner à ses vastes états l'ensemble et la force centrale dont ils avaient besoin. Une telle entreprise lui paraissait urgente et légitime; mais elle demandait des conquêtes; c'était la France qu'il fallait conquérir : il importait au moins que l'héritier de la maison de Bourgogne recouvrât le duché de ce nom. Impatient d'arriver à son but, il crut, en prenant des moyens peu généreux, économiser du temps et avancer pour lui l'heure du repos. Aussi quelle rançon usuraire osa-t-il

demander au roi valeureux que le sort avait fait son captif! Cette rançon lui échappa, il eut de nouveau recours aux armes. Comme François Ier. balançait sa fortune, il usa sur lui d'un indigne avantage, celui de savoir tromper. Ses fourberies politiques, sans étendre beaucoup sa puissance, avaient compromis sa gloire. Pour la rétablir, il sentit la nécessité de se montrer un héros; et déjà il avait quarante ans. Pendant qu'il conduit à Tunis une brillante expédition, l'Allemagne se soulève, le schisme se déclare, un moine fougueux devient le fléau des papes et inquiète ce puissant empereur. Il faut repousser Soliman des frontières de l'Autriche, François Ier. de l'Italie, surveiller le capricieux Henri VIII et dompter l'Allemagne. Aidé de la fortune, Charles-Quint parvient à contenir tous ses ennemis; mais il est lui-même contenu par eux. La mort de Henri VIII, et surtout celle de François Ier. le rappellent à ses premiers desseins : il redouble d'activité, et cependant il est parvenu à l'âge où sans doute il avait espéré pouvoir goûter le repos sur le trône, et des infirmités en rendent pour lui le besoin plus pressant. Il combat, il triomphe, il s'enivre de la victoire; mais son arrogance a doublé

le nombre de ses ennemis ; ses embarras s'accumulent, ses infirmités augmentent ; il voudrait transmettre à son fils une partie du fardeau sous lequel il craint de succomber. Il échoue dans le projet de lui céder la plus brillante de ses couronnes ; il brouille tout ce qu'il croit concilier, il révolte tout ce qu'il croit soumettre : on le trompe, on le joue. Avec les trésors du nouveau monde il est sans finances ; avec tant d'états il est sans armée. Il croit venger devant Metz l'affront qu'il a subi dans le Tyrol, et n'y trouve qu'une grande calamité. La prise et l'incendie d'Hesdin et de Térouane ne lui procurent qu'une vengeance incomplète. Le besoin d'une victoire éclatante et celui du repos le sollicitent tour à tour. Des succès trop balancés lui font perdre l'espérance de frapper encore les hommes par l'éclat de sa fortune et la force de son génie : il n'a que cinquante-six ans, mais sa santé n'a jamais été plus déplorable ; il renonce à paraître un héros et veut se montrer un sage. Il prend la résolution d'abdiquer, et le dernier jour de son règne en sera le plus étonnant et le plus auguste.

Les fureurs auxquelles Paul IV se livrait contre Charles-Quint irritaient ce prince,

au point qu'il parlait quelquefois d'un nouveau sac de Rome, et bientôt il rejetait cette pensée avec horreur : il sentait la nécessité de traiter avec la France, et de lui faire pour la première fois d'importantes concessions. Son successeur pouvait signer avec moins de honte une paix désavantageuse, et la violer avec moins de scrupule. Si le caractère de Philippe n'était pas de nature à exciter la plus vive affection d'un père, il pouvait à beaucoup d'égards justifier les espérances d'un monarque encore travaillé d'ambition dans le moment où il quittait le trône. Charles voyait dans son fils un prince moins fait pour éclipser sa gloire que pour continuer lentement ses desseins : il estimait en lui la tenacité de caractère, l'habitude de la réserve et celle du travail ; peut-être s'était-il quelquefois repenti de l'avoir initié de trop bonne heure aux mystères de la politique. Philippe ne montra jamais ni les grâces ni les doux penchans de la jeunesse ; Charles pouvait douter qu'une docilité froidement respectueuse fût un gage assuré de reconnaissance. Quelqu'affermi qu'il fût dans sa résolution, cette crainte ne laissait pas de le troubler ; elle répandit un

intérêt douloureux sur la cérémonie de son abdication; il ne cédait encore qu'une partie de ses états; mais il annonçait l'intention de renoncer à toute sa puissance.

Il cède la souveraineté des Pays-Bas à son fils Philippe.
Du mois d'octobre au mois de janvier.
1555.

L'empereur avait convoqué une assemblée à Bruxelles : les députés de toutes les provinces des Pays-Bas s'y rendirent; il s'avança lentement vers son trône; à sa droite était son fils, à sa gauche sa sœur Marie. Un secrétaire lut l'acte par lequel l'empereur cédait à son fils la souveraineté des Pays-Bas. Charles se leva ensuite; comme sa faiblesse était extrême, il s'appuya sur l'épaule du prince d'Orange, de ce même homme qui devait enlever à Philippe une partie de ces provinces; tout respirait la véritable sagesse et même la grandeur d'âme dans le discours qu'il prononça. Charles y rappelait sans faste ce qu'il avait fait pour ses sujets depuis le jour où l'empereur Maximilien lui avait confié dans cette même salle ce même gouvernement. Il parla moins de ses exploits que de ses voyages; il rappela qu'il en avait fait neuf en Allemagne, six en Espagne, quatre en France, sept en Italie, dix dans les Pays-Bas, deux en Angleterre, autant en Afrique, et qu'il avait traversé onze fois

la mer. Il attribuait à ses fatigues sa vieillesse anticipée, ses infirmités, ses cruelles souffrances; mais tous ses maux lui étaient, disait-il, moins insupportables que la pensée de ne pouvoir plus se livrer avec assez de vigilance aux soins de son empire. Le ciel lui avait réservé un précieux dédommagement, en lui donnant un fils aussi pénétré que lui-même des devoirs d'un souverain, et bien plus propre à les remplir; il lui cédait volontiers un trône qu'il avait du moins le bonheur de quitter sans remords. Ces touchans aveux, ces excuses, que la religion n'arrache qu'avec peine aux souverains expirans, Charles les fit d'une voix ferme, sans en être sommé par l'approche de la mort; il demanda pardon à tous ceux dont il avait pu méconnaître les droits ou négliger les intérêts. « Puissent, ajouta-t-il, les bénédic-
» tions des peuples auxquels j'ai commandé,
» appeler les bénédictions du ciel sur cette
» retraite où je vais chercher un bien qui
» m'échappait toujours, le repos »! Puis s'adressant à son fils : « Je crois, par l'acte que
» je remplis aujourd'hui, me donner de nou-
» veaux droits à votre reconnaissance : ce-
» pendant j'exige bien moins de vous ce sen-

» timent que je ne vous recommande le bon» heur de mes sujets ». Les larmes coulaient en abondance; Philippe les fit tarir par la sécheresse de sa réponse.

Il lui cède la couronne d'Espagne. Trève de cinq ans entre la France et l'Espagne. 1556.

Peu de temps après cette cérémonie, Charles abdiqua de même la couronne d'Espagne en faveur de son fils : l'Europe étonnée de cet événement en augura des suites heureuses. L'un des premiers actes de Pilippe II fut de proposer à la France une trève de cinq ans : elle fut acceptée. L'amiral de Coligni s'était rendu à la cour de Bruxelles avec la suite la plus élégante, pour féliciter le nouveau roi (1). Il fut admis à l'audience de Charles-

(1) On peut remarquer que l'amiral de Coligni avait amené avec lui un des fous de Henri II, nommé Brusquet. Celui-ci s'avisa d'une bouffonnerie qui fut peu goûtée du nouveau roi. Il entra dans l'église au moment où on célébrait la messe en présence de la cour, et jeta au milieu de la foule quelques poignées de jetons, en criant : *Largesse de la part du roi.* Le peuple se précipita sur ces faux écus avec tant d'empressement et de confusion, que Philippe, ignorant la cause de ce tumulte, crut que sa vie était menacée, et courut effrayé se cacher derrière l'autel. Quand il eut appris l'impertinence de Brusquet, il s'efforça d'en rire et de ne point en paraître offensé.

Quint : ce monarque saisit avec empressement une occasion de montrer devant des Français combien il se prêtait de bonne grâce à la vie privée. Il sut disputer avec eux de politesse et d'enjouement. A ses questions sur la famille royale, sur les principaux personnages de la cour, sur la France, on eût dit qu'il avait toujours désiré la prospérité de ce royaume, qu'il aimait Henri II en bon parent, et ne lui enviait d'autre avantage que celui d'être encore jeune. Il parla de la duchesse de Valentinois avec cette adroite galanterie qu'autrefois il avait témoignée si à propos à la duchesse d'Étampes. Il n'était plus roi, mais il était encore homme de cour (1).

Après un séjour de cinq mois dans les Pays-Bas, Charles-Quint s'embarqua pour l'Espagne. Il se dirigeait vers le monastère de

Charles-Quint se retire au monastère de Saint-Just. 24 février. 1557.

(1) Charles reçut l'ambassadeur et sa suite dans une salle meublée très-simplement et tendue de noir, parce qu'il était en deuil de sa mère, Jeanne-la-Folle. Après un entretien où il avait montré beaucoup d'aisance et de gaîté, il provoqua Brusquet par une plaisanterie à laquelle celui-ci riposta familièrement. Il se fit alors entr'eux d'eux un combat de jeux d'esprit assez froids et peu dignes d'être rapportés.

Saint-Just, dans l'Estramadure. On ne peut trop remarquer combien les fondateurs de ces pieux asiles en choisissaient heureusement le site. Le monastère de Saint-Just était situé au fond d'une vallée. De belles collines, des arbres antiques, une multitude de fontaines, entretenaient une fraîcheur délicieuse dans un lieu qu'entouraient au loin des plaines desséchées par le soleil. Charles-Quint avait autrefois éprouvé une sensation nouvelle pour lui en visitant cette solitude. « Voici, avait-il dit, une retraite » qui aurait bien convenu à Dioclétien », et cette pensée était souvent revenue à son esprit, dans les momens où il se fatiguait à ébranler le monde. Quelques mois avant son abdication, il avait envoyé au monastère un architecte chargé d'élever le modeste pavillon qu'il allait préférer à tant de palais magnifiques. Avant d'y arriver, Charles avait trouvé en Espagne de tristes occasions d'exercer sa nouvelle sagesse. Sa vue excitait à peine la curiosité d'un peuple qui autrefois se portait en foule sur son passage. Les seigneurs castillans n'étaient venus qu'en petit nombre lui offrir de froids respects. Il fut obligé de s'arrêter plusieurs jours à Burgos, pour y attendre le paiement d'une pension

de cent mille écus, qu'il s'était réservée ; en sorte qu'avant d'entrer dans sa solitude, il s'était déjà désabusé sur l'admiration des hommes, et (ce qui était beaucoup plus pénible) sur la reconnaissance d'un fils.

FIN DU SECOND LIVRE.

LIVRE TROISIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE HENRI II.

Dispositions orageuses de la cour.

L'ABDICATION de Charles-Quint ne procura qu'un instant de repos à l'Europe; mais la prolongation de la guerre était le moindre des maux que la France eût à craindre. La violence du gouvernement et la faiblesse du monarque; les intrigues et la cupidité d'une femme de cinquante-huit ans, fière de régner encore par l'adultère; le mécontentement d'une reine délaissée, dont l'apparente résignation cachait des projets de vengeance; l'opiniâtreté d'un vieux ministre, capable de tout sacrifier à sa jalousie; l'ambition du cardinal de Lorraine, qui voulait se servir de la valeur française pour élever sa famille sur des trônes divers; l'indignation secrète de trois princes du sang, honteux du choix qui leur était laissé de ramper ou devant Montmorenci, ou devant les princes lorrains, ou devant Diane de Poitiers; enfin une inimitié déclarée entre François de Guise et l'amiral de Coligni; voilà quelles

étaient les causes prochaines d'une guerre civile. Quand les grands se combattent, ils cherchent tout ce qui peut exister d'objets de dispute dans une nation, pour en faire des élémens de discorde. Dans tel siècle, ils demandent des armes aux théologiens ; dans tel autre, ils en demandent aux philosophes. Des opinions qui pourraient rester le secret de la conscience, d'autres qui n'ont été que les rêves consolans du sage, tout sert aux débats des grands. Enfin, quand ils en viennent à mettre en mouvement la multitude, ils créent pour elle un fanatisme dont ils sont exempts.

Des précieuses qualités des Français, celle qui devait disparaître la première, c'était cette simplicité qu'on doit considérer comme l'attribut des belles âmes. Le plus brillant personnage de ce temps, François de Guise, avait beaucoup de noblesse d'âme, mais peu de candeur : nous avons déjà vu, mais nous allons voir bien davantage, combien la rudesse du connétable se prêtait aux précautions des courtisans : le maréchal de Saint-André était perfide dans sa politesse ; Coligni, impénétrable dans sa gravité ; le jeune prince de Condé, dangereux dans ses manières caressantes : le cardinal de Lorraine employait à la cour de

Saint-Germain les moyens qu'il pratiquait à la cour de Rome. Les femmes, à l'exemple de Diane de Poitiers, se fiaient moins à leurs charmes qu'à leur manége. Les chevaliers qui retraçaient le mieux la loyauté antique, restaient ou retombaient dans le second rang. Le maréchal de Brissac, le duc de Nevers et Vieilleville conservaient leur indépendance, mais sans la rendre redoutable aux chefs des partis. Les braves Dandelot, La Rochefoucault et Jarnac n'agissaient, ne pensaient que d'après Coligni (1). Les quatre dernières années du règne de Henri II, furent un combat perpétuel entre ces personnages. Le roi ne man-

(1) Un tableau plus détaillé de la cour de Henri II aurait détourné l'attention des événemens compliqués et importans qui font la matière de ce livre. Si l'on veut connaître les traits originaux des caractères que nous avons indiqués, on peut consulter, dans les *Manuscrits de Fontanieu*, des lettres écrites par les principaux personnages de cette cour. Elles font voir l'empire que Diane de Poitiers exerçait sur le roi; sa déférence et celle de son faible amant pour le connétable de Montmorenci; enfin la contrainte qui tenait Catherine de Médicis dans une dépendance servile du favori et de la maîtresse de son époux : nous transcrirons ici quelques-unes de ces lettres; mais l'orthographe en est si défectueuse, qu'elles seraient presqu'inintel-

quait pas d'alimenter ces haines, en feignant de les concilier : car l'indolence est souvent tra-

ligibles si nous n'avions soin de la rectifier autant que possible.

Lettre de Henri (de sa main) *au connétable de Montmorenci.*

Mon compère, par ce que Échenez m'a dit, je doute que les ennemis ne veuillent Mariembourg, ce que je crois malaisément; mais s'il était ainsi, souvenez-vous qu'il n'y a point de gendarme ni d'homme pour commander que Losc. Je sais bien que avez plus de soin de ce qui me touche que moi-même, qui me fera signer cette lettre. Je vous prie, gardez-vous bien que ne soyez malade; car vous me feriez mourir. Votre bon maître et ami, HENRI.

P. S. Je m'en vais jeudi à Offemont, qui ne sera sans vous y souhaiter.

Lettre de Diane de Poitiers au connétable de Montmorenci.

Monsieur, j'ai été bien aise d'avoir entendu, par ce porteur, la paix assurée d'entre le pape et le roi: Dieu veuille qu'elle continue. Pour le moins nous n'aurons plus son empêchement. Ainsi vous avez entendu l'amas que l'on fait de ce côté de deçà, où l'on met le meilleur ordre que l'on peut : je vous prie de y penser pour bien mander votre avis. Au demeurant tout se porte bien de part deçà. Dieu veuille que nous puissions bientôt voir à notre contentement. Et pour ce que je sais bien que vous êtes assez empêché, je ne vous ferai plus longue lettre. Je ne vous ferai que présentement

cassière ; mais il était nécessaire à son repos qu'on s'attaquât poliment. Pour le satisfaire

mes recommandations à toutes vos bonnes grâces, comme celle qui est

Votre humble bonne amie,

DIANE DE POITIERS.

Je vous recommande tout ce qui me touche.

Lettre de Catherine de Médicis au connétable de Montmorenci.

Mon compère, j'ai vu ce que vous me mandez, et vous mercie bien fort de l'assurance du contentement que le roi a de moi, qui est tout ce que je désire en ce monde d'être en sa bonne grâce. Et quant à ce que vous mandez de mon pouvoir, je suis bien aise, puisqu'il faut qu'il soit vu, qu'il soit de façon que l'on connaisse que ce que me mandez est vrai, que je suis dans la bonne grâce du roi ; mais quant à avoir puissance davantage, je serai bien marrie toutes les fois qu'il faudra que j'en aie pour lui faire service, non pas que je lui en fasse à regret ; mais je sais bien qu'il faut que je n'aie pas cet heur de être auprès de lui, qui me fait souhaiter que quand il arriverait une autrefois besoin que eussiez ma place et moi la vôtre, pour tant que la guerre durerait, et que je lui pense faire autant de service que en avez fait. Je vous prie, puisque cela ne peut être, de faire pour moi comme voudriez que je fisse pour vous, de me faire être bientôt auprès de lui et me mander de ses nouvelles, et si vous êtes si près des ennemis que l'on nous en a fait ici peur. Je fus hier voir M. le cardinal, qui est près d'ici, qui

sur ce point, on se perfectionnait en duplicité.

se porte assez bien. Je ne vous saurais mander autre chose, qui me fait finir ma lettre en me recommandant à votre bonne grâce,

Votre commère et amie,

CATHERINE.

Lettre de Henri II à Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois.

Madame, ma mie, je vous supplie me tenir pour excusé, si plutôt je ne vous écris; et ce qui en a été occasion, c'est un rhume qui me tomba sur le visage qui m'a fait garder deux jours la chambre. Et Dieu merci, de cette heure je me porte bien, et plus à votre commandement que je ne fus jamais. Je suis bien aise de avoir gagné le procès de Lymouchs, non pas pour l'amour de moi, mais de vous, et me déplaît qui ne vaut dix fois davantage, et vous assure que ne sauriez avoir tant de bien que vous en souhaite celui qui vous aime plus que lui-même, et qui vous supplie le tenir en votre bonne grâce. En vous écrivant cette lettre, j'ai reçu des lettres de M. de Nevers, qui me mande que dimanche l'empereur s'en retourna à Thionville. Quoi qui en est, ils n'ont point donné d'assauts; et faut que je vous die que jusques à cette heure, les nôtres ont eu toujours du meilleur, et espérance en Dieu et en Notre-Dame, que l'empereur y recevra une bonne honte, et Dieu le veuille par sa grâce. H.

P. S. Je vous prie, ayez souvenance toujours de

Une grâce était-elle accordée à l'un des Montmorenci ou des Châtillon, on jugeait

votre affectionné serviteur, et n'oubliez mes patenôtres.

La lettre suivante, de Catherine de Médicis au roi, fut écrite à l'occasion de la disparition de Léon Strozzi qu'elle protégeait. Ce capitaine italien s'était, comme nous l'avons vu, échappé de Toulon après avoir tué un Corse, qu'il supposait chargé par Montmorenci de l'assassiner. La reine craignait que la colère de Henri ne retombât sur Pierre Strozzi, frère de Léon et sur elle-même. Sa lettre, pleine de contrainte, d'embarras, de précaution, donnera une juste idée de cet esprit artificieux et dissimulé.

Monseigneur, j'ai entendu par Brezé ce qu'il vous a plu lui commander de me dire; et je vous assure que je n'ai jamais eu chose qui plus m'ennuyât (non pour lui, car le plus grand plaisir que saurais avoir, ce serait d'entendre qu'il eût plu à Dieu l'avoir fait noyer quand il prit cette délibération); mais pour voir la faute qu'il a faite à votre service.... et encore que je suis sûre que n'est que désespoir et non pas méchanceté, ainsi que verrez par une lettre que je vous envoie (non point pour le excuser, car les vœux que voudrais faire pour lui seraient de le ôter de ce monde); mais seulement pour vous faire connaître, à mon avis, l'occasion de sa faute. Mais, monseigneur, je vous supplie très-humblement que, s'il est malheureux, il ne puisse faire malheureux ceux à qui il touche, et principalement son frère, le seigneur Pierre, le-

nécessaire, pour rétablir la balance politique, d'accorder une grâce équivalente à l'un des princes lorrains.

Les princes du sang seuls étaient pauvres, à l'exception d'Antoine de Bourbon, qui devait sa fortune à son épouse, Jeanne d'Albret, héritière du royaume de Navarre. Hen-

quel, monseigneur, je vous recommande, et vous supplie très-humblement que la faute de ce malheureux n'ait puissance de vous faire oublier les services qu'il vous a faits. Car je suis sûre de celui-là, qui mourra plutôt de cent mille morts, que de vous faire jamais faute ni oublier les obligations qu'il vous a. Je vous supplie me pardonner si je vous ennuie de si longue lettre. . . . pensant au déplaisir que je ai que personne de qui je vous ai tant parlé. . . . vous ait fait faute à l'heure que espérais qu'il vous dût tant servir ; et ne vois rien qui me le puisse ôter que de ouïr dire que Dieu l'ait fait noyer, et que pour toute sa maleurte, je n'en sois éloignée de votre bonne grâce, en laquelle très-humblement me recommande, priant notre Seigneur vous donner très-bonne et longue vie, et félicité en vos affaires.

Votre très-humble et très-obéissante femme

CATHERINE.

Presque toutes ces lettres sont sans date, ce qui ajoute encore à leur obscurité. Elles sont écrites d'un style si trivial et si embarrassé, que nous nous croyons dispensés d'en transcrire un si grand nombre.

ri II aurait beaucoup désiré que son parent trafiquât du Béarn, qu'il obtint, avec le titre de roi, en 1557, après la mort de Henri d'Albret, son beau-père. Faible comme l'était Antoine, peut-être aurait-il souscrit au désir du monarque : mais Jeanne d'Albret était une fille trop respectueuse et une mère trop tendre, pour ne pas conserver ce glorieux héritage à son fils, qui naquit le 13 décembre 1553, pour le bonheur de la France et la gloire de l'humanité. Le titre de roi, porté par l'aîné de la branche de Bourbon, releva sinon la fortune, au moins les espérances de ses deux frères, les princes d'Enghien et de Condé. L'un et l'autre cherchaient à porter leurs ressentimens dans cette âme paresseuse.

Mauvaise administration des finances.

La France éprouvait combien peu les petites économies d'un ministre réparent les prodigalités du monarque envers ses favoris. Après des guerres, qui ne furent point heureuses, Louis XII avait pu modérer les impôts. François Ier., qu'on croyait épuisé par des guerres beaucoup plus dispendieuses, mourut avec la gloire de laisser au trésor royal des preuves d'un esprit prévoyant. Le gouvernement, en 1556, malgré la facilité qu'il avait trouvée dans ses conquêtes, et la

parcimonie qu'on pouvait reprocher à ses derniers armemens, était déjà endetté de plus de vingt-cinq millions de livres tournois, sans compter les charges nouvelles qui résultaient de la création des offices. Je n'irai point appauvrir l'histoire par les détails d'une administration petite, injuste et désordonnée. Ce qu'il ne faut point faire en finances, on peut l'apprendre dans une bien longue suite de règnes : ce qu'il faut faire, on l'apprend dans les tableaux de cinq ou six administrations équitables et judicieuses.

Avilissement de la magistrature.

Le parlement de Paris, traité par Louis XII avec bienveillance, et par François Ier. avec sévérité, fut livré sous Henri II au mépris de la cour. Le connétable de Montmorenci avait contre les gens de robe des préventions qui lui étaient inspirées par son antique noblesse, et par ses penchans despotiques. Les édits les plus défavorables aux cours souveraines étaient enregistrés sans opposition et même sans remontrances. Elle furent obligées de supporter l'établissement des siéges présidiaux, qui jugeaient en dernier ressort les affaires d'une médiocre importance. Le parlement de Paris fut divisé en deux semestres : l'un qui jugeait pendant l'hiver, l'autre pendant l'été. Le gouvernement fit

naître des divisions entre ces semestres, qui suivaient une jurisprudence contraire. Dans presque toutes les contestations où étaient intéressés les grands, la cour nommait des commissions qui décidaient d'après le plus ou moins de faveur ou d'opulence des plaideurs. Les lettres-patentes qui créaient ces commissions étaient payées fort cher. Tout le royaume eut horreur de cette distribution fiscale et arbitraire de la justice. Les places de conseillers étaient alors mises à une sorte d'encan. Les hommes les plus décriés venaient siéger à côté des magistrats renommés par une intégrité héréditaire, et par un profond savoir (1). La magistrature ne lutta pas sans honneur contre tant de mesures faites pour l'avilir. Depuis l'année 1555, elle ne cessa de dénoncer les abus qui portaient la corruption dans son sein, et fit cesser d'odieux trafics

(1) Souvent le roi donnait à un de ses courtisans, ou à un militaire qui l'avait bien servi, trois ou quatre charges de conseiller au parlement, que celui-ci vendait à son profit. De simples huissiers à verge osaient acheter ces charges. Tous les hommes riches faisaient juger leurs affaires par des commissions dont les rapporteurs étaient souvent gagnés. C'était ainsi que l'insouciance et la prodigalité du monarque avilissaient les ordres les plus respectables.

qui renversaient toutes les lois. Ce fut alors que se formèrent L'Hôpital, de Thou, Harlai, les plus belles âmes et les esprits les plus lumineux qui aient honoré la magistrature de France. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la jurisprudence se perfectionna parmi nous, au milieu des continuels progrès de l'anarchie et du fanatisme.

Le parlement de de Paris s'oppose à l'établissement du tribunal de l'inquisition.

Mais le plus grand service que rendit alors le parlement, ce fut de s'opposer à l'établissement de l'inquisition. Il ne faut pas s'étonner si les corps judiciaires ont obtenu en France plus de considération et de pouvoir que dans aucun autre pays de l'Europe. D'abord ils furent les instrumens dont se servirent des rois judicieux, pour défendre leurs droits et ceux du peuple contre les usurpations des grands et de l'église ; ensuite ils osèrent s'opposer à la faiblesse et aux préjugés des rois, qui se laissaient gouverner par une cour cupide ou subjuguer par l'autorité de Rome. Que ne firent-ils pas pour empêcher Louis XI et François Ier. de sacrifier la pragmatique sanction à la politique d'un moment? Depuis le règne de Henri II, ils luttaient avec une noble persévérance contre la juridiction des officialités. Le parlement maintenait avec énergie le droit

d'appel comme d'abus, et en faisait une égide pour les malheureux calvinistes. Les supplices devenaient plus rares à mesure que les lois devenaient plus atroces. Le cardinal de Lorraine vit un scandale dans cette modération ; il proposa de supprimer l'appel comme d'abus, et de rendre les tribunaux ecclésiastiques seuls juges des crimes contre la foi. Il n'hésita pas à parler de l'inquisition telle que l'Espagne en offrait le modèle. Déjà il existait en France un inquisiteur, Mathieu Orry, dont les pouvoirs avaient été enregistrés par le parlement; mais ces pouvoirs se bornaient à l'espionnage. Les magistrats ne voulaient point avoir au-dessus de leur tête un tribunal sanguinaire dont eux-mêmes fussent devenus justiciables. Les discordes qui existaient entre les deux semestres, cessèrent dans le péril commun. Ceux qui détestaient les hérétiques, ceux qui donnaient aux opinions de Calvin un secret assentiment, ceux enfin qu'une philosophie naturelle élevait au-dessus de tout esprit de secte, s'unirent contre le cardinal de Lorraine. Pour la première fois, ils renvoyèrent un édit de Henri II, avec un *refus d'obtempérer*. Une députation du parlement porta au roi des représentations énergiques qu'avait

rédigées le président Seguier. Henri II les écouta sans colère, et parut pendant quelque temps avoir oublié son édit.

Cause des progrès du calvinisme en France.

Ce ne fut point la manie des raisonnemens qui causa en France les rapides progrès du calvinisme. Il y avait long-temps que des esprits portés à la malice et à la satire riaient des scandales causés par les gens d'église. Dès qu'il fut question d'une réforme religieuse, ils mirent plus d'aigreur et sans doute plus d'exagération dans leurs reproches. La cour prit parti pour le clergé et s'alarma pour elle-même. Bientôt les courtisans disgraciés et les mécontens de toute espèce grossirent le nombre des novateurs ; ils feignirent d'entendre les ouvrages de Calvin, et crurent en être sincèrement édifiés. La vérité des reproches qu'il adressait à ses adversaires parut une garantie de la vérité de sa doctrine. Des hommes naturellement légers renonçaient aux cérémonies imposantes et diversifiées du catholicisme, pour suivre un rite religieux d'une simplicité monotone. La traduction des livres sacrés ouvrait un champ plus vaste aux méditations des fidèles. Les orateurs catholiques parlaient alors trop peu des préceptes de la morale ; ils prêchaient rarement et fort mal ; on aimait à entendre

de la bouche des ministres protestans des commentaires de la morale évangélique. Enfin, ce qui faisait le plus grand attrait de ces prêches, c'est qu'ils étaient défendus, et que ceux qui avaient le courage d'y assister se croyaient à la fois des saints et des héros (1).

Prremière église des réformés à Paris.

Ce fut dans l'année 1555 que s'établit à Paris la première église de la religion réformée. Les curés et les moines ne cessaient de tonner du haut de la chaire contre cette assemblée, et la représentaient sous les mêmes couleurs que les persécuteurs du christia-

(1) Henri II, loin de réformer les abus qui existaient dans le clergé, ne cessa d'y en introduire de nouveaux, et ses extrêmes complaisances pour ses favoris en furent la cause principale. Sous lui, des seigneurs laïcs et des ministres obtinrent souvent des évêchés en titre. Les mêmes hommes en avaient trois ou quatre autres en commande; et ils les faisaient gérer par des vicaires qu'on nommait *custodi-nos*, moyennant une faible rétribution. Les gens de la cour accumulaient encore plus les abbayes. Le même homme possédait à la fois quatre ou cinq canonicats dans différentes églises. Un autre, sans être engagé dans les ordres sacrés, jouissait de deux ou trois cures. M. l'abbé Garnier a fait un tableau fort détaillé de ces désordres, qui sont constatés par plusieurs actes du parlement et du clergé lui-même.

nisme naissant représentaient les premières assemblées des fidèles. L'objet de ces réunions, était suivant eux, non-seulement de se livrer à la profanation des saints mystères; mais de sceller une odieuse fraternité par d'impurs embrassemens, par des adultères et des incestes. La multitude croyait à ces imputations. Le parlement de Paris, fatigué de livrer aux flammes des hommes qui croyaient obéir à leur conscience, fermait les yeux sur ces assemblées, et quelques-uns de ses membres osaient même s'y rendre. On transférait fréquemment d'une maison à une autre le lieu des réunions; on veillait à ce qu'elles ne fussent pas trop nombreuses. Deux ans de calme firent naître une imprudente confiance. Au mois de mai de l'année 1557, quatre cents personnes s'étaient réunies dans une maison de la rue Saint-Jacques, en face du collége du Plessis, pour y faire la cène. Dans le nombre étaient plusieurs dames de la cour, et quelques-unes étaient attachées à la reine. Les historiens me paraissent avoir trop peu remarqué cette dernière circonstance. Je crois y voir une première indication de la politique et du caractère de Catherine de Médicis. Les protestans détestaient dans sa rivale, la duchesse de Va-

lentinois, leur plus cruelle ennemie. La reine, sans les aimer, voulait sans doute obtenir quelque crédit parmi eux, s'en servir, si leur parti prenait des forces, et les trahir, s'ils restaient faibles.

Émeute de la rue Saint-Jacques. 1557.

Une assemblée si nombreuse excita des alarmes, et peut-être avait-elle été dénoncée d'avance. Le peuple s'attroupa dans le quartier Saint-Jacques. Il faisait nuit; les protestans, après avoir récité leur liturgie, allaient se retirer, lorsqu'ils s'entendirent menacer avec d'affreuses vociférations. Ils reconnurent que toute issue leur était fermée. Les voisins avaient éclairé leurs maisons, pour que nul calviniste ne pût s'échapper à la faveur des ténèbres. A la vue de ce péril, plusieurs s'ouvrirent un passage les armes à la main. La multitude aurait pu assaillir avec impunité des femmes et des vieillards qui restaient sans défense; mais elle faisait un premier essai de ses fureurs et ne s'était point encore familiarisée avec le meurtre. Un procureur du roi arriva, suivi de nombreux sergens. Plus de deux cents personnes furent arrêtées et livrées à mille outrages, pendant qu'on les conduisait en prison. La consternation régnait dans les familles les plus recommandables; elles auraient voulu arracher des imprudens au plus

horrible supplice. Les magistrats voyaient le nombre et la qualité des coupables qui leur étaient déférés. Le cardinal de Lorraine s'indignait de la lenteur du parlement ; il fit commencer les procédures par un lieutenant civil, Meusnier, qui, accusé de faux dans une affaire particulière, subissait alors une procédure criminelle. Le parlement de Paris lutta contre le cardinal de Lorraine et son infâme protégé, et cependant il se crut obligé de condamner au feu cinq protestans, pour absoudre le reste. Peu de temps après, pour se dédommager d'une contrainte si cruelle, le parlement reprit la procédure dirigée contre le lieutenant civil Meusnier, et le condamna, comme faussaire, au pilori et au bannissement. Le cardinal de Lorraine veillait sur un homme qui lui avait vendu ses fureurs. Habile à susciter des émeutes, il fit délivrer Meusnier par la populace (1)(2). Une

(1) Les calvinistes furent bientôt délivrés par ordre du roi. Il avait été déterminé à cet acte de clémence, moins par penchant que par déférence pour les cantons protestans et pour l'électeur palatin qui avaient sollicité leur élargissement. Henri II faisait alors des levées en Allemagne, et cette considération l'obligea de céder aux instances des princes allemands.

(2) *De Thou.* — *Histoire des églises réformées de France*, par Théodore de Beze. — *Garnier.*

campagne malheureuse, un grand désastre militaire, une paix désavantageuse, le mécontentement, les discordes qui en furent les suites irritèrent cette animosité des partis. A mesure que la vengeance et l'orgueil fermentaient dans les âmes, on invoquait, on commentait, on dénaturait une religion dont le mobile est la charité.

Politique artificieuse de Philippe II.

Le connétable s'applaudissait d'avoir fait signer une trève, qui en laissant à la France, pour cinq ans, la possession de ses nouvelles conquêtes, lui procurait tous les moyens de s'y fortifier. Mais on ne pouvait guère espérer que l'Espagne voulût bien laisser à la France le temps d'affermir sa domination dans les trois évêchés, dans la Lorraine, le duché de Luxembourg, le Piémont, une petite partie de la Toscane et l'île de Corse. Philippe, dès le début de son règne, montrait une politique plus insidieuse que celle même de son père. Jamais il ne prenait un engagement sans y laisser à dessein des clauses équivoques. L'amiral de Coligni, en négociant la trève, avait proposé des conditions assez sages pour la rançon des prisonniers. Les ministres de Philippe l'avaient invité à ne point insister sur cet article. « Nous » possédons, avaient-ils dit, des prisonniers

» importans; laissez-nous le mérite d'un no-
» ble procédé, tel qu'on doit l'attendre de la
» nation espagnole ». Ils éludèrent ainsi une stipulation positive. Le roi Philippe, après la trève signée, fit resserrer plus étroitement les prisonniers français, parmi lesquels étaient Dandelot (1), frère de Coligni, François de Montmorenci et le maréchal de Lamarck, duc de Bouillon. Les deux premiers payèrent une énorme rançon; celle du maréchal de Lamarck fut portée jusqu'à cent mille écus. Il ne pouvait payer cette somme qu'en vendant la plus grande partie de son patrimoine. A la plus indigne avarice, Philippe joignit la cruauté : il exigea que la femme et la fille du maréchal vinssent tenir sa place en prison, jusqu'à ce que la rançon fût entièrement acquittée. Elles n'hésitèrent point à partir pour hâter la délivrance du maréchal. Comme il entrait en Picardie, il expira dans de violentes convulsions. Le bruit se répandit qu'il avait été empoisonné; des médecins le déclarèrent. On ne peut cependant accuser Philippe d'un crime dont il est impossible de comprendre

(1) Dandelot était prisonnier depuis l'année 1551. Il avait été pris dans une escarmouche auprès de Parme.

l'objet. Mais il est certain qu'il avait abusé du droit de la guerre, et l'on pouvait imputer la mort de ce Français aux rigueurs de sa détention. Le marchal de Lamarck était gendre de la duchesse de Valentinois. L'indignation dont cet événement la remplit fut une des principales causes de la rupture de la trève.

Complot des cordeliers de Metz.

Le roi d'Espagne donnait à la cour de France d'autres sujets de mécontentement : on avait arrêté plusieurs de ses espions, et acquis la preuve qu'ils cherchaient à corrompre la garnison et les habitans de plusieurs forteresses. Ces agens d'une cour déloyale avaient pénétré jusque dans la ville de Metz; déjà ils avaient séduit à prix d'or un assez grand nombre de soldats, qui s'engageaient à faire un mouvement dans la cité pendant que le gouverneur de Thionville se présenterait aux portes avec une petite armée, dont la trève faciliterait les approches. La vigilance de Vieilleville, gouverneur de Metz, fit échouer ce complot. Un an auparavant, il en avait découvert un autre, qui, par sa singularité, mérite de trouver place dans l'histoire. Le gardien d'une maison de cordeliers était le chef de cette conspiration. Souple, insinuant, ce moine s'était rendu agréable aux

Français. Tous les ans il faisait un voyage aux Pays-Bas, sous prétexte d'y aller voir ses parens. La reine Marie, gouvernante de ces provinces, l'employait comme un espion fort intelligent. En s'entretenant un jour avec lui, elle lui demanda si l'empereur, son frère, ne pourrait pas enlever Metz aux Français, à l'aide d'une surprise. Le franciscain affirma que les habitans n'attendaient qu'une occasion pour recouvrer leur liberté. Bientôt il s'offre lui-même pour donner à Charles-Quint une ville que cet empereur n'a pu conquérir avec cent mille combattans; et voici le plan qu'il propose à la reine. Le gouverneur de Thionville peut mettre à sa disposition trente ou quarante soldats, qui, dans l'espace d'un mois, entreront successivement dans Metz, déguisés en cordeliers. Ils seront cachés dans le monastère. Les moines, qui lui sont tous dévoués, et à chacun desquels il promettra un évêché au nom de l'empereur, sauront les seconder. A un jour convenu, le gouverneur de Thionville se mettra en marche avec toutes ses troupes. Avant l'action, les faux et les vrais cordeliers sortiront du monastère, et, à la faveur des ténèbres, mettront le feu à cent vingt maisons de la ville. Tandis que la garnison se dispersera pour éteindre tant

d'incendies, les troupes impériales donneront l'escalade à la ville, et, postés sur les remparts, les soldats déguisés les favoriseront.

Charmée de l'esprit d'invention et du courage de ce moine, la reine de Hongrie approuve ce plan; le gouverneur de Thionville reçoit l'ordre de le seconder. Les faux cordeliers sont introduits dans la ville et dans le monastère, sans que personne ait remarqué une affluence extraordinaire de franciscains. Le jour indiqué approchait. Le comte de Mesgues, gouverneur de Thionville, faisait de grands préparatifs. Vieilleville en fut informé, et sut que ce gouverneur avait eu des conférences secrètes avec deux cordeliers. Le vague soupçon qu'il conçoit, le conduit chez ces moines. Aux premières questions qu'il leur adresse, il les trouve interdits. On visite les cellules; les faux cordeliers, qui avaient conservé leurs guêtres de soldats, sont découverts. Le gardien, qui était absent, est arrêté à son retour. Vieilleville, après s'être assuré de ces étranges conspirateurs, marche au-devant des troupes de Thionville, les surprend et les bat. Il s'occupe ensuite du procès des cordeliers. Les tortures leur avaient arraché des aveux uni-

formes. Le prévôt leur signifia l'arrêt de mort et les laissa ensemble pour se confesser réciproquement; mais, au lieu de donner leurs derniers momens à la pénitence, ces malheureux moines se livrèrent aux plus violens excès de la rage. Indignés contre le gardien qui les avait perdus, ils se précipitent sur lui, l'accablent de coups, et, dans leur aveugle vengeance, en le faisant mourir, lui sauvent l'ignominie du supplice. Vingt d'entr'eux sont pendus dans l'intérieur du monastère; six novices, après avoir fait amende honorable, la corde au cou, sont condamnés au bannissement. Depuis ce jour, Vieilleville, pour se mettre à couvert du ressentiment et des trames des autres moines, protégea les protestans de Metz (1).

Le pape voyait d'un œil inquiet le repos de l'Europe, et craignait qu'il ne lui devînt fatal. La sévérité ou plutôt la violence de ses mesures envers tous les partisans de l'Autriche, les outrages et les vexations qu'il avait fait éprouver aux principaux seigneurs de l'état romain, et particulièrement aux Colonne, enfin le traité qu'un peu avant la trêve il avait conclu avec la France, tout lui donnait des regrets amers de sa précipita- Intrigues du pape Paul IV.

(1) *Vieilleville. — Mézerai. — Garnier.*

tion. Les exilés de Rome s'armaient; les Colonne étaient à leur tête. Le duc d'Albe les favorisait. Henri II, il est vrai, avait fait comprendre Paul IV dans la trève; mais la politique espagnole ne pouvait manquer de subterfuges pour faire expier au saint siége ses projets ambitieux. Afin de rallumer une guerre qui lui paraissait son unique refuge, le violent Paul IV se couvrit du voile de la médiation. Il voulait, disait-il, changer la trève en une paix définitive. Son neveu, dont il avait fait son principal ministre, le cardinal Caraffe, vint en qualité de légat à la cour de France. C'était un prélat impudent et tout guerrier. Comme il n'avait jamais prétendu à la vénération des fidèles, il s'étonnait et s'impatientait même d'en être l'objet. On prétend que, forcé de distribuer des bénédictions au peuple de Paris, il disait ces mots, au lieu des paroles sacramentelles: *Trompons ce peuple, puisqu'il veut être trompé* (1). Doué d'une imagination vive, et tout à la fois présomptueux et flatteur, il mit tout en usage pour rappeler aux armes la cour de France. Ses discours n'avaient que trop d'analogie avec ceux par lesquels Ludovic Sforce et le duc de Valentinois avaient autre-

(1) *Qui vult decipi decipiatur.*

fois séduit Charles VIII et Louis XII; mais la France est le pays où l'on oublie le plus vite les leçons du passé. Le cardinal Caraffe semblait distribuer des couronnes au nom du saint père; il promettait à Henri le royaume de Naples et le duché de Milan pour deux de ses fils; il gagna à son parti la reine Catherine de Médicis, en lui faisant espérer que le grand-duché de Toscane, l'héritage de ses pères, passerait sous ses lois. Les promesses qu'il faisait aux Guises et à la duchesse de Valentinois étaient plus secrètes et n'étaient pas moins brillantes. Le cardinal de Lorraine affectait de justifier, avec le flegme et l'habileté de l'homme d'état, un projet qui n'eût dû tromper aucun politique. Le cardinal de Tournon s'opposait au succès des artifices de la cour de Rome; mais ne les dévoilait qu'avec timidité. Le connétable de Montmorenci annonçait seul une résistance inflexible; il céda cependant; toute l'autorité de ce ministre pacifique ne pouvait rien contre la duchesse de Valentinois.

Procès de François de Montmorenci et de mademoiselle de Pienne.

L'infortuné défenseur de la ville de Térouane, François de Montmorenci, venait d'être rendu aux vœux de sa famille. « Mon » fils, lui dit le connétable, l'amitié du roi » me permet d'espérer un établissement qui

» garantit à jamais votre fortune : vous pou-
» vez devenir son gendre. Je demande pour
» vous la main de la veuve d'Horace Farnèse,
» et je la demande en homme sûr d'obtenir
» une si haute faveur ». François de Montmorenci fut consterné à ce discours. Avant sa prison, il avait aimé l'une des personnes les plus belles de la cour, mademoiselle de Pienne, et lui avait promis solennellement de l'épouser. Il fit, en tremblant, l'aveu de cet engagement au père le plus jaloux de son autorité. Le connétable, cette fois, eut plutôt recours à la tendresse qu'à l'autorité d'un père. Quand il vit son fils ému, il lui tint un langage plus sévère. François de Montmorenci, entraîné par la déférence filiale, lui sacrifia en même-temps son bonheur et sa foi. Mademoiselle de Pienne réclama l'exécution d'un engagement sacré. L'officialité, qui jugeait les promesses de mariage, allait prononcer entre elle et le fils du connétable. Le gouvernement, qui n'avait pu la séduire par des promesses ni l'effrayer par des menaces, la fit enfermer dans un couvent ; et là elle fut interrogée par des juges d'église. On lui demanda si le jeune Montmorenci avait usé avec elle des droits du mariage ; elle répondit qu'elle s'en rapportait à la déclaration de

M. de Montmorenci; celui-ci, interrogé à son tour, répondit d'abord qu'il s'en rapportait à la déclaration de mademoiselle de Pienne; enfin, pressé de nouveau, il fit une réponse négative qui dut paraître suspecte. Cependant le connétable employa tous les efforts de l'autorité, pour obtenir une décision qui permît à son fils d'être gendre du roi. A sa sollicitation, Henri II rendit un édit qui annulait tous les engagemens matrimoniaux contractés par des fils de famille, sans l'aveu de leurs parens : il donnait à cette loi un effet rétroactif, *attendu*, portait le préambule, *que l'édit était fondé sur la loi de Dieu*. Cette précaution ne suffit pas encore. Le pape était juge par appel des sentences de l'officialité. Le connétable devait craindre qu'un pontife du caractère de Paul IV ne saisît une occasion d'humilier le ministre, qui traversait tous les vœux de sa politique. Il envoya son fils à Rome (1), pour solliciter

(1) Voici dans quels termes Brantôme rapporte cette aventure. « Au retour de cette prison, il fut éperdument amoureux de mademoiselle de Pienne, l'une des filles de la reine, aussi belle, aussi accomplie qu'il y en eût en France, et d'aussi bonne maison : et ainsi que M. le connétable lui avait moyenné et pourchassé le mariage entre lui et madame la du-

la nullité d'un engagement que ce jeune et noble guerrier regrettait profondément de ne pouvoir remplir. Les droits de mademoiselle de Pienne furent sacrifiés au désir de causer un vaste embrasement en Europe.

Emportement du pape.

L'impatience avec laquelle Paul IV attendait le signal de cette guerre, était telle, que de plus longs délais l'eussent fait succomber à sa rage. Les souverains sont guettés dans leurs emportemens, et des témoignages inattendus en transmettent à la postérité les expressions les plus extravagantes. On trouve,

chesse de Castres; et comme le père le lui annonça, et le jour des noces, M. de Montmorenci lui fit réponse, qu'il ne pouvait entendre à cela, d'autant qu'il avait promis à mademoiselle de Pienne. Qui fut étonné? ce fut le bonhomme, qui eut plus de recours à ses larmes et à une grande tistesse de cœur, qu'à une âpre colère contre le fils; non toutefois sans une remontrance ferme et juste : et ainsi qu'il vit le fils persister en son opinion et en son dire, il s'avisa de lui faire changer d'acte, et de l'envoyer en Italie. . . . Etant à Rome, l'occasion se présenta du siége d'Ostie, qui importait pour le service du pape et du roi son maître, là où il alla, et y acquit beaucoup d'honneur à la prise; et après, s'en retournant en France, où, par oubli de ses amours, il épousa madame la duchesse de Castres, au grand contentement de son père.

dans les actes de Ribier (1), le récit d'un entretien que ce fougueux octogénaire eut avec deux gentilshommes, qui faisaient partie de la légation de France. Eux-mêmes en firent à leur cour un rapport authentique. Voici en substance ce que leur dit le saint père : « Je m'engage à mettre la couronne du saint » empire, dont j'ai seul droit de disposer, » sur la tête de mon fils bien-aimé le roi de » France. Je ferai l'un de ses fils roi de Naples, un autre duc de Milan, ou plutôt roi » de Lombardie. Il peut, en combattant les » hérétiques, acquérir en un sens la monarchie du monde entier et se faire adorer » comme rédempteur de l'Italie. Quiconque » lui parle de paix est un ministre d'iniquité, » un ministre du diable. Je prie Dieu de le » maudire, et je le maudis. Quant à vous, » ajouta-t-il, en s'adressant aux deux Français, avec un visage enflammé de colère, » cheminez droit l'un et l'autre; car je vous » jure le Dieu étant que, si je puis apprendre » que vous vous mêliez de telles menées, je » vous ferai voler la tête de dessus les épaules; et ne pensez pas pour cela que j'at-

18 novembre. 1556.

(2) *Actes de Ribier. — Histoire du concile de Trente de Fra Paolo. — Histoire de Charles-Quint par Robertson.*

» tende l'aveu du roi : je lui écrirai que je » vous ai châtiés comme traîtres à sa majesté » et à moi ». Enfin, il s'échauffa tellement pendant une heure, qu'il en perdit la respiration.

Rupture de la trève. Le duc de Guise passe en Italie. Succès insignifiant de cette campagne.

La trève fut rompue. Des troupes d'élite, mais peu nombreuses, furent confiées au duc de Guise. A peine arrivé dans le Piémont, ce général sentit les difficultés ou plutôt la folie de l'entreprise où l'avait engagé la précipitation de son frère. Le maréchal de Brissac fit tout pour détourner une expédition qui exposerait encore une fois les Français à la perfide versatilité des princes italiens. Déjà le duc de Parme, Octave Farnèse, oubliait tout ce qu'il devait à la France et s'alliait avec l'Espagne. « Usez plus sagement des forces qui » vous sont confiées, dit le maréchal de » Brissac au duc de Guise. Au lieu de courir » les chances d'une expédition lointaine, at» taquez les places de la Lombardie. Je vous » seconderai de tous mes moyens; et moi » votre ancien, moi maréchal, je mettrai ma » gloire à servir sous vos ordres ». Éclairé par ces avis judicieux, et touché d'une proposition si loyale, le duc de Guise eût bien voulu abandonner la difficile entreprise de

1545. Janvier.

la conquête de Naples, pour la seule guerre

qui convenait à sa petite armée; mais les ordres de la cour étaient positifs, et il ne put obtenir de les faire révoquer. Le pape, à qui le duc d'Albe venait d'enlever Ostie et Civita-Vecchia, et qui n'avait pour défendre ses états que Montluc avec deux mille Gascons, appelait des secours à grands cris. Le duc de Guise, avant de se séparer du maréchal de Brissac, remit entre ses mains une conquête assez importante qu'il venait de faire avec une célérité digne de sa réputation : c'étaient la ville et la forteresse de Valence. Le duc de Parme, quoiqu'ennemi de la France, n'osa mettre obstacle à son passage. Le duc de Ferrare l'attendait avec des forces assez respectables pour un si faible potentat. Il le conjura, comme avait fait Brissac, de ne pas s'engager dans le territoire ou de Rome ou de Naples, avant d'avoir soumis d'abord la Lombardie, et ensuite la Toscane. Mais le pape furieux était prêt à lancer des anathèmes contre un auxiliaire trop lent ou trop peu zélé. Le duc de Guise fit son entrée à Rome. Les honneurs qui lui furent rendus ne le consolèrent pas de ne trouver aucun préparatif militaire dans les états d'un pontife qui tenait un langage si belliqueux. Pendant que le maréchal de Strozzi et Montluc rendaient au pape Ostie

et Civita-Vecchia, et défendaient ce qui restait de territoire aux malheureux Siennois, contre les efforts du grand-duc de Toscane, le duc de Guise pénétra dans l'Abruzze. Il y fit d'abord quelques progrès; mais s'étant engagé dans le siége de Civitella, et voyant le duc d'Albe s'avancer au secours de cette ville avec une armée supérieure à la sienne, il se retira et ne manœuvra plus que pour éviter une bataille. Tel fut le résultat insignifiant d'une campagne qui, suivant la promesse de Paul IV, devait donner au roi de France l'Italie et l'empire. Heureux encore les Français de ce que la prudence de leur général les avait sauvés cette fois des désastres qu'ils éprouvèrent si souvent dans ces contrées!

1556. Hostilités dans les Pays-Bas. L'Angleterre se déclare contre la France.

Tous les genres d'imprudence avaient accompagné la rupture de la trêve. Le gouvernement français n'avait pris aucune précaution pour empêcher Marie, reine d'Angleterre, de joindre ses armes à celles de son époux. Sans doute il eût été facile d'inspirer des alarmes sérieuses à une reine qui, pour renverser le culte établi par son père, répandait plus de sang que ce barbare monarque n'en avait fait couler dans un long règne. La nation anglaise frémissait; quelques promesses, quelques secours eussent armé de nou-

veaux mécontens. Mais la cour de France applaudissait au zèle inhumain de Marie. Henri II fut tellement étonné de la déclaration de guerre de cette reine, qu'il fut prêt à faire éprouver le plus indigne traitement au héraut chargé du message. Les forteresses les plus importantes n'avaient reçu aucune espèce de réparations. Quoique l'armée du duc de Guise fût peu considérable, celle qui restait pour couvrir la Picardie ne s'élevait pas à plus de dix-huit mille hommes. On avait beaucoup augmenté les impôts, mais ces nouvelles ressources avaient à peine suffi à l'augmentation des dépenses de la cour.

Tentatives inutiles de Coligni sur la ville de Douai.

Dans une telle situation, les Français ouvrirent les hostilités sur la frontière des Pays-Bas, sans donner aucun avertissement de la rupture de la trève. Ils s'étaient flattés de surprendre la ville de Douai. L'amiral de Coligni, dont toute l'Europe vantait la loyauté, se chargea de cette expédition. Il croyait légitime de punir ainsi les Espagnols de leurs tentatives sur Metz, Mariembourg et d'autres villes. Le hasard fit échouer son projet. Tandis que, dans la nuit, les Français dressaient des échelles sur les murailles de la ville de Douai, une vieille femme, qui ne dormait pas, donna l'alarme; aussitôt toute

la garnison fut sur pied. Il fallut se retirer précipitamment. Coligni se vengea de la confusion qu'il venait d'éprouver, par une action bien moins digne encore de son caractère : il se porta sur la ville de Lens qu'aucune fortification ne défendait, et la mit au pillage.

Les Espagnols eurent bientôt rassemblé une armée de soixante mille combattans. Le duc de Savoie en était général. La trève éloignait pour lui l'espérance de rentrer dans ses états : il vit avec joie les Français la rompre eux-mêmes. D'abord, il affecta de l'irrésolution dans ses mouvemens. Des frontières de la Champagne, qu'il avait menacées, il revint précipitamment sur celles de la Picardie. Un renfort de deux mille Anglais accrut sa confiance. Il avait déjà commencé l'investissement de Saint-Quentin, lorsque Coligni, n'écoutant que son courage, se fit jour à travers les lignes des Espagnols, et entra dans la ville assiégée avec neuf cents soldats. L'amiral fut douloureusement surpris en voyant à quel point était délabrée une place de guerre d'une telle importance. Outre le mauvais état des remparts, elle avait besoin de vivres, de munitions et d'une garnison nombreuse. L'imagination de Coligni s'exerçait sur les moyens de faire entrer des secours

dans Saint-Quentin. Il conçut un plan d'une exécution hardie, et parvint à en donner avis au connétable, qui était établi à La Fère avec l'armée. Une grande partie de la ville était défendue par un marais, qui présentait la surface d'un étang. Coligni avait cru, d'après le témoignage des habitans eux-mêmes, que des bateaux pouvaient descendre un ruisseau qui coulait à travers ce marais. C'était sous la protection de l'armée toute entière qu'un tel mouvement devait s'exécuter. Ce marais même la mettait à couvert des ennemis, qui ne pourraient se porter sur elle que par une chaussée fort étroite; elle se retirerait avec célérité, après avoir lancé et vu arriver un grand nombre de bateaux chargés d'hommes et de provisions. Ce plan séduisit le connétable : il voulait prouver que l'âge ne l'avait point affaibli; il voulait surtout qu'on pût dire : « Le duc de Guise aurait-il montré » plus de vigueur et d'audace » ?

Bataille de Saint-Quentin, 10 août. 1557.

En peu de jours on construit des bateaux à La Fère; c'est Dandelot, colonel général de l'infanterie, qui doit faire entrer dans Saint-Quentin tous les secours qu'attend l'amiral. L'armée se met en marche. Elle se compose à peine de dix-huit mille hommes; mais une foule de chefs illustres sont rangés

autour du connétable. Trois princes du sang, le comte d'Enghien, le prince de Condé et le duc de Montpensier, servent sous ses ordres; le maréchal de Saint-André et le duc de Nevers conduisent chacun une aile de l'armée. On arrive à huit heures du matin. L'ennemi se tient immobile; ses forces ne sont point encore réunies. Tout paraît annoncer qu'il n'a nul soupçon d'un projet si hardi. Montmorenci est forcé d'engager son avant-garde sur un terrain fangeux. Le marais est sondé. D'abord les bateaux paraissent voguer avec facilité vers les murs de la ville; mais bientôt on les voit qui s'arrêtent. La profondeur de la vase met un obstacle à leur passage et même à leur retour. Pour empêcher qu'ils ne deviennent la proie de l'ennemi, le connétable fait jouer avec peu d'effet six pièces d'artillerie. Quelques-uns des soldats embarqués reviennent, d'autres se noient. Quatre cent cinquante hommes seulement pénètrent dans Saint-Quentin, sous la conduite de l'intrépide Dandelot. On a consumé un temps précieux.

Mort du comte d'Enghien.

Déjà la retraite est devenue difficile. L'armée espagnole forte de cinquante-cinq mille hommes, se déploie; on voit son avant-

garde qui défile sur la chaussée avec moins d'embarras qu'on ne l'avait supposé ; car depuis quelques jours cette chaussée avait été élargie. Les princes ouvrent l'avis de se porter en toute diligence sur les Espagnols au moment où ils tentent ce passage. Un moulin dont ils s'étaient emparés leur offrait le moyen d'empêcher la réunion et l'approche de tous les corps de l'armée ennemie. Le connétable, qui tout à l'heure encore disait : *Je vais montrer aux Espagnols un tour de vieille guerre*, ne parle plus que de retraite. C'est lui qui se plaint du temps perdu ; il ne sait cacher que par des mots arrogans et durs le trouble de son esprit : il offense le comte d'Enghien ; celui-ci s'emporte : *Je ne veux point*, dit ce prince, *être tué par derrière.* Le connétable se fait obéir, commence sa retraite sous la protection de sa cavalerie. Mais celle des ennemis, conduite par le comte d'Egmont, s'élance avec impétuosité. La confusion, l'épouvante sont portées dans les rangs par les conducteurs des bagages qui fuient en désordre. Le centre est attaqué par le comte d'Egmont. Le duc de Mansfeld et le duc de Brunswick tombent sur les ailes. Le duc de Savoie, déjà sûr de la victoire, prend ses mesures pour opérer la destruc-

tion de l'armée française. Elle ne suit plus de conseil, ne respecte plus aucun ordre. Le connétable déconcerté s'adresse à un vieil officier. *Que faut-il faire*, lui dit-il? *Je le savais il y a une heure*, répond celui-ci; *je ne le sais plus maintenant. Et moi*, s'écrie le comte d'Enghien, *je sais où l'on peut trouver non sauveté, mais mort honorable.* Ce prince s'élance à ces mots, avec tous ceux de sa suite, à travers les escadrons espagnols, et trouve la mort. Le connétable cède à toute l'impétuosité de son courage. Secondé par le maréchal de Saint-André et par une foule de jeunes chevaliers, il charge avec furie et renverse tout devant lui; mais les ennemis, par une habile manœuvre, parviennent à envelopper cette troupe de héros trop peu nombreuse. Le connétable a vu tomber la plupart de ceux qui combattaient à ses côtés. Une blessure qu'il reçoit à la hanche le renverse de cheval. Couvert de sa pesante armure, il renverse plusieurs de ceux qui s'approchent de lui. Enfin, épuisé de fatigue, il se rend. Nous allons voir bientôt qu'il en coûta plus à la France pour délivrer le connétable, qu'il ne lui en avait coûté autrefois pour racheter François Ier. Le maréchal de

Le connétable fait prisonnier.

Saint-André, le duc de Montpensier, le comte de la Rochefoucault, deux Biron, Saint-Seran, d'Aubigné, le duc de Longueville, furent faits prisonniers. Six cents gentilshommes furent tués. Parmi eux on regrettait, outre le comte d'Enghien, François de la Tour, vicomte de Turenne, Claude de Rochechouart, Laroche du Maine, Saint-Gelais et Rochefort. Le nombre des morts du côté des Français fut de plus de quatre mille hommes, et celui des prisonniers plus considérable encore. On ne sauva que deux pièces de canon. La perte des Espagnols ne fut, si l'on en croit leur rapport, que de quatre-vingts hommes. Le duc de Nevers ramena les fugitifs à La Fère, c'est-à-dire à deux lieues du champ de bataille (1).

(1) Les historiens espagnols, et particulièrement Herrera, ont exagéré les forces des Français à la bataille de Saint-Quentin. Leur relation est en général moins claire et moins précise que celle des officiers français qui nous ont laissé des mémoires sur les événemens militaires de ces temps. Le trouble de l'esprit du connétable de Montmorenci pendant l'action, est représenté sous des couleurs très-vives, et peut-être exagérées, dans les *Mémoires de Rabutin*, gentilhomme attaché au duc de Nevers, et dans ceux de *Mergey*, qui, très-jeune encore, était page du comte de la Rochefoucault, et qui fut fait prisonnier avec

Suite de la défaite de Saint-Quentin.

Quelque funeste que fut la bataille de Saint-Quentin, il ne faut pas la comparer, ainsi que l'ont fait la plupart des historiens, à celles de Créci, de Poitiers et d'Azincourt: dans ces trois honteuses journées, l'armée française était de beaucoup supérieure à celle des Anglais; tandis que les Français à Saint-Quentin furent vaincus par des ennemis au moins trois fois plus nombreux. Le connétable fit une tentative audacieuse qui

son maître. Lorsque des chevaliers français nous disent, *j'ai vu*, il faut les croire. Mais cette règle de critique souffre des exceptions dans les temps de guerres civiles: les préventions de la haine peuvent alors égarer la bonne foi la plus pure.

Il est assez généralement reconnu que les vainqueurs ne perdirent, dans cette journée, pas plus de quatre-vingts hommes.

La bataille de Saint-Quentin est appelée, par les Espagnols, la journée de Saint-Laurent, parce qu'elle fut donnée le jour de la fête de ce saint. Philippe crut être redevable de ce prodigieux succès à la protection spéciale de saint Laurent. Il fit vœu de bâtir une église, un monastère et un couvent qui lui seraient consacrés. Pour accomplir ce vœu, il fit construire, à l'Escurial, un édifice qui en réunissait les trois objets. Les architectes, forcés de se prêter à la fantaisie bizarre et superstitieuse du monarque, donnèrent au bâtiment de l'Escurial la forme d'un gril, instrument du supplice de saint Laurent, suivant la légende.

convenait mal à son âge et à la nature de ses talens militaires.

Toute la France, en apprenant cette défaite, accusa le connétable de présomption et d'inhabileté. Le roi, qui était resté à Compiègne, déplora seul le sort de son ministre, de son ami. Mais on voyait, aux singulières expressions de sa douleur, que sa peine la plus vive était d'être condamné à régner par lui-même. La reine Catherine, qui se trouvait à Paris, montra plus de fermeté. Comme déjà le peuple était frappé de la crainte de voir les Espagnols s'avancer en quelques jours vers la capitale, et que de timides bourgeois fuyaient précipitamment avec leurs familles, la reine fit convoquer une assemblée à l'hôtel-de-ville. Elle y parut 13 août.
environnée de plusieurs cardinaux, des premiers magistrats et de toutes ses dames, exposa elle-même les suites déplorables de la bataille de Saint-Quentin, fit tomber toutes les exagérations de la peur, et sollicita les ressources du patriotisme. Elle avait demandé, elle obtint de la bonne ville de Paris, la solde de dix mille soldats évaluée à cent mille écus. Les autres villes du royaume imitèrent, suivant leurs moyens, cette libéralité. Déjà le roi avait écrit au duc de Guise,

pour le rappeler d'Italie avec son armée, et au maréchal pour lui demander une partie de ses troupes. Les officiers échappés au désastre de Saint-Quentin et réfugiés à La Fère, avaient déféré le commandement au duc de Nevers; ce choix fut confirmé par le roi. Au bout de quelques jours, le plus grand fléau qui puisse frapper un peuple, la terreur panique avait cessé pour les Français.

Cependant les ennemis usaient mal de leur victoire. Les officiers espagnols et surtout les officiers allemands spéculaient sur les rançons qu'ils demanderaient pour un si grand nombre d'illustres prisonniers. Ils les achetaient à un prix modique des soldats qui les avaient désarmés; puis ils se les revendaient entr'eux. Nos chevaliers étaient l'objet d'un infâme et odieux encan. Le comte de Mansfeld, qui s'était distingué dans la bataille, eut la honte d'avoir fait le plus de bénéfice dans de tels marchés. On s'occupait encore de ce trafic, lorsque Philippe II arriva de Cambrai sur un champ de bataille, qu'il n'avait point vu pendant l'action. Le duc de Savoie descendit de cheval pour baiser la main du monarque; *C'est à moi*, lui dit Philippe, *à baiser les mains qui ont remporté une si belle victoire*. Cette occasion fut la seule où

l'on vit le sombre Philippe s'exprimer avec cette politesse et cette grâce. La joie qu'il ressentit ne troubla point sa prudence ordinaire; il eut la force de s'opposer à la proposition que firent le duc de Savoie et Ferdinand Gonzague, de négliger le siége de Saint-Quentin et de marcher sur Paris même. Les historiens espagnols reprochent à Philippe II de n'avoir pas suivi ce brillant conseil de deux généraux expérimentés, et ils s'appuient sur le sentiment de Charles-Quint lui-même. Lorsque cet empereur apprit les détails de la journée de Saint-Quentin, il demanda si l'armée victorieuse avait marché sans délai vers Paris : sur la réponse négative, il parut ne mettre plus qu'une médiocre importance à un tel succès. Mais une jalousie secrète n'altérait-elle pas le discernement accoutumé de ce monarque? S'avancer dans l'intérieur de la France, en laissant derrière soi les forteresses de la Picardie, la petite troupe de Coligni et l'armée du duc de Nevers, pousser au désespoir une nation belliqueuse et fidèle, s'exposer à la terrible chance de n'avoir plus de magasins, et faire dans une saison avancée le siége d'une capitale défendue par des remparts, des fossés et une population nombreuse; un tel plan eût paru

téméraire à Charles-Quint lui-même, s'il eût commandé l'armée qui venait de remporter cette grande victoire. Le dévouement de Coligni contribua beaucoup à rendre moins funeste pour la France la défaite de Saint-Quentin. Sans la fermeté de ce capitaine, dont toute la vie, à dater de cette époque, ne fut plus qu'une lutte continuelle du courage contre toutes les épreuves de la fortune, Saint-Quentin, la plus mauvaise place de guerre de la France, se fût rendue au vainqueur le lendemain de la bataille; La Fère eût été attaquée avec d'autant plus de facilité, que les débris de l'armée fugitive lui formaient une garnison beaucoup trop nombreuse.

Belle défense de Coligni à Saint-Quentin.

Les drapeaux enlevés à l'armée française flottaient devant les remparts de Saint-Quentin. Des salves de réjouissance annonçaient la victoire des Espagnols. Les habitans de cette ville n'étaient point animés de cet héroïsme que montrèrent ceux de Calais après la journée de Créci. Les soldats eux-mêmes, en voyant les brèches de la place, se plaignaient d'être inutilement sacrifiés par l'opiniâtreté du gouverneur. Coligni n'osait plus tenter de sorties, parce qu'elles offraient trop de facilité pour la désertion. Cependant

le duc de Nevers essaya de lui faire passer de nouveaux secours. Sur un détachement de mille hommes, cent cinquante seulement purent entrer dans la ville : les autres furent tués ou faits prisonniers. Le découragement était général ; les maladies se multipliaient. A tous les murmures, Coligni n'opposait que ces paroles : *Notre devoir est de mourir ici.* L'ingénieur Saint-Remi, qui s'était couvert de gloire au siége de Metz, lui prêtait le secours de son art, mais ne cessait de dire douloureusement : *Je n'ai jamais vu plus mauvaise ville de guerre ni plus mauvaise garnison.* Dandelot, qu'animaient deux beaux mobiles, l'amour de la patrie et l'amitié fraternelle, remplissait les devoirs d'un intrépide soldat et ceux d'un ingénieur vigilant. Le baron de Jarnac, celui que nous avons vu produire son noble caractère dans un combat singulier, se dévouait à un chef dans lequel il voyait son ami, son guide et son modèle. Cinq ou six autres officiers, parmi lesquels l'histoire nomme Téligni et La-Fayette, montraient le même zèle. Dix-sept jours après la bataille, les murs de la ville étaient ouverts par onze énormes brèches. Coligni attendait encore l'assaut, et sans doute il l'eût repoussé, s'il eût été secondé

par des soldats dignes de lui ; mais abandonné par les siens sur la brèche, il fut obligé de se rendre. La ville était déjà prise que Dandelot se défendait encore avec furie sur un autre point. Fait prisonnier, il parvint à s'échapper le lendemain (1).

Cependant le duc de Guise revenait d'Italie ; il avait à remercier la fortune qui l'avait

(1) Le peu de détails que nous donnons sur le siége de Saint-Quentin, sont tirés d'un mémoire rédigé par Coligni lui-même, pendant qu'il était prisonnier à l'Écluse. Le ton de sincérité qui règne dans cette relation, et le caractère de celui qui l'a composée, nous inspirent la plus grande confiance. Le début en est remarquable. Le fier historien semble vouloir prouver, les armes à la main, la vérité des faits qu'il raconte. Il ne veut pas qu'on voie une apologie dans son récit, et il en donne deux raisons principales. « La première, » dit-il, qu'il n'est point besoin de se justifier, quand » l'on n'est accusé de personne ; et que je me sens si » net en ce qui touche mon honneur, que je ne crains » point de le pouvoir être. La seconde est que, quand » je le serais d'aucun, je sens mon cœur assis en assez » bon lieu pour le pouvoir défendre, comme il appar- » tient à un gentilhomme, homme d'honneur et de » bien, et pour en pouvoir répondre à un chacun se- » lon la qualité, sans venir aux écritures ni en faire » un procès, comme font les avocats ».

Ce mémoire est daté du 28 décembre 1557 ; mais l'époque de sa publication n'est pas bien connue.

arrêté dans une entreprise trop magnifiquement annoncée. S'il ne ramenait pas son armée victorieuse, du moins il l'avait conservée tout entière. Après avoir éprouvé l'infidélité des neveux du pape, il lui en coûtait moins d'abandonner la cause d'un pontife si fougueux dans ses paroles, si timide dans ses mouvemens. Quelques mois auparavant, Paul IV eût puni par des anathèmes une telle défection; mais la violence de son sang s'était calmée, et le soin de sa sûreté l'emportait enfin sur d'ambitieuses chimères. Loin de se plaindre du roi de France, il parut compatir à ses malheurs avec une affection paternelle, et annonça que seul il saurait faire tête à l'orage. Philippe II, qu'il haïssait, était bien loin d'imiter l'impétuosité vindicative et même féroce à laquelle son père osa se livrer envers le pape Clément VII. Engagé à regret dans une guerre contre le chef de l'église, il lui faisait dire à chaque instant : *Pourquoi, entre deux monarques, vos fils, persécutez-vous celui qui vous est le plus soumis?* Paul IV connut que, malgré les rigueurs de sa position, il pouvait tenir un langage altier à un roi qui avait ou de tels sentimens ou une telle politique. Il ne fit point d'avances, il en reçut. Alors il

Soumission de Philippe II envers le pape.

offrit un pardon. Philippe abandonna la cause des barons romains qui l'avaient imploré comme un vengeur, rendit au saint siége les villes dont il s'était emparé, et enfin consentit à ce que le duc d'Albe vînt en son nom, à Rome, demander pardon au pape d'avoir envahi le territoire de l'église. Après une soumission de ce genre, Philippe fit encore en Italie d'autres actes de modération ou de faiblesse : il rendit Plaisance à l'inconstant et dangereux Octave Farnèse, et céda au grand-duc de Toscane tout le territoire de Sienne.

Le duc de Guise nommé lieutenant-général.

Le duc de Guise quitta Rome le jour même où le duc d'Albe y faisait son humiliante entrée. Il revint par mer avec quelques-unes de ses compagnies : le reste de son armée suivit la route de terre. La ville de Paris ne se crut sauvée que lorsqu'elle revit le défenseur de Metz. En lui donnant le titre de lieutenant général du royaume, le roi l'investissait d'une sorte de dictature.

Il se rend maître de Calais.

Janvier. 1558.

Le duc de Guise brûlait de répondre par un succès éclatant à la confiance illimitée du monarque et à l'enthousiasme des Français; mais les rigueurs de l'hiver se faisaient sentir; son armée, peu nombreuse encore, était composée de troupes nouvelles et de troupes

étrangères. L'armée ennemie conservait tout l'orgueil et toutes les forces de la victoire. Guise parcourait la frontière sur tous les points, recevait des renseignemens sur toutes les places : ceux qu'on lui donna sur Calais le déterminèrent. Cette ville, qui rappelait aux Anglais tant de triomphes obtenus en France, leur en faisait toujours espérer de nouveaux. Le gouverneur de Boulogne, Senarpont (1), avait fait connaître l'état de dénûment de cette place, que les Français découragés croyaient inexpugnable. Le

(1) Les écrivains protestans, toujours empressés à faire valoir les talens et les services de l'amiral de Coligni, réclament pour lui l'honneur d'avoir conçu la première idée d'une entreprise sur Calais. D'après les détails très-circonstanciés que M. Garnier a recueillis sur l'expédition de Calais, il demeure prouvé que Senarpont, gouverneur de Boulogne, avait depuis plus d'une année présenté au gouvernement les moyens de surprendre cette place. Le mérite de l'exécution est tout, dans les opérations de ce genre. Le duc de Guise prépara ce mouvement par les diversions les plus habiles, et le conduisit avec une promptitude et une intrépidité dignes des plus grands capitaines.

La ville de Calais était dans la possession des Anglais depuis le mémorable siége qu'illustra le dévouement d'Eustache de Saint-Pierre, c'est-à-dire depuis l'année 1347.

duc de Guise tenta tous les moyens de détourner l'attention de l'ennemi. Une partie de son armée marche vers Luxembourg; pour lui, dans les premiers jours de janvier, il s'avance avec une étonnante célérité vers un marais qui environne au loin la ville. Tout lui réussit : un premier fort dont il s'empare, le rend maître d'une chaussée fort importante; il marche, dans la nuit, vers un second fort, et, lorsqu'au point du jour il en veut faire l'attaque, il le trouve évacué par les Anglais, forcés de rassembler dans Calais leurs trop faibles moyens de défense. Il s'avance encore, et aperçoit les vaisseaux français qui doivent le seconder. Il presse le siége ou plutôt l'assaut de la ville avec une impétuosité sans exemple. Étourdis par la multiplicité des fausses attaques et la furie des attaques sérieuses, les Anglais se retirent d'ouvrages en ouvrages; ils cèdent et capitulent le neuvième jour du siége. Calais est rendu à la France, et le duc de Guise s'empare encore de la ville de Guines et du château de Ham. C'était sous les yeux des vainqueurs de Saint-Quentin qu'il venait d'humilier les Anglais. Cet exploit semblait associer son nom à celui de Du Guesclin. On ne peut exprimer le bonheur qu'é-

prouvèrent les habitans de Calais, quand ils se virent rendus à leur première patrie. Les calvinistes, les catholiques, oubliaient enfin leurs cruelles discordes pour célébrer un exploit si national.

Édit qui établit en France le tribunal de l'inquisition.

Mais par quelle mesure Henri II signala-t-il la délivrance de Calais? par un nouvel édit qui établissait en France le tribunal de l'inquisition. Ce fut en annonçant au parlement la prise de cette ville, que le roi, dans un lit de justice, apporta cet édit odieux. Trois grands inquisiteurs étaient nommés, et tenaient à la fois leurs pouvoirs du pape et du monarque. C'était le cardinal de Lorraine qui l'avait provoqué de nouveau. Ainsi, ce prêtre violent souillait les lauriers de son frère. Il fut nommé un des grands inquisiteurs. Le second était le cardinal de Bourbon, frère du roi de Navarre, et le troisième le cardinal de Châtillon, qui portait déjà dans son cœur les principes de la religion réformée. L'édit donnait à ces inquisiteurs, ainsi qu'à leurs délégués, une pleine puissance d'arrêter, d'emprisonner et de punir du dernier supplice toute personne sans distinction de rang et de qualité, suspecte ou atteinte d'hérésie. Le parlement parut d'abord intimidé par la solennité re-

doutable d'un lit de justice. Cependant il fit, en enregistrant l'édit, une restriction qui en modifiait beaucoup la disposition la plus dangereuse. Il réservait aux laïques *l'appel comme d'abus* des sentences de ce tribunal.

Pendant qu'on faisait une telle insulte et une telle violence à la nation, il existait une sorte d'assemblée nationale à laquelle on avait donné fort improprement le nom d'états généraux. Le roi en avait nommé les membres. C'était seulement une assemblée des notables. Il s'agissait de fournir au roi trois millions d'écus. Le clergé acheta, par le don gratuit d'un million d'écus, l'odieux édit dont nous venons de parler. Le tiers-état fournit les deux autres millions, par forme d'emprunt.

Noces du dauphin et de Marie Stuart. 24 avril.

Les honneurs et la fortune des Guise ne cessaient de s'accroître, et tel était le bonheur de leur position, qu'ils semblaient plus faire pour le roi de France que celui-ci ne pouvait faire pour eux. En unissant leur nièce Marie Stuart, reine d'Écosse, avec le dauphin François, ils faisaient présent aux Valois d'une nouvelle couronne. Il est vrai que ce mariage était convenu depuis huit ans; mais la jeune reine, élevée en France,

avait excité, par l'éclat précoce de sa beauté, et par les grâces de son esprit, la jalousie de Catherine de Médicis, qui, froidement respectée par son mari, eût voulu régner sans partage sur son fils. Elle s'était unie à la duchesse de Valentinois pour traverser ce mariage. Mais, après la prise de Calais, la reine et Diane de Poitiers se crurent obligées de céder à l'ascendant du duc de Guise. Le mariage du dauphin et de la jeune reine d'Écosse fut célébré avec une somptuosité peu conforme à l'état des finances du royaume. Le duc de Guise, que cette solennité avait appelé à la cour, la quitta bientôt pour voler à un nouvel exploit.

Thionville était alors, après Metz, la place de guerre la plus estimée. C'était de là que les Espagnols faisaient de fréquentes incursions tant sur le territoire des trois évêchés que sur les frontières de la Champagne. Vieilleville, gouverneur de Metz, parvint à mettre un terme aux entreprises de la garnison de Thionville, et commença l'investissement de cette place. Le duc de Guise vint en faire le siége avec une belle armée et une puissante artillerie. Les ennemis, qui n'avaient pas soupçonné sa marche, s'occupèrent trop tard de faire entrer de-

Le duc de Guise assiége et prend Thionville.

22 juin.

nouvelles forces dans la ville assiégée. Le comte de Mansfeld et le comte de Horn essayèrent d'y pénétrer, et furent repoussés. Les travaux du siége furent conduits avec autant de vigueur que d'intelligence. On n'avait fait encore que des brèches peu considérables, lorsque le duc de Guise ordonna l'assaut. Il s'avançait avec le maréchal de Strozzi pour déterminer le point d'attaque, lorsqu'un boulet de canon frappa Strozzi sur l'épaule duquel il était appuyé. Strozzi, toujours intrépide, et rarement heureux, survécut peu d'heures à sa blessure. Né Italien, il avait été infecté de bonne heure des grossières maximes d'un athéisme que beaucoup de personnes professaient dans l'Italie et jusques dans la ville même d'où partaient les foudres de l'église. Il n'en était pas moins dévoué à la maison des Guise, qui était déjà la terreur des protestans, et qui allait en être le fléau. Le général cacha cette perte importante aux troupes qui marchaient à l'assaut. Montluc était à leur tête (1). Après

Mort de Strozzi.

(1) Voici dans quels termes Montluc raconte cette action. « Un soldat du capitaine Volumats en deux » sauts fut à moi, et me dit que les ennemis avaient » abandonné les casemates. Tout à coup je me jette » à côté du trou et pris un soldat, et crie : *Saute*

sept heures de combat, la garnison capitula, et ne fut point prisonnière de guerre. Le duc de Guise ne voulut point raser cette forteresse, qu'il espérait conserver à la France.

Il semblait que les troupes françaises ne pussent plus avoir de succès que sous la conduite du duc de Guise. On célébrait encore à Paris la conquête de Thionville, lorsqu'on y reçut la triste nouvelle de la bataille de Gravelines. Le maréchal de Thermes venait de subir le sort du connétable de Montmorenci; mais il avait été moins victime de ses fausses combinaisons que d'un funeste coup du hasard. Cet officier s'était distingué en Écosse, en Piémont; on lui devait la con- Bataille de Gravelines. Juillet.

» *dedans, soldat, je te donnerai vingt écus*. Il me » répondit que non ferait, et qu'il était mort; et sur » ce il voulait se défaire de moi à toute force. Mon » fils, le capitaine Montluc, et ces capitaines, que j'ai » nommés auparavant, lesquels me suivaient, étaient » derrière moi. Je commence à renier contre eux, » pourquoi ils ne m'aidaient à forcer ce galant. Alors » tout à un coup le jetâmes la tête la première dedans, » et le fîmes hardi en dépit de lui. Comme je vis que » les casemates ne tiraient plus, nous jetâmes deux » autres arquebusiers dedans, partie de leur gré, partie » par force. Il y avait eau jusque dessous les aisselles; et » peu après le capitaine Montluc se jeta dedans. Les ca- » pitaines Cosseil, Lamotte, Castet-Segrat, les Ausil-

quête de l'île de Corse. Le duc de Guise, qui voulait diviser l'attention des ennemis, l'avait réservé pour agir dans la Flandre maritime, pendant qu'il attaquait les places du Luxembourg. A la tête de dix ou douze mille hommes, Thermes, impatient de se montrer digne du grade de maréchal qu'il venait d'obtenir, se porta sur Dunkerque et le prit d'assaut le cinquième jour du siége. Le pillage avait suivi et déshonoré ce rapide succès. Thermes espéra également surprendre la ville de Nieuport. Malheureu-

» lons, ayant tous rondelles, firent le saut pour sauver » mon fils, et trois ou quatre arquebusiers après eux. » Et comme je vis qu'ils étaient neuf ou dix, je leur » criai : *Courage, compagnons, montrez que vous* » *êtes Gascons et donnez le tour aux casemates* : ce » qu'ils firent. Les ennemis qui étaient sur leur terre-» plein, tiraient des pierres aux leurs pour les faire » retourner aux casemates. Comme le capitaine Mont-» luc fut auprès de la porte de la casemate, il ren-» contra les ennemis, lesquels voulaient entrer. Un » arquebusier des nôtres tua le chef; deux autres y » furent tués de coup de main; alors nos gens se je-» tèrent dans la casemate, et me crièrent par le trou » de la canonnière : *Secours, secours, nous sommes* » *dans les casemates*. Alors M. de Nevers et M. de » Bourdillon m'aidèrent promptement à mettre sol-» dats dedans. Et depuis, M. de Nevers m'appela tou-» jours son capitaine, tant qu'il a vécu ».

sement les troupes, embarrassées de butin, ne firent point assez de diligence. L'armée espagnole, sous le commandement du comte d'Egmont, se présenta pour protéger la ville de Nieuport; le maréchal de Thermes voulut assurer sa retraite par un combat. Il s'arrêta dans une position d'où il pouvait braver l'immense supériorité des ennemis. Sa droite était postée dans un angle que forment la Meuse et l'embouchure de la rivière d'Aa. Il avait couvert sa gauche de la plus grande partie de son artillerie, et d'un grand nombre de chariots. Le comte d'Egmont vint l'attaquer : renversé de cheval, et voyant ses troupes découragées, il allait donner le signal de la retraite, lorsque les deux armées virent arriver à pleines voiles une escadre formidable. Les Espagnols poussèrent des cris de joie. C'était une escadre anglaise forte de douze vaisseaux. Le hasard seul l'avait amenée sur ces parages, et le bruit de l'artillerie l'avait attirée près du champ de bataille. Ces vaisseaux purent entrer dans la rivière; leurs batteries prirent en flanc l'armée française sur un point qui, tout à l'heure, était inexpugnable. Thermes essaya de changer son ordre de bataille; mais ses nouvelles dispositions furent mal com-

Le maréchal de Thermes fait prisonnier.

prises. Favorisés par un secours qu'ils croyaient miraculeux, les Espagnols reprirent une nouvelle ardeur. L'armée française fut tournée; deux mille hommes périrent. Le maréchal fut fait prisonnier. Presque tous les Français rendirent les armes, ou furent tués dans leur fuite par les paysans, dont ils avaient ravagé les propriétés.

A la nouvelle du malheur du maréchal de Thermes, le lieutenant général abandonna le Luxembourg, pour porter son camp sur la Somme. Le roi vint le trouver dans la ville d'Amiens, et put bientôt s'apercevoir de l'effet que produisaient sur les Espagnols le nom du duc de Guise, et ses dispositions militaires. Ni le duc de Savoie, ni le comte d'Egmont, n'osait hasarder devant lui la réputation que l'un devait à la journée de Saint-Quentin, et l'autre à celle de Gravelines. Pendant que les armées se tenaient immobiles de part et d'autre, Henri II conspirait contre le général qui protégeait ses états, en faveur de celui qui en avait compromis la sûreté. Dès que la duchesse de Valentinois fut mécontente des Guise, le roi les vit tels que son père les lui avait représentés dans ses derniers momens. Combien l'adroite brusquerie du connétable de Mont-

morenci ne lui paraissait-elle pas préférable à l'arrogance despotique du cardinal de Lorraine! Ce prélat se montrait le tyran du conseil et de la cour : il était le suprême arbitre des lois, des finances et de la religion, pendant que son frère dirigeait toutes les forces du royaume. Altier et fantasque, il ne put se soumettre long-temps à l'orgueil et aux caprices de la duchesse de Valentinois. Cette femme adroite dissimula son dépit : elle mit tous ses soins à réchauffer, dans le cœur du monarque, sa vieille amitié pour le connétable. « Convenait-il d'oublier dans le malheur un sujet
» si zélé, un capitaine autrefois si utile à la
» France? Ce n'était pas ce que l'on atten-
» dait d'un roi vanté pour l'honorable
» constance de ses sentimens. M. le conné-
» table pouvait encore rendre un grand ser-
» vice à son pays, à la chrétienté, en ser-
» vant de médiateur auprès du monarque
» dont il était le prisonnier. Quel homme
» d'état saurait mieux négocier une paix
» trop nécessaire? Le cœur du roi serait
» bien soulagé quand il pourrait diminuer
» les impôts et s'occuper du pauvre peuple
» comme le bon roi Louis XII. Il était
» temps de ramener les plaisirs à la cour.

» Combien elle avait changé de face depuis » que le cardinal de Lorraine disposait de » tout ! Le roi n'était-il pas choqué de l'or- » gueil insupportable de ce prélat ? M. le » connétable se chargeait de tous les soins ; » il mettait beaucoup d'ordre dans la cour, » et y laissait régner la joie (1) ».

La duchesse de Valentinois appuyait des représentations de ce genre, en leur donnant l'apparence du désintéressement et de la générosité. Elle feignit d'avoir eu souvent à se plaindre de l'inflexibilité du connétable, et de faire quelques sacrifices à la tranquillité du roi. Henri II ne respira plus que pour le retour du connétable. Il lui écrivait des lettres qu'il faudrait regarder comme d'hono-

(1) *Varillas, Histoire du règne de Henri II.* — Cet historien, ou plutôt ce biographe, donne presque toute son attention aux intrigues de la cour. Il s'appuie sur des manuscrits de la bibliothèque royale, qu'il est toujours sage de vérifier après lui : car sa fidélité, ou du moins son exactitude, est en général fort suspecte. — *Les Manuscrits de Fontanieu*, et ceux de Béthune, que nous avons consultés, renferment plusieurs lettres de Henri II et de Diane de Poitiers au connétable, pendant qu'il était prisonnier des Espagnols ; le sens en est tout-à-fait conforme aux paroles que nous venons de prêter à la duchesse de Valentinois.

rables témoignages de la bonté de son naturel et de la chaleur de ses sentimens, si la crainte des Guise n'eût beaucoup influé sur cette vive sollicitude pour le connétable. Cette correspondance passait sous les yeux du duc de Savoie. Ce prince victorieux comprit l'avantage qu'il en pouvait tirer pour obtenir, avec la paix, la restitution de ses états. Quand il aurait eu un souverain dans ses fers, il n'aurait pu lui témoigner plus de déférence et de respect; mais s'agissait-il de rançon, il la mettait au prix qu'on aurait pu exiger pour un souverain même. Enfin, d'après le conseil du duc de Savoie, Philippe II permit au connétable d'avoir une entrevue avec le roi, dont il était si amèrement regretté. Le roi était alors avec le duc de Guise dans son camp sur la Somme, et il y éprouvait un genre d'inquiétude qui rendait plus vif son désir de la paix.

L'armée française se trouvait composée pour la plus grande partie de mercenaires étrangers. La fidélité et la discipline des Suisses ne laissaient rien à craindre; mais il n'en était pas ainsi des aventuriers allemands qu'on appelait les reitres : rien n'était plus suspect que des troupes auxquelles l'appât

Fermeté du duc de Guise.

d'une solde plus forte avait fait quitter le service de l'Espagne peu de temps après la victoire de Saint-Quentin. Le duc de Guise était l'objet de leurs murmures, parce qu'il réprimait leurs brigandages. Le roi craignait d'être prisonnier dans son camp. Le duc de Guise résolut d'intimider ces soldats. Il fait une revue, donne au baron de Hunebourg un ordre qui lui déplaît. L'Allemand désobéit, s'emporte et menace son général du bout de son pistolet. Le duc de Guise tire son épée, éloigne le pistolet et le fait sauter de la main de cet officier. Montpezat, lieutenant des gendarmes de ce prince, se précipite sur le baron de Hunebourg pour lui ôter la vie. *Arrêtez, Montpezat*, lui cria le duc de Guise, *vous ne savez pas mieux tuer un homme que moi;* et, se tournant vers le baron : *Je te pardonne l'injure que tu m'as faite; mais le roi se trouve offensé dans ma personne; c'est à lui à decider de ton sort, et je t'arrête.* Après l'avoir remis aux mains de ses gendarmes, il continua à parcourir les rangs de troupes allemandes, qui, frappées de respect et de terreur, gardèrent le silence et rentrèrent dans le devoir (1).

(1) *Brantôme, dans la vie du duc de Guise.*

Henri ne put modérer les expressions de sa joie en revoyant Montmorenci. C'était de la part de ce monarque une double faute, que de révéler aux ennemis à quel point la paix et le connétable lui étaient nécessaires. Il envoya des ministres plénipotentiaires dans l'abbaye de Cercamp, pour ouvrir des conférences avec les ministres de l'Espagne, de l'empire, de l'Angleterre et de la Savoie. Les propositions de ces puissances étaient si arrogantes et si dures, que l'honneur souffrait à les entendre. On redemandait à Henri toutes ses conquêtes et celles même de son père. Honteux de servir de prétexte et d'organe à des prétentions de ce genre, le connétable affecta de jouer quelque temps le rôle d'un Régulus français : il retourna dans sa prison. Mais bientôt il désira d'en sortir encore une fois sur parole. Les Espagnols lui accordèrent avec joie une faveur qui devenait le gage de leurs espérances. Montmorenci revint trouver le roi à Beauvais, et conclut le mariage de son fils Damville avec Henriette de Lamarck, petite-fille de la duchesse de Valentinois. Après avoir scellé cette alliance, il combattit les propositions de paix, et revint encore une fois dans les

Ouverture des négociations pour la paix.

Prétentions exorbitantes des ennemis.

Pays-Bas : mais il ne voulait que céder avec moins de honte. Philippe II avait lu dans l'âme de ce ministre; il parut céder sur quelques points, ne lui parla plus que de sa rançon, en fixa le prix à deux cent mille écus, et promit de n'exiger que la moitié de cette somme si le connétable faisait conclure la paix. Montmorenci accepta ce marché : une paix désavantageuse en fut la suite.

Mort de Marie, reine d'Angleterre.

La mort de Marie, reine d'Angleterre, hâta la conclusion de ce traité. Elle éprouvait, presque depuis le commencement de son règne, un genre de tourment qui se fait sentir même aux princes dont un faux zèle a excité les fureurs. Haïe de ses sujets, elle croyait voir partout des révoltes et des complots, et cette crainte faisait pour elle tout l'effet du remords. Les supplices n'avaient fait qu'accroître les progrès de l'hérésie. On vénérait comme des martyrs le prélat Crammer, un grand nombre d'évêques, de théologiens et personnages austères morts victimes de leurs opinions. La perte de Calais fournissait de nouveaux prétextes et de nouveaux alimens à la haine qu'inspiraient Marie et Philippe II. La reine aimait cet époux,

dont le cœur ne connut jamais une affection sincère ; elle gémissait de ses froideurs et s'inquiétait de son absence ; elle tomba dans une langueur qui devint une maladie mortelle. Son plus grand désespoir était de laisser le trône à une sœur qu'elle détestait, à la fille d'Anne de Boulen, à une hérétique, qui allait détruire son ouvrage. Elle expira, le 16 novembre 1558. Élisabeth fut proclamée reine. Philippe II n'était plus rien pour l'Angleterre; Élisabeth, ennemie d'un tyran dont elle avait craint plusieurs fois d'être la victime, ne laissa pas long-temps ses sujets dans l'inquiétude de la voir un jour s'unir avec leur flegmatique oppresseur. Philippe, qui se voyait non rebuté, mais adroitement éconduit dans ses offres de mariage, ne voulut plus rien faire pour un allié politique, dont la fidélité lui devenait suspecte ; il faisait entrevoir comme possible le sacrifice de Calais (1). De nouvelles conférences s'ouvrirent à Cateau-Cambrésis. Assuré plus que jamais de sa faveur, le connétable ne craignit point d'employer à la négociation de la paix l'homme dont elle devait le plus traverser les

Élisabeth lui succède.

(1) *Hume et Rapin Thoiras, Histoire d'Angleterre.*

vœux et faire tomber le crédit, le cardinal de Lorraine. La cour de France n'exigeait plus que les trois évéchés et la ville de Calais. Philippe était disposé à céder ce qui ne lui appartenait pas. Les difficultés relatives à l'empire furent aplanies, et celles qui regardaient l'Angleterre furent éludées.

Mariage de Philippe II avec Élisabeth de France.

Dans les premières conférences de la paix, tenues à l'abbaye de Cercamp, il avait été proposé d'unir don Carlos, fils de Philippe II, avec madame Élisabeth, fille du roi de France. Les négociateurs français vantaient la beauté et les grâces de cette jeune princesse, et la renommée confirmait leurs éloges. Après la mort de Marie, et quand Philippe désespéra d'obtenir la main de la nouvelle reine d'Angleterre, il demanda la princesse pour lui-même. Cette âme, que la politique paraissait occuper toute entière, avait éprouvé quelqu'émotion en voyant le portrait de la fille du roi de France. Ce portrait avait fait sur son fils une impression plus profonde. Henri II fut satisfait d'avoir pour gendre le maître de tant d'états; madame Élisabeth, instruite du caractère ombrageux de Philippe, regrettait le premier lien qu'elle avait dû former.

Un autre mariage, dont on convint à Cateau-Cambrésis, fut celui du duc de Savoie avec madame Marguerite, fille de François Ier. C'était pour ce vainqueur de Saint-Quentin que la paix était la plus utile et la plus glorieuse : on lui rendait le Piémont et la Savoie, sauf des réserves que l'événement rendit illusoires. On ne peut exprimer quel fut le chagrin du maréchal de Brissac lorsqu'il apprit qu'on allait abandonner les importantes conquêtes de François Ier. et les siennes. Le triste résultat de tant de périls et d'exploits navrait cette âme chevaleresque. Aux yeux de tout politique instruit par l'expérience, les possessions en Italie offraient une tentation funeste à l'ambition de nos rois. Mais il était bien naturel à Brissac de regretter dans le Piémont le théâtre de ses victoires, de ses vertus et de ses bienfaits. « Cours » à Paris, dit-il à son fidèle secrétaire, Boivin » Du Villars, cours à Cateau-Cambrésis, à » Bruxelles; va trouver le roi, dis-lui qu'on ne » rende pas sans coup férir une province qui » vaut bien les plus belles villes de France, » et dont il tire cinq cent mille écus; dis-lui » qu'on n'enterre point ainsi la gloire et la va- » leur de tant de princes et gentilshommes; » dis-lui que je m'offre à lui conserver le

Mariage du duc de Savoie avec madame Marguerite, sœur de Henri II.

Brissac s'oppose à la paix.

» Piémont. Oui, qu'il me mette, moi et » mon armée au ban de la France comme » rebelles : si je réussis, sa majesté aura con- » servé un si beau bien ; si je succombe dans » mon entreprise, moi seul en porterai la » peine. Du moins on ne pourra reprocher » au maréchal de Brissac d'avoir abusé par » de fausses promesses les bannis de Naples, » du duché du Milan, de Montferrat, et ces » loyaux Siennois dont la situation me dé- » chire le cœur. Rien n'est désespéré, dis-le » bien à sa majesté, dis-le bien à M. le con- » nétable. Je vendrai ma terre d'Estelan, » j'en tirerai cinq cent mille écus, je les » prêterai au roi. Quel digne chevalier, » quel bon gentilhomme n'imitera mon » exemple »?

26 mars. 1559. Du Villars fait diligence. Il arrive à Paris lorsque la paix n'était pas encore conclue. Le connétable venait de partir pour Cateau-Cambrésis. Henri donne audience à l'envoyé du maréchal de Brissac. Le duc de Guise est à côté du roi. Tandis que Du Villars rapporte avec une courageuse fidélité les expressions d'un guerrier qui s'alarme pour l'honneur de sa patrie, le roi se trouble, pâlit, et pousse des soupirs, indices de sa faiblesse (1).

(1) « Le roi, dit Du Villars, avait quatre ou cinq fois

Le duc de Guise, encore plus désespéré que Brissac, parce qu'il était plus ambitieux, appuya les propositions dont Du Villars était l'interprète. « Tout ce qu'éprouve le » maréchal de Brissac, s'écria-t-il, mon » cœur l'éprouve aussi. Tout ce que nous » sommes de bons serviteurs de votre ma- » jesté, en deçà et par delà des monts, nous » vous conjurons d'accepter notre vaisselle, » nos terres, nos châteaux, notre vie, plutôt » que de signer une telle paix. Oui, sire, » quand les Français auraient à reculer devant » l'ennemi pendant trente ans, si ne sauriez- » vous perdre ce qu'un seul trait de plume » va vous enlever. De tant de places qu'on » vous propose d'abandonner, confiez-m'en » la plus mauvaise, je saurai ou m'y main- » tenir ou mourir sur la brèche. Mais qui » nous force aujourd'hui à des pensers si » ravalans? Sire, envoyez-moi plutôt atta- » quer cette ville de Saint-Quentin qu'on » nous met à si haut prix : je sais les en- » droits faibles de cette place, et de Douai, » et de Cambrai, et de Valenciennes. Mieux » vaudra parler de paix quand les Français » seront en Flandres ».

Le duc de Guise se joint à Brissac.

changé de couleur, avec des soupirs qui ne sentaient rien de bon ».

Conclusions de la paix de Cateau-Cambrésis.

Le roi ne trouva de moyen de faire cesser cette conférence que d'envoyer Du Villars à Cateau-Cambrésis, auprès du connétable. « Allez, lui dit-il, ramentevoir mon com- » père de faire tout ce qu'il avisera pour le » bien de mes affaires en Italie ». Ce message fut très-mal reçu du connétable, et sans doute le roi s'y attendait. La paix fut signée, le 3 avril par le connétable, le cardinal de Lorraine, le maréchal de Saint-André, Morvilliers et l'Aubépine, ministres plénipotentiaires de la France, et par le duc d'Albe, le prince d'Orange, Ruy-Gomez et l'évêque d'Arras, ministres plénipotentiaires de l'Espagne.

Calais était le seul objet important du traité entre la France et l'Angleterre. Il fut convenu que le roi de France garderait cette place pendant huit ans seulement, qu'après l'expiration de cè terme, il la rendrait aux Anglais, sinon qu'il donnerait, par forme d'indemnité, cinq cent mille couronnes. Il devait fournir des cautions pour le paiement de cette somme; mais si la paix venait à être violée par l'Angleterre, Henri se trouvait délié de tout engagement. Cette dernière clause fournit à la France, sous le règne de

Charles IX, un prétexte pour conserver cette possession importante.

Les rois de France et d'Espagne se juraient amitié et se promettaient d'unir leurs efforts pour détruire l'hérésie. Toutes les places qui avaient été conquises de part et d'autre furent rendues réciproquement. Ainsi Henri perdait Thionville, Mariembourg, Yvoi, Damvilliers, Montmédi, Valence, Hesdin et le comté de Charolais, et ne recevait pour dédommagement que Saint-Quentin, Ham et le Catelet.

Les états du duc de Savoie lui furent rendus, excepté Turin, Pignerol, Quiers, Chivas et Villeneuve d'Ast, qui restaient provisoirement au roi de France. Henri II renonçait également à toutes ses conquêtes en Italie; il restait en possession de Toul, de Metz et de Verdun. Cet article fut peu contesté par l'empereur. Ferdinand, lors de son élection, avait éprouvé des difficultés de la part du pape Paul IV, et en avait craint de la part du roi de France. Pour rendre ce monarque favorable à ses intérêts, il avait secrètement promis aux ambassadeurs français, envoyés à la diète d'Augsbourg, de ne pas insister sur la restitution des trois évêchés.

Voilà cette paix de Cateau-Cambrésis que d'abord le désespoir de plusieurs braves guerriers et ensuite l'esprit de parti firent appeler honteuse. Mais peut-on flétrir de ce nom une paix qui rendait Calais à la France, et lui faisait acquérir la belle province des trois évêchés? Sans doute Henri II montra le plus indiscret empressement à délivrer le connétable; sans doute ce guerrier céda trop au désir d'arracher l'autorité à son rival, le duc de Guise; mais la fatale prépondérance qu'acquit Philippe II ne fut nullement un résultat de la paix de Cateau-Cambrésis. L'ambition des Guise fit beaucoup plus pour l'ascendant politique de l'Espagne, que cet imprudent traité. La France, qui, par la guerre, n'avait perdu qu'une ville et deux bourgades, céda beaucoup au-delà de ce que demandaient la nécessité et la générosité même. Il fallait, au lieu de se réserver des droits illusoires sur cinq villes du Piémont, obtenir en dédommagement plusieurs villes de Flandres. Voilà ce qu'indiquait le bon sens, ce guide assuré de la bonne politique. Mais c'est assez parler d'une paix qui, par elle-même, n'eut aucune suite funeste pour la France. L'histoire et la morale doivent réserver toute la rigueur de leurs jugemens

contre les guerres injustes et inhumainement prolongées.

Générosité du duc de Nevers.

Les mercenaires Allemands avaient été congédiés, même avant la signature du traité. Ils marquaient leur route par des brigandages. Le duc de Nevers, chargé de reconduire les Reitres en Allemagne, avait fait d'inutiles efforts pour arrêter leurs rapines : il eut la générosité de les faire passer par ses propres domaines (ce qu'il pouvait facilement éviter). Mécontens d'un général qui avait voulu les réprimer, ils commettaient sur ses terres plus de désordres qu'ailleurs. « *Au moins*, disait le duc de Nevers, *voilà* » *du mal que j'ai sauvé à mes voisins* ». Une telle action, de telles paroles valent les plus beaux exploits militaires (1).

Générosité du maréchal de Brissac.

Le maréchal de Brissac ne fut pas moins fidèle à son noble caractère; il paya de ses propres fonds des dettes qui avaient été contractées pour le gouvernement en Italie, et que le roi, depuis le traité de Cateau-Cambrésis, refusait d'acquitter. Ces fonds, il les prit sur une dot réservée pour sa fille qu'il allait marier, s'imposa pendant une année les privations les plus pénibles, après ce

(1) *Mémoires de Rabutin.*

délai, fit célébrer avec joie un mariage qu'il avait si honorablement différé (1).

Le cardinal de Lorraine, humilié d'avoir été choisi comme l'un des instrumens d'une paix dont il condamnait les bases principales, alarmé sur la grandeur et peut-être même sur la sûreté de sa famille, se hâta de ranimer les persécutions religieuses, pour avoir un moyen de se rendre odieusement nécessaire. Il ne lui suffisait pas d'engager le roi dans des actes cruels, il fallait l'entraîner à des mesures qui ne lui permissent plus d'écouter des conseils modérés.

Persécutions religieuses.

Peu de jours après les noces du dauphin, les protestans avaient fait dans Paris un imprudent essai de leurs forces. La religion réformée comptait parmi les étudians de l'université, un grand nombre d'adeptes zélés et turbulens. Ils osaient soutenir des rixes sanglantes contre les moines de l'abbaye de Saint-Victor, qui voulaient leur interdire la promenade du Pré-aux-Clercs. L'autorité n'avait réprimé que faiblement leurs excès. Cette promenade devint leur conquête et fut bientôt le rendez-

(1) *Mémoires de Boivin Du Villars. — Manuscrits de Béthune. — Actes de Ribier.*

vous des protestans. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et Jeanne d'Albret, son épouse, protestans au fond du cœur, mais jusques-là très-réservés dans l'expression de leurs sentimens, se rendirent dans ce jardin avec une suite nombreuse. Ils prirent un extrême plaisir à entendre chanter les psaumes de Marot, et bientôt les répétèrent eux-mêmes avec un chœur de trois ou quatre mille personnes. Ce bruyant cortége traversa plusieurs rues du faubourg Saint-Germain. Le peuple, un moment séduit par cette nouveauté, paraissait préférer le chant de cette psalmodie à celui de l'église. Le lendemain, les catholiques jetèrent des cris d'alarmes, le cardinal Bertrand, garde des sceaux (1), somma le parlement de Paris, d'informer contre un mouvement qui lui paraissait séditieux. Ce corps trouva le délit bien faible en lui-même; d'ailleurs il avait été hautement protégé par le premier prince

(1) Le chancelier Olivier, magistrat humain et judicieux, ne pouvant même énoncer ses opinions dans une cour qui suivait des principes tout opposés, s'était retiré des affaires. Les sceaux furent confiés à Bertrand, fougueux ennemi des hérétiques, et qui, pour prix de son zèle intolérant, obtint le chapeau de cardinal.

du sang : la procédure n'eut aucune suite.

L'opinion s'était répandue à la cour qu'une grande partie du parlement de Paris était au fond du cœur, complice des hérétiques. La division subsistait entre la grand'-chambre et la tournelle, relativement aux nombreux procès d'hérésie. La première se montrait envers eux d'une rigueur implacable. Le premier président Lemaître, et les deux présidens Minard et Saint-André, ne parlaient que de supplices. La seconde, où se trouvaient les présidens De Thou, De Harlai et Séguier, affectait de fermer les yeux sur des indices très-frappans d'hérésie, acceptait comme une profession de foi formelle, un désaveu équivoque, et enfin, lorsqu'elle était forcée de punir, bornait presque toujours la peine au bannissement. Il faut dire, à l'honneur de ces derniers magistrats, que l'esprit de secte n'avait aucune part à leur modération. Ils étaient à la fois des catholiques sincères, et des philosophes qui devançaient leur siècle. Mais quelques-uns de leurs confrères, en s'attendrissant sur les hérétiques, avaient fini par partager leurs opinions. Cependant ils ne donnaient prise sur eux par aucune grave imprudence. « Il » faut, dit le cardinal de Lorraine dans le

» conseil du roi, tendre un piége à ces hom- » mes dangereux, les inviter à parler et à » produire leurs sentimens, et les punir » ensuite d'après leur propre confession ». Il propose un lit de justice, dans lequel le roi viendra, sous le voile du doute, et même d'une sorte de condescendance, consulter le parlement sur les mesures à tenir relativement aux hérétiques. Cette proposition est discutée. Puisque Henri n'a pas frémi de la perfidie, dont on veut le rendre l'organe, puisqu'il ne l'a pas rejetée avec indignation, il est aisé de prévoir quel sera le résultat du conseil. Le connétable appuie l'avis du cardinal. Le bon Vieilleville atteste seul l'honneur français; le prélat insiste : Voici les exécrables paroles qui lui sont prêtées dans les mémoires de Vieilleville. On peut présumer qu'il y eut moins de bassesse et d'atrocité dans ses expressions ; qu'importe, quand il s'agit de tels sentimens !

Cruauté du cardinal de Lorraine.

« Quand cela ne servirait, sire, qu'à faire » paraître au roi d'Espagne que vous êtes » ferme en la foi, et que ne voulez tolérer » en votre royaume chose quelconque qui » puisse apporter aucune tache à votre ex- » cellent titre de roi très-chrétien, encore » y devez-vous aller franchement et de

» grand courage. Il faut donner curée à
» tous ces grands et seigneurs d'Espagne
» qui ont accompagné le duc d'Albe pour
» solenniser et honorer le mariage de leur
» roi avec madame votre fille, en faisant
» brûler en place publique une demi-dou-
» zaine de conseillers au parlement, com-
» me hérétiques luthériens qu'ils sont, et
» ainsi préserverez le corps du parlement.
» Si vous n'y pourvoyez par ce moyen,
» toute la cour en sera infectée et contami-
» née, jusqu'aux huissiers, procureurs et
» clercs du palais ».

Le roi se décide à tenir le lit de justice qui lui est proposé. Vieilleville essaie encore de le détourner d'*aller faire l'office d'un théologien inquisiteur de la foi.* Il ne l'ébranle qu'un moment. Le crédit du cardinal de Lorraine l'emporte sur l'avis de l'honneur.

Lit de justice. Plusieurs conseillers sont arrêtés.

Le 15 juin 1559, le roi, accompagné des cardinaux de Lorraine et de Bourbon, du connétable, du duc de Guise, de plusieurs autres princes et seigneurs, se rend au parlement, qui siégeait alors aux Augustins. (On disposait le palais de Justice pour les fêtes du mariage de madame Élisabeth avec le roi d'Espagne). Une garde nombreuse environne les dehors du couvent, et plu-

sieurs officiers pénètrent dans la salle. Le roi n'était point attendu, la cérémonie d'un lit de justice n'avait point été annoncée. Le parlement délibérait sur les moyens de ramener une jurisprudence uniforme dans les jugemens sur les hérétiques. A l'aspect du monarque, qui d'abord ne peut dissimuler l'agitation de son âme; du cardinal de Lorraine, dont le sourire n'a jamais été plus sinistre; du connétable, dont le visage paraît avoir une expression plus dure que de coutume; du duc de Guise, qui a perdu la noble sérénité de ses traits, la terreur se répand dans toutes les âmes. Henri II met son étude à écarter des craintes qui prescriraient le silence et lui feraient manquer la proie qu'il vient chercher. Ses premières paroles respirent la paix, il ne fait nul reproche au parlement, il paraît neutre entre les magistrats qui poursuivent les hérétiques avec violence, et ceux qui montrent pour eux plus que de la compassion. Heureux d'avoir rendu à son royaume une paix qu'il appelle honorable, il voudrait, aidé de la sagesse de son parlement, amener la paix des consciences : il invite chacun des magistrats à s'exprimer en liberté.

Les membres du parlement de Paris se

confièrent à la parole du roi. Trois monarques d'une loyauté sans tache avaient fait oublier les artifices de Louis XI, et l'on croyait encore Henri II un chevalier. La plupart de ceux qui ouvrirent l'avis de modérer les peines jusqu'alors décernées contre l'hérésie, exprimèrent avec force et clarté des principes d'une politique ou d'une philosophie bien remarquables pour de pareils temps. Les présidens Harlai, De Thou et Séguier firent une adroite apologie de la modération qu'on leur avait reprochée. Ils insistèrent sur les dangers des supplices atroces et disproportionnés aux délits, invoquèrent la triste expérience qu'on avait faite depuis plus de vingt-cinq ans, pour montrer combien la persécution accroissait l'enthousiasme, les forces et le nombre des sectaires qu'on voulait réprimer. Ils indiquèrent des moyens plus doux pour contenir l'esprit de nouveauté, et firent sentir le danger de sacrifier aux alarmes, au despotisme de la cour de Rome, les libertés de l'église de France et les sages lois de la nation. En s'élevant au-dessus des idées de leur siècle, ils eurent le bonheur de n'être pas compris, et la profondeur de leur doctrine fit leur salut. Mais quelques conseil-

lers s'exprimèrent avec moins de mesure. L'un d'eux, Louis Faur, fit une citation fort indiscrète d'un passage de l'écriture; on présume qu'il en faisait l'application non pas au roi, mais au cardinal de Lorraine. « Commençons, avait-il dit, par examiner » quel est le véritable auteur des troubles, » de peur qu'on ne soit obligé de faire la » même réponse qu'Élie fit autrefois à » Achab : *C'est vous qui troublez Israël* ». Le conseiller Anne Dubourg causa une extrême confusion au roi en s'exprimant ainsi : « Tandis que l'on traîne au bûcher des hom» mes qui ont l'unique tort de prier pour » leur prince, une honteuse licence entre» tient et multiplie les blasphèmes, les par» jures, les débauches et les adultères ». Sans doute la duchesse de Valentinois était alors loin de la pensée de ce magistrat; mais des hommes perfides parurent se troubler, comme si le roi venait de recevoir une offense personnelle. D'autres magistrats (et ceux-ci paraissaient former la majorité), encouragèrent le roi à redoubler de rigueur contre les hérétiques. Le premier président, Lemaître, lui proposa l'exemple de Philippe-Auguste,

qui, disait-il, fit mourir six cents hérétiques en un seul jour (1).

La délibération est finie; le roi peut se livrer à toute sa colère. Il reproche au parlement l'indécence et la hardiesse de plusieurs des avis qui ont été proposés; il jette des regards menaçans sur Louis Faur, qui a parlé d'Achab, et sur Anne Dubourg, qui a parlé d'adultère. Il se lève; le capitaine des gardes, Montgomeri, vient prendre ses ordres, et arrête de sa propre main les deux conseillers dans le sein de leur compagnie. Trois autres conseillers sont arrêtés chez eux, et trois échappent aux poursuites. Le roi, au sortir de cette expédition, traverse Paris avec pompe, et, de toute part, il entend des murmures qui diminuent son orgueil et sa joie.

Mort de Henri II. 10 juillet. 1559.

Ce fut par cet acte de violence que Henri II prépara les fêtes d'une paix désavantageuse, et du double mariage qui en voilait les sacrifices. Il lui tardait de montrer, dans un tournoi, une ardeur chevaleresque qu'il avait peu manifestée dans les combats. Nous voilà ramenés à l'un de ces spectacles par

(1) *De Thou. — Mézerai. — Garnier. — Vieilleville. — De Bèze, Histoire des églises réformées.*

lesquels nous avons vu s'ouvrir ce règne. Ce n'est plus la haine qui se fait ouvrir le champ clos, et cependant le tournoi aura des suites funestes. Si la superstition fut, dans la seconde moitié du seizième siècle, plus répandue encore parmi toutes les classes des Français qu'elle n'avait pu l'être dans des siècles plus grossiers, il n'en faut pas seulement chercher la cause dans l'effervescence des querelles religieuses. Il était bien difficile, à ceux qui avaient vu les fêtes où Henri II reçut un coup mortel, de ne pas lier ensemble le premier et le dernier événement de son règne. Se rappelaient-ils le tableau qu'offrait dans ces fêtes la famille royale? Que de vœux, que d'espérances trompés! Qu'elle devait être promptement moissonnée, la nombreuse et florissante famille du roi! Pouvait-on penser, en voyant ses quatre fils, que c'étaient là les derniers des Valois? Heureux encore, parmi ces jeunes princes, ceux dont la mort serait seulement prématurée. L'un devait périr consumé par le remords du plus grand crime qu'ait jamais pu commettre un monarque, et l'autre, après s'être indignement avili, devait être frappé par le fer d'un fanatique. Combien d'autres rapprochemens se

présentaient encore à l'imagination de ceux qui se rappelaient toutes les circonstances du fatal tournoi? Avec quelle satisfaction leurs regards ne s'étaient-ils pas arrêtés sur les deux plus aimables princesses de l'Europe, la fille et la belle-fille du roi? Que dirent-ils quand ils apprirent, après un petit nombre d'années, que madame Élisabeth avait péri d'un poison versé par l'ordre de son époux; et lorsque plus tard ils apprirent que Marie Stuart avait porté sa tête sur l'échafaud! Quel sort était réservé à ces princes, à ces guerriers qui, ce même jour, déployaient leur magnificence? Auteurs et instrumens des guerres civiles, presque tous en seront les victimes. Les combats dans lesquels ils vont se jeter ne pourront les soustraire aux coups des assassins. Je reviens au tournoi. Il eut lieu le 29 juin, dans la rue Saint-Antoine. Les quatre tenans étaient le roi, le duc de Guise, le prince de Ferrare et le duc de Nemours. Henri, dans ces jeux terribles, signala son adresse. Son ardeur s'enflammait à mesure qu'il obtenait des succès qui, suivant toute apparence, lui étaient faiblement disputés. Enfin les courses avaient cessé, et les spectateurs s'applaudissaient de ce que la lice n'avait point été ensanglantée

par les accidens trop ordinaires à ces sortes de combats, lorsque le roi, enivré de la vaine et faible gloire dont il venait de se couvrir, aperçut deux lances qui restaient encore entières. Il en saisit une, et commande à Montgomeri, son capitaine des gardes, de s'armer de l'autre, pour commencer une joute nouvelle en l'honneur des dames. En vain les reines font-elles supplier le roi de s'en abstenir : il veut de nouveaux applaudissemens. Il donne l'ordre à Montgomeri de se mettre en défense. Le choc fut terrible entre deux champions d'une force extrême. Dans la secousse, la visière du roi se soulève, un éclat de lance brisée le blesse au front au-dessus de l'œil gauche. Il tombe; on l'emporte sans connaissance au palais des Tournelles. Les soins de l'art sont bientôt déclarés inutiles. Un abcès s'était formé à la tête. Henri II expira le 10 juillet, dans la quarante-unième année de son âge. En vain le ciel avait-il donné à ce monarque un cortége d'hommes distingués pour illustrer son règne : il excita l'ardeur de leur rivalité sans pouvoir la contenir. Il commit enfin, de toutes les fautes les plus dangereuses dans un souverain, celles qui

proviennent d'un défaut de franchise et de force d'âme (1).

Mort de Charles-Quint. 21 septembre. 1558.

Un événement qui intéressa beaucoup moins l'Europe, ce fut la mort de Charles-Quint. Il ne vit point la conclusion de ce traité de Cateau-Cambresis, si bien fait pour lui rendre des pensées d'orgueil. D'abord il avait supporté la solitude avec une sérénité digne de Dioclétien, son modèle; ses goûts étaient simples, ses délassemens ingénieux, sa conversation facile et même enjouée. Mais au bout d'une année, celui qui avait pu soutenir le fardeau de tant d'intrigues ourdies par lui-même, parut succomber à l'ennui de l'inaction. Le sage qui s'était élevé au-dessus des grandeurs humaines devint un solitaire mélancolique et farouche. Dans sa dévotion, aussi exaltée qu'inquiète, il ne trouvait point de règle certaine pour sa foi : après tant d'efforts pour imposer une croyance uniforme à ses sujets, il ne savait où arrêter la sienne; il tourmentait les moines dont il s'était fait le compagnon, comme s'ils eussent été ses courtisans : enfin quelque chose de vaste, d'excessif, d'immodéré, le suivait dans la solitude.

(1) *Mathieu. — De Thou. — Garnier.*

La bizarre idée qui lui vint de faire la cérémonie de ses obsèques lui coûta la vie. Ce spectacle lugubre troubla son imagination, et détruisit ce qui lui restait de forces. Charles-Quint expira le 21 septembre 1558.

FIN DU TROISIÈME LIVRE.

LIVRE QUATRIÈME.

RÈGNE DE FRANÇOIS II (1).

Il est deux fléaux de l'ordre politique qui vont toujours à la suite l'un de l'autre ; les proscriptions et les guerres civiles. Depuis vingt-cinq ans on brûlait en France des hommes qui n'étaient point des rebelles ; les trente-six années qui suivirent furent signalées par les meurtres, les conspirations, les soulèvemens, les combats, les massacres. Hé quoi ! ont-ils donc tous disparu

(1) A dater du règne de François II, les matériaux pour écrire l'histoire deviennent d'une extrême abondance. Aux différens mémoires que nous avons employés pour le règne précédent, vient se joindre une foule d'ouvrages écrits par des controversistes, plusieurs pièces authentiques sont contenues dans le recueil qui a pour titre : *Mémoires du prince de Condé*. Deux ministres protestans, Théodore de Bèze et La Planche, ont donné un récit fort détaillé de la conjuration d'Amboise, qui fait le principal et presque l'unique événement du règne de François II. Le savant abbé Le Laboureur, dans ses additions aux *Mémoires de Castelnau*, fournit beaucoup d'anecdotes intéres-

ces personnages qui montrèrent une si pure magnanimité, sous François Ier. et même sous Henri II? Non, nous rencontrerons dans le cours de cette époque de vrais chevaliers et des sages dignes de donner des lois dans des temps plus heureux. Mais l'esprit de haine et de licence avait pris de telles forces, qu'il frappa d'impuissance tous ceux qu'il ne put entraîner. La seule gloire qui fut permise à des hommes vertueux, fut, non d'empêcher des crimes, mais de n'en point commettre.

santes, et, ce qui est plus précieux encore, des jugemens dictés par une critique impartiale et judicieuse. Il faut attribuer, à cette multiplicité de matériaux, la fatigante prolixité où sont tombés tous nos historiens. De Thou ne leur avait donné que trop cet exemple. Mathieu et La Popelinière se perdent dans les plus insignifians détails. M. Garnier consacre tout un volume à écrire l'histoire d'un règne qui ne dura que dix-sept mois; et, cette proportion, il la suit encore dans le règne de Charles IX. Continuée dans un tel système, l'*Histoire de France*, au point où il l'a laissée, c'est-à-dire en 1562, eût demandé encore plus de deux cents volumes. Cet intolérable défaut s'excuse un peu mieux dans une histoire particulière, telle que celle de la maison de Bourbon, par M. Désormeaux, ouvrage qui, malgré le peu de succès qu'il obtint, offre quelquefois une narration assez animée. Si j'en excepte

François II. 1559. François II n'avait pas encore seize ans accomplis lorsqu'il monta sur le trône; sa santé était faible, son esprit lent et froid n'avait été nullement cultivé; une seule passion remplissait son cœur, c'était son amour pour sa jeune épouse. Cette princesse, tout occupée de s'instruire et de plaire, ne goûtait point encore le plaisir de dominer; mais

De Thou, Mézerai me paraît l'emporter de beaucoup sur ces faibles historiens, parce qu'il est rapide et parce qu'il est sincère.

C'est ici que commence l'*Histoire des guerres civiles de France*, par Davila. Les faits y sont liés avec beaucoup plus d'art que dans nos histoires nationales. Davila, sans être un écrivain distingué, a le talent, mais trop souvent la prétention de faire bien connaître les intrigues de la cour et le mobile secret des principaux personnages. Il réussit encore mieux à exposer les circonstances intéressantes d'un combat. On voit qu'à cet égard il avait étudié la manière des anciens, et surtout celle de son illustre compatriote Guichardin; mais il est difficile de lire sans répugnance, et même sans horreur, une histoire qui a pour objet l'apologie de Catherine de Médicis. Cette reine semblait être, pour Davila, ce que César de Borgia était pour Machiavel. Il a beaucoup de peine à s'empêcher d'admirer la Saint-Barthélemi : il l'admirerait si on n'eût pas laissé échapper un grand nombre de protestans. C'est un coup d'état qui lui paraît hardiment conçu, mais conduit avec trop de faiblesse.

elle faisait passer toute l'autorité à ses deux oncles, les princes Lorrains. Ils étaient six frères, le duc de Guise, le cardinal de Lorraine, le duc d'Aumale, le cardinal de Guise, le marquis d'Elbœuf et le Grand-Prieur. Les quatre derniers n'avaient ni les qualités éminentes qui faisaient le partage de leur aîné, ni les vices trop bien décorés qui rendaient le cardinal de Lorraine l'homme le plus dangereux de son siècle. Ce fut un grand malheur pour la France que le duc de Guise eût un tel frère, et que le guerrier magnanime daignât quelquefois se subordonner à l'insolent et artificieux prélat. L'un fut nommé ministre de la guerre, l'autre ministre des finances. Le cardinal de Lorraine, qui, durant tout le règne précédent, avait cherché avec tant d'ardeur les occasions de faire valoir les talens militaires et politiques de son frère, sembla, dès qu'ils gouvernèrent ensemble, tout occupé de les rendre inutiles.

Politique de Philippe II. Son influence sur le gouvernement français.

Après la paix de Cateau-Cambresis, les gouvernemens de France et d'Espagne qui cessèrent de se craindre, songèrent à se rendre plus redoutables à leurs sujets. En se garantissant un droit réciproque d'oppression intérieure, ils s'affaiblirent de tout le sang qu'ils firent couler par des proscrip-

tions. Philippe II ne cessa plus d'allumer des bûchers en Espagne et dans les Pays-Bas. S'il réussit à étouffer le schisme dans le premier de ces états, il faut bien se garder de voir dans ce succès, une preuve de l'efficacité des mesures de terreur auxquelles il eut recours. Les réformés avaient été peu nombreux en Espagne et ne pouvaient s'y multiplier. La conquête et l'or du nouveau monde, avaient fait une puissante diversion à un genre de nouveauté bien moins séduisant. D'ailleurs un peuple qui ne devait son indépendance et sa gloire qu'à de continuels combats contre les Maures, devait avoir, plus que tout autre, de la soumission et de la simplicité dans sa foi. Enfin les pompeuses et agréables cérémonies du catholicisme frappaient vivement l'imagination sous un climat ardent, et ne pouvaient être aisément sacrifiées au dangereux plaisir de sonder les abîmes de la théologie scolastique. Ces différentes causes firent plus, en Espagne et en Portugal, contre l'hérésie, que le tribunal de l'inquisition. Mais dans les Pays-Bas, l'atrocité de Philippe II fitd'un peuple fatigué de l'oppression une florissante et sage république. Que de trésors furent enfouis par ce monarque

dans cette contrée qu'il inondait de sang! quel échec en reçut la puissance gigantesque qu'il tenait de son père! et cependant on peut dire qu'il ne porta encore qu'une peine légère de sa féroce opiniâtreté. Si du moment où Philippe II établit le tribunal de l'inquisition dans les Pays-Bas, le gouvernement français eût conservé un peu de calme et de sagesse, tout l'héritage de la maison de Bourgogne allait bientôt échapper à l'Autriche. Mais Philippe II veillait à prévenir en France un retour de raison qui eût entraîné sa ruine. Dès le règne de François II, il ne cessa de tout corrompre en France par son or, par ses conseils, et surtout par ses exemples. Le cardinal de Lorraine fut son ministre autant que le duc d'Albe lui-même.

Une seule personne pouvait espérer de balancer en quelques points l'ascendant de ce prélat: c'était la reine-mère. La mort de son époux l'affranchissait d'un joug insupportable, celui d'une rivale beaucoup plus âgée qu'elle. L'épreuve de patience qu'elle avait subie l'avait perfectionnée dans l'art de la dissimulation. Elle paraissait indifférente au pouvoir, lorsqu'elle en était le plus avide; incapable d'aucune affection

sincère, elle trompait également amis ou ennemis. Il n'y avait pour elle ni sécurité ni plaisir, si elle n'excitait, ne renouvelait et ne perpétuait les discordes.

Disgrâce de Diane de Poitiers.

Les Guise n'hésitèrent pas à sacrifier la duchesse de Valentinois à la reine, que sa puissance avait si long-temps outragée. Le roi Henri II n'avait pas encore rendu le dernier soupir, que déjà on signifiait à l'altière Diane de sortir du palais. « Le roi est-il » mort, demanda-t-elle? » Comme on lui répondit qu'il respirait encore, « hé bien, » reprit-elle, je reste dans ce palais où per- » sonne que lui n'a des ordres à me donner. » Tous les traitemens qu'on me réserve me » seront indifférens quand j'aurai le malheur » de lui survivre ». La reine-mère lui fit bientôt redemander les plus précieux de ses diamans, comme biens de la couronne. Diane, à ce que l'on croit, évita cet affront, qu'elle avait fait éprouver à la duchesse d'Étampes : mais bientôt elle fut obligée de céder à Catherine de Médicis la magnifique terre de Chenonceaux, en Tourraine.

Disgrâce du connétable de Montmorenci.

Quant au connétable, il fut plutôt traité comme un ministre inutile, que comme un seigneur dangereux. On le laissa d'abord veiller presque seul auprès des restes d'un

roi qui s'était obstiné à rester sous sa tutelle. On paraissait l'oublier complètement lorsque de lui-même il vint se présenter avec ses fils au nouveau monarque. François l'accueillit avec de grands témoignages de bienveillance, et même de respect; mais il montra le plus vif empressement à lui accorder une permission que ce vieux courtisan avait très-faiblement demandée; c'était celle de renoncer aux soins du ministère. Au bout de quelques jours la place de grand-maître de la maison du roi, dont le connétable avait obtenu pendant la dernière année du règne de Henri II, la survivance pour son fils aîné, fut donnée au duc de Guise. Catherine de Médicis jouissait enfin du plaisir de déclarer sa haine contre un seigneur, que, pour plaire à son époux, elle avait nommé comme lui *son ami, son compère*. Elle lui reprochait d'avoir jeté dans l'âme de son mari des soupçons sur sa fidélité conjugale, en disant, que, de tous les enfans du roi, un seul lui ressemblait, Diane, sa fille naturelle. Montmorenci se défendait avec chaleur d'un propos si sottement indiscret. La reine-mère affectait de le croire capable d'une faute qui eût étonné, même de la part d'un jeune courtisan. Le connétable, qui conservait autant d'orgueil

que s'il eût été vainqueur à Saint-Quentin, ne put supporter ce qu'il appelait l'ingratitude de la cour. Il songeait à la vengeance; mais il ne vit pas sans alarmes celle que lui promettaient ses neveux, les Châtillon. Surtout il craignait d'unir sa cause avec celle des protestans.

Colonie de protestans français au Brésil. 1555.

Les Châtillon se présentaient comme les puissans défenseurs de la religion réformée. Dans le temps même où ils étaient comblés des faveurs de la cour, ils n'avaient pu s'empêcher de trouver le roi et leur oncle trop impitoyables envers les hérétiques. L'amiral de Coligni avait fait une noble tentative pour adoucir ces rigueurs immodérées. Dans l'année 1555, il était parvenu à persuader au roi d'envoyer une colonie de protestans français dans le Brésil. On pouvait, à cette époque, disputer aux Portugais, ou partager avec eux, la possession de cette partie si riche, si salubre et si spacieuse du nouveau monde. L'amiral voyait une double gloire à former le premier établissement des Français dans l'Amérique, et à sauver de la mort des citoyens utiles et industrieux. Malheureusement un plan, qu'il avait conçu avec grandeur, fut exécuté avec parcimonie. Le gouvernement, qui craignait d'an-

noncer quelqu'indulgence pour les protestans, ne leur ouvrit un asile lointain qu'avec des précautions craintives. On voulut entremêler des catholiques avec des calvinistes qui allaient chercher le libre exercice de leur religion dans des terres inconnues. Le chevalier de Villegagnon, qu'on leur avait donné pour chef, fut traversé dès les premiers travaux de sa nouvelle colonie par des discordes qu'entretenaient sa faiblesse et sa partialité. A peine avait-on bâti le fort de Coligni, et commencé quelques plantations, que déjà catholiques et protestans se contrariaient dans leurs rites et dans leurs opinions religieuses, avec autant d'animosité qu'ils auraient pu le faire en France. Quoique Villegagnon fût calviniste, ses frères virent en lui un instrument d'oppression. Tout languit; et les Portugais, habiles à communiquer leur fanatisme aux catholiques français, n'eurent pas de peine à renverser cette colonie naissante. Le chagrin qu'éprouva Coligni d'avoir vu tromper ses plus chères espérances par la faute du gouvernement, le rendit insensible aux bienfaits qu'il en recevait encore. Il gémissait d'un crédit qui associait son nom à celui des hommes dont il con-

damnait le plus l'inexorable politique (1).

Les Châtillon penchent vers le calvinisme.

L'impétueux Dandelot eut à peine vu, dans l'âme de son frère, quelque penchant pour la religion réformée, qu'il en devint le sectateur le plus ardent. Le sort les sépara sous les murs de Saint-Quentin. Coligni, prisonnier des Espagnols, chercha, dans des méditations religieuses, une diversion à ses douleurs patriotiques. Il avait beaucoup fait pour sauver la France : mais était-il sûr que la cour lui rendrait le même témoignage que sa conscience? Plus il avait d'austérité dans le caractère et d'indépendance dans l'esprit, plus il devait se sentir attirer vers le nouveau culte. Il jura en son cœur de le défendre, et ne respira plus que pour accomplir ce serment. Quant à Dandelot, qui avait pu s'échapper le lendemain de la prise de Saint-Quentin, l'enthousiasme chevaleresque dont il était animé, et qui le conduisit sous les murs de Calais, sous ceux de Thionville, partout où l'on pouvait espérer de la gloire, n'arrêtait pas en lui l'enthousiasme d'un prosélyte du culte nouveau. Il déclarait ses sentimens avec une franchise si audacieuse, qu'il ne fut plus possible à Henri II

(1) *Théodore de Bèze. — La Popelinière. — De Thou.*

de paraître les ignorer. Combien n'était-il pas pénible à ce monarque de sévir contre un neveu du connétable, dans un moment où il adoucissait la captivité de son vieux ministre par de si fatales complaisances! Il fit venir Dandelot à la cour, et recourut bien plus aux prières qu'aux menaces. Mais rien ne pouvait fléchir ce chevalier, ennemi du mensonge, et qui, sectaire aussi courageux que guerrier intrépide, attendait ou plutôt appelait le martyre. Le roi lui ayant demandé ce qu'il pensait de la messe : « Je la re» garde, répondit-il, comme une exécrable » profanation ». Le roi frémit de ce blasphème. Dandelot est conduit dans une prison à Meaux. On le dépouille de sa charge de colonel général de l'infanterie française. Elle est offerte à Montluc, qui ne l'exerce qu'un petit nombre de jours. Le pape Paul IV, instruit de l'audace de Dandelot, pressait ardemment son supplice. Une victime aussi illustre lui paraissait digne d'ouvrir honorablement le tribunal de l'inquisition en France. Un des grands inquisiteurs était le cardinal de Châtillon, frère et complice secret de cet hérétique obstiné. Le cardinal de Lorraine n'osait se livrer à ses fureurs accoutumées. Tout se disposait pour

Opiniâtreté de Dandelot.

le retour du connétable. Ce guerrier ne persuaderait-il pas au roi qu'on avait agi trop violemment envers son neveu? On ne s'occupa plus que de vaincre, au moins en apparence, l'obstination de Dandelot. On eut recours à son frère l'amiral de Coligni, qui, de sa prison, le conjura d'attendre une occasion plus favorable pour faire éclater ses sentimens. Dandelot consentit enfin, non à démentir hautement sa foi, mais à entendre une messe dans l'intérieur de sa prison. Cette condescendance, à laquelle il se prêta de mauvaise grâce, suffit pour lui faire ouvrir les portes de sa prison; et bientôt il fut réintégré dans son brillant emploi. La nouvelle d'une si faible transaction du roi de France avec un hérétique, indigna le furieux vieillard qui occupait la chaire pontificale. Il s'emporta contre le cardinal de Lorraine lui-même. « Ne sait-il pas comme moi, » disait-il, que jamais un hérétique n'a pu » se convertir sincèrement? Mais il n'a pas » même pour excuse d'avoir été trompé: » le courtisan l'a emporté chez lui sur le » ministre de Dieu; mais Dieu se venge de » ceux qui le servent avec tiédeur (1) ».

(1) *De Thou. — Théodore de Bèze. — Histoire de*

Deux hommes, tels que Coligni et Dandelot, se joignant aux calvinistes de France, apportaient un heureux changement dans leur condition. Ils entraînaient avec eux un grand nombre de leurs compagnons de guerre. Le vidame de Chartres, le baron de Jarnac et le comte de La Rochefoucault, croyaient déjà que le parti de l'honneur était de défendre des hommes qu'on punissait du plus effroyable supplice, pour avoir prié Dieu en français. Dès qu'on avait essuyé quelque froideur ou quelque refus de la cour, on semblait en appeler à Genève. Des militaires, des courtisans, prenaient peu la peine de réformer la licence de leurs mœurs en témoignage de leur zèle pour un culte sévère. Chanter des psaumes de Marot, paraissait une expiation et des fautes commises et des fautes à commettre. On aimait mieux exposer sa vie que de réformer ses mœurs; et la perspective d'un martyre prochain dispensait de vertus qu'on regardait comme minutieuses. Les femmes faisaient beaucoup plus de prosélytes que les docteurs de l'école. On faisait plus de sermens à sa dame qu'à son dieu.

Disposition des esprits à embrasser le calvinisme.

l'état de la France, tant de la république que de la religion, par La Planche.

Il faut bien se garder de croire que les ouvrages de controverse fussent alors lus et recherchés en France, comme ils l'étaient en Allemagne et en Angleterre. Pas un noble, à l'exception de Coligni et de Castelnau, n'avait ni le loisir, ni le goût de s'en occuper. Ailleurs, le protestantisme était le plus exalté des sentimens; en France, c'était une mode. S'il y prit des forces dangereuses, il les dut à l'esprit chevaleresque de plusieurs guerriers qui voulaient venger des opprimés.

Le roi de Navarre et le prince de Condé.

Les deux premiers princes du sang, le roi de Navarre et le prince de Condé, faisaient espérer leur appui aux protestans. Ni l'un ni l'autre de ces frères n'était animé d'aucune ferveur religieuse; mais tous deux avaient de justes sujets de ressentiment contre la cour. Si leurs intérêts étaient communs, leurs caractères étaient entièrement opposés. L'un montrait autant d'irrésolution, que l'autre avait de fougue. Il fallait du repos au premier, et du tumulte au second. Leur seul point de ressemblance était un vif amour des voluptés: mais l'un achevait de s'y énerver, et l'autre y puisait une nouvelle ardeur pour les intrigues et les combats.

Les Guises traitèrent ces deux princes avec un dédain plus insultant que ne l'avait fait le connétable lui-même. L'aîné avait vu ses droits sur la Navarre Espagnole indignement sacrifiés par la paix de Cateau-Cambresis. Les Guise n'eurent aucun égard à ses réclamations. Ils l'avaient représenté au jeune roi comme un prince ouvertement séditieux, ami des protestans, et protestant lui-même : aussi le monarque lui fit-il l'accueil le plus sévère, quand il se présenta dans une cour où l'ordre de sa naissance l'appelait à jouer le premier rôle. On ne voulut point le recevoir au château de Saint-Germain ; et le premier prince du sang serait resté sans asile, si le maréchal de Saint-André ne lui avait offert un logement dans son hôtel (1). Bientôt les Guise, pour l'éloigner, lui confièrent la mission de conduire à Philippe II, madame Élisa- Ces deux princes mal vus à la cour.

(1) Ceux qui se plaisent à chercher de grands événemens dans de petites causes, pourront attribuer les guerres civiles de France au peu d'égards et de procédés que montrèrent les princes lorrains envers le roi de Navarre. De tous les vices du cardinal de Lorraine, celui qui eut les suites les plus funestes pour le royaume, ce fut son penchant à l'insolence dans la prospérité. Ce prélat eut le tort de ne pas ménager la cour,

beth, sa jeune épouse. Une telle démarche, faite devant le roi d'Espagne, compromettait les prétentions légitimes d'Antoine de Bourbon sur la Navarre. Il obéit cependant, et crut sauver ses droits par une protestation déposée chez des notaires (1). Louis de

et de ne pas connaître les Français. Il força Antoine de Bourbon, prince d'un caractère apathique, à prêter son nom aux mécontens. Il est douteux que, sans cet appui présumé, le prince de Condé et l'amiral de Coligni, eussent pu rien entreprendre.

(1) Comme nous aurons à nous occuper de la triste destinée d'Élisabeth, fille de Henri II, et reine d'Espagne, nous croyons devoir parler ici de l'accueil sévère qui lui fut fait à son entrée sur les frontières de ce royaume. Le cardinal Mendoze, en recevant sa souveraine, lui adressa d'une voix rauque ces paroles du psaume 44 : *Audi, filia, et vide et inclina aurem tuam, obliviscere populum et domum patris tui.* « Écoute, ma fille, et prête une oreille attentive à ces » paroles : Oublie ton peuple et la maison de ton » père ». L'évêque de Burgos, d'un ton encore plus imposant, continua par le verset suivant : *Et concupiscet rex decorem tuum, quoniam ipse est dominus tuus.* « Et le roi convoitera ta beauté, parce qu'il est » ton seigneur et ton maître ».

Élisabeth, qui entendait le latin, fut si effrayée de ces citations et du ton dont elles étaient prononcées, qu'elle tomba évanouie entre les bras de ses femmes, si l'on en croit une *Histoire de Navarre*, par Favin.

Bourbon avait été envoyé, deux mois auparavant, dans les Pays-Bas, pour remplir des conditions du traité de Cateau-Cambresis. Ce jeune prince, qui, malgré les preuves multipliées de sa valeur, n'avait pu obtenir aucun emploi important, languissait dans l'indigence. Le cardinal, alléguant la détresse des finances, ne lui accorda qu'une somme fort modique pour un voyage dispendieux. L'amiral de Coligni, qui cherchait tous les moyens d'attacher fortement à son parti un prince d'un caractère entreprenant, lui offrit de se démettre en sa faveur du gouvernement de Picardie. Comme il possédait en outre celui de Normandie, il jugeait que ce sacrifice lui était commandé par l'honneur. Les Guise souscrivirent à cet arrangement; mais, dans l'absence du prince de Condé, le gouvernement de Picardie fut donné au maréchal de Brissac. Coligni s'emporta contre les Guise, qui, sous prétexte de récompenser un grand capitaine, manquaient à leur parole.

Conduite réservée de Coligni.

Cependant l'amiral ne laissait pas éclater à la fois tous ses sentimens. Il savait se taire dans une cour où chacun dissimulait. C'était sans assister aux prêches, qu'il les multipliait dans tous le royaume. Il s'exprimait

plutôt comme un arbitre impartial des protestans et des catholiques, que comme un ami des premiers. En se modérant ainsi, il se croyait plus sûr de faire servir à ses desseins le ressentiment de son oncle le connétable et l'ambition de la reine-mère. Il se voyait recherché de celle-ci, et l'entendait gémir de l'incapacité de son fils, de la légèreté de la reine, sa belle-fille, et de la tyrannie des Guise : elle allait jusqu'à lui témoigner une crainte vague que cette famille n'usurpât un jour le trône. L'amiral l'exhortait à résister aux Guise, et lui promettait l'appui des princes et des nobles, sans rien dire de celui des protestans.

Quelque soin que prît l'amiral pour ne pas choquer les principes ou religieux ou politiques du connétable, il ne put entraîner à son gré ce défiant vieillard. Les premières conférences des mécontens s'étaient tenues à Vendôme, dans le château du roi de Navarre. Le connétable y envoya son secrétaire D'Ardois ; mais avec des instructions si restreintes, que celui-ci paraissait plutôt venir observer que seconder les dispositions des princes. Montmorenci, malgré son ambition obstinée, restait fidèle à son culte et à son roi. Changer de foi sur ses

vieux jours, lui paraissait une indigne lâcheté. Personne n'avait montré plus que lui de répugnance pour les opinions de Calvin; il avait autrefois refusé un bénéfice à ce fameux chef de secte, et, après avoir conféré avec lui, il n'avait rien compris à toute sa théologie, *sinon que ce docteur était un fol.* Ce que le connétable ne comprenait pas davantage, c'était la possibilité de tolérer des opinions qui ne s'accordaient pas avec les siennes ni avec celles du roi. Coligni le fit donc tenter en vain dans les conférences de Vendôme. Le roi de Navarre s'effraya bientôt d'avoir tenu de pareilles assemblées. Trompé, ou feignant de l'être, par quelques promesses des Guise, et même du roi d'Espagne, il alla se cacher dans le Béarn. Son épouse, Jeanne d'Albret, le reçut avec mépris. Passionnée pour la religion nouvelle, quand elle désespéra de lui donner un digne défenseur dans son époux, elle mit tous ses soins à élever son fils pour jouer un jour un rôle si périlleux.

Il ne restait plus à Coligni qu'un seul appui, ou plutôt qu'un seul instrument parmi les princes : c'était Louis de Bourbon. La difficulté était de contenir ce prince. Dès son retour des Pays-Bas, il avait déclaré ses opi-

nions. Réunir et armer des sectaires, qui jusque-là marchaient isolément et fièrement aux supplices; chasser les Guise; reléguer en Lorraine des ambitieux, qui, tout en gouvernant sous un Valois, rappelaient trop souvent qu'ils descendaient de Charlemagne; s'emparer de l'autorité, sous un jeune et faible monarque; rompre avec Rome; se venger de l'Espagne, s'unir avec l'Angleterre : tous ces projets paraissaient nobles et légitimes à un prince qui montrait, sinon tous les talens du connétable de Bourbon, au moins sa bravoure et son impétuosité.

Disposition de l'Allemagne.

Cependant le calme renaissait dans les deux pays de l'Europe qui avaient les premiers éprouvé les malheurs des troubles religieux. L'empereur Ferdinand, fidèle aux conditions de la paix de Passau, veillait à réunir les efforts des princes catholiques et des princes protestans, pour protéger la Hongrie contre les nouveaux efforts de Soliman. Malgré tout ce qu'on avait dit de l'esprit de républicanisme inhérent à la religion réformée, l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse et l'électeur de Brandebourg n'en étaient pas moins des souverains absolus.

Élisabeth pacifiait l'Angleterre par des prodiges de politique et de sagesse. Elle tolérait les catholiques qui, sous le dernier règne, s'étaient montrés si intolérans. Le parlement britannique était gouverné par la douce éloquence de cette reine ; elle se prémunissait contre le ressentiment de Philippe II, qu'elle avait en quelque sorte privé d'une couronne en refusant sa main. Comme elle voyait la cour de France livrée à l'ascendant de ce monarque, elle recevait avec affection les agens secrets que lui envoyaient le prince de Condé et l'amiral de Coligni, et leur faisait toutes les offres d'une assistance fraternelle. De l'Angleterre.

La religion réformée se propageait en Écosse, et là, plus que partout ailleurs, elle excitait un sombre enthousiasme. Le peuple écossais, déjà prévenu contre une reine aimable qu'il ne connaissait pas, obsédait de ses clameurs la régente qui gouvernait au nom de Marie Stuart, sa fille. Les prédicans ne pouvaient lui pardonner l'esprit de persécution dont les Guise, ses frères, étaient animés contre les protestans. De l'Écosse.

Ce même culte faisait de grands progrès dans les Pays-Bas, malgré le despotisme de Philippe II. Ces provinces, indignées d'avoir Des Pays-Bas.

été soumises au tribunal de l'inquisition, faisaient entendre de violens murmures, et trouvaient des appuis dans trois guerriers distingués, le comte d'Egmont, le comte de Horn et le prince de Nassau.

Mort du pape Paul IV. 18 août. 1559.

Un événement qui venait de se passer dans la capitale même d'un culte catholique, enflammait les espérances des protestans. Paul IV mourut le 18 août 1559, âgé de quatre-vingt-trois ans, et après un règne de quatre ans et demi. Ce règne ne fut qu'un continuel accès de fureur. Après s'être abandonné aux conseils du cardinal Caraffe, son neveu, Paul IV, instruit des désordres, des rapines et des infâmes débauches de ce ministre, l'avait chassé avec indignation; et, par cet acte de fermeté, il croyait avoir signalé son dévouement à la patrie; mais la violence de son administration ne fit que s'accroître. Avant lui, les papes, qui s'étaient fait le plus redouter des rois, avaient régné doucement sur leurs propres sujets: Paul IV fit trembler les siens. Les Romains, qui étaient alors un peuple voluptueux, spirituel et caustique, étaient gênés dans leurs goûts et dans toutes leurs pensées par le tribunal de l'inquisition. A la mort de Paul IV, ils firent éclater tumultueusement leur hor-

reur pour ce pontife, pour sa famille et ses institutions. Le peuple vint fondre sur la prison du tribunal de l'inquisition, y mit le feu, après en avoir fait sortir les prisonniers. Les dominicains, juges de se tribunal, furent obligés de se cacher, pour échapper à la fureur des révoltés. Une statue de Paul IV, récemment élevée, et chef-d'œuvre de l'art, fut abattue et jetée dans le Tibre. Les cardinaux n'osèrent rendre des honneurs funèbres à ce pape. Cette révolte du peuple romain semblait faite pour animer encore davantage les nations chrétiennes à briser le joug des pontifes de Rome. Mais pendant ce temps Philippe II faisait périr avec une pompe effroyable vingt-huit nobles espagnols, dans un auto-da-fé dont il avait voulu repaître ses regards; et, ce qui était plus révoltant encore, il faisait le procès à la mémoire de son père, en livrant au tribunal de l'inquisition le confesseur de Charles-Quint, de ce monarque qui s'était dépouillé pour un tel fils de toutes ses couronnes.

Dans le même temps, le parlement de Paris condamnait l'un de ses membres, Anne Dubourg, neveu d'un chancelier de France. Ce magistrat, qui avait si impru-

demment bravé Henri II, et qui s'était comme précipité dans un piége indignement tendu par ce roi, comptait sur l'appui du corps auquel il avait été violemment arraché. Les quatre conseillers qui avaient partagé sa disgrâce et ses fers, eurent recours à tous les genres de soumission pour apaiser la colère du roi et de ses ministres. Ils confessaient l'imprudence de leurs discours, et se défendaient avec force de l'accusation d'hérésie. Anne Dubourg au contraire était déterminé à ne pas racheter ses jours par le désaveu de ses opinions; s'il luttait contre des ennemis résolus à le perdre, c'était pour illustrer et non pour fuir une mort qui devait accroître l'indignation, la constance et les forces de son parti. L'autorité ecclésiastique prononça la première sur son sort. L'évêque de Paris le déclara hérétique; l'archevêque de Sens confirma cette sentence. Anne Dubourg porta l'appel comme d'abus au parlement de Paris; il demanda à être jugé par toutes les chambres assemblées. L'inflexible cardinal de Lorraine le soumit à une commission composée des présidens, des conseillers et des maîtres des requêtes les plus signalés par leur zèle à punir l'hérésie. Dubourg voulut récuser plusieurs d'en-

tr'eux, comme ses ennemis personnels ; il ne fut point écouté. Son avocat Marillac avait imaginé, pour le sauver, de lui prêter des sentimens d'horreur pour le calvinisme ; mais Dubourg écrivit pour les désavouer, et fit une profession de foi qui rendait sa mort inévitable. A chaque séance, il redoublait de ferveur pour le martyre, et se croyait animé d'un esprit prophétique. Un jour, excédé du ton de menaces dont le président Minard usait avec lui : « Tremble toi-même, » lui dit-il ; crois-en la parole d'un homme » qui va paraître devant Dieu. Tu ne tarde- » ras point à y paraître toi-même, toi qui » verses le sang des hommes de paix, et » peut-être ne vivras-tu point assez pour » voir mon supplice dont tu fais ta joie, et » dont je fais aussi la mienne ».

Meurtre du président Minard.
16 décembre.

Ces paroles produisirent une vive impression sur toute l'assemblée ; mais combien ne parurent-elles pas coupables, lorsqu'on apprit, peu de jours après, que le président Minard avait été assassiné en rentrant chez lui le soir ! On regarda la sinistre prophétie d'Anne Dubourg comme une preuve évidente de ses intelligences avec les auteurs de ce meurtre. L'arrêt de mort ne fut plus différé. Anne Dubourg fut condamné à être pendu,

puis livré aux flammes. Il subit le supplice avec fermeté (1). Les autres conseillers ne furent condamnés qu'à une amende et à une supension de leur office. Peu de temps après, ils furent réintégrés par le crédit d'un puissant et éloquent intercesseur, le président de Thou.

Le cardinal de Tournon.

Le cardinal de Lorraine avait associé à son administration deux hommes estimés des Français ; l'un, le cardinal de Tournon, et l'autre, le chancelier Olivier. Si l'on reprochait au premier trop de rigueur contre les hérétiques, on estimait, sur tout autre point, la droiture de son âme et l'étendue de ses lumières. C'était pour lui un titre de gloire d'avoir pu inspirer à son maître chéri, François Ier., l'amour de l'économie. On l'avait vu, sous le règne de Henri II, où il n'obtint aucune faveur, s'opposer à la politique trop timide du connétable de Montmorenci. Il eut bien moins de fermeté pour arrêter le cardinal de Lorraine, soit dans ses lâches et perfides complaisances pour le roi d'Espagne, soit dans une administration confuse et désordonnée, soit enfin dans des

(1) Anne Dubourg dit, en montant à l'échafaud : *Mon Dieu ne m'abandonnez pas, de peur que je ne vous abandonne.*

mesures qui semblaient tendre à dépraver le caractère de la nation française. Le chancelier Olivier semblait mieux fait pour contenir le ministre prélat qui l'avait rappelé au conseil, moins pour recourir à ses lumières que pour profiter de la renommée de ses vertus. Ce magistrat, auteur de quelques sages règlemens, sous François Ier. et sous Henri II, avait puisé dans la jurisprudence des notions de philosophie. La manière dont on punissait les erreurs de la conscience avait depuis long-temps inquiété la sienne. Il était entré au ministère avec l'espoir ou de faire cesser ou de modérer les persécutions religieuses; mais il attendait des circonstances favorables qu'il ne savait pas faire naître.

Le chancelier Olivier.

C'était en poursuivant des hommes obscurs ou peu puissans que le cardinal de Lorraine se préparait les moyens de frapper de plus illustres victimes. Il avait réservé à une seule des chambres du parlement la connaissance des délits contre la religion; cette chambre était si prompte à prononcer la peine du feu contre les hérétiques, qu'elle mérita l'exécrable surnom de *chambre ardente*. Un inquisiteur, nommé Mouchy, et, sous ses ordres, une armée de délateurs, race

Chambre ardente.

d'hommes qu'on n'avait plus guère connue en France depuis le règne de Louis XI, étaient jour et nuit occupés à trouver des criminels, ou plutôt à supposer des crimes. Pour enflammer la haine du peuple contre les hérétiques, on ne manquait pas de témoins imposteurs, qui déclaraient les avoir surpris dans les plus infâmes débauches. L'impunité était assurée à ces dénonciateurs, lors même qu'ils avaient été convaincus de calomnie. Ils livraient au pillage toutes les maisons qu'ils visitaient. D'infidèles domestiques revenaient chargés des dépouilles de leurs maîtres. Plus de sûreté dans les liens de famille : l'appât d'une forte part dans les confiscations armait des frères contre leurs frères, des femmes contre leurs époux. Le faubourg Saint-Germain, qu'on appelait à Paris la petite Genève, s'était long-temps maintenu à l'abri de ces recherches, grâce à la résolution qu'avaient prise les principaux habitans de faire respecter leurs foyers. La troupe des délateurs et des satellites du cardinal de Lorraine se présenta pour faire le siége d'une maison de ce quartier, où la cène se célébrait sous la protection de quelques gentilshommes intrépides. Ceux-ci se défendirent, blessèrent et dispersèrent des ar-

chers ; mais, forcés de prendre la fuite à leur tour, ils laissèrent leurs maisons, leurs familles, leurs amis à la merci des vainqueurs ou plutôt des brigands. Le peuple venait prendre part à ces expéditions trop souvent lucratives. Le système du cardinal de Lorraine était non-seulement de tolérer, mais d'encourager les excès de la multitude, afin de s'en faire un auxiliaire assuré contre les classes que le raisonnement ou l'indignation conduisaient à l'indépendance religieuse.

Fanatisme du peuple.

Ce fut à cette époque que le fanatisme du peuple érigea dans les rues et sur les routes une foule de croix, de madones et d'images de saints. On allumait des cierges devant ces statues grossièrement taillées ; on forçait les passans de s'incliner à leur aspect, et de contribuer pour leur entretien. Malheur à ceux qui se refusaient ou se prêtaient de mauvaise grâce à ces signes de dévotion. La mort était quelquefois le châtiment d'une résistance qui paraissait signaler l'hérésie. Après plus de deux siècles, ces croix, ces statues devaient être détruites par la même classe d'hommes qu'animait un fanatisme tout contraire.

Au milieu de tant de rigueurs, on ne put découvrir avec exactitude les auteurs du

meurtre du président Minard. Robert Stuart, gentilhomme écossais, arrêté pour ce sujet, crut échapper aux poursuites, en invoquant les secours de la reine dont il portait le nom. Cette jeune princesse désavoua la parenté qu'il réclamait. Comme on ne pouvait réunir contre lui des témoignages suffisans, on eut recours à la question pour lui arracher des aveux; il résista à d'affreuses tortures. On ne put le condamner; il se vengea depuis.

Despotisme du cardinal de Lorraine.

Les Guise avaient songé d'abord à grossir le nombre de leurs partisans par les libéralités et les grâces qui signalent d'ordinaire un nouveau règne. Ils avilirent l'ordre de Saint-Michel, en le prodigant. Mais bientôt ils se repentirent d'avoir multiplié autour d'eux les solliciteurs. Le cardinal de Lorraine fit éclater son impatience avec une brutalité féroce. La cour était à Fontainebleau : la ville était remplie de personnes qui venaient présenter des demandes, soit au roi, soit à ses ministres. Le cardinal de Lorraine fit planter une potence auprès du château, et publier, à son de trompe, une ordonnance par laquelle il était enjoint, à tous ceux qui s'étaient rendus à Fontainebleau pour y solliciter quelque grâce, d'en

sortir dans les vingt-quatre heures, sous peine d'être pendus. Comme ce prélat joignait la poltronnerie à la dureté, il est à présumer que cet ordre lui avait été inspiré par la crainte de quelque complot. Mais, pour se tranquilliser sur une conspiration chimérique, il en fit naître une véritable. La noblesse n'avait point encore reçu d'insulte plus grave, elle comprit qu'elle était sous le joug des étrangers (1) (2).

Pendant plus de soixante-dix ans, les Français avaient traversé l'Italie, sans montrer ni goût, ni disposition pour un art trop perfectionné dans cette contrée, celui des conspirations. Une noble impuissance de dissimuler leurs sentimens, les rendait inhabiles à des trames qui supposent un long et savant usage de la feinte. C'est une douce sécurité pour des souverains que de régner sur une nation qui a placé son point d'hon- Conjuration d'Amboise.

(1) Le cardinal de Lorraine ne prit sans doute une mesure si extravagante que parce qu'il était irrité d'une foule de brocards lancés contre lui. Tout le monde répétait le quatrain suivant :

« François premier prédit ce point,
» Que ceux de la maison de Guise
» Mettraient ses enfans en pourpoint,
» Et son pauvre peuple en chemise ».

(2) *La Planche.*

neur dans la franchise; ces murmures sont des avertissemens, et quand ils cessent, il n'est plus de péril; mais beaucoup d'hommes avaient appris, dans la cour, à mentir; dans les réunions clandestines, à se taire; dans les camps, à se liguer. Depuis six mois que régnait François II, ou plutôt les Guise, déjà plusieurs assemblées secrètes s'étaient tenues, soit à Vendôme, chez le roi de Navarre, soit à La Ferté, chez le prince de Condé. Les chefs des mécontens y avaient délibéré, sans pouvoir s'entendre, mais aussi sans se trahir. Ceux d'entr'eux, qu'animait la haine la plus profonde contre la cour, résolurent de mettre en communication et en mouvement leurs lieutenans principaux. Ils purent réunir et bientôt armer plus de six cents gentilshommes, sans se montrer à eux, sans leur promettre un appui direct, enfin sans se déclarer leurs chefs. Aujourd'hui même, la part qu'eurent à ce mouvement les principaux de l'état reste encore problématique. On ne sait si le faible roi de Navarre en fut instruit, si le connétable n'en attendit pas l'événement. On ne peut affirmer si Coligni l'imagina pour entraîner le prince de Condé, ou si celui-ci voulut, par un coup si hardi, terminer l'irrésolution

de l'amiral. Un seul des chefs permit que son nom fût connu des principaux conjurés, c'était le prince de Condé. Ne nous étonnons pas de ce qu'après deux siècles et demi l'histoire ne peut indiquer avec certitude les principaux auteurs de la conjuration d'Amboise. Quel homme ne reculerait pas devant l'effroyable honneur d'avoir été le provocateur d'une guerre civile? Les protestans eux-mêmes ne veulent pas que Coligni, dont la mémoire leur est toujours sacrée, se soit décidé promptement à venger leur cause au prix du sang de ses concitoyens.

Jean de Bari, seigneur de La Renaudie, gentilhomme périgourdin, fut choisi pour conduire le mouvement. C'était un homme d'un caractère à la fois impétueux et opiniâtre; livré au plaisir, et dissipateur dans sa jeunesse, il avait été accusé du crime de faux, et condamné au bannissement (1). On croit qu'il était innocent, et qu'il avait eu la générosité de ne point nommer le véritable La Renaudie.

(1) De Thou s'exprime ainsi sur cette accusation : *Vexatus Renaudius causâ tandem exciderat et ob falsi crimen, quòd fortè incurrerat, ut ferè in hujus modi negotiis, etc., ob alienum potiùs quam ob suum crimen damnatus.*

faussaire qui lui tenait de près par les liens du sang. Genève fut son asile, et Calvin son consolateur. Plein d'enthousiasme pour la religion réformée, il se croyait appelé à la faire régner dans sa patrie. C'était lui que Coligni avait employé auprès d'Élisabeth, reine d'Angleterre, pour ménager un secours éventuel aux protestans. Fier de l'accueil et des promesses qu'il en avait reçus, il osa rentrer en France, et devint l'agent général des églises calvinistes. Il parcourait, avec une extrême promptitude, les villes principales du royaume, et surtout celles de l'ouest et du nord. Il se présentait avec une égale confiance dans les assemblées secrètes de ses frères, et dans les châteaux des seigneurs mécontens. « Ce n'est point assez, » disait-il aux uns, de verser votre sang » pour une cause sainte; il est temps de » faire trembler vos ennemis, et de les forcer du moins de mettre un terme à leurs » cruautés. Souffrirez-vous, disait-il aux » autres, souffrirez-vous long-temps encore le règne d'un nouveau maire du palais? Il faut que tous les bons Français » se connaissent et s'unissent ». Il leur assignait pour rendez-vous la ville de Nantes. Plusieurs illustres mariages et des procès

importans devaient appeler dans cette ville, vers le mois de février, une affluence extraordinaire de gentilshommes : cette circonstance faciliterait une grande réunion, et n'y laisserait rien de suspect.

Il réunit à Nantes les gentilshommes de son parti.

La ville de Nantes vit sans étonnement, arriver dans ses murs, un grand nombre de gentilshommes qui paraissaient y être appelés par les plaisirs ou les affaires. Se rencontraient-ils dans les promenades ou dans les solennités, ils évitaient avec soin tout signe d'intelligence. A peine se saluaient-ils. La Renaudie les réunit le 1er. février dans une salle basse et obscure. Ce conspirateur se montre à la fois théologien, jurisconsulte, homme d'état. Il se hâte de prévenir les conjurés que rien, dans son entreprise, ne menace les jours du roi, de ses frères, des deux reines, des princes de la maison royale ; qu'il s'agit au contraire d'empêcher une famille si chère aux Français d'être aujourd'hui dominée, et demain peut-être expulsée par des étrangers aussi cruels qu'artificieux. « Les ennemis des Bourbons ne » sont-ils pas ceux des Valois? C'est par » des meurtres qu'ils appuieront cette fausse » généalogie qui les fait descendre de Char- » lemagne. Qui sait même s'ils n'ont pas

» déjà tenté le plus grand des crimes?
» La santé du jeune roi s'altère. Cet état
» d'infirmité l'a mis à la disposition des
» deux oncles de la reine son épouse. Peut-
» être ne laisseront-ils vivre le malheu-
» reux monarque qu'autant de temps qu'il
» leur en faudra pour frapper en son nom
» des princes ses parens et ses légitimes
» tuteurs. Délivrer le roi de leurs mains,
» c'est leur arracher leur instrument et leur
» victime, c'est sauver la race de Hugues
» Capet, c'est remplir le devoir de bons
» Français et de loyaux chevaliers ».

La Renaudie prétendait avoir éprouvé des scrupules, et montrait les décisions des jurisconsultes et des théologiens, qui déclaraient son entreprise urgente, indispensable et sainte. « Mais un seul jour, ajoutait-il, un
» seul instant peut décider le succès de ce
» mouvement en faveur de la maison royale,
» et les suites n'en seront pas sanglantes. On
» n'a qu'un seul but, celui de renvoyer en
» Lorraine une famille ambitieuse. Les ven-
» geurs de l'Évangile feront grâce de la vie
» à un prélat scandaleux et sanguinaire. La
» seule peine qu'il recevra sera de ne plus
» mettre à la question, de ne plus livrer
» aux flammes des hommes religieux. On

» ne relèvera pas, pour son supplice, cette
» infâme potence qu'il avait fait dresser
» près du château du roi, cette potence dont
» il menaça des gentilshommes tout cou-
» verts de blessures, des gentilshommes
» supplians. S'il n'a pas mérité par lui-même
» cette clémence, ce grand inquisiteur, ce
» bourreau de tant de familles, ce fléau de
» la noblesse française, il la devra aux ser-
» vices que son frère eut le bonheur de
» rendre ou plutôt de paraître avoir ren-
» dus. Il faut bien accorder quelque va-
» leur au duc de Guise; mais qui ne sait
» combien il doit de sa gloire à la fortune?
» Les rigueurs d'un hiver, et la goutte de
» Charles-Quint, ont fait tout le succès de
» sa défense de Metz; Châtillon a vaincu
» pour lui à Renti; Senarpont avait tracé
» pour lui le plan d'attaque de Calais que
» le courage de Dandelot a emporté. A
» Thionville, il a profité des dispositions
» de Vieilleville et du dévouement de Stroz-
» zi. Se fera-t-il un titre de gloire de sa
» campagne d'Italie? J'accorderai qu'il s'y
» est montré en prévoyance, en bonne foi,
» en habileté militaire, l'égal du cardinal
» Caraffe, son digne allié. Que sont devenus
» tous ces projets pour lesquels on a rompu

» une trève salutaire et recommencé une
» guerre funeste ? Le duc de Guise ne voit
» plus d'états à saisir en Italie au nom de
» son prétendu héritage de la maison d'An-
» jou ; mais il se fait un état de la France ;
» cette couronne lui suffit aujourd'hui : il a
» deux appuis pour s'en emparer, sa nièce
» qu'il domine, et le roi d'Espagne dont il est
» devenu le courtisan. Il parle de troubles,
» et c'est lui qui les excite ; il crie à la ré-
» volte, et médite une usurpation. Braves
» guerriers, quelles places désirez-vous ?
» Cessez d'y prétendre : elles appartiennent
» toutes à ses frères. Il dépouille les Mont-
» morenci, il menace de l'échafaud les La
» Rochefoucault, les Châtillon et les Bour-
» bon même. Le prince de Condé est sur-
» tout l'objet de sa jalousie et de son res-
» sentiment. Tous les nobles, dévoués à la
» maison royale, sont destinés à périr, les
» uns, parce qu'ils sont protestans, et les
» autres, parce qu'ils détestent le sang et les
» bûchers. Parmi ceux qui m'écoutent, tous
» n'ont pas un même culte, mais tous ont
» même foi, même honneur. Nous sommes
» Français, et chaque jour nous laissons
» conduire au supplice de malheureuses
» femmes qui sont des modèles de douceur

» et de chasteté ! Nous sommes Français, et
» nous souffrons que les espions des inqui-
» siteurs suivent partout nos pas, diffament
» notre conduite, nous accusent de nous
» livrer aux plus infâmes débauches, dans
» le moment où nous prions le ciel d'éclai-
» rer nos persécuteurs ! Nous sommes Fran-
» çais, nous sommes chevaliers, nos armes
» sont teintes du sang des ennemis de la
» France, et nous consentirions encore à
» vivre dans l'ignominie, à mourir au gi-
» bet ! Pour moi, je l'ai juré, on n'aura ma
» vie que dans un combat. Je vous vois tous
» prêts à faire le même serment. Mais il ne
» suffit pas de chasser les Guises ; jurons de
» délivrer le roi et de venger les princes.
» Un d'entr'eux nous appelle ; il vous réu-
» nit et vous parle par ma voix. Voyez à
» quel point le ciel nous favorise ; nos enne-
» mis viennent se livrer à nous : bientôt ils
» vont conduire à Blois, dans une ville ou-
» verte et sans défense, le roi et la famille
» royale. Nous les surprendrons dans une
» complète sécurité : gardons-nous de la
» troubler par aucun mouvement, par au-
» cun signe. L'honneur nous répond du
» secret, et le secret assure notre ven-
» geance ».

De six cents conjurés assemblés à Nantes, nul ne trahit sa foi. Tous ne devaient pas se porter à Blois en même temps; mais tous devaient éclater le même jour dans les différentes provinces. Ils s'étaient donné des chefs particuliers, parmi lesquels on remarquait Castelnau, Maligny, Mazères, Maillé de Brézé. La Renaudie a été bien averti. Le roi est en effet parti pour Blois, pour rétablir sa santé chancelante; il est faiblement gardé. Le prince de Condé doit s'y rendre, suivi de ses gentilshommes, pour aider du dedans le mouvement que les conjurés tenteront sur la ville et sur le château. La Renaudie, prêt à donner le signal, vient chercher à Paris quelques nouveaux auxiliaires. Trop de confiance l'anime; il s'éloigne un peu de ses précautions accoutumées. Ses amis, ses agens affluent nuit et jour dans la maison où il loge. C'est celle d'un protestant, de l'avocat Avenelle, qui souvent a couru des périls pour ses frères; mais ce concours l'étonne, l'inquiète; il interroge La Renaudie. Pourquoi celui-ci dissimulerait-il avec un hôte, un ami, dont le zèle lui est connu? La Renaudie lui confie le plan général de la conspiration, mais en lui laissant ignorer le nom des conjurés et le détail

de l'exécution. Il le quitte, c'est pour rassembler son armée, et pour marcher sur Blois.

Avenelle est troublé de la confidence qu'il a reçue. La crainte qui le poursuit ajoute un grand effet à ses scrupules. Si jusqu'à ce jour il a servi les protestans, c'est en restant fidèle au roi. La fortune et la valeur du duc de Guise lui paraissent devoir l'emporter sur toute l'audace de La Renaudie. Confident de cette conspiration, il ne manquera pas d'en être déclaré le complice. Mais trahir la cause des protestans ! Hé bien, la cour sera forcée de déclarer qu'elle doit son salut à un protestant même. Ces motifs le décident. Il va trouver un maître des requêtes entièrement dévoué au cardinal de Lorraine, et lui fait part de tout ce qu'il vient d'apprendre. Tous deux partent pour Blois.

La conjuration est découverte.

La nature avait refusé au cardinal de Lorraine tout courage d'action. Cet homme, si prompt à faire verser le sang, trembla toute sa vie à l'aspect d'une épée nue. Dès les premiers mots d'Avenelle, il s'efforça de nier un danger dont il ne voyait pas le remède. Il attribuait à celui-ci la peur dont il était troublé lui-même. Le désordre de son esprit s'accroît avec sa conviction. La présence et

Alarmes de la cour.

le calme intrépide de son frère ne peuvent le rassurer ; il court épouvanter le roi et les deux reines. Le roi pleure et, pour la première fois, le reproche sort de la bouche de ce timide jeune homme. « Qu'ai-je donc fait » à mon peuple, s'écria-t-il, pour qu'il at- » tente à mes jours ? Je veux entendre ses » doléances et y faire droit. C'est vous, » c'est vous seul, dit-il au cardinal de Lor- » raine, qui me rendez odieux à mes sujets ». La jeune reine n'ose élever la voix. Frappée de la douleur et de la colère de son époux, elle se repent d'avoir tout sacrifié à l'ambition de son oncle. La reine-mère, qui se félicite au fond du cœur d'avoir donné quelques espérances aux protestans, parle de négocier avec eux. « C'est à l'amiral de Coli- » gni qu'il faut recourir, dit-elle ; suivons ses » conseils qu'on a trop dédaignés. Tout est » perdu si on ne calme les protestans ». Le cardinal de Lorraine n'a déjà plus d'indignation contre les hérétiques.

Résolution du duc de Guise.

Tandis qu'on fait des apprêts de départ ou de fuite, un seul homme change l'aspect de la cour et y ramène la confiance, c'est le duc de Guise. Il regarde comme un grand bonheur, non-seulement que cette conspiration ait été découverte, mais qu'elle ait

été formée. Il veut qu'en prenant des précautions pour s'en garantir, on la laisse éclater. Qu'on sépare, si l'on veut, les protestans paisibles de ceux qui sont ouvertement factieux ; mais le point important est de saisir ceux-ci en pleine révolte contre leur roi, de découvrir leurs chefs, d'étonner leur audace, d'anéantir leurs ressources. Son plan de défense est arrêté. La cour se transportera de Blois à Amboise. Le château fortifié de cette ville est à l'abri d'un coup de main. Le prince de Condé, Coligni et Dandelot, seront mandés auprès du roi ; mais sans aucun signe de défiance, quels que soient leurs projets, ils serviront d'ôtages. On s'aidera du secours de tous les gentilshommes voisins. Les officiers et les domestiques du roi seront armés ; on tirera des secours d'Orléans, de Blois, de Tours, de Bourges et de Poitiers ; la confiance, l'activité, la valeur feront le reste.

Condé et Coligni sont mandés auprès du roi.

Ce plan était d'une extrême hardiesse ; car Guise employait à sa défense des seigneurs qui presque tous étaient ses ennemis déclarés ou secrets, le maréchal de Vieilleville, les deux La Rochefoucault ; enfin, ce qui était le comble de l'audace, Coligni et Condé lui-même. Une seule menace indis-

crète, un seul mot de défiance pouvait soulever contre lui les défenseurs même du château; il sut feindre la plus entière confiance; les seigneurs suspects furent placés dans des postes, où, sans nuire à la cour, ils étaient forcés de nuire, au moins indirectement à leurs amis.

Coligni arrive le premier au château d'Amboise; on le reçoit avec respect. Le cardinal de Lorraine convient avec lui et avec le chancelier Olivier qu'il faut modérer les lois contre les protestans. Tous trois rédigent un édit par lequel on accorde une amnistie générale aux sectaires. Le roi n'en excepte que les prédicans, et ceux qui auraient trempé dans des complots contre sa personne et son autorité.

Condé, qui venait de la Ferté-sous-Jouarre, fut déconcerté en apprenant que la cour s'était transportée au château d'Amboise. Une telle précaution ne lui permit pas de douter que la conspiration n'eût été découverte. Des partisans de la maison de Guise qu'il rencontra sur sa route, augmentèrent ses alarmes en lui parlant des différentes missions dont ils étaient chargés. Après quelques irrésolutions, il prend le parti de se rendre à la cour, soit pour servir les conju-

rés, s'il en est encore temps, soit pour se disculper de tout soupçon de complicité avec eux. C'est à lui que le duc de Guise paraît confier le poste d'honneur dans la défense du château; mais il l'environne de surveillans qui en font un captif.

La Renaudie, que le prince de Condé avait fait avertir de tant de fâcheux contre-temps, ose maintenir son plan d'attaque. « Nos pro-
» jets, dit-il à ses compagnons, sont plutôt
» soupçonnés que découverts, je vois que
» les Guise tremblent, je ne vois pas encore
» qu'ils soient préparés : le fussent-ils, il fau-
» drait les affronter encore. Si nous ne pou-
» vons plus les surprendre dans Blois, nous
» pouvons les attaquer dans le château d'Am-
» boise. Nous devons au prince de Condé,
» aux amis qui ont osé entrer dans ce château,
» de seconder ce qu'ils entreprennent pour
» nous. Le château de Noizai nous appar-
» tient; nous y avons un dépôt d'armes : gar-
» dons-nous de l'abandonner; gardons-nous
» de fuir. Réunis aujourd'hui, ou pour la vic-
» toire ou pour une mort glorieuse, si nous
» nous séparons, nous nous présentons de
» nous-mêmes aux tortures, à l'échafaud.
» Il faut oser au-delà de ce que nos ennemis

» craignent de nous : c'est notre serment, » c'est notre salut ».

Castelnau s'enferme dans le château de Noizai

Un conseil si audacieux est suivi. Trois cents conjurés se rendent au château de Noizai, et, sous la conduite du baron de Castelneau, y pénètrent en repoussant dans la ville de Tours un corps qui voulait s'opposer à leur passage. La Renaudie doit les y suivre avec un autre corps. L'attaque est fixée pour le lendemain 16 mars : la découverte de la conspiration ne l'avait fait différer que d'un seul jour.

La cour reçoit de nouveaux indices sur la conjuration.

Mais un des conjurés, Lignières, méditait une trahison. Au lieu de se rendre à son poste, il arrive au château d'Amboise, et révèle au duc de Guise les mesures, les dispositions et les forces de ses compagnons. Quel trait de lumière ! Le duc de Guise peut maintenant diriger ses coups avec assurance ; il fait attaquer le baron de Castelnau par le duc de Nemours, guerrier brillant et courtisan dévoué. Castelnau voit le château de Noizai investi, lorsqu'il se disposait à investir Amboise. Il ne reçoit point les secours qu'il attend. Les coups d'arquebuse qu'il entend de tous les points de la forêt lui apprennent que ses compagnons sont attaqués. Quelle sera l'issue de ces com-

bats multipliés? Qu'est devenu La Renaudie?

Mort de La Renaudie.

La Renaudie s'avançait avec précaution dans la forêt de Château-Renaud, que les soldats du duc de Guise fouillaient en tous sens. Déjà il s'approchait du château de Noizai, lorsqu'il aperçoit un corps de troupes fort supérieur au sien. C'est un corps ennemi, et c'est son parent, son ancien ami, le baron de Pardaillan, qui le commande. Voici un premier choc, qui sera suivi de plusieurs guerres civiles, et ce sont deux parens, deux amis qui l'engagent. La Renaudie et Pardaillan s'élancent l'un sur l'autre : le premier perce son adversaire de deux coups d'épée, et l'étend mort à ses pieds. Un page de Pardaillan veut venger son maître, et blesse la Renaudie d'un coup d'arquebuse : celui-ci conserve encore assez de force pour terrasser le page; il le tue, et bientôt lui-même tombe mort entre ses deux ennemis. Ses compagnons consternés se dispersent, et presque partout ils tombent dans des embuscades. On ne cesse d'amener des prisonniers au château; on y traîne le cadavre du chef des conjurés. Pour signal des exécutions sanglantes qui vont souiller la demeure du roi, le corps de La Renaudie est

suspendu aux murs du château. Bientôt on apprend un autre succès, Castelnau a capitulé.

Castelnau capitule.

Tout annonce que ce conjuré, dont le caractère était plein de droiture, ne faisait nul doute de la légitimité de son entreprise. Quand il s'était vu privé de tout espoir de secours et de renfort dans le château de Noizai, il avait consenti à une conférence avec le duc de Nemours, et protesté devant lui que tout le but de ce mouvement était de présenter une requête au roi pour obtenir l'éloignement des Guise. « Jetez donc à bas » vos armes, lui avait dit le duc de Nemours. Quel sujet fidèle ose se présenter » à son roi dans un semblable appareil? Je » m'engage à vous conduire, vous et vos » compagnons, en sa présence; mais faites à » sa majesté des prières et non des menaces ». Castelnau accepta cette proposition, et Nemours signa l'engagement que les jours et la liberté de Castelnau et de ses compagnons seraient respectés. En entrant à Amboise, ils furent conduits, non devant le roi, mais dans les cachots. Nemours fut plus confus qu'irrité du mépris que l'on faisait de sa parole.

Tout semblait pacifié. Si le duc de Guise

n'avait pas eu à signaler tout son héroïsme dans cette circonstance, il avait montré plus de présence d'esprit, plus d'adroites et subites combinaisons que souvent n'en demande une bataille. Son premier mouvement parut digne de la magnanimité qu'il avait montrée sous les remparts de Metz. Nommé une seconde fois lieutenant général du royaume, il céda aux instances du chancelier Olivier, et fit rendre le 18 mars un édit par lequel le roi accordait une amnistie générale aux rebelles, sous la condition qu'ils déposeraient les armes ; mais soit que les conjurés qui fuyaient au hasard, ne fussent pas instruits de cet édit, soit qu'ils y vissent un piége, plusieurs d'entr'eux osèrent revenir sur leurs pas pour attaquer le château d'Amboise. Ils étaient conduits par deux chefs intrépides, Lamothe et Coqueville. Leur bravoure fut extrême ; mais leurs dispositions étaient mal concertées ; partout le duc de Guise leur fit tête et les repoussa. Le prince de Condé, qu'observait le duc d'Aumale, fut obligé de se battre contre des hommes qu'il avait armés. Peu d'entr'eux survécurent à cette attaque désespérée ; la retraite de Lamothe et de Coqueville fut le signal des exécutions les plus barbares et

Exécution des conjurés.

d'une indigne profanation de la demeure royale. Le duc de Guise sortit de son caractère, et le cardinal de Lorraine rentra dans le sien : l'amnistie fut révoquée ; les prisonniers, sans avoir été même interrogés sur leurs noms, furent pendus aux murs du château ; d'autres liés à des perches, au nombre de dix ou douze, étaient noyés dans la Loire. Plus de douze cents personnes périrent dans Amboise. L'air de cette ville était infecté par les restes de ces victimes : alors le duc de Guise donna l'ordre de ne plus faire de prisonniers ; on pendait aux arbres de la forêt tous ceux qu'on rencontrait armés ou qui avaient le malheur d'inspirer des soupçons. Des voyageurs, de paisibles marchands, périrent du même supplice que les conjurés. On faisait contre eux un indice de l'argent qu'ils portaient.

Le prince de Condé soupçonné de complicité.

On n'avait différé la mort des chefs que pour obtenir d'eux, par les tortures, des déclarations contre les princes, les Châtillon et les Montmorenci. Labigne, Raunay et Mazères, ayant été mis à la question, avouèrent que La Renaudie leur avait parlé du prince de Condé, comme du chef de cette entreprise ; mais il n'y eut pas une seule déposition qui chargeât le roi de Navarre ni

le connétable de Montmorenci, ni Coligni, ni Dandelot. Castelnau montra devant ses juges tant de noblesse, de fermeté, qu'une grande partie de la cour s'intéressa pour lui. Le duc d'Aumale sollicita sa grâce par générosité, et Catherine de Médicis fit la même prière par politique. Le cardinal de Lorraine, pédant jusque dans sa cruauté, vint faire asssaut d'argumentation scolastique avec cet accusé qu'on disait très-habile dans la controverse, et eut la confusion de ne point obtenir l'avantage de la dispute sur un homme qui s'attendait à la mort. Après cette conférence, le supplice de Castelnau fut décidé.

Tandis qu'on allait procéder à l'exécution des chefs, on vit les reines pompeusement vêtues et suivies de toutes leurs dames, se présenter au balcon du château pour jouir de ce spectacle. Peut-être faut-il ici plus plaindre que blâmer Marie Stuart; son âge permet de penser que le cardinal de Lorraine lui avait imposé cette affreuse obligation. Catherine de Médicis rendit les princes, ses fils, témoins de ces supplices. Supplice des chefs.

Le dernier des conjurés qu'on menait à la mort, Villemongey, trempa ses mains dans le sang de ses compagnons, et les levant

au ciel : « O mon Dieu ! s'écrie-t-il, je te » prie, en mourant, de venger le sang de ces » martyrs ». A ces mots, une des dames se leva précipitamment et sortit du balcon tout éperdue et baignée de larmes : c'était Anne d'Est, épouse de François duc de Guise, et petite-fille, par sa mère, de Louis XII. Digne d'un tel aïeul, digne aussi de sa mère, qui montra toujours, soit en Italie, soit en France, une pitié courageuse, elle ne cessait d'exhorter son époux à se modérer dans la vengeance. Catherine de Médicis la suivit et lui demanda la cause du saisissement qu'elle venait d'éprouver. « Ah ! » madame, lui dit-elle, de tels spectacles » font horreur. Combien de vengeances se » préparent ! Je crois voir encore bien du » sang qui va couler. Que Dieu sauve les » princes vos fils et mes enfans » !

Procès du prince de Condé.

Le prince de Condé avait été forcé d'assister au supplice de ses amis. Entouré de délateurs il ne put cacher son trouble. « Le » roi, dit-il, regrettera peut-être un jour » de s'être privé de si braves guerriers ». Il restait à prononcer sur le sort de ce prince. Dès que le roi eut connaissance de la déposition de Labigne, qui déclarait Condé chef de l'entreprise, il le fit mettre aux arrêts.

On fit la visite de son hôtel à Amboise ; et l'on n'y trouva ni dépôt d'armes, ni papiers suspects ; mais un de ses gentilshommes, Maligny, s'était échappé la veille avec son écuyer ; et beaucoup d'autres indices donnaient de la force au témoignage de Labigne, confirmé par les aveux de Raunay et de Mazères. On ne pouvait cependant les regarder comme des preuves juridiques, suffisantes pour faire condamner un prince du sang. Les trois conjurés n'avaient parlé que sur la foi de La Renaudie ; et celui-ci n'avait-il pas abusé d'un nom auguste ? Le cardinal de Lorraine voulut observer par lui-même le prince de Condé. Il lui proposa, du ton de l'intérêt, d'entendre derrière une tapisserie, les dépositions des conjurés, afin de pouvoir les réfuter avec plus d'avantage. » Apprenez, lui répondit le prince, que » ma qualité ne me permet pas de me te- » nir caché, et qu'elle vous permet encore » moins d'interroger des criminels sur mon » compte ».

Condé avait demandé au roi d'être admis à faire entendre sa justification dans une assemblée générale, en présence des reines, des enfans de France, des grands dignitaires, des chevaliers de l'ordre, et des ambas-

sadeurs des puissances étrangères : cette faveur lui fut accordée. Le prince s'avance fièrement ; et au lieu d'entrer dans une apologie que le sentiment de sa propre conscience et la conviction de ceux qui l'écoutaient eussent rendue difficile, *S'il est ici*, dit-il, *un homme assez audacieux pour m'accuser d'avoir conjuré contre le roi, je déclare que cet accusateur, à moins que ce ne soit le roi ou l'un des princes ses frères, en a faussement et malheureusement menti. Qu'il se présente, et mettant à part ma dignité de prince du sang, que je ne tiens que de Dieu, je suis prêt à le combattre, et à lui faire avouer qu'il est lui-même l'ennemi du roi, de la famille royale et de la monarchie.*

Magnanimité du duc de Guise.

Quel est son étonnement, quand le duc de Guise, qu'il vient de désigner et de défier, s'exprime en ces termes : *C'est souffrir trop long-temps qu'un si grand prince reste exposé au soupçon du plus noir attentat. Je le prie, s'il soutient un combat, de m'accepter pour son second.* Le duc de Guise a vaincu, par ces mots, son adversaire ; car il l'a forcé à lui exprimer de la reconnaissance. Nul accusateur ne se présente dans une assemblée qui vient d'être transformée en tribunal de chevalerie. Tous les

regards s'arrêtent sur le duc de Guise ; chacun voudrait lire au fond de cette âme qu'on croit irritée, mais qu'on sait être généreuse. Il est calme, impénétrable ; il ne brave, par aucun sourire, le prince auquel il pardonne. Le cardinal de Lorraine prouve, par son dépit et sa confusion, que son frère est sincère dans sa magnanimité. Le prince de Condé s'approche du monarque, et lui dit : *Puisqu'il n'existe contre moi ni accusateur, ni preuves, ni indices, je vous supplie, sire, de me tenir pour un sujet fidèle.* Le roi, que la conduite du duc de Guise a frappé de stupeur, ne sait que répondre. Il consulte le cardinal de Lorraine, qui l'invite à rompre l'assemblée. On se sépare. Chacun juge de la scène qui vient de se passer d'après son caractère et ses penchans. Le duc de Guise paraît le plus parfait modèle de la générosité à ceux qui ont conservé une âme chevaleresque, et politique adroit à tous ceux qui, dans cette cour, se sont façonnés à la dissimulation.

Condé est mis en liberté.

Cependant, on ne fait aucune procédure contre le prince de Condé. Le roi ratifie indirectement la clémence de son ministre ; mais il retient encore son dangereux parent auprès de sa personne, et s'en fait accompa-

gner dans ses voyages. Les Guise, après avoir surveillé le prince, craignent en lui un surveillant. En lui rendant la liberté, ils vont mettre à une nouvelle épreuve ce caractère turbulent. Le prince de Condé se retire à La Ferté-sous-Jouare, bien décidé à ne pas rester long-temps sous le poids de l'humiliation qu'il vient de subir (1).

Suite de la conjuration d'Amboise.

Les Guise, après leur victoire d'Amboise, se servirent encore des moyens par lesquels ils l'avaient obtenue. Ceux qu'ils soupçonnent le plus, sont forcés de concourir à leurs desseins. Le roi de Navarre, qu'ils avaient fait inquiéter par de secrets

(1) La conjuration d'Amboise est un des événemens qui offrent le moins de doute et d'embarras à la critique de l'histoire. De Thou en a si bien développé tous les mobiles, détaillé toutes les circonstances, que l'imagination est vivement transportée sur le lieu de la scène. Cependant les discours qu'il fait tenir à La Renaudie est un manifeste trop régulier, trop apprêté, qui n'aurait produit que l'effet le plus froid sur les conjurés. Dans sa narration, il s'occupe trop longuement des personnages secondaires. Du reste, ce serait injustement qu'on lui reprocherait d'avoir suivi de préférence les relations des écrivains protestans : en ce qui concerne la journée d'Amboise, elles ne sont que faiblement contredites par les écrivains catholiques. Ici Davila s'accorde entièrement avec lui.

avis, et rassurer par une lettre du roi, cherche à donner des preuves de sa fidélité, même aux dépens du parti pour lequel il incline. Des gentilshommes protestans, fidèles aux engagemens qu'ils avaient pris avec les Guise, avaient fait une levée d'armes dans l'Agénois. Le roi de Navarre, gouverneur de la Guyenne, marche contre des hommes qui croient suivre ses étendards, et profite, pour les tailler en pièces, de la confusion où les jette cette attaque inattendue.

Quant au connétable de Montmorenci, dont les sourds ressentimens et le calme suspect excitaient encore plus la défiance des princes lorrains; ils le chargèrent de porter au parlement de Paris la lettre où le roi expliquait tout l'événement de la conjuration d'Amboise. Montmorenci ne put s'empêcher, en s'acquittant de cette mission, de contrarier un peu les ministres qui la lui avaient imposée. La lettre du roi portait que la conjuration était dirigée contre sa personne. Le connétable fit entendre qu'elle n'était dirigée que contre les Guise, en s'exprimant ainsi : « S'il n'y a point de gen- » tilhomme qui souffre qu'on insulte chez » lui son parent et son ami, comment le roi

» aurait-il souffert qu'on osât attaquer ses » ministres dans son propre palais » ?

Mort du chancelier Olivier.

Les supplices, dont la ville d'Amboise avait été le théâtre, navrèrent du plus profond chágrin le cœur du chancelier Olivier. Il craignait d'être regardé comme le ministre des vengeances du cardinal de Lorraine, lui qui n'avait parlé que d'amnistie, lui qui, sans partager toutes les opinions des protestans, convenait avec eux qu'une réforme dans l'église était nécessaire. Troublé par des images sinistres, ce vieillard tomba malade, et bientôt on désespéra de ses jours. Le cardinal de Lorraine vint le visiter. La vue de ce ministre parut lui être odieuse. Des écrivains protestans prétendent qu'il s'écria : *Malheureux cardinal, tu nous damnes !* Mais il serait difficile et pénible de penser qu'après une vie si pure, ce digne magistrat ait expiré avec le remords de cruautés qu'il n'avait pas commises. Sa mort fut pleurée ; mais bientôt elle parut être l'occasion d'un changement heureux dans le système du gouvernement. Ce fut Michel de L'Hôpital qu'on lui donna pour successeur. La France dut ce choix à une femme qui fut depuis l'auteur de tous ses maux, à Catherine de Médicis.

La naissance de Michel de L'Hôpital, loin de lui ouvrir la route des honneurs, semblait devoir la lui fermer à jamais. Son père était un médecin qui, attaché au connétable de Bourbon, l'avait suivi dans sa fuite (1). Michel, dès sa jeunesse, annonça des talens précoces qui, d'abord cultivés par son père, se développèrent avec éclat dans les meilleures universités d'Italie. La rare flexibilité de son esprit semblait l'appeler à la fois vers plusieurs carrières. Il s'annonçait comme poëte, comme orateur, comme jurisconsulte, enfin comme homme d'état. C'était la poésie latine qu'il cultivait; mais il ne se bornait pas comme la plupart des auteurs, ses contemporains, à une frivole recherche

Michel De L'Hôpital.

(1) Voici comment le chancelier de L'Hôpital raconte dans son testament une circonstance peu connue de sa vie. « . . . . Long-temps après que Charles » de Bourbon, étant chassé de France par envie et » privé de tous ses biens, fut retiré vers Charles d'Au- » triche, empereur, mon père le suivit, ayant laissé » ses enfans, tant fils que filles, ne les pouvant me- » ner avec soi pour leur bas âge et la crainte qu'il » en avait. Moi qui étais lors aux études à Toulouse, » âgé de 18 ans, fus enlevé par soupçon et enfermé » en prison publique, jusqu'à ce qu'on m'eût relâché » et fait sortir par commandement exprès du roi, » parce qu'on ne m'avait en rien trouvé coupable ».

d'élégance et d'harmonie. La force de sa pensée et l'énergie de son âme donnaient un caractère viril aux premières productions de sa jeunesse. L'amour de la gloire, et sans doute aussi l'amour de la patrie, le ramenèrent en France. Son début au barreau fut si éclatant, que l'envie lui reprocha en vain d'être le fils d'un proscrit. François Ier. jeta les yeux sur un jeune homme si digne d'entrer dans le cortége déjà nombreux des savans, des jurisconsultes, des poëtes, qu'il rassemblait autour de lui. Michel de L'Hôpital fut nommé conseiller au parlement de Paris. Jeune magistrat, il fut un rigide censeur des abus de la magistrature : mais il ne put remédier au plus fâcheux de tous, les jugemens par commissions; et lui-même siégea souvent parmi les commissaires. Le zèle féroce que montraient plusieurs de ses confrères contre les protestans le révolta. Lassé de ne pouvoir leur arracher des victimes qu'il eût voulu sauver, il chercha des fonctions moins pénibles pour son âme. Le roi Henri II le nomma président de la chambre des comptes, et bientôt après conseiller d'état. Là, il eut à soutenir quelques luttes contre le corps dont il sortait. Le chancelier Olivier l'avait aimé comme un fils. Cathe-

rine de Médicis vit en lui un homme qui, pour prix d'une élévation inespérée, se vouerait tout entier aux intérêts de sa puissance, et saurait élever une digue contre l'ambition des Guise. Le cardinal de Lorraine, fier d'avoir été son premier protecteur, et touché des éloges qu'il avait reçus de sa reconnaissance, approuva le choix de la reine-mère, et se flatta de le faire servir à ses desseins. Michel de L'Hôpital, nommé chancelier de France, ne chercha point s'il devait plus aux Guises qu'à la reine-mère; mais il se souvint de ce qu'il devait à l'humanité, aux lois, à sa patrie.

Habitués que nous sommes à des maximes de tolérance religieuse, nous qui les avons lues dans un si grand nombre d'ouvrages éloquens, profonds ou ingénieux, nous qui avons vu ces maximes devenir la loi de l'Europe presque toute entière, nous concevons mal combien, dans le seizième siècle, il y avait de difficulté à tracer ces principes et à les concilier, soit avec l'autorité du gouvernement, soit avec l'autorité de la foi. Des idées, qui sont devenues le partage du bon sens, n'ont pu être découvertes que par le génie. Sans doute les seules inspirations de la pitié conduisaient tous les hommes

sages et vertueux de ce temps à désirer l'abolition de supplices atroces; les bons magistrats ne cessaient d'exprimer ce vœu; ce qui appartient à Michel de L'Hôpital, ce qui annonce à la fois l'élévation de son esprit et celle de son caractère, c'est la sagesse d'un plan qui embrassait toutes les parties de la législation. Pour que le roi pût être avec succès le conciliateur de ses sujets divisés sur la religion, il voulait le rendre, sur tous les points, leur bienfaiteur commun. Trop sûr de n'être pas compris d'abord par des esprits superstitieux, plus sûr encore d'avoir à lutter contre des passions basses qui empruntaient le masque du zèle religieux, il s'était proposé de ne pas se découvrir trop tôt, de ne se lasser jamais, de ne céder à aucun homme, de n'être entraîné par aucun événement.

Coup d'œil sur la cour.

Voici comment la cour se présentait à lui dans le début de son ministère. Catherine de Médicis voulait faire le bien, seulement parce que le cardinal de Lorraine voulait faire le mal. Le duc de Guise s'estimait heureux d'avoir pu faire oublier le sang versé dans Amboise, par l'adroite clémence dont il avait accablé son rival. La reine-mère retenait Coligni à la cour et affectait de caresser

les Châtillon pour inquiéter les Guise. La jeune reine annonçait des penchans trop aimables pour n'être pas accessible à la pitié. Le roi épouvanté demandait à ses ministres de lui épargner des scènes aussi tragiques que celle d'Amboise. Le seul cardinal de Lorraine persistait dans le projet de donner des suites terribles à cette victoire remportée sur les protestans. A l'amnistie que, dans sa frayeur, lui-même avait accordée, il voulait faire succéder un édit qui suspendrait sur leurs têtes les glaives de l'inquisition, non telle qu'elle avait été établie en France sous le règne précédent, mais absolue, implacable et sombre comme en Espagne. L'Hôpital ne se contenta pas de détourner ce fléau, il voulut faire abolir le tribunal déjà établi, et qui n'avait reçu encore que peu d'activité; il effraya le cardinal de Lorraine sur le danger d'un soulèvement général, et proposa un édit que, malgré ses vœux et ses penchans, il était obligé de rendre extrêmement sévère, mais qui délivrait une nation confiante d'un tribunal non moins fait pour la pervertir que pour l'opprimer. Le cardinal céda. Par l'édit de Romorantin, la connaissance du crime de l'hérésie fut attribuée aux évêques à l'exclusion des juges séculiers. Les

Édit de Romorantin.

présidiaux étaient seulement chargés d'appliquer la peine. Les assemblées secrètes des protestans étaient défendues sous peine de mort. Le chancelier n'était pas fâché que cet édit parût trop sévère ; s'il en fit l'apologie devant le parlement de Paris, qui refusait de l'enregistrer, ce fut en des termes qui décelaient sa répugnance pour toutes les mesures violentes. Son discours, plein de véhémence et de sagesse, annonçait de judicieux projets de réforme, soit dans la discipline ecclésiastique, soit dans l'administration du royaume, et faisait pressentir deux événemens agréables aux Français, la convocation des états généraux et celle d'un concile national.

Aidé de l'amiral de Coligni et de la reine-mère, L'Hôpital parvint bientôt à faire adopter ces deux mesures aux princes lorrains qui paraissaient devoir en craindre l'événement. Mais le duc de Guise ne voyait dans ces assemblées qu'un moyen de mettre au jour les desseins de ses ennemis, de les confondre, de les accabler ; et le cardinal de Lorraine espérait y faire jouer les ressorts de l'intrigue, et comptait beaucoup sur le pouvoir de son éloquence.

Assemblée de Fontainebleau.

Ce fut dans une assemblée de notables, tenue à Fontainebleau, le 21 août, et qui

ne dura que quatre jours, que l'on arrêta de convoquer les états généraux et un concile national. Cette assemblée de notables parut un piége aux personnages principaux que les Guise y avaient fait appeler. Le prince de Condé s'était échappé de son château de la Ferté-sous-Jouarre, pour aller chercher un asile en Béarn, auprès du roi son frère. L'un et l'autre imaginèrent des prétextes pour ne pas se rendre auprès du roi. Le connétable et l'amiral osèrent se présenter devant leur maître, chacun avec une escorte de sept à huit cents gentilshommes. Coligni lut une requête de plusieurs habitans de la Normandie, qui demandaient l'expulsion des Guise. On se menaçait dans l'assemblée ; on se menaçait encore plus au dehors. Deux évêques français, l'un et l'autre conseillers d'état, Marillac, archevêque de Vienne (1), et

(1) Charles Marignac, archevêque de Vienne, fut un homme distingué par ses talens et par son caractère. Il est remarquable qu'il passa une partie de sa vie publique à traiter avec les ennemis de la religion catholique. François Ier. l'envoya en qualité d'ambassadeur d'abord en Turquie, puis en Angleterre; nous avons vu que Henri II le chargea de négocier avec les protestans d'Allemagne. Il se dévoua au prince de Condé avec une constance peu ordinaire : il avait cher-

Montluc, évêque de Valence, tinrent un langage qui les fit soupçonner d'une adhésion secrète aux opinions des protestans.

Loin de modérer l'effervescence des esprits, la nouvelle d'une convocation des états généraux ne fit que fournir des alimens aux discordes. La littérature, qui naissait à peine, fut détournée de ses paisibles travaux pour écrire des libelles (1). On n'y discutait plus d'ennuyeux sujets de controverse; au nom de la religion, l'on usait de la calomnie, en attendant l'occasion de recourir au poignard. Dans les écrits des catholiques, on ne cessait de reprocher aux protestans le pré-

ché à le détourner du dessein de se rendre à la cour. Lorsqu'il sut que ce prince avait été arrêté à Orléans, il sollicita vivement sa délivrance, et mourut, dit-on, du regret de n'avoir pu l'obtenir : il était âgé de cinquante ans. Sa doctrine religieuse paraît avoir été la même que celle du chancelier de L'Hôpital, dont il fut l'ami. Sa correspondance diplomatique, conservée dans les *Manuscrits de Fontanieu*, est de beaucoup supérieure à celle des hommes d'état de son temps. Il laissa un fils naturel.

(1) La conspiration d'Amboise avait été précédée par plusieurs écrits des protestans, dans lesquels on s'élevait contre un édit de Charles V, qui fixe la majorité des rois de France à quatorze ans. Rien de plus lourd dans la forme et de plus frivole dans le fond, que

tendu scandale de leurs assemblées clandestines. Le prince de Condé était assimilé à ce Charles-le-Mauvais, qui fut, sous Charles V, le fléau de sa famille et de sa patrie. Les protestans usaient de terribles représailles dans leurs libelles : ils supposaient avec assez de vraisemblance que la reine-mère, sans avoir beaucoup connu l'amour, avait cédé souvent à la volupté ; ce qu'elle tolérait, ce qu'elle encourageait, même dans ses filles d'honneur, montrait en elle l'absence de tout scrupule. Ils faisaient une longue énumération des concubines du cardinal de Lor-

ces représentations auxquelles les écrivains catholiques et les partisans des Guise répondaient avec plus de pesanteur encore. Le parlement de Paris ne manquait pas de faire brûler les écrits des premiers par la main du bourreau. Plusieurs libraires furent arrêtés, et quelques-uns condamnés au supplice du feu. De tous les libelles qui furent publiés pendant le cours des guerres civiles, il n'y en eut aucun de piquant avant le règne anarchique et ridicule de Henri III. En général les Français savaient mieux conter que discuter; et lorsque la gaieté manquait aux écrivains, ils n'avaient plus d'autre ressource que la pédanterie la plus gauche, l'invective et la calomnie. Les contes des trouvères des treizième et quatorzième siècles valent cent fois mieux que toutes les brochures polémiques du seizième.

raine, ce fougueux antagoniste du mariage des prêtres : on ne parlait de lui que comme d'un pédant fourbe et sanguinaire. Si les protestans ne pouvaient avilir le caractère du duc de Guise, ils voyaient du bonheur dans sa gloire, du calcul dans sa générosité.

Les protestans ne cessaient de jeter des cris d'alarmes sur les dangers dont ils voyaient menacés tous les descendans de Hugues Capet, et se représentaient comme les derniers défenseurs de cette famille. De là vient, suivant eux, le nom de huguenots qui leur fut donné, ou qu'eux-mêmes se donnèrent, dans cette année 1560 (1).

Tentative des protestans sur la ville de Lyon.

Ils se soulevaient ou du moins se liguaient dans la plupart des provinces méridionales. C'était le prince de Condé qui, du fond du Béarn, les mettait en mouvement; ce prince

(1) Plusieurs historiens donnent à ce nom une étimologie fort bizarre : ils le font dériver d'un lutin ou revenant, nommé *le roi Hugon*, qui, suivant la croyance du peuple de Tours, rôdait toutes les nuits dans cette ville. Les protestans y étaient assez nombreux et tenaient des assemblées nocturnes : on les nomma *Huguenots*, comme les suivans du roi Hugon. Quelle que soit l'origine de ce mot étrange, plus il semblait obscur et mystérieux, plus il accroissait la haine des partis.

traversait les sages mesures du chancelier de L'Hôpital, qui eut aussi souvent à se plaindre de ceux pour lesquels sa pitié s'intéressait, que de ceux dont il voulait fléchir la cruauté. L'un des gentilshommes attachés à ce prince, Maligny, qui avait pu s'échapper d'Amboise, tenta de s'emparer de la ville de Lyon, en y faisant entrer une centaine d'hommes. Son entreprise, mal concertée, manqua; il put se sauver encore une fois; mais cinquante de ceux qui l'avaient suivi furent pendus. Les Guise cherchaient par tous les moyens à faire sortir le prince séditieux de son nouvel asile. Ils ne se croyaient pas assez sûrs des villes du midi pour aller le réduire dans le Béarn. Chaque jour, ils acquéraient des preuves de ses trames nouvelles; mais ils se gardaient bien de les divulguer. Lassagne, un de ses agens, fut arrêté sur la déposition d'un militaire, dont il avait voulu faire son complice; il fit des aveux, livra des lettres: le roi de Navarre, les Montmorenci, les Châtillon et le vidame de Chartres (1) s'y trouvaient compromis. Les Guise continuè-

(1) Le vidame de Chartres, un des protestans les plus zélés, passait généralement pour avoir été aimé de Catherine de Médicis. Par l'acharnement avec lequel elle le poursuivit, on peut juger qu'elle eut à lui

rent de feindre une entière sécurité ; ils semblaient n'avoir plus d'autre pensée que celle des états généraux. Mais tandis qu'ils réunissaient tous leurs moyens pour se former un parti puissant dans cette assemblée, le prince de Condé pouvait-il n'y pas paraître ? Il n'écouta que son naturel confiant et fougueux et osa sortir du Béarn. Le roi de Navarre, malgré son irrésolution et sa timidité, le suivit. L'un et l'autre étaient rassurés par des promesses que le cardinal de Bourbon, leur frère, leur avait faites au nom des Guise, et même par des lettres du roi. Le prince de Condé recevait dans sa marche des avis inquiétans : Éléonore de Roye, fidèle épouse de ce prince inconstant, la duchesse de Montpensier et l'amiral de Coligni l'avertissaient du dessein qu'avaient les Guise de le faire arrêter : il ne répondait que par ces mots : *Ils n'oseront pas.*

Le prince de Condé ose se rendre aux états généraux

La cour sétait rendue dès le 18 octobre à Orléans, où l'assemblée des états généraux devait se tenir le 10 décembre. Le roi y avait fait son entrée dans un appareil for-

reprocher, ou l'inconstance, ou l'indiscrétion. Il fut arrêté après la déposition de Lassagne, et mourut peu de temps après : les uns disent à la Bastille, les autres au sortir de cette prison.

midable. Les hérétiques, qui étaient très-nombreux dans cette ville, avaient été désarmés; plusieurs étaient arrêtés, on instruisait leur procès. Tout semblait annoncer qu'on allait renouveler les exécutions d'Amboise. Dandelot, alarmé de ces préparatifs, s'échappa d'Orléans pour chercher un refuge dans son gouvernement de Bretagne. Les princes, malgré tant de présages sinistres, s'approchaient du roi qui les avait mandés. Antoine de Bourbon n'osait se rendre suspect par une fuite précipitée. Condé voulait encore une fois braver ses ennemis. Personne ne vint au-devant des princes, toutes les rues étaient bordées de soldats; le roi fit à ses parens le plus sombre accueil. Dans toute cette cour, Catherine de Médicis fut la seule qui parut les voir avec intérêt; mais ses mots entrecoupés, ses gémissemens, les pleurs qu'elle affectait de répandre, étaient les plus sûrs indices du sort qui les attendait. Deux capitaines des gardes vinrent arrêter le prince de Condé; on conduisit le roi de Navarre dans un hôtel où il fut gardé à vue; on entoura de canons la prison où Condé fut enfermé. Une commission fut nommée pour le juger. Éléonore vint se jeter aux pieds du roi, et demander la

Il est arrêté.

grâce de son *seigneur mari. Non*, répondit le jeune monarque, *je ne ferai jamais grâce à un mauvais parent qui a voulu m'ôter la couronne et la vie.*

Il est traduit devant une commission.

Les Guise n'avaient plus rien à ménager. Le prince de Condé ne put obtenir d'être jugé, suivant les lois de la monarchie, par le parlement de Paris, assisté des pairs. Les Guise craignaient les délais d'une procédure juridique ; ils se défiaient de Catherine de Médicis, qui, dans sa politique tortueuse, feignait l'amour de la paix, et du chancelier de L'Hôpital, qui porta toujours ce sentiment dans son cœur. La conjuration d'Amboise, la tentative de Maligny sur Lyon, les révélations de Lassagne, la profession ouverte que faisait le prince de Condé de la religion réformée, étaient des griefs suffisans pour décider la commission. Le magistrat humain qui la présidait, Christophe de Thou, ne put s'empêcher lui-même de voir dans la conduite du prince de Condé tous les actes d'un prince rebelle. Les Guise pressaient cette procédure, persuadés que l'évidence des délits sauverait l'illégalité des formes.

Projet criminel faussement imputé au duc de Guise.

La justice veut que les Guise soient ici vengés d'une accusation odieuse et invrai-

semblable, et qu'on s'étonne de voir, sinon admise, du moins rapportée par un historien aussi judicieux qu'Auguste de Thou. On a prétendu que les Guise, dans le moment où ils se disposaient à envoyer le prince de Condé sur l'échafaud, avaient voulu faire assassiner le roi de Navarre par le roi de France lui-même; que François II devait mander son cousin auprès de sa personne, et saisissant le premier prétexte pour feindre une grande colère, le percer d'un poignard. Ce fut, dit-on, Catherine de Médicis qui, instruite de ce complot, en fit avertir Antoine de Bourbon. On prête à ce prince des paroles qui s'accordent bien mal avec son caractère. *Je vais*, lui fait-on dire, *dans un lieu où l'on a juré ma mort; mais jamais peau ne fut vendue si cher que je leur vendrai la mienne. Capitaine Remi, si je péris, prenez ma chemise percée de coups et toute sanglante; portez-la à ma femme et à mon fils; qu'ils en envoient des lambeaux à tous les rois; ils liront dans mon sang la vengeance qu'ils doivent tirer du lâche assassinat d'une tête couronnée.* Enfin on ajoute que le roi n'ayant pu se décider, malgré sa promesse, à consommer ce

noir attentat, le duc de Guise s'écria : *Oh! le roi lâche et poltron!*

Est-ce assez d'invraisemblances et de suppositions révoltantes! Si le héros de Metz et de Calais eût voulu se délivrer du roi de Navarre par un assassinat, c'est à des hommes consommés dans le crime, ce n'est point à un monarque valétudinaire, timide et religieux, qu'il eût confié l'exécution d'un projet si atroce. Le faible Antoine de Bourbon offrait-il donc tant de sujets d'alarmes? On le gardait à vue ; il était méprisé de son parti même. Que de moyens n'avait-on pas de l'envelopper dans le procès et la condamnation de son frère? Enfin quel eût été pour le duc de Guise le prix de ses exécrables leçons? Eût-il conservé tranquillement la puissance absolue sous un roi si prompt à venger son autorité par le meurtre?

Condé est condamné à mort.

Le procès du prince de Condé s'instruisait avec cette effrayante célérité que les gouvernemens obtiennent toujours des commissions. Le roi rejette toutes les requêtes par lesquelles ce prince sollicite un jugement légal. Puisque la commission ne s'était point déclarée incompétente, elle était forcée de se déclarer convaincue. Les actes séditieux du prince étaient multipliés,

et des témoignages positifs s'élevaient contre lui. Les prières d'Éléonore, son épouse, celles de la duchesse de Ferrare, fille de Louis XII, et de la duchesse de Montpensier, ne sont point écoutées. Antoine de Bourbon essaie en vain de fléchir le cardinal de Lorraine par la plus humble démarche. Le prélat reçoit un roi qui vient intercéder pour son frère, comme un juge reçoit l'accusé qui comparaît devant son tribunal; il l'avertit de trembler pour lui-même. Le jugement de la commission est prononcé; le prince de Condé est condamné à porter sa tête sur l'échafaud. Catherine de Médicis, qui verrait avec regret périr le puissant ennemi des Guise, et qui seule ne pourrait plus leur inspirer d'alarmes, obtient de son fils un délai de quelques jours. Le chancelier n'a point encore signé l'arrêt. « Pourquoi, a-t-il dit au roi, se priver d'un puissant moyen de contenir les mécontens? Vous les verrez soumis, tant qu'ils craindront de hâter par leur révolte le supplice de leurs chefs : vous les verriez terribles et sans frein s'il s'agissait de les venger ». Mais les Guise condamnent tout délai comme l'effet de la pusillanimité. Le roi paraît décidé; il va faire un voyage à

Chambord, pour éviter d'être témoin du supplice d'un prince de son sang. On a fait les apprêts du départ ; il est fixé au lendemain. Mais quel événement ! Quel changement de scène ! Quel rayon d'espoir pour les Bourbons ! Quel coup de foudre pour les Guise ! Le roi, en assistant à vêpres, est tombé dans un long évanouissement. En revenant à lui, il a poussé des cris aigus ; il se plaint d'un violent mal de tête ; un abcès s'est formé dans son cerveau ; les médecins sont déconcertés ; la mauvaise constitution du roi rend inutiles tous les remèdes. La cour a changé de face ; ceux des courtisans, qui se montraient les plus animés contre le prince de Condé, ne parlent plus que de clémence ; tous les regards sont fixés sur Catherine de Médicis. A travers l'ostentation de sa douleur maternelle, il est aisé de juger combien elle est impatiente d'être l'arbitre d'un nouveau règne. Des rumeurs se répandent que le roi est empoisonné. Le peuple ne manque pas d'accuser les huguenots.

Mort du roi.

La maladie du roi s'envenimait de jour en jour. Les Guise commençaient à protester que ce n'étaient point eux qui avaient voulu la condamnation du prince de Condé.

Cependant ils cherchaient à intimider la reine-mère et sur ses propres périls et sur ceux de l'autorité royale. « Croyez-vous, » lui disaient-ils, qu'on ne vous demandera » pas compte à vous-même des rigueurs » exercées contre les hérétiques et les sédi- » tieux? En vous livrant aux Bourbons, vous » leur livrez le prince qui va régner. Tout » est perdu, si la mort du roi fait changer » les maximes du gouvernement. Si l'on » manque l'occasion d'exercer une juste ri- » gueur, que de flots de sang ne faudra-t-il » pas verser un jour! Un des Bourbons est » condamné à mort; s'il périt, vous dispo- » sez des jours de son frère, de son com- » plice; vous tenez dans les fers celui qui » s'apprête à vous disputer la régence et à » troubler le royaume de factions nou- » velles; enfin nos périls sont communs, » nos principes sont les mêmes; unissons nos » intérêts ». Catherine de Médicis écoutait avec attention ce discours, et y répondait sans franchise et sans colère. Elle ne parlait que de paix; elle ne songeait qu'à son pouvoir. Cependant elle se hâta de faire part au roi de Navarre des instances que faisaient les Guise pour hâter le supplice du prince de Condé et pour faire ordonner le sien

même ; elle intimida un prince dont elle connaissait le bon naturel et la faiblesse ; il pouvait sauver les jours de son frère et s'affranchir de tout péril. Antoine de Bourbon hésitait à faire le sacrifice de ses droits. Catherine de Médicis ordonna des dispositions rigoureuses, qui semblaient indiquer la résolution définitive de faire périr le prince de Condé ; elle fit à la duchesse de Montpensier des confidences qu'elle savait bien devoir être rapportées au roi de Navarre. « *Vous êtes mort*, lui dit cette dame, *si » vous ne signez ce qu'on exige de vous* ». Il signa.

François II mourut le 5 décembre, dans la dix-huitième année de son âge, après dix-sept mois de règne et dix-sept jours de maladie.

FIN DU 4me. LIVRE ET DU 1er. VOLUME.

TABLE DES SOMMAIRES DE CE VOLUME.

INTRODUCTION.

LIVRE PREMIER.

RÈGNE DE HENRI II.

LIVRE SECOND.

SUITE DU RÈGNE DE HENRI II.

LIVRE TROISIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE HENRI II.

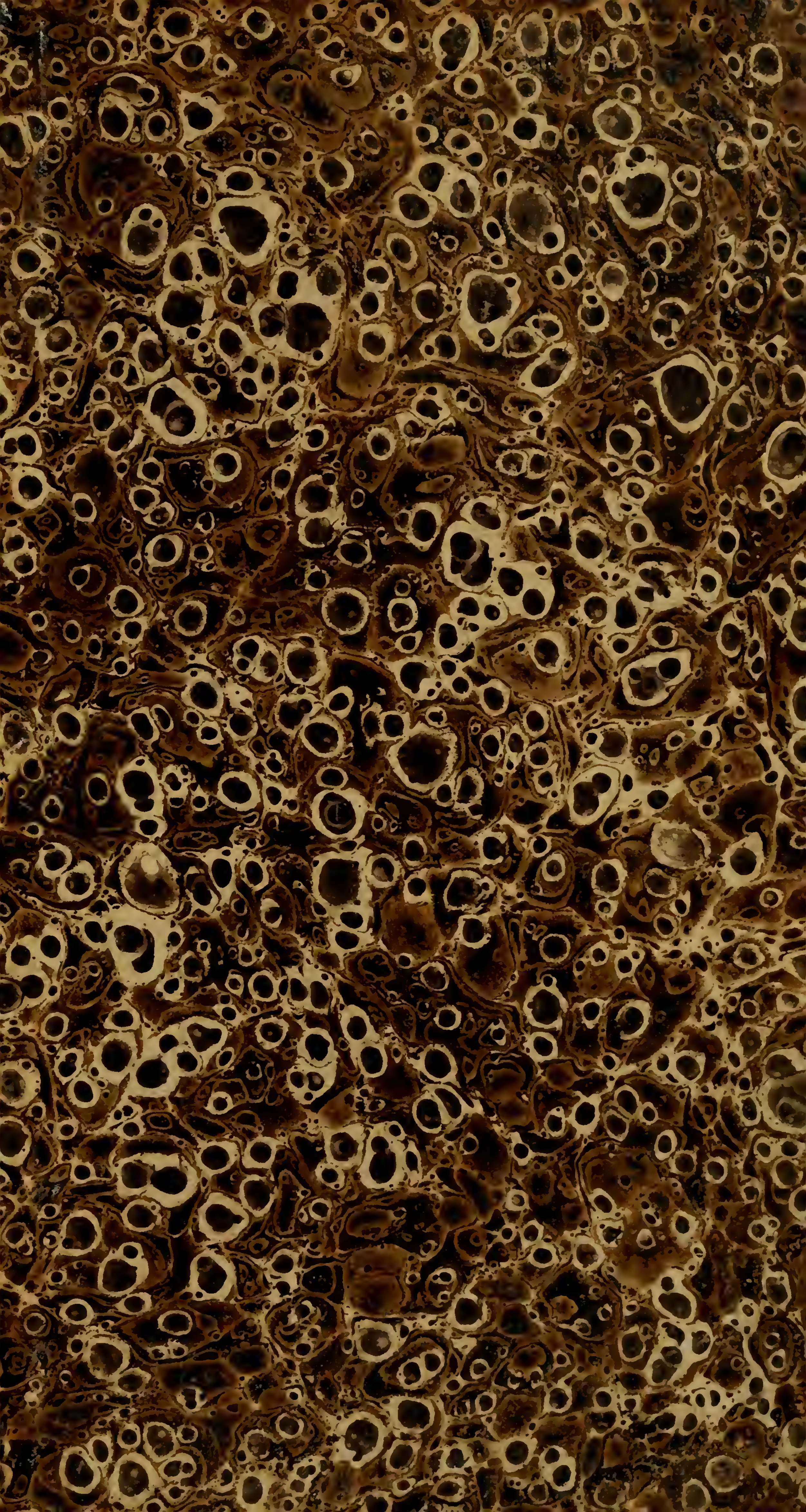
LIVRE QUATRIÈME.

RÈGNE DE FRANÇOIS II.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.






DC111 .L14 v.1
Histoire de France pendant les guerres
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00050 1686